

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

*DEPUIS sa fondation en 1744 jusqu'à l'époque de sa
restauration, le 29 juin 1803;*

PRÉCÉDÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE.

Pen 8
2391

E R R A T A.

Addition à l'errata du deuxième Volume.

<i>Page.</i>	<i>Ligne.</i>	<i>Au lieu de:</i>	<i>Lisez :</i>
201	1 ^{re} et 2	Catholicum.	Catholicon , et effacez d'Espagne. Faites les mêmes corrections dans tout cet article et à la Table.

Errata du troisième Volume.

78	25	gangrené.	gangrenée.
80	8	laminantes.	lancinantes.
99	15	trochantar.	trochanter.
104	25	kistes.	kystes.
<i>Ibid.</i>	28	volumineuses. . . .	volumineux.
<i>Ibid.</i>	29	la troisième.	le troisième.
<i>Ibid.</i>	id.	elles.	ils.
<i>Ibid.</i>	30	toutes.	tous.
<i>Ibid.</i>	31	les deux grosses. . .	les deux gros.
<i>Ibid.</i>	32	la plus petite. . . .	le plus petit.
132	21	<i>navisti</i>	<i>novisti</i> .
156	25	faisant.	faisaient. Id. , <i>lig.</i> 26.
<i>Ibid.</i>	28	peuplant.	peuplaient.
176	12	horizupsilomètre. .	horizopsilomètre.
191	16	Vichenon.	Vistnou.
192	30		
222	11	survit.	s'unit.
<i>Ibid.</i>	15	l'uni et.	l'unité.
289	11 etc.	appelé.	appellé.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

*DEPUIS sa fondation en 1744 jusqu'à l'époque de sa
restauration, le 29 juin 1805 ;*

PRÉCÉDÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ;

PAR M. GOSSEAUME, D.-M.,

MEMBRE ET ARCHIVISTE DE L'ACADÉMIE.

~~~~~  
TOME TROISIÈME.

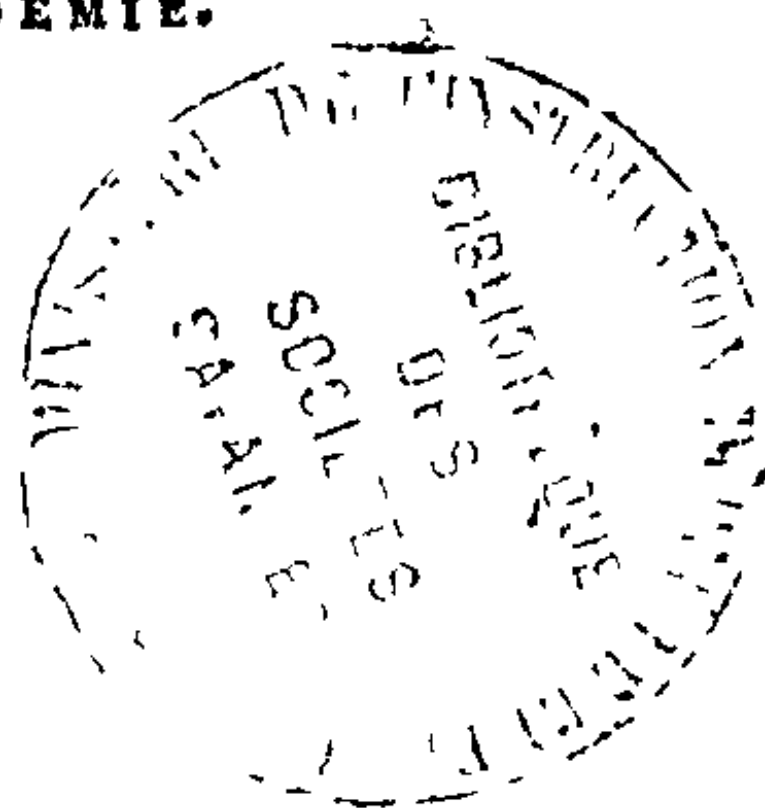
1761 à 1770.  
~~~~~

A ROUEN,

DE L'IMPRIMERIE DE P. PERIAUX,
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.

~~~~~  
1817.

CH.<sup>LE</sup> MALLET.







---

---

S U I T E

DE L'HISTOIRE

D E

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN.



D I S C O U R S

*Prononcé à la Séance du 26 Juillet 1816 , par  
M. GOSSEAUME, en offrant à l'Académie le troisième  
Tome manuscrit du Précis analytique des Travaux  
de cette Compagnie , depuis janvier 1761 jusques  
et compris décembre 1770.*

M E S S I E U R S ,

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie le troisième  
volume manuscrit du Précis analytique des travaux  
de cette Compagnie , depuis 1761 jusqu'en 1770 ,  
inclusivement. J'ai suivi dans la rédaction de ce  
nouveau volume le même ordre que j'avais suivi  
*Tome III, 1761 à 1770.*

A

dans celle des deux précédents , c'est-à-dire que d'abord j'expose succinctement les événements notables qui , durant cette série de dix années , ont intéressé directement la Compagnie , ce qui en quelque manière fait suite à son histoire.

2<sup>o</sup> Je donne le catalogue exact de tous les ouvrages en prose et en vers qui ont été présentés à l'Académie , et dont la lecture a occupé ses séances pendant la durée de ces dix années. La comparaison de ce catalogue avec le petit nombre des pièces analysées , les seules que nous possédions dans nos archives , donne l'appergu de celles que nous avons à regretter.

3<sup>o</sup> A la suite d'un extrait fort laconique des procès-verbaux des séances publiques de l'Académie , je n'ai pas négligé de faire connaître les noms des jeunes élèves formés dans les écoles qui avaient pris naissance dans son sein , et qui venaient y recevoir le prix de leur diligence , aux applaudissements de leurs concitoyens. Vous y reconnaîtrez avec plaisir , Messieurs , des hommes qui commençaient leur célébrité sous vos yeux , dont plusieurs existent encore aujourd'hui , et augmentent le catalogue des hommes célèbres dont notre patrie s'honore.

4<sup>o</sup> Je donne la liste des Membres composant l'Académie : je m'étais proposé de former cette liste à l'époque de la première année ; mais , en réfléchissant que plusieurs des Académiciens qui , n'ayant été reçus à l'Académie que dans les dernières des dix années dont ce volume fait mention , n'avaient pas moins concouru aux travaux des années précédentes , il m'a paru équitable d'associer leurs noms à celui de leurs autres collaborateurs , et la liste que j'ai l'honneur de vous présenter , Messieurs , offre l'état de l'Académie à la fin de 1770.



Pendant la durée de ce *decennium* , plusieurs événements importants ont eu lieu , et plusieurs institutions utiles ont ajouté aux jouissances de l'Académie , par l'accroissement de considération dont elles entouraient les divers établissemens qui s'étaient formés dans son sein. M. Thibault , depuis long-temps , professait avec honneur l'art des accouchemens ; mais ses élèves distingués n'avaient aucune part aux récompenses publiques. Le 23 mai 1764 , MM. de l'Hôtel de-Ville fondèrent des prix en leur faveur (1) , et le 3 août 1767 , ils étendirent la même bienveillance aux Ecoles de mathématiques et d'hydrographie (2).

L'acquisition de la bibliothèque de M. de Cideville est un autre événement qui se rattache à l'époque dont nous nous occupons.

Par contrat du 8 août 1768 (3) , l'Académie fit cette utile acquisition moyennant une rente viagère de 400 livres ; mais elle ne fut mise réellement en possession de cette belle propriété qu'à la mort de M. de Cideville , en 1776. Ce fonds précieux , joint à un grand nombre d'autres livres dus à la munificence de divers Membres de l'Académie et autres amateurs des beaux-arts , forma , en 1782 , une collection assez nombreuse pour que l'Académie crût utile d'en faire jouir ses concitoyens ; et la bibliothèque de l'Académie fut rigoureuse-

(1) En 1771 , M. Beaumont sollicita la même faveur qui lui fût accordée. *Tom. I , pag. 39.*

(2) *Ibid.* Pag. 43 et 45.

(3) *Ibid.* pag. 33.

ment la première bibliothèque publique de cette grande Cité.

Le Gouvernement, vers cette même époque, semblait fixer d'une manière plus particulière son attention sur l'Agriculture. Plusieurs Sociétés spéciales avaient été formées dans le Royaume, dans l'intention d'honorer, d'accroître et de perfectionner cette profession également nécessaire et négligée.

L'Académie crut seconder les vues de l'administration publique en dirigeant vers l'agriculture une partie essentielle de ses travaux, et M. de Brou, alors Intendant de la généralité de Rouen, favorisant cette intention libérale, on proposa de créer dans l'Académie une classe exclusivement occupée de l'agriculture; classe qui devait avoir des associés et des correspondants parmi tous les cultivateurs éclairés régnicoles et étrangers, tenter des expériences relatives à son institution, et communiquer au public le résultat de ses opérations. Il y eut plusieurs assemblées à ce sujet, et telle fut l'occasion de la séance publique extraordinaire tenue en 1761 dans la salle des Etats. Mais le Gouvernement avait un plan général auquel il crut devoir ne pas déroger, et l'importance d'une province également agricole et manufacturière, le détermina à instituer à Rouen une Société d'agriculture en titre. Elle fut créée par arrêt du Conseil d'État du 27 juillet 1761. Ce qui justifie les prétentions de l'Académie, c'est que les principaux membres du bureau central de cette nouvelle Société, ceux qui donnaient la principale impulsion à son administration, avaient été choisis parmi les Membres de l'Académie (1); M. Terrisse,

---

(1) Voir le 1<sup>er</sup> volume des Mémoires de la Société d'Agriculture de Rouen, pag. 19.



M. d'Ambournay , M. Rondeaux de Sétry , M. Yart , M. d'Angerville , etc. M. d'Ambournay en était le Secrétaire perpétuel , et c'est à lui que le public doit les trois volumes intéressants que cette Société a publiés.

La Révolution a enveloppé cette institution dans la proscription universelle ; mais il serait digne du patriotisme de l'Académie d'examiner au moins s'il ne serait pas possible de renouer les fils d'une trame ourdie pour le bonheur public ; elle possède déjà dans son sein des éléments précieux pour un établissement pareil , et je n'aurais pas de peine à montrer combien l'exécution en serait facile. Le concours de l'autorité souveraine sans doute est nécessaire ; mais peut-on craindre de n'être pas secondé dans une institution utile , par un Gouvernement protecteur qui ne respire que la gloire et le bonheur de la France.

## §. 2.

Quand une Société est fondée sur les bases de la cordialité et d'une estime réciproque , la persévérance et la durée sont les vœux uniques qu'elle ait à former. Malheureusement , les sociétés comme les individus sont sujettes aux coups du sort , et chaque année voit disparaître quelques-uns de ces hommes que l'amour des sciences avait unis. Heureux quand ils ne frappent pas ces hommes rares et privilégiés que distinguent de grands talents , et dont la perte met en deuil toute cette grande famille.

Sous ce rapport , et à l'époque dont nous nous occupons , l'Académie fît en peu de temps deux pertes bien douloureuses : M. Lecat , le 20 août 1768 , termina sa glorieuse carrière en emportant les regrets

de ses collègues et de tous les amis des sciences et de l'humanité. L'Académie assista en corps à ses obsèques , et ne lui fit le dernier adieu que lorsqu'il eut été rendu à sa dernière demeure. L'année suivante , et durant la vacance (1) , M. Duboullay fut enlevé à l'amitié et aux lettres par une petite vérole confluente ; il était alors à sa terre du Boullay-Morin , et l'Académie fut privée d'honorer également par un hommage public l'homme de bien et le philosophe aimable qu'elle regrettait.

Chacun de ces hommes distingués laissait vacante dans l'Académie , une place bien importante , et tous les deux avaient préparé à leurs successeurs de grands devoirs et de grandes difficultés , par le zèle et la supériorité de talents avec lesquels chacun d'eux avait rempli la sienne.

M. Ballière fut nommé en remplacement de M. Lecat. Chymiste , mathématicien , poète élégant , écrivain solide et fleuri suivant les circonstances , doué d'une mémoire prodigieuse qu'il avait sans cesse cultivée , d'un commerce doux et facile , il était l'homme de l'Académie qui eût le plus de moyens pour adoucir la perte qu'elle venait de faire , et il fut élu Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences , par l'assentiment le plus universel. Mais la mort récemment arrivée de M. Delaisement son oncle , le laissait à la tête d'une pharmacie considérable qui seule eût réclamé tous ses moments , et le goût qu'il avait pour la belle littérature ne le laissait pas sans regrets sur les moments qu'il leur dérobait pour les donner à sa nouvelle place ; il pria donc l'Académie d'agréer sa démission , le 31

---

(1) 13 Septembre 1769.

mai 1769 ; et ce ne fut que sur des instances itératives que la Compagnie se décida à l'accepter.

M. le président de Saint-Victor fut élu en la place de M. Ballière , et remplit les fonctions de Secrétaire perpétuel jusqu'au 16 janvier 1771.

Dès le mois de novembre 1769 , lorsqu'il fut question de nommer un successeur à M. Duboullay , M. de Saint-Victor avait proposé sa démission , et avait été déclaré éligible pour la place de Secrétaire des Belles-Lettres.

M. de Couronne réunit les suffrages de l'Académie à la Séance du 22 novembre 1769 , et fut proclamé Secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres ; le 16 janvier 1771 , M. de Saint-Victor donna définitivement sa démission , et, le 20 février suivant , M. d'Ambournay fut nommé Secrétaire perpétuel pour la classe des Sciences. Il ne sera pas inutile de jeter un coup-d'œil rapide sur les qualités des deux nouveaux Secrétares.

A des formes extérieures fort-agréables et à un grand usage du monde , M. de Couronne joignait un esprit très-cultivé. Il avait quitté la milice pour la robe qu'il n'aimait pas ; mais il aurait rougi d'être magistrat ignorant , et il se livra sans réserve à l'étude des lois. Jurisconsulte habile , littérateur distingué , écrivain facile , il avait éminemment le don de la parole ; il y joignait un sang - froid qui ne lui permettait jamais de perdre de vue l'objet qu'il traitait. Il avait fait de l'histoire de son pays une étude approfondie , et n'avait négligé aucun des arts agréables qui font partie d'une belle éducation ; la musique , le dessin , la peinture , la sculpture , l'architecture avaient des charmes pour lui : il était en correspondance avec tous les hommes à talents qu'il eut occasion de connaître , et il en



connut beaucoup. La bibliographie fut un autre genre d'étude auquel il se livra avec passion ; personne ne connaissait mieux que lui, et les bons ouvrages , et les bonnes éditions et les éditions rares ; et c'est ainsi qu'il s'était formé une bibliothèque aussi nombreuse que choisie (1) , dont lui-même était devenu le plus bel ornement.

Avec de pareils moyens , M. de Couronne ne tarda pas à acquérir la confiance de sa Compagnie , et à avoir sur ses délibérations la plus grande influence. Il en étendit singulièrement la correspondance , et lui fit faire les acquisitions les plus précieuses.

C'est particulièrement dans ses rapports aux Séances publiques et dans ses éloges qu'il se fit admirer. On pourrait peut-être lui reprocher un peu de prolixité ; mais c'était le défaut de la facilité et de l'abondance , et de pareils défauts se font aisément excuser.

M. d'Ambournay faisait sa profession du commerce ; mais sa première éducation avait été extrêmement soignée , et il avait mis à profit les leçons qu'il devait à des maîtres habiles. Doué d'un esprit droit , d'une conception facile , il avait le talent de présenter ses idées avec autant de précision que de netteté. Moins brillant et moins séduisant que son collègue , il n'était étranger à aucune des connaissances agréables et utiles dont un Secrétaire des Sciences ait quelquefois à s'occuper ; les mathématiques , les mécaniques , l'histoire naturelle , la géographie commerciale , l'agriculture avaient tour-à-tour occupé ses loisirs. Il faisait dans l'occasion de très-jolis vers de société ; mais son extrême modestie enchaînait souvent les élans de son imagina-

---

(1) Le Catalogue imprimé en porte le nombre à 48,000 volumes.

tion : la défiance de lui-même , autant que sa politesse naturelle , le faisait déférer facilement aux sentiments d'autrui quand une fois il avait exposé les motifs de son opinion , et prendre la seconde place quand il eût pu sans injustice occuper la première. Écrivain sage et mesuré , il fit parler aux sciences le langage de la raison ; *ménager de temps et de paroles* , il parlait peu , mais parlait bien , et les écrits qu'il nous a laissés font également l'éloge de son esprit et de son cœur. Le premier , il fit prendre aux travaux de l'Académie une direction utile au commerce et aux arts de cette grande Cité. Il s'occupa beaucoup des propriétés tinctoriales de nos végétaux indigènes , et il ne lui manqua que des connaissances chymiques plus étendues pour perfectionner ses procédés. Mais il prépara la voie à des études nouvelles et plus fructueuses , et mit dans la communication franche de ses procédés une candeur qu'on ne saurait trop estimer. (1)

### §. 3.

Les arts chymiques qui , jusque ici n'avaient paru que comme une lueur erratique et sans consistance , commencent à prendre un caractère plus assuré. On voit paraître de temps en temps des Mémoires d'une utilité marquée. Le désir de procurer aux hommes de mer des eaux potables aux dépens des eaux de l'Océan lui-même , vont devenir le principe des

---

(1) On trouvera des détails intéressants sur ces deux Secrétaires habiles dans les Notices biographiques de M. de Couronne , par M. Descamps ; de M. d'Ambournay , par M. Gourdin.

Voir le *Précis analyt. des trav. de l'Acad.* 1804 , pag. 57 ; et 1811 , pag. 191.

plus sérieuses recherches. A quelles horreurs l'équipage d'un vaisseau ne se trouve-t-il pas réduit lorsque jeté par la tempête à de grandes distances des attéragés , ou surpris par un calme absolu , il a épuisé ses provisions d'eau douce , et combien importerait-il alors de pouvoir enlever aux eaux de la mer leur amertume et leur saumure ! La distillation les séparait de leurs sels , mais ne leur laissait-elle aucun principe désagréable ou nuisible ? Ce fut le sujet d'un assez grand nombre de dissertations dans lesquelles ces importantes questions furent contradictoirement discutées. On crut même quelques instants avoir trouvé le moyen de rendre l'eau de la mer potable par la simple filtration à travers certaines terres calcaires. Illusion bien pardonnable au zèle ardent qui y donnait lieu , et qu'on ne vit s'évanouir qu'avec regret.

Quoique les connaissances chymiques que l'on possédait alors fussent bien éloignées de celles que nous devons à la chymie pneumatique , on voit cependant cette science s'aggrandir , ses résultats plus connus , mieux expliqués , et une foule de théories erronées se dissiper à la voix de la raison et au flambeau de l'expérience.

C'est un objet bien digne de la méditation des sages que malgré la lenteur avec laquelle les connaissances se mûrissent , malgré la brièveté de la vie , les arts se perfectionnent enfin par les conquêtes graduelles du travail. Il est agréable de considérer ce développement successif de nos connaissances , et l'on ne peut voir sans admiration combien les résultats se multiplient à mesure que les principes se simplifient. Cette philosophie conduit à excuser des imperfections inséparables de la faiblesse de nos moyens , et à ne regarder les



erreurs elles-mêmes que comme une écorce grossière qu'il faut enlever pour découvrir la vérité.

Je ne terminerai pas ce Rapport sans vous faire connaître, Messieurs, que notre aimable collègue M. Meaume a bien voulu me seconder dans la rédaction des articles qui composent le manuscrit que j'ai l'honneur de vous présenter; tous ceux relatifs à l'astronomie et aux mathématiques sont dus à sa complaisance. En appelant sur ce collègue obligeant la reconnaissance de l'Académie, je le prie en particulier de recevoir la vive expression de la mienne.



---

---

**TABLEAU des Membres de l'Académie royale pour  
l'année 1770.**

**M.** le maréchal d'Harcourt , *Protecteur.*

*Officiers en exercice , MM.*

**Delamaltière** , chevalier de Saint-Louis , *Directeur.*

**De Maquerville** , premier avocat-général à la Chambre des  
comptes , *Vice-Directeur.*

**De Saint-Victor** , président à la Chambre des comptes , *Se-  
crétaire perpétuel pour les Sciences.*

**Maillet du Boullay** , M<sup>e</sup> des comptes , *Secrétaire perpétuel  
pour les Belles-Lettres.*

**D'Ambournay** , des Académies de Lyon , Londres , etc. ,  
*Intendant du Jardin royal des Plantes.*

**Hébert** , peintre , *Trésorier.*

*Académiciens titulaires , MM.*

**Delaroche** , docteur-médecin.

**Thibault** , professeur de l'art des accouchements.

**L'abbé Saas.**

**Dufay** , chirurgien.

**Boisduval** , docteur-médecin.

**D'Angerville** , botaniste.

**Ledanois aîné** , pharmacien.

**De Cideville** , conseiller honoraire au parlement.

**Pinard** , docteur-médecin , professeur de botanique , des  
Académies , etc.

**Descamps** , professeur de l'école de dessin.



De Pontcarré , vétéran.

De la Bourdonnaye , vétéran.

Terrisse , chanoine de l'église métropolitaine , vicaire-général.

L'abbé Yart , des Académies de Lyon , Caen , etc.

L'abbé Fontaine , curé de Vassonville , vétéran.

De Rouville , président au parlement.

Paviot , président à la Chambre des comptes.

Lecanu , opticien.

Hoden , directeur des pompes de la ville.

Ballière , chymiste.

De Brienne , archevêque de Toulouse , vétéran.

De Sevray , conseiller au parlement.

L'abbé Lucas.

L'abbé Vrégeon , de l'Académie de Clermont.

Ligot , professeur de mathématiques.

Dulague , professeur d'hydrographie.

Poullain , trésorier de France.

De Miroménil , premier président au parlement.

Gilbert , architecte.

De Cucé , évêque de Lavaur , vétéran.

Rondeaux de Sétry , M<sup>e</sup> des comptes.

Lemesle le jeune , négociant.

De Normanville , conseiller au parlement.

De la Rochefoucauld , archevêque de Rouen.

D'Ornay , avocat au parlement.

Midi , vétéran.

Bacheley , graveur.

L'abbé Neveu.

Charles , substitut.

Léchevin , chirurgien.

Lechandelier , chymiste.

David , chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

*Associés titulaires , MM.*

L'abbé Pinant , official de Montivilliers.

Descroizilles , pharmacien à Dieppe.

De Bréquigny , de l'Académie des inscriptions , à Paris.

Budhor , professeur de mathématiques , à Strasbourg.

Bernard de Jussieu , professeur de botanique , à Paris.

De la Bruyère , à Paris.

Morand père , des Académies de Paris.

De Sainte-Foix , à Paris.

Le cardinal de Luynes , des Académies de Paris.

L'Ange de la Maltière , chevalier de Saint-Louis.

Lebas , graveur à Paris.

Lemoine , sculpteur , de l'Académie de peinture à Paris.

Eizen , professeur à l'Académie de Saint-Luc.

Dumolard , à Paris.

Pingré , chanoine régulier de l'Académie des Sciences , à Paris.

Trochereau , à Paris.

Legallois , conseiller-d'état de Lorraine , à Nancy.

Delafaye , de l'Académie de chirurgie , à Paris.

De l'Isle , des Académies de Paris , etc.

Le duc de Saint-Aignan , de l'Académie française , à Paris.

Bouin , chanoine régulier , de l'Académie des Sciences de Paris.

Lecarpentier , architecte.

L'abbé de Cahagnes , à Paris.

Wille , graveur , de l'Académie de peinture , etc. , à Paris.

L'abbé Froment , chanoine principal du collège de Vernon , à Vernon.

L'abbé Nollet , de l'Académie des Sciences de Paris , à Paris.

De Mairan , de l'Académie des Sciences , à Paris.

Le comte de Tressan , de l'Académie des Sciences , à Paris.

L'abbé de la Chapelle , de la Société de Londres , à Paris.

Morand fils , de l'Académie de chirurgie , à Paris.

Raullin , docteur-médecin , de l'Académie de Bordeaux , à Paris.

Louis , secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie , à Paris.

Leblanc , professeur d'anatomie , à Orléans.

De Vigny , architecte du Roi , à Paris.

Pigal , de l'Académie de sculpture , à Paris.

L'abbé Delacroix , de l'Académie de Lyon.

Le P. Daire , célestin , à Paris.

Pouteau , chirurgien , à Lyon.

D'André Bardou , professeur de l'Académie de peinture , etc.  
à Paris.

Bomare , professeur d'histoire naturelle , à Paris.

De la Lande , des Académies des Sciences , etc. , à Paris.

Le C. de Lillebonne.

L'abbé Bouillé , secrétaire des com. de M. le duc d'Harcourt,  
à Paris.

Perronnet , inspecteur des ponts et chaussées de France , à  
Paris.

Chardin , trésorier de l'Académie de peinture , à Paris.

Toussain de Richebourg , lieutenant de MM. les maréchaux  
de France.

Voiriot , peintre du Roi , à Paris.

### *Associés libres , MM.*

M<sup>me</sup> Dubocage , des Académies des Arcades , Padoue ,  
etc.

Duclos , de l'Académie française , à Paris.

Marmontel , historiographe de France , à Paris.

Thomas , de l'Académie française , à Paris.

Macquer , docteur-médecin , de l'Académie des Sciences , à  
Paris.

Gaillard , de l'Académie des inscriptions , à Paris.

Cochin , secrétaire perpétuel de l'Académie de Peinture , etc.  
à Paris.



Houard , avocat , correspondant de l'Académie des inscriptions , à Dieppe.

*Adjoints , MM.*

L'abbé Levasseur , curé de Fontaine.

Couture , architecte.

De Saint-Paul.

L'abbé Deshoussayes , professeur de théologie.

Pillorc , chirurgien.

Jadouille , sculpteur.

Girault , prêtre de l'Oratoire.

L'abbé l'Allemand , vicaire-général du diocèse d'Avranches.

L'abbé Auger , professeur d'éloquence.

Marescot de Lisors , procureur-général de la Chambre des comptes.

De Crosne , intendant de Rouen.

Chef-D'hôtel , mathématicien.

Scanégatti , physicien.

*Associés adjoints , MM.*

Berryer , M<sup>e</sup> des eaux et forêts , à Paris.

Michault , avocat à Dijon.

L'abbé Jacquin , à Paris.

Jamard , chanoine régulier , curé de Rocquefort.

Patulo , de la Société d'agriculture de Paris.

Darnauld , à Paris.

Fourray , hydrographe du Roi , à Dieppe.

Dufay , naturaliste , *ibid.*

L'abbé Guibert , *ibid.*

Dallet l'ainé , à Valognes.

Ferrand , chirurgien à Paris.

D'Eprémenil , à Paris.

Groult , procureur du Roi de l'amirauté de Cherbourg.

L'abbé

L'abbé Clouet , à Madrid.

Elie de Beaumont , avocat , à Paris.

Duperron.

De Marcenay , peintre , à Paris.

Buchoz , médecin du feu roi de Pologne , à Paris.

Bréant , à Bernay.

De Bordenave , professeur de chirurgie , à Paris.

Dreux Duradier , avocat , à Saint-Maxime.

Rouxelin , secrétaire perpétuel de l'Académie de Caen.

De Mentelle , inspecteur à l'Ecole-Militaire , à Paris.

De Sauvigny , officier de cavalerie.

De la Harpe , de l'Académie française , à Paris.

Leclerc , docteur-médecin , à Paris.

Beauzée , professeur de grammaire , de l'Académie française ,  
à Paris.

Restout fils , de l'Académie de peinture , à Paris.

Oursel , procureur du Roi de la Maîtrise , à Dieppe.

Gaillard.

Voiriot.

Lemire , graveur , à Paris.

Gosseume , docteur-médecin , à Evreux.

Bonté , docteur-médecin , à Coutances.

Demachy , chimiste , de l'Académie de Berlin , à Paris.

Marteau , docteur-médecin , à Aumale.

Levallois , à Brest.

D'Angos , astronome , officier au régiment de Navarre.

Champeaux , chirurgien , à Lyon.

L'abbé Dicquemare , professeur de physique expérimentale ,  
au Havre.

Auran.

Godde , commissaire du Roi.

Philippe , professeur d'histoire , à Paris.

*Associés étrangers , MM.*

Beyer , à Nimègues.

*Tome III , 1761 à 1770.*

B

Durocher , à Madrid.

Délius , de l'Académie des Curieux de la Nature.

Lyonnet , de l'Académie de Harlem , à la Haye.

Mustel , à Amsterdam.

Gentil , professeur d'anatomie , à Londres.

De Maighen , chevalier de l'ordre du Christ.

Hill , intendant du jardin des plantes de Londres.

Lemoine , archiviste de Toul.

Ritch , premier chirurgien du Roi de Pologne.

*LISTE des Mémoires lus à l'Académie dans  
ses Séances particulières et publiques de 1761  
à 1770 inclusivement.*

*Nota.* Les \* indiquant les Mémoires que nous possédons ,  
il est facile d'estimer combien il y en a de perdus.

DÉPARTEMENT DES SCIENCES.

*Auteurs , MM.*

1761. *Observations astronomiques pour l'année  
1757.....Dulague.*  
*Correspondance relative à la réunion à l'A-  
cadémie de la Société d'Agriculture ...*  
*Extrait des Travaux de l'Académie de  
Lyon.....Lecat.*  
*Description historique d'Oissel et de Saint-  
Etienne-du-Rouvray .....Rondeaux.*  
*Avantage des Observations du passage de  
Vénus , etc.....Jamard.*  
*Discours sur la Cosmographie .....Bouin.*  
*Observation astronomique en 1758.....Dulague.*  
*Médailles trouvées dans une Géode.....Lemesle,*



|                                                                                               |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| <i>Sur la nécessité des encouragements envers<br/>les Matelots. . . . .</i>                   | D'Ambournay.    |
| <i>Projet d'une Carte minéralogique de la<br/>France . . . . .</i>                            | Fouquet , chym. |
| <i>Nouveaux Discours sur la Cosmographie . .</i>                                              | Bouin.          |
| <i>Problème de Musique, . . . . .</i>                                                         | Ballière.       |
| <i>Observations d'une Aurore boréale , près<br/>Dieppe, &amp;c. . . . .</i>                   | Fourray.        |
| <i>Mouvement des Satellites de Vénus. . . . .</i>                                             | Bouin.          |
| <i>Observations sur la Lune. . . . .</i>                                                      | Dulague.        |
| <i>Nouvelles Observations sur les Satellites de<br/>Vénus . . . . .</i>                       | Bouin.          |
| <i>Observation du passage de Vénus sur le<br/>disque du Soleil, . . . . .</i>                 | Dulague.        |
| <i>Même observation par M. Lalande. . . . .</i>                                               | Jamard.         |
| <i>Même observation par M. Fourrey , à<br/>Dieppe . . . . .</i>                               | Dulague.        |
| <i>Eclipse de Lune , du 18 mai dernier. . . . .</i>                                           | Dulague.        |
| <i>Morsure d'une vipère guérie par l'alcali<br/>volatil, . . . . .</i>                        | Delaisement.    |
| <i>Monstruosité de divers organes . . . . .</i>                                               | Lecat.          |
| <i>Différence de déclinaison et d'ascension<br/>droite de deux Astres. . . . .</i>            | Ligot.          |
| <i>Mauvais effets de la petite ciguë . . . . .</i>                                            | Dufay.          |
| <i>Séance publique sur l'Agriculture tenue à<br/>l'Archevêché (1). . . . .</i>                |                 |
| <i>Journal du Jardin des Plantes. . . . .</i>                                                 | Vrégeon.        |
| <i>Espèce de flux et reflux en morte eau. . . . .</i>                                         | De Bonneval.    |
| <i>Parties d'un enfant rendues par l'anus ,<br/>trois mois après un accouchement naturel.</i> | Lecat.          |

---

(1) Les Mémoires qui y furent lus et qui ne font pas partie de ceux de l'Académie, sont imprimés dans le premier volume des Mémoires de la Société d'Agriculture.

1761. *Tête d'un enfant monstrueux*.....Lecat.  
*Sur les Méridiennes*.....Grout, de Cherbourg.  
*Observation de Jupiter*.....Dulague.  
*Noyaux du Ruscus torréfiés, employés comme café*.....D'Ambournay.  
*Meilleure manière d'amender les Terres*...Sachet, chan. du Mans.  
*Opération de la cataracte perfectionnée*....Lecat.  
*Sur la ladrerie des porcs*.....Rondeaux.  
*Malléabilité du cuivre jaune plus grande à froid qu'à chaud*.....Vrégeon.  
*Lunette perfectionnée*.....Lecanu.  
*Analogie des règnes végétal et animal* \*...Lecat.  
*Maladie résultant de l'impression de l'argent fondu* \*.....Leblanc, chir.  
*Contre le système des affinités de M. Sage*. Bouin.  
*Culture de la garance*.....D'Ambournay.  
*Sur une nouvelle lunette anglaise*.....Bouin.  
*Séance publique de l'Académie de Lyon*....extrait.  
*Causes des antipathies et sympathies*.....anonyme.  
*Moyen de connaître les distances à l'aide du Télescope*.....Bernières.  
*Passage de Vénus sur le Soleil* \*.....Le cardinal de Luynes.  
*Établissement de Bains publics à Rouen*...Gilbert.  
*Manière de connaître le degré de réfraction dans le crystal*.....Le cardinal de Luynes.  
*Gangrène occasionnée par le froid*.....Thibaux.  
*Sur une éclipse de Lune*.....Dulague.  
*Aurole boréale. Éclipse de Lune*.....Fourray.  
*Chemin de la Comète actuelle*.....Bouin.



*Auteurs , MM.*

|                                                      |                           |              |
|------------------------------------------------------|---------------------------|--------------|
| <i>Nouvelle solution du problème.....</i>            | <i>anonyme.</i>           | <i>1762.</i> |
| <i>Sur le Sommeil *.....</i>                         | <i>Lecat.</i>             |              |
| <i>Sur un Maure blanc.....</i>                       | <i>Lecat.</i>             |              |
| <i>Sur la Cosmographie universelle.....</i>          | <i>Bouin.</i>             |              |
| <i>Suppression des règles guérie par l'électri-</i>  |                           |              |
| <i>cité *.....</i>                                   | <i>Demarigues , chir.</i> |              |
| <i>Epizootie à Sotteville *.....</i>                 | <i>Lecat.</i>             |              |
| <i>Suite du Mémoire sur la Cosmographie...</i>       | <i>Bouin.</i>             | <i>1763.</i> |
| <i>Description du Bananier. ....</i>                 | <i>Pinard.</i>            |              |
| <i>Machine à battre et cribler le blé.....</i>       | <i>Jamard.</i>            |              |
| <i>Fistule singulière à la gorge. ....</i>           | <i>Lecat.</i>             |              |
| <i>Ulère épidémique à l'œsophage.....</i>            | <i>Lecat.</i>             |              |
| <i>Question médico-légale. ....</i>                  | <i>Louis.</i>             |              |
| <i>Direction de l'eau sous la roue d'un moulin..</i> | <i>Neveu.</i>             |              |
| <i>Sur la disposition des ailes du moulin à</i>      |                           |              |
| <i>vent *.....</i>                                   | <i>Neveu.</i>             |              |
| <i>Maladie mortelle en 15-18 heures *.....</i>       | <i>Lecat.</i>             |              |
| <i>Intérieur de l'utérus dans le temps des</i>       |                           |              |
| <i>règles.....</i>                                   | <i>Lecat.</i>             |              |
| <i>Maladie des ovaires.....</i>                      | <i>Lecat.</i>             |              |
| <i>Observations particulières.....</i>               | <i>Delaroche.</i>         |              |
| <i>Observation pour déterminer la parallaxe du</i>   |                           |              |
| <i>Soleil. ....</i>                                  | <i>Pingré.</i>            |              |
| <i>Transpiration mielleuse de plusieurs feuil-</i>   |                           |              |
| <i>les.....</i>                                      | <i>Neveu.</i>             |              |
| <i>Hydropisie enkistée du cou, radicalement</i>      |                           |              |
| <i>guérie.....</i>                                   | <i>Lecat.</i>             |              |
| <i>Sur la périphe d'Hannon.....</i>                  | <i>De Bréguigny.</i>      |              |
| <i>Manière de faire les vis à écroux *.....</i>      | <i>Dieullois.</i>         |              |
| <i>Anévrisme de l'aorte *.....</i>                   | <i>Demarigues, chir.</i>  |              |
| <i>Pierre biliaire considérable engagée dans le</i>  |                           |              |
| <i>canal cystique *.....</i>                         | <i>Idem.</i>              |              |
| <i>Sur le scélotyrbe.....</i>                        | <i>Desplanques , D.-</i>  |              |

M.

B 3

1763. *Nouveau marteau d'eau , ou l'eau dans le*  
*vuide.....Lecat.*  
*Sur le jalap.....Pinard.*  
*Tenette brise-pierre.....Lecat.*  
 1764. *Enfant d'un embonpoint extraordinaire....Lecat.*  
*Fœtus humain monstrueux.....Lecat.*  
*Réponse aux questions de M. Neveu ....Ligot.*  
*Machines à mesurer les espaces parcourus*  
*dans la chute des graves.....Hubert.*  
*Sur le cerveau.....Lecat.*  
*Résolution d'une difficulté contre le système*  
*de Newton \*.....Pingré.*  
*Sur deux Comètes qui ont paru depuis peu\*.Steinhergen.*  
*Spasme clonique \*.....Desplanques , D.-*  
*M.*  
*Observation analogue .....Delaroche.*  
*Appréciation du pain \* .....Dedun d'Ireville.*  
*Epist. astronomica \*.....Groumer , Saxon.*  
*Usage de la Ciguë dans le traitement du*  
*Cancer \*.....Lecat.*  
*Rapport entre les Animaux et les Végétaux..Ledanois.*  
*Eclipse de Soleil du 1<sup>er</sup> avril , observée à*  
*Madrid.....*  
*Economie animale et végétale comparées...Pinard.*  
*Sur un mangeur de cailloux.....Lecat.*  
*Suite du Mémoire sur les Charlatans.....Lecat.*  
*Mandrin universel.....Hoden.*  
*Baromètre de mer.....Scanégatti.*  
*Sur la transpiration des plantes \*.Neveu.*  
*Observations chirurgicales.....Saint-Pre Marti-*  
*nique.*  
*Sur la chute des graves \*.Lecat.*  
*Réflexions sur le Mémoire précédent.....Neveu.*  
*Nouvelles réflexions sur le Mémoire susdit.Hubert.*

|                                                     |                    |
|-----------------------------------------------------|--------------------|
| <i>Sur le Chronomètre de M. Hubert , et les</i>     | 1764.              |
| <i>Additions de M. Lecat.....</i>                   | Ballière.          |
| <i>Réponse aux difficultés de M. Neveu.....</i>     | Lecat.             |
| <i>Sur la poussée des voûtes.....</i>               | Hubert.            |
| <i>Accélération de la lentille du pendule.....</i>  | Hubert.            |
| <i>Dissolubilité du mercure dans le vinaigre</i>    |                    |
| <i>distillé*.....</i>                               | Lechandelier.      |
| <i>Sur la congellation des eaux courantes.....</i>  | anonyme.           |
| <i>Aurore boréale.....</i>                          | Lecat.             |
| <i>De Vulneribus tegumentorum cranii *.....</i>     | Behier , D.-M.     |
| <i>Réflexions sur la congellation. ....</i>         | Neveu.             |
| <i>Coton teint en rouge avec la racine du cru-</i>  |                    |
| <i>ciata Lusitanica .....</i>                       | D'Ambournay.       |
| <i>Polydactylie. ....</i>                           | Lecat.             |
| <i>Sur la préparation mercurielle connue sous</i>   |                    |
| <i>le nom de Poudre de Vie *.....</i>               | Lechandelier.      |
| <i>Culture du mûrier blanc .....</i>                | Rondeaux.          |
| <i>Sur le scorbut.....</i>                          | Papillon.          |
| <i>Superfétation* .....</i>                         | Pillore.           |
| <i>De la coupe du bois et des pierres. ....</i>     | Fourneaux , char-  |
|                                                     | pentier.           |
| <i>Prospectus de l'Histoire naturelle des végé-</i> |                    |
| <i>taux de France.....</i>                          | Buchoz.            |
| <i>Effet singulier d'un coup de fusil .....</i>     | Neveu.             |
| <i>Parties génitales monstrueuses.....</i>          | Lecat.             |
| <i>Réflexion des corps obliquement lancés... )</i>  |                    |
| <i>Explosion du fusil à vent et du fusil à</i>      | } Ledanois.        |
| <i>poudre. ....</i>                                 |                    |
| <i>Ascension de l'eau dans les pompes aspi-</i>     | 1766.              |
| <i>rantes à soixante pieds .....</i>                | Clouet, de Madrid. |
| <i>Couronne lunaire observée à Rouen.....</i>       | Neveu.             |
| <i>Sur les connaissances physiques. ....</i>        | Saas.              |
| <i>Observations de la Planète Mars.....</i>         | Dulague.           |
| <i>Culture et usage de la garance .....</i>         | D'Ambournay.       |



1766. *Sur la pourpre des anciens* \*.....Neveu.  
*Sur les ischuries vésicales* \*.....Groslard fils.  
*Puits d'eau douce sujet au flux et reflux dans*  
*un ordre inverse de celui de la Mer* \*...Oursel de Dieppe.  
*Changement de couleur*.....Neveu.  
*Moyens d'arrêter le sang à la suite de cer-*  
*taines opérations*.....Ritch., chir.  
*Manière de corroyer les* .....D'Ambournay.  
*Instrument nouveau pour fixer l'œil dans*  
*l'opération de la cataracte*.....Lecat.  
*Inflammation d'une dissolution d'argent*...Lechandelier.  
*Remarques sur la cataracte*.....Lecat.  
*Réflexions météorologiques* .....Neveu.  
*Examen chimique du cidre*.....Lechandelier.  
*Assaut de pompes entre MM. Thillaye et*  
*Quentin*.....  
*Rouet à filer des deux mains à la fois* \*...De Bernieres.  
1767. *Analyse de l'eau de la Mer à Dieppe* \*..Monnet.  
*Nouveau moyen de dessaler l'eau de la*  
*Mer*.....Chervain.  
*Sommeil des plantes, traduit de l'Anglais*.Trochereau.  
*Examen analytique du jalap* \*.....Lechandelier.  
*Nouvelles observations sur le puits de Qui-*  
*berville* .....Oursel.  
*Mémoire sur l'Agriculture* .....De Richebourg fils.  
*Observations sur le dessalement de l'eau de*  
*la Mer*.....Lechandelier.  
*Muriate de mercure* \*.....Monnet.  
*Oeuf monstrueux*.....De la Maltière.  
*Sur les propositions prétendues universelles* \*Ballière.  
*Nouvelle sonde*.....Lecat.  
*Lieux où le passage de Vénus pourra être*  
*examiné* \*.....Pingré.  
*Suite de l'examen chimique du cidre*.....Lechandelier.

|                                                                                 |                    |       |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------|
| <i>Machine à scier le bois.....</i>                                             | Hubert.            | 1767. |
| <i>Nouvel instrument utile pour l'opération de<br/>la cataracte .....</i>       | Lecat.             |       |
| <i>Fil composé d'un poil d'animal inconnu....</i>                               | Vrégeon.           |       |
| <i>Sur les mines de fer de la Normandie *....</i>                               | Monnet.            |       |
| <i>Observations de la Planette Saturne , en<br/>1758 .....</i>                  | Dulague.           |       |
| <i>Examen des soudes et varecs *.....</i>                                       | Monnet.            |       |
| <i>Conduite des eaux de l'Yvette , à Paris..</i>                                | Desparcieux.       |       |
| <i>Cause de la chute des graves *.....</i>                                      | David.             |       |
| <i>Sur les mines de Normandie.....</i>                                          | Monnet.            |       |
| <i>Terre propre à la peinture.....</i>                                          | De la Maltière.    |       |
| <i>Sur l'origine des fontaines *.....</i>                                       | Grout et Vallois.  |       |
| <i>Salines du Cotentin et de l'Avranchin *..</i>                                | Monnet.            |       |
| <i>Observations physiques sur le Mont Saint-<br/>Michel, .....</i>              | Monnet.            |       |
| <i>Sur l'asphyxie.....</i>                                                      | Jacquin.           |       |
| <i>Couleurs produites par les vitriols et plu-<br/>sieurs bois rouges. ....</i> | Lechandelier.      |       |
| <i>Allongement de la Terre vers les pôles....</i>                               | David.             |       |
| <i>Sur un dépôt à l'aine droite *.....</i>                                      | Ferrand , chir.    |       |
| <i>Herborisation de Givre , observée en dé-<br/>cembre *.....</i>               | Lecat.             | 1768. |
| <i>Eclipse de lune du 4 janvier.....</i>                                        | Dulague.           |       |
| <i>Sur les eaux de Saint-Amand. ....</i>                                        | Monnet.            |       |
| <i>Opération de la cataracte , par extraction *..</i>                           | Pamard , chir.     |       |
| <i>Sur l'Histoire naturelle de Coutances.....</i>                               | Bouté.             |       |
| <i>Chienne nourrice de chats.....</i>                                           | Delaroche.         |       |
| <i>Génération des poissons.....</i>                                             | Oursel, de Dieppe. |       |
| <i>Chatte nourrice de deux écureuils, .....</i>                                 | Dallet.            |       |
| <i>Sur un baromètre nouveau.....</i>                                            | Lecat.             |       |
| <i>Vitrification envoyée à M. Pinard , de l'île<br/>de Bourbon .....</i>        |                    |       |
| <i>Sur le phytolacca .....</i>                                                  | D'Ornay.           |       |

1768. *Carte de la Ville de Rouen*..... }  
*Remarques anatomiques*..... } Lecat.  
*Observations sur l'hydrophobie*..... }  
*Sonde lithostate*..... }  
*Léthargie pathématique*.....  
*Sur les puits à flux inverse avec celui de la*  
*Mer*..... Oursel.  
*Manuel d'Ornithologie*..... Rondeaux.  
*Essai sur la table de Pythagore*..... Chef-d'Hôtel.  
*Voyage de M. Courtenvaux pour déterminer*  
*les longitudes*..... Dulague.  
*Sur les eaux minérales de Rouen*..... Leclandelier.  
*Dessalement de l'eau de la Mer*..... Oursel.  
*Sur les défauts de la navigation*..... Vallois.  
*Sur les diarrhées des femmes en couche \**.. Bouté.  
*Description d'une carrière de Beaumont-le-*  
*Roger \**..... Gosseaume.  
*Manière d'administrer le lait aux enfants \**. Neven.  
*Expériences tinctoriales avec la croisette*... D'Ambournay.  
*Expériences nouvelles*..... D'Ambournay.  
*Eclipse du 30 juin dernier*..... Dulague.  
*Bitume de l'eau de la Mer \**..... Demachy.  
*Baromètre nouveau*..... Scanégatti.  
*Théorie de la musique*..... Jamard.  
*Mort de M. Lecat. Nomination de M. Bal-*  
*lière , le 16 novembre.*  
*'Accidents occasionnés par de mauvais cham-*  
*pignons \**..... Bouté.  
*Sur la chenille des pommiers*.....  
*Vomissent à pyloro calloso \**..... Gosseaume.  
*Fracture du sacrum. Absès au fondement.*  
*Tumeur enkistée. Polype utérin\**..... Champeaux.  
1769. *Pompes dont le moteur est le vent*..... Pouchet.  
*Sel fortuïtement formé \**..... Gosseaume.



|                                                                                      |                            |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------|
| <i>Réfraction irrégulière des Etoiles.....</i>                                       | David.                     | 1769. |
| <i>Thermomètre marquant avec permanence le<br/>maximum du froid et du chaud.....</i> | Scanégatti.                |       |
| <i>Echantillon de kaolin et de pétunzé trouvé<br/>près d'Alençon.....</i>            | de la Maltière.            |       |
| <i>Boîte applicable au tour pour former diverses<br/>figures , etc. *.....</i>       | Chef-d'Hôtel.              |       |
| <i>Machine pour élever et transporter les far-<br/>deaux *.....</i>                  | Scanégatti.                |       |
| <i>Observations de Vénus , Mars et Jupiter... </i>                                   | Ch. d'Angos.               |       |
| <i>Histoire naturelle de la gaine des muscles..</i>                                  | David.                     |       |
| <i>Paralysie locale , ses causes , ses phénomè-<br/>nes *.....</i>                   | Gosseau.                   |       |
| <i>Observation sur les vents. Utilité d'un ané-<br/>mètre *.....</i>                 | Levallois.                 |       |
| <i>Détermination des longitudes en Mer *... </i>                                     | Levallois.                 |       |
| <i>Sur l'eau de Mer et son prétendu bitume *..</i>                                   | Lechandelier.              |       |
| <i>Sur le dessalement de l'eau de la Mer *... </i>                                   | Oursel.                    |       |
| <i>Hydropisie enkistée *.....</i>                                                    | Boisduval.                 |       |
| <i>Sur les sensations. .... , ..</i>                                                 | Marescot de Li-<br>zors.   |       |
| <i>Vice de conformation de l'épine , guéri sans<br/>machines.....</i>                | David.                     |       |
| <i>Miroir elliptique.....</i>                                                        | Thillaye.                  |       |
| <i>Machine à piloter.....</i>                                                        | David.                     |       |
| <i>Observations sur l'eau de mer distillée....</i>                                   | Lechandelier.              |       |
| <i>Recherches sur la théorie de la musique *..</i>                                   | Jamard.                    |       |
| <i>Sur la garance.....</i>                                                           | D'Ambournay.               |       |
| <i>Passage de Vénus sur le disque du Soleil..</i>                                    | M. Dulague pour<br>Pingré. |       |
| <i>Comète observée à Cherbourg *.....</i>                                            | Vallois.                   |       |
| <i>Sur un tremblement de terre ressenti ces<br/>jours derniers *.....</i>            | D'Ambournay.               |       |
| <i>Chûte du Tonnerre , effet singulier*.....</i>                                     | Demarigues.                |       |

1770. *Dessalement de l'eau de la mer*.....Macquer.  
*Eclipse de Lune du 13 décembre dernier* \*..D'Angos.  
*Observations anatomiques* \*.....Bouté, D.-M.  
*Discours sur les calmes en mer*.....Levallois.  
*Sur les eaux minérales de Rouen*.....Lechandelier.  
*Nouvel instrument astronomique inventé par*  
*M. Cassini*.....Lavoisier.  
*Sur les eaux de la ville de Rouen* \*.....Lavoisier.  
*Dessalement de l'eau de la mer*.....Oursel.  
*Expériences thermométriques*.....Scanégatti.  
*Etat vitriolique du fer dans les eaux miné-*  
*rales* \*.....Martean.  
*Mémoire sur la gaine des muscles*.....Aurau.  
*Perfectionnement du lok*.....Dicquemare.  
*Horison artificiel* \*.....Vallois.  
*Conjectures sur l'arithmétique des anciens*  
*Romains*.....  
*Observations sur l'expérience thermométri-*  
*que du 4 avril*.....  
*Machine astronomique*.....Hahu.  
*Cèdres trouvés au Brésil, dans des mines*  
*d'or, à six cents pieds de profondeur*...Vallois.  
*Sur une propriété singulière de l'huile de*  
*vitriol*.....Godde.  
*Lampes pour l'incubation artificielle*.....Scanégatti.  
*Compas propre à décrire des spirales*.....Chef-d'Hôtel.  
*Vomissement mortel à pancreate scirrhuso* \*..)  
*Dissertation sur un effet singulier du Ton-*  
*nerre* \*.....  
*Machine à réciper les pilotis*.....David.  
*Machine pour faire aller un navire dans le*  
*calme* \*.....Besnard.  
*Réponse aux objections contre l'hypothèse*  
*de la lumière, principe du mouvement*..D'Angos.



|                                                                                                  |                 |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------|
| <i>Tumeur à pédicule cancéreuse , extirpée<br/>avec succès. ....</i>                             | David.          | 1770. |
| <i>Observation astronomique. ....</i>                                                            | Bischoff.       |       |
| <i>Traitement de l'argent par le borax et le<br/>salpêtre * . ....</i>                           | Demachy.        |       |
| <i>Manière de réduire au lieu vrai , le lieu ap-<br/>parent de Vénus , Mars et Jupiter. ....</i> | D'Angos.        |       |
| <i>Sur l'usage des eaux de l'Amnios. ....</i>                                                    | David.          |       |
| <i>Machine de guerre pour la défense des pla-<br/>ces. ....</i>                                  | Duperron , ing. |       |
| <i>Machine à fabriquer des cordages. ....</i>                                                    | Duperron.       |       |
| <i>Syphon précipitant . ....</i>                                                                 | Delamaltière.   |       |
| <i>Articulation et connexion des os. ....</i>                                                    |                 |       |
| <i>Pompe à quatre corps. ....</i>                                                                | Delahoussaye.   |       |
| <i>Formule génératrice de tous les cônes à<br/>même base. ....</i>                               | Poullain.       |       |
| <i>Thermomètres comparés sur une même plan-<br/>che. ....</i>                                    | Scanégatti.     |       |
| <i>Balance à cadran. ....</i>                                                                    | Hanin.          |       |
| <i>Extirpation des loupes en conservant la<br/>peau * . ....</i>                                 | Pamard fils.    |       |

## DÉPARTEMENT DES BELLES-LETTRES.

|                                                                                    |                  |       |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------|
| <i>Dissertation sur le Vieux Vigel , Poète du<br/>XII<sup>e</sup> siècle. ....</i> | Le P. Daire.     | 1761. |
| <i>Lettres sur l'Histoire. ....</i>                                                | D'Épreménil.     |       |
| <i>Discours sur l'agriculture. ....</i>                                            | De Brou.         |       |
| <i>Ce que les Poètes doivent à la Patrie. ....</i>                                 | Yart.            |       |
| <i>Mort du Duc de Bourgogne. ....</i>                                              | L'abbé Bessin.   |       |
| <i>Sur la culture des jardins. ....</i>                                            | } Chevage.       |       |
| <i>Sur la prééminence des Poètes anciens. ....</i>                                 |                  |       |
| <i>Explication d'un passage d'Hérodote * . ....</i>                                | De Saint-Paul.   | 1762. |
| <i>Nouvelle explication du Ps. Exurgat. ....</i>                                   | L'abbé Terrisse. |       |

1762. *Expulsion des Juifs sous l'Empereur*  
*Claude.* ..... De Prémagny.  
*Sur le caractère des Crétois \** ..... De Prémagny.  
*Sur un passage de Suétone \** ..... De Prémagny.  
*Sur la meilleure manière d'étudier.* ..... Levasseur.  
*Histoire de Dieppe.* ..... Guibert.  
*Discours sur l'Histoire.* ..... Yart.  
*Réflexions sur les ouvrages de M. Cré-*  
*billon \** ..... Duboullay.  
*Sur ce que les Historiens doivent à la Patrie.* Yart.  
*Sur les hiéroglyphes égyptiens \** ..... De Saint-Paul.  
*Sur l'ode et la poésie lyrique.* ..... Duboullay.
1763. *Moyens de perfectionner l'éducation.* ..... Delacroix.  
*Lettres sur l'éducation.* ..... Pesselier.  
*Discours sur la population.* ..... De Beaumont.  
*Sur les monuments de la Lorraine \** ..... D'Ornay.  
*Nouveaux éclaircissemens sur les hiérogly-*  
*phes.* ..... De Saint-Paul.  
*De l'influence des mœurs sur le Goût , et vice*  
*versâ \** ..... Duboullay.  
*Sur les pensées détachées.* ..... Yart.  
*Sur le périple d'Hannon.* ..... De Bréquigny.  
*Sur les droits de souveraineté \** ..... Guérin.
1764. *Lettre à M. Pinand sur les terres saliques.* Duboullay.  
*Sur le passage d'Alexandre à Jérusalem \** De Prémagny.  
*Sur l'orthographe française \** ..... Midi.  
*Sur l'empire des lois \** ..... Charles.  
*Sur les avantages des lettres dans la vie*  
*privée \** ..... Charles.  
*Origine de l'Université de Paris.* ..... Deshousayes.
1765. *Utilité des voyages.* ..... D'Ornay.  
*Doutes sur les écrits des Anciens.* ..... Duboullay.  
*Mémoire sur l'Échiquier de Normandie.* D. Buisson.

|                                                                                 |                                                        |       |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|-------|
| <i>Avantages des vers libres</i> .....                                          | Midi.                                                  | 1765. |
| <i>Nécessité du patriotisme dans le gouverne-<br/>ment des Etats *</i> .....    | Charles.                                               |       |
| <i>Vœux pour la conservation du Roi</i> .....                                   | Duboullay.                                             | 1766. |
| <i>Traduction de la quatrième Satyre de Perse</i> .....                         | Duradier.                                              |       |
| <i>De l'amitié entre les Gens de lettres *</i> .....                            | L'abbé Deshous-<br>sayes.                              |       |
| <i>Manuscrits envoyés par M. le Secrétaire de<br/>l'Académie de Caen</i> .....  | Rouxelin.                                              |       |
| <i>Traduction de la sixième Satyre de Perse</i> .....                           | Duradier.                                              |       |
| <i>Catalogue des livres et effets de l'Académie</i> .....                       | Deshoussayes.                                          |       |
| <i>Développemens au tableau analytique , etc.<br/>de M. De Mentelle *</i> ..... | David.                                                 |       |
| <i>Union des sciences avec les armes</i> .....                                  | Toustain.                                              |       |
| <i>Avantages et inconvéniens de la société</i> .....                            | Duboullay.                                             |       |
| <i>Sur l'heure des repas *</i> .....                                            | Dreux Duradier.                                        |       |
| <i>Avantages de l'esprit philosophique</i> .....                                | DeRichebourg fils.                                     | 1767. |
| <i>Manière d'exciter l'amour du travail</i> .....                               | Rouxelin , secré-<br>taire de l'Aca-<br>démie de Caen. |       |
| <i>Parallèle de la musique ancienne et mo-<br/>derne</i> .....                  |                                                        |       |
| <i>Avantages du gouvernement monarchique hé-<br/>réditaire</i> .....            | Duboullay.                                             |       |
| <i>Sur l'étude de l'antiquité *</i> .....                                       | Lemire.                                                |       |
| <i>Essai sur l'urbanité française</i> .....                                     | Yart.                                                  |       |
| <i>Méthode d'éducation *</i> .....                                              | De Saint-Paul.                                         |       |
| <i>Pensées sur la gloire</i> .....                                              |                                                        |       |
| <i>Episode sur la peinture</i> .....                                            | Bréant.                                                |       |
| <i>Dissertation sur les almanachs *</i> .....                                   | Jacquin.                                               |       |
| <i>Sur l'amour des lettres *</i> .....                                          | Demaquerville.                                         | 1768. |
| <i>Sur les talents</i> .....                                                    |                                                        |       |
| <i>Ecole de Dessin de Dijon sur le modèle de<br/>celle de Rouen</i> .....       |                                                        |       |
| <i>Sur le Poème dramatique</i> .....                                            | Yart.                                                  |       |
| <i>Utilité des récompenses publiques</i> .....                                  | D'Ornay.                                               |       |



Auteurs , MM.

1768. *L'Echiquier de Normandie\** . . . . . De Richebourg.
1769. *Discours sur le droit public. Dissertation*  
*sur la loi salique* . . . . . Saint-Supleix.  
*Traduction de l'Oraison de Cicéron pro Mi-*  
*lone.* . . . . . Auger.
1770. *Orthologie.* . . . . . Gueroult.  
*Sur une médaille consulaire.* . . . . . De Saint-Victor.  
*Remarques critiques sur le discours relatif*  
*aux destinées.* . . . . . Behier.  
*Remarques additionnelles à la critique ci-*  
*dessus.* . . . . . Behier.  
*Ad serenissimam Delphinam invitatio.* . . . . . Dubosc.  
*Sur l'éloquence anglaise.* . . . . . Yart.  
*Essai sur les lois rurales.* . . . . . D'Ornay.  
*Sur les principes du goût.* . . . . . Derochebin.

## P O É S I E S.

1761. *Imitation en vers du Poëme d'Abel* . . . . . Lemesle.  
*Sur les faveurs que méritent les gens de la*  
*campagne.* . . . . . Lemesle.  
*Poëme sur l'Agriculture.* . . . . . D'Ambournay.  
*Poëme sur la mort du duc de Bourgogne.* . . . . . L'abbé Bertin.  
*Sur la culture des jardins.* . . . . . }  
*Sur la prééminence des Poëtes anciens.* . . . . . } Chevage.  
*Sur la prise de Cherbourg.* . . . . . Dallet.
1762. *Ode à la Vérité.* . . . . . Dallet.  
*Révolutions de la poésie , Ode.* . . . . . De Bettencourt.  
*Sur la convalescence du Roi , Eglogue.* . . . . . L'abbé Fontaines.  
*Ode sur la Paix.* . . . . . Dallet.  
*Ode sur le détronement de Pierre III.* . . . . . Midi.
1763. *Traduction de quatre Odes d'Anacréon.* . . . . . L'abbé Fontaines.  
*Le Goût et le Caprice.* . . . . . L'abbé Fontaines.

Epître

|                                                     |                           |       |
|-----------------------------------------------------|---------------------------|-------|
| <i>Épître à la Solitude.</i> .....                  | } Yart.                   | 1764. |
| <i>Traduction en vers du Pseaume Quare</i>          |                           |       |
| <i> fremuerunt Gentes.</i> .....                    |                           |       |
| <i>Tombeau de M. le maréchal de Luxem-</i>          |                           |       |
| <i>bourg, Stances</i> .....                         | Yart.                     |       |
| <i>Conseil des Abeilles, allégorie.</i> .....       | D'Ornay.                  |       |
| <i>Traduction d'une Ode de Pindare.</i> .....       | L'abbé Fontaines.         | 1765. |
| <i>Remerciment de Madame Dubocage.</i> .....        | L'abbé Fontaines.         |       |
| <i>Les Académies, Ode.</i> .....                    | Yart.                     |       |
| <i>Idylles.</i> .....                               | M <sup>me</sup> Dubocage. | 1766. |
| <i>Traduction du poëme de Claudien de Raptu</i>     |                           |       |
| <i>Proserpinæ.</i> .....                            | De Saint-Victor.          |       |
| <i>Sur la Peinture.</i> .....                       | Bréant.                   |       |
| <i>Sur l'Amour de la Patrie.</i> .....              | Duboullay.                |       |
| <i>Remerciment à l'Académie.</i> .....              | De Couronne.              |       |
| <i>Vœux pour la conservation du Roi.</i> .....      | Duboullay.                |       |
| <i>Traduction de plusieurs Odes d'Horacc.</i> ..    | L'abbé Fontaines.         |       |
| <i>Jeanne-d'Arc, Ode.</i> .....                     | Yart.                     |       |
| <i>Fable en vers.</i> .....                         | David.                    |       |
| <i>Sur la mort de Monseigneur le Dauphin.</i> ..    | Le Mercade.               |       |
| <i>Le Troupeau mal conduit, Fable.</i> .....        | De Mentelle.              |       |
| <i>L'Avare et le Traitant.</i> .....                | De Mentelle.              | 1767. |
| <i>Remerciment en vers.</i> .....                   | Deshoussayes.             |       |
| <i>Ode anacréontique.</i> .....                     | Bréant.                   |       |
| <i>Deux Fables et une Epître.</i> .....             | De Mentelle.              |       |
| <i>Sur l'Amitié des Gens de lettres.</i> .....      |                           |       |
| <i>Fables de La Fontaine, en vers latins.</i> ..    | Le P. Girault.            |       |
| <i>Précis du Paradis perdu, en vers français.</i>   | Mad. Dubocage.            |       |
| <i>Episode sur la peinture.</i> .....               | Bréant.                   |       |
| <i>Quatrième Chant du Poëme de la peinture,</i>     |                           | 1768. |
| <i>corrigé.</i> .....                               | Bréant.                   |       |
| <i>Le Libertinage puni et la Vertu récompensée.</i> | Yart.                     |       |
| <i>Discours pour l'ouverture de la séance pu-</i>   |                           |       |
| <i>blique.</i> .....                                | De Couronne.              |       |
| <i>Tome III, 1761 à 1770.</i>                       | C                         |       |

|       | <i>Auteurs, MM.</i>                                                                     |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| 1768. | <i>Premier Chant du poëme de la peinture ,<br/>corrigé.....</i> Bréant.                 |
| 1769. | <i>Le Malheur. La Goutte.....</i> Dallet.                                               |
|       | <i>L'Art de peindre.....</i> Bréant.                                                    |
|       | <i>Chant séculaire d'Horace.....</i> L'abbé Fontaines.                                  |
|       | <i>Colin et Rosette , opéra.....</i> De Mentelle.                                       |
|       | <i>Plusieurs Odes d'Horace en vers français..</i> L'abbé Fontaines.                     |
|       | <i>Cri de l'Amour filial , etc.....</i> Dallet.                                         |
|       | <i>Devoirs des Magistrats , Ode.....</i> Duboullay.                                     |
| 1770. | <i>La Religion.....</i>                                                                 |
|       | <i>Les Attributs de la Justice et du Commerce, }<br/>bas-reliefs ..... } Jadouille.</i> |
|       | <i>Modèle de la statue du Roi Clotaire.....</i>                                         |
|       | <i>5. Epodes d'Horace en vers français.....</i> L'abbé Fontaines.                       |
|       | <i>Plusieurs Odes d'Horace traduites en vers<br/>français.....</i> L'abbé Fontaines.    |
|       | <i>Sur le Bonheur.....</i>                                                              |
|       | <i>Sur le feu élémentaire.....</i> } D. Gourdin.                                        |
|       | <i>Hymne en l'honneur de Saint Nicaise et<br/>de Saint Mellon.....</i> Dubosc.          |
|       | <i>Morceaux grecs en vers français.....</i> Auger.                                      |
|       | <i>Plan du Poëme de la Navigation.....</i> Lemesle.                                     |

## ELOGES HISTORIQUES.

|       |                                                         |
|-------|---------------------------------------------------------|
| 1761. | <i>Eloge de M. Durenel *.....</i> Duboullay.            |
|       | <i>Eloge de M. de Longueville *.....</i>                |
|       | <i>Eloge de M. de Rouzeville *.....</i>                 |
|       | <i>Eloge du P. Castel.....</i> Lecat.                   |
| 1762. | <i>Eloge de M. de Brou *.....</i> Duboullay.            |
|       | <i>Eloge de M. Demoy d'Ectot.....</i> Lecat.            |
| 1763. | <i>Eloge de M. Titon du Tillet *.....</i> Duboullay.    |
| 1764. | <i>Eloge de M. Pesselier *.....</i> Duboullay.          |
|       | <i>Notice historique sur M. France fils.....</i> Lecat. |
| 1765. | <i>Eloge de M. Rault.....</i> Duboullay.                |



|                                                      | <i>Auteurs , MM.</i> |       |
|------------------------------------------------------|----------------------|-------|
| <i>Eloge de M. Slotz *.</i> . . . . .                | Duboullay.           | 1765. |
| <i>Eloge de M. de Luxembourg *.</i> . . . . .        | Lecat.               |       |
| <i>Eloge de M. de Duquesnay , sculpteur.</i> . . . . | De Couronne.         |       |
| <i>Eloge de M. de Limési.</i> . . . . .              | Duboullay.           | 1766. |
| <i>Eloge de M. Delaisement.</i> . . . . .            | Lecat.               |       |
| <i>Eloge de M. Pavyot *.</i> . . . . .               | Duboullay.           | 1767. |
| <i>Eloge de M. De Prémagny *.</i> . . . . .          | Duboullay.           |       |
| <i>Eloge de M. de Pontcarré *.</i> . . . . .         | Duboullay.           |       |
| <i>Eloge de M. Restout *.</i> . . . . .              | Duboullay.           |       |
| <i>Eloge de M. l'abbé Gouget *.</i> . . . . .        | Duboullay.           | 1768. |
| <i>Eloge de M. d'Epreménil *.</i> . . . . .          | Duboullay.           |       |
| <i>Eloge de M. Lecat.</i> . . . . .                  | Ballière.            | 1769. |
| <i>Projet d'Eloge de M. Duboullay.</i> . . . . .     | De Couronne.         |       |



**SÉANCES PUBLIQUES DE L'ACADÉMIE.**

Ordre des lectures ; prix décernés ; programmes des prix proposés.

Prix décernés aux Élèves des écoles ,

De Dessin et de Peinture ,  
D'Anatomie et de Chirurgie ,  
De Botanique ,  
De Mathématiques ,  
D'Hydrographie.



*Séance publique de 1761 , ( 5 août ).*

Cette Séance a eu lieu dans la salle des États.

*Ordre des lectures.*

Après les *Comptes rendus* par MM. les Secrétaires ,  
on a lu les Mémoires suivants :

*Eloge du P. Castel* , par M. Lecat.

*Mémoires sur les médailles trouvées près de Neufchâtel* , par M. Rondeaux.

*Ce que les Poètes doivent à la Patrie* , par M. Yart.

*Sur un nouveau Semoir* , par M. Gilbert.

*Eloge de M. Durenel* , par M. Duboullay.

*Passage de Vénus* , par M. Jamard.

*Eloge de M. de Rougeville* , par M. Duboullay.

*Premier Chant de la mort d'Abel* , par M. Lemesle.

*Séance extraordinaire sur l'Agriculture , tenue le  
11 juillet , dans la Salle des Etats.*

Les Mémoires lus dans cette Séance sont les suivants :

*Discours préliminaire* , par M. De Brou.



*Eglogue sur l'Agriculture*, par M. Lemesle.

*Utilité de faire pâturer les moutons dans les prairies*,  
par M. Rondeaux.

*Analogie des règnes végétal et animal*, par M. Lecat.

*Eloge de M. Durenel*, par M. Duboullay.

*Poème sur la Société d'Agriculture*, par M. d'Am-  
bournay.

*Prix académique.*

Le sujet de prix relatif à la navigation de la Seine  
est retiré et remplacé par celui-ci :

« Déterminer la meilleure manière d'amender les  
» terres suivant leurs diverses nature et qualités. »  
Celui de Poésie prorogé à l'année prochaine.

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Peinture et de Dessin.*

*Peinture.* M. Nicolas Cartier, de  
Dunkerque.

*Dessin d'après nature.* MM. Lesguillon, de Bruges;  
Fresnelle, de Rouen.  
*Accessit*, M. Roger.

*D'après la Bosse.* M. Valtemesnil, de Rouen.  
*Accessit*, M. Adam, de  
Rouen.

*D'après le Dessin.* M. Boucachart, de Rouen.  
*Accessit*. M. Beaulieu.

*Architecture.* M. Beaujour, de Rouen.

*Ecole d'Anatomie, Chirurgie, etc.*

*Anatomie.* M. La Flèche, de Bernay; (les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>  
Prix réservés).

*Chirurgie.* MM. Berquin , près la ville d'Eu ; Boulard , d'Evreux ; La Flèche.

*Ecole de Botanique.*

MM. Daurignac , de Rouen ; Bomare , de Marsan ; Pilon , du Neufbourg ; Poulain , de Boissay.

*Ecole de Mathématiques.*

M. Toussaint Midi , de Rouen.

---

*Séance publique de 1762, ( 5 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle des Carmes.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus* par MM. les Secrétaires.

*Eloge de M. Lemoine d'Hectot* , par M. Lecat.

*Observations météorologiques* , par M. Vrégeon.

*Eloge de M. de Brou* , par M. Duboullay.

*Sur le cours de la dernière Comète* , par M. Dulague.

*Eloge de M. Crébillon* , par M. Duboullay.

*Origine des hiéroglyphes* , par M. Le Chevalier.

*Mémoire sur le sommeil* , par M. Lecat.

*Discours sur l'Histoire* , par M. Yart.

*Prix académiques.*

Le prix de physique et celui de poésie sont prorogés à l'année prochaine. Ils sont doublés l'un et l'autre.

ELÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Peinture et de Dessin.*

*Dessin d'après nature.* MM. Femelle , de Rouen ;  
Lemonnier , de Rouen.

*D'après la Bosse.* MM. Le Carpentier, de Pont-Audemer ; Vendart, de Rouen.

*D'après le Dessin.* MM. Mardirey, artésien ; Devaux, de Rouen.

*Peinture.* ( Le Prix remis. )

*Ecole d'Anatomie et de Chirurgie.*

*Anatomie.* MM. Daurignac, de Rouen ; Boulard, d'Evreux ; Hubert ; Aubé, de Vernon.

*Prix réservé.* M. Leroy, d'Evreux.

*Chirurgie.* MM. Boulard ; Aubé ; Ruby.

*Prix réservé.* M. Daurignac.

*Ecole de Botanique.*

MM. Beaudouin, de Rouen ; Lechandelier, de Rouen.

*Ecole de Mathématiques.*

*Analyse et section conique.* M. Maille, d'Elbeuf.

*Calcul et élém. de Géométrie.* MM. Cousin, de Dieppe ; Tuvache, de Rouen.

---

*Séance publique de 1763, ( 3 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus* par MM. Lecat et Duboullay.

*Eloges de MM. Pestelien et Titon du Tillet,* par M. Duboullay.



*Suite du Mémoire sur le sommeil*, par M. Lecat.

*De l'influence du goût sur les mœurs, et réciproquement*, par M. Duboullay.

*Sur le bananier*, par M. Pinard.

*Sur les pensées détachées*, par M. Yart.

*Sur les monuments du Roi de Pologne*, par M. d'Ornay.

### *Prix académiques.*

Le prix de physique a été obtenu en commun par MM. Barberet, docteur-médecin, et Caro, curé de Charmentray (Meaux). *Accessit*. M. Sacher, chanoine de Charmentray (Meaux).

Le prix des Belles-Lettres remis à l'année prochaine.

Le sujet du nouveau prix est : « Le mécanisme et les usages de la respiration. »

### ÉLÈVES COURONNÉS.

#### *Ecole de Peinture et de Dessin.*

*Peinture.* M. Amable Beaufils, de Rouen.

*Dessin d'après nature.* M. Descamps fils.  
*Accesserunt*, MM. Lemonnier, de Rouen, et Le Carpentier, de Pont Audemer.

*D'après la Bosse.* M. Poulet, de Rouen; M<sup>lle</sup> Jouey.

*D'après le Dessin.* M<sup>lle</sup> B. Félicité Descamps.  
*Accessit*, M. Milon, de Rouen.

*Architecture.* M. Godefroy, de Darnétal.  
*Accessit*, M. Groult,  
de Rouen.

*Ecole d'Anatomie et de Chirurgie.*

*Anatomie.* MM. La Raterie, près Gisors; Demontreaux, près Tours; Mullot, de Paris.

*Accessit*, M. Boulard.

*Chirurgie.* M. Boulard, d'Evreux.

*Accessit*, M. Charles, de Rouen.

---

*Séance publique de 1764, ( 11 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle des États, et a été présidée par M. le duc de Luxembourg, Maréchal de France, Gouverneur, etc.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus* par MM. Lecat et Duboullay.  
L'un et l'autre complimentent M. le Duc.

*Extrait d'un Mémoire sur la sèche*, par M. Lecat.

*Eloge de M. Pesselier*, par M. Duboullay.

*Analogie entre les animaux et les végétaux*, par M. Pinard.

*Mausolée de M. le maréchal comte de Saxe*, par M. Yart.

*Avantages de la vie privée pour la culture des Belles-Lettres*, par M. Charles.

*Les Abeilles*, allégorie, par M. Lemesle.

*Prix académiques.*

Aucun des prix n'est obtenu. Ils sont de nouveau prorogés.

L'Académie propose pour sujet d'un nouveau prix pour 1766 , la question suivante : « Quelles sont les » mines de Normandie , métalliques , salines , bitumineuses ? Quels avantages présente leur exploitation ? »

### ÉLÈVES COURONNÉS.

#### *Ecole de Peinture et de Dessin.*

|                                 |                                                                                                 |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Peinture.</i>                | M. Le Carpentier , de Pont-Audemer.                                                             |
| <i>Dessin d'après la Bosse.</i> | M <sup>lle</sup> Godefroy , de Rouen.<br><i>Prix extraordinaire ,</i><br>M. Imffroy , de Rouen. |
| <i>D'après le Dessin.</i>       | MM. Lemonnier , de Rouen,<br>Le Carpentier , de Pont-Audemer.                                   |
| <i>Classe du Dessin.</i>        | M. Billot , de Lévi.                                                                            |
| <i>Architecture.</i>            | M. Fr. Groult , charpentier à Sotteville.                                                       |

#### *Ecole d'Anatomie et de Chirurgie.*

|                       |                                                                                                              |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Anatomie.</i>      | MM. Blin , de Saint-Wandrille ;<br>Charles , de Rouen.<br><i>Accessit ,</i> M. Nicolle , de Rouen.           |
| <i>Chirurgie.</i>     | MM. Sciaux , d'Evreux ; la Raterie , d'Ecos ; Blin.<br><i>Accesserunt ,</i> MM. Bazile , Charles , de Rouen. |
| <i>Accouchements.</i> | MM. Boulard , d'Evreux ; Langlois , de Rouen.<br><i>Accessit ,</i> M. Blin.                                  |



*Ecole de Botanique.*

MM. Le Carpentier , de Rouen ; La Raterie ; Langlois ; Blin.

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Favrel , de Rouen ; Lecomte , *ibid.*

---

*Séance publique de 1765 , ( 7 août ).*

Voici l'ordre des lectures qui occupent cette séance :

*Rapports des Travaux de l'Académie* , par MM. Lecat et Duboullay.

*Notice historique sur M. France fils* , par M. Lecat.

*Eloge de M. le maréchal duc de Luxembourg* , par M. Lecat.

*Eloge de M. Slotz* , par M. Duboullay.

*Ode sur les Académies* , par M. Yart.

*Utilité des voyages* , par M. d'Ornay.

*Stances traduites de la première Pythique de Pindare* , par M. l'abbé Fontaine.

*Notice sur M. Duquesnoi* , graveur flamand , par M. De Couronne.

*Poème couronné.*

*Prix académiques.*

Le prix de physique relatif à la respiration a été obtenu par M. David.

*Accessit très-honorablement* , M. Boulard , chirurgien à Evreux.

Le prix de poésie est obtenu par M. De La Harpe.



ELÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Peinture et de Dessin.*

*Dessin d'après nature.* MM. Paulet ; de Beaulieu.

*Accessit*, M. Cauvet.

*D'après la Bosse.* M<sup>lle</sup> Jacques ; M. Asselin.

*Accessit*, M. Billot.

*D'après le Dessin.* M<sup>lle</sup> Vergeloo.

*Accessit*, M. Bertin.

*Architecture.* M. Louis-Augustin Hardy.

*Ecole d'Anatomie et de Chirurgie.*

*Anatomie.* MM. Blin ; De la Poterie ; Paulin ;  
Nicole.

*Chirurgie.* MM. Blin ; Nicole ; Sciaux.

*Accouchement.* MM. Nicole ; De la Poterie.

---

*Séance publique de 1766 , ( 6 août ).*

Les lectures qui occupent cette séance sont :

*Discours d'ouverture*, par M. d'Ornay.

*Rapports sur les Travaux académiques*, par MM.  
Lecat et Duboullay.

*Eloge de M. Delaisement*, par M. Lecat

— de M. de Limézy, par M. Duboullay.

*Méthodes diverses d'opérer la cataracte*, par M.  
Lecat.

*Fragment de traduction de l'enlèvement de Proser-*  
*pine, de Claudien*, par M. de Saint-Victor.

*Jeanne-d'Arc, ode*, par M. Yart.

*L'Amour de la Patrie, ode*, par M. Duboullay.

*De l'Amitié entre les Gens de lettres*, par M. Dela-  
houssaye.

*Fragment du Poème sur l'Art de peindre*, par....

*Prix académiques.*

Le prix d'Histoire est obtenu par M. Toustain de Richebourg. *Accessit*, M. Lemoine, archiviste, à Lyon.

Le prix relatif aux mines est remis à l'année prochaine.

**ELÈVES COURONNÉS.**

*Ecole de Peinture et de Dessin.*

*Dessin d'après nature.* MM. Bernard Cauvet ; Fréd. Spindler, de Bareith.  
*Accessit*, M. Bouffart.

*D'après la Bosse.* M. Bertin, de Lanquetot.  
*Accessit*, M. Hardi.

*D'après le Dessin.* MM. Rupaley, de Bayeux ; Lefebvre, de Valenciennes.

*Architecture.* M. Laurent Prestrel, de Rouen.

*Ecole d'Anatomie.*

M. Nicole, de Rouen.

*Ecole de Botanique.*

MM. Rondeaux de Montbray ; Fleurimond ; Thibaux ; Nicole.

*Ecole de Mathématiques.*

M. Favie.

---

*Séance publique de 1767, ( 5 août ).*

Voici l'ordre des lectures qui ont été faites dans cette séance :

*Rapport des Travaux des deux Classes* , par M. Duboullay.

*Sur les propositions prétendues universelles* , par M. Ballière.

*Eloge de M. Pavyot* , par M. Duboullay.

*Traduction de Léandre et Héro* , par M. de Saint-Victor.

*Eloge de M. de Prémagny* , par M. Duboullay.

*La Bruyère et le Mouton* , fable , par M. Bréant.

*Mines de Normandie* , par M. Monnet.

*Eloge de M. de Pontcarré* , par M. Duboullay.

*Sur la pesanteur* , par M. David.

*Avantages et abus de la société* , par M. Duboullay.

#### *Prix académiques.*

L'un et l'autre prix ont été prorogés à l'année prochaine.

#### **ELÈVES COURONNÉS.**

##### *Ecole de Peinture et de Dessin.*

*Dessin d'après nature.* MM. Rupaley ; Milon.

*Accessit* , M. Bouffard.

*D'après la Bosse.* M<sup>lle</sup> Van Vergeloo, d'Anvers.

*Accessit* , M. Tellier.

*D'après le Dessin.* M. Lemoine, de Rouen.

*Accessit* , M. Brard , de la Feuillie.

##### *Ecole d'Anatomie et de Chirurgie.*

*Anatomie.* MM. Seyer ; Peuffier ; Houlfort ; Le Carpentier.

*Chirurgie.* MM. Florimond ; Peuffier.



*Ecole de Botanique.*

MM. Lauprét ; Lapie. *Accessit* , M. Lefebvre.

*Ecoles de Mathématiques.*

*Mathématiques.* M. Fauverel , de Lyons.

*Géométrie élémentaire.* MM. Desparquets ; Bosquier.

*Accessit* , M. Telhier.

---

*Séance publique de 1768 , ( 3 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville.

*Ordre des lectures.*

*Discours d'ouverture en prose et en vers* , par M. De Couronne.

*Rapport des Travaux pour les deux Classes* , par M. Duboullay.

*Utilité des récompenses publiques* , par M. d'Ornay.

*Eloges de MM. Restout , Gouget et d'Eprémenil* , par M. Duboullay.

*Les Quatre Ages de la Vie* , poème , par M. Bréant.

*Les Caractères de l'Honneur* , ode , par M. Duboullay.

*Eloge* , couronné , de *Corneille* , lu par M. Ballyère.

*Caractères et effets de la Religion* , par M. Duboullay.

*Prix académiques.*

M. Gaillard obtient le prix dont le sujet était l'*Eloge de Pierre Corneille*.

Le prix de physique est remplacé par cette question : « Y a-t-il , entre les trois règnes , des limites » sensibles et distinctes ; ou sont-ils liés entr'eux de » manière à former une unité réelle ? »

ELÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Peinture et de Dessin.*

*Dessin d'après nature.* MM. Millon ; Lefebvre.

*Accessit* , M. Vendart.

*D'après la Bosse.* M. Lemoine.

*Accessit* , M. Brard.

*D'après le Dessin.* M. Collet.

*Accessit* , M. Lehoué.

*Ecoles d'Anatomie et de Chirurgie.*

*Anatomie.* MM. Jacques Thibault ; Dufour ;  
Peuffier.

*Chirurgie.* MM. Bodin ; Peuffier ; Poupart.

*Ecole de Botanique.*

MM. Leclerc ; Peuffier ; Poupart.

*Ecole de Mathématiques.*

*1<sup>re</sup> Classe.* MM. Bosquier ; Desparquets.

*2<sup>e</sup> Classe.* MM. Lebouvier ; Hellot ; Rondeaux.

---

*Séance publique de 1769, ( 2 août );*

Les lectures qui occupent cette séance , sont :

*Discours d'Ouverture* , par M. Charles.

*Rapports sur les Travaux* , par MM. Duboullay et de Saint-Victor.

*Vice de conformation de l'épine* , par M. David.

*Lettre à Voltaire* , par M. Duboullay.

*Traduction en vers du Chant séculaire d'Horace* ,  
par M. l'abbé Fontaine.

*Invocation à la Lumière , et les quatre Saisons* , par  
M. Bréant.

*Prix académiques.*

Le prix de physique est obtenu par M. Robinet ,  
de Rennes. *Accessit* , M. Bonté , docteur medecin.

Nouveau programme : « Déterminer , dans les  
» principes du goût , ce qui appartient à la nature  
» et ce qui appartient à l'opinion , pour en con-  
» clure jusqu'à quel point un homme de génie doit  
» s'accommoder au goût de son siècle et de sa na-  
» tion. »

ELÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Peinture et de Dessin.*

*Dessin d'après nature.* MM. Vendart ; Lefebvre.

*Accessit* , M. Lemoine.

*D'après la Bosse.*

M. Cousin.

*Accessit* , M. Letellier

*Tome III, 1761 à 1770.*

D



*D'après le Dessin.* M. Clauson , norwégien.  
*Accessit*, M. Corbeiller;  
M<sup>lle</sup> Godinot.  
*Architecture.* M. Barragué, de Rouen.

*Ecole d'Anatomie et de Chirurgie.*

*Anatomie.* MM. Thibault, de Grandcourt; Heurtevent, de Valognes; de Sainte-Croix, de Montivilliers.  
*Chirurgie.* MM. Peuffier; Poupart.

*Ecole de Botanique.*

MM. Peuffier; Thibault, de Grandcourt.

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Lebouvier; Mouston, norwégien; Thillaye.  
*Accessit*, M. Clauson.

---

*Séance publique de 1770, ( 1<sup>er</sup> août ).*

Les lectures qui occupent cette séance, sont :

*Ouverture et rapport des Travaux de la classe des Sciences*, par M. de Saint-Victor.

*Rapport de la classe des Belles-Lettres*, par M. De Couronne.

*Notice historique sur MM. Nollet et Marteau*, par M. de Saint-Victor.

*Parallèles de Démosthènes et Cicéron*, par M. Auger.

*Traitement de l'argent par le borax*, par M. De Machy.

*Extirpation d'une tumeur à pédicule*, par M. David.

*Suite de la traduction des fables de La Fontaine*, par M. Girault.

*Traduction de l'Ode Beatus ille*, par M. l'abbé Fontaine.

*Eloge de M. Duboullay*, par M. De Couronne.

*Prix académiques.*

Les prix qui devaient être décernés cette année sont prorogés à l'année prochaine.

Nouveau programme : « Après avoir établi le caractère des argiles, déterminer la différence entre les bols, les glaises et la terre à foulon. »

ELÈVES COURONNÉS.

*Ecole de Peinture et de Dessin.*

*Dessin. Composition.* M. Lefebvre, de Valenciennes.

*D'après nature.* MM. Alphonse Cousin; Lehoué.  
*Accessit*, M. Lemoine.

*D'après la Bosse.* M. Lesueur.

*D'après le Dessin.* M. Allix, d'Honfleur.

*Prix d'Emulation*, M. Mouton.

*Architecture.* M. Tubeuf, de..... près Paris.

*Ecole d'Anatomie et de Chirurgie.*

*Anatomie.* MM. Bioche, de la Guadeloupe; Desvaches; Raguian.



*Chirurgie.* M. Poupart , de Pont-l'Evêque.

*Ecole de Botanique.*

MM. Gamare ; Lelarge ; Philippe ; Poupart.

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Mabire ; Forfait ; Lemoine. *Accessit* , M.  
Allix.

*Ecole d'hydrographie.*

MM. Boursier ; Mabire.



---

S U I T E

DU PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

D E

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

D E R O U E N ,

DEPUIS SA FONDATION EN 1744.

---

DÉPARTEMENT DES SCIENCES.

---

A G R I C U L T U R E.

---

*Extrait d'un Discours de M. DE BROU , lu à la Séance  
extraordinaire , le 11 juillet 1761 , concernant l'A-  
griculture. ( Voir le Rapport préliminaire , §. I. )*

„ U N E des provinces du Royaume ( la Bretagne ) 1761.  
dans laquelle l'amour du bien public est le plus  
généralement répandu , vient de donner le premier

1764. exemple d'une Société uniquement occupée du Commerce et de l'Agriculture. De pareils établissements se préparent en divers autres lieux par les soins du Gouvernement ; l'exemple même que vous donnez aujourd'hui , Messieurs , va sans doute être imité , et vos correspondances mutuelles acheveront de perfectionner l'Agriculture , en dirigeant le génie de la nation vers un objet essentiel et jusqu'ici trop négligé.

» Telle a été la marche de presque tous les siècles. Les connaissances les plus nécessaires n'ont pour l'ordinaire rien d'assez brillant pour attirer nos premiers regards ; l'esprit ainsi que la jeunesse commence par se livrer au plaisir ; les charmes de l'éloquence et de la poésie , ceux même de la sublime philosophie , voilà les premières passions qui l'entraînent : se repliant en suite sur lui-même , il embrasse des objets d'abord moins séduisants ; la morale , la politique , les arts , le commerce , l'agriculture enfin , sont à leur tour l'objet de ses recherches.

» Les Sociétés savantes ont suivi à-peu-près la même progression. L'Académie Française fut fondée la première : le cardinal de Richelieu , en la formant , suivit le goût de la nation et le sien propre ; il est même aisé de voir par la noblesse avec laquelle il exprimait les volontés de la Cour , qu'il regardait la pureté des expressions et la majesté du style , comme un attribut presque essentiel de l'autorité....

» Colbert , quelque temps après , forma une nouvelle époque dans le gouvernement ; il accorda aux sciences et aux arts la même protection que Richelieu avait accordé aux productions brillantes de l'esprit ; ce fut lui qui jeta les fondements de l'Académie des Sciences. Il avait trouvé la nation instruite et puissante , il voulut l'enrichir et affermir par le



commerce cette grandeur que les conquêtes et les 1761<sup>re</sup> traités précédents lui avaient donnés.....

» Tandis que les arts agréables étaient cultivés et donnaient à l'Europe étonnée la plus haute idée de notre industrie , l'Agriculture demeurait dans une espèce d'enfance. Livrée dans plusieurs provinces à l'ignorance et au mépris , elle n'a point acquis cette perfection qu'ont donné aux autres arts , l'étude , l'estime et les récompenses. On se contente de cultiver les cantons les plus fertiles , le reste est abandonné presque comme inutile.

» La terre , il est vrai , n'offre pas partout des dons également faciles ; mais l'art et le travail peuvent convertir en un terrain fertile le sol le plus ingrat. Le sable , le limon , l'argile peuvent devenir le principe de nouvelles productions.....

» Ces Sociétés , que l'on cherche à former dans les diverses provinces , sont , ô mes concitoyens ! la preuve de l'intérêt que le Gouvernement prend à vous , et du désir qu'il a de vous voir heureux.

» Ainsi , loin de vous laisser abbattre , que l'espérance vous ranime ; prenez quelque confiance dans les conseils que nous nous efforcerons de vous donner , et soumettez quelquefois les préjugés de l'habitude à l'utilité de nouvelles découvertes.....

» Mais , Messieurs , que la simplicité et la clarté de nos leçons en soient le principal mérite ; il s'agit ici d'instruire et non de se faire admirer. Ne croyez pas cependant qu'un grand nombre de laboureurs ne soient pas en état de recevoir des instructions plus élevées ; plusieurs ont commencé par des études qui conduisent aux premiers emplois. La simplicité de leurs mœurs leur a fait mépriser le luxe et l'oisiveté des villes , et la forte ambition de quitter leur état a été heureusement étouffée en eux , par

1761. la droiture , l'honnêteté , l'é'levation de leurs sentiments.....

» Plusieurs d'entre vous , Messieurs , ont donné des preuves du désir qu'ils avaient d'honorer l'Agriculture et de venir au secours des cultivateurs par des sacrifices généreux . L'un de vos Membres les plus chers à cette province (1), dont la présence ajoute encore à la solennité de cette Assemblée , a signalé les premiers moments de son arrivée parmi nous , par l'abandon , au profit de l'Agriculture , de l'un de ces droits qui flatent le plus la vanité et la grandeur. (2)

» Ce trait , digne de la reconnaissance de tout bon citoyen , m'a paru devoir être aujourd'hui consigné dans vos fastes. Puissent ils être souvent honorés par des récits pareils ! Puissent des éloges aussi mérités les rendre le dépôt des actions vertueuses en même temps que des connaissances utiles ! »

*Extrait d'un Mémoire de M. BETTI, de Verone, sur la Chenille du pommier et les moyens de la détruire ; par M. BALLIÈRE.*

Après avoir donné de cette chenille une description que je ne répéterai pas, parce qu'elle se trouve dans tous les ouvrages d'histoire naturelle qui traitent des insectes , l'auteur indique le temps dans lequel on peut s'occuper avec avantage de leur destruction. C'est lorsque dans leur état d'engourdissement

(1) M. l'Archevêque de Rouen.

(2) La destruction de la garenne de Gaillon.

elles sont comme enfermées dans leurs propres filets ; 1761  
c'est au commencement des beaux jours , lorsque les premiers rayons du soleil font distinguer leurs nids blanchâtres à l'extrémité des branches , qu'il est facile de s'en emparer et de les détruire par le feu.

L'auteur veut qu'un homme robuste monté à l'arbre pour cette espèce de chasse ; mais on peut se dispenser encore de cette peine , au moyen d'une machine aussi simple que commode. C'est une cisaille dont un des leviers façonné en douille est emmanché d'un long bâton ; l'autre levier se termine par un anneau auquel s'attache une corde de longueur égale à celle du bâton. La mâchoire de la cisaille correspondante à l'anneau est assez pesante pour rester naturellement ouverte ; mais lorsqu'on a découvert un rameau garni de nids de chenille , on en approche la mâchoire perpendiculaire de la cisaille ; et, en tirant vivement la corde , on sépare le rameau qui tombe avec la dangereuse nichée. Le plus léger exercice suffit pour donner à l'ouvrier le plus ordinaire toute la capacité nécessaire pour écheniller facilement et sans courir le moindre danger. On ramasse soigneusement ces petits rameaux qu'on brûle incessamment.

---

*Sur l'Ypréau ; par M. DE MENILCOTÉ.*

Les propriétés de ce bois sont très-connues en Flandre , et sur-tout à Ypres d'où il tire son nom. Les habitants en construisent leurs maisons ; ils en font des poutres et autres pièces de charpente.

Ce bois est excellent pour la menuiserie ; dure autant que le chêne , pourvu qu'il soit placé dans un lieu sec ; n'est sujet ni au ver , ni à se déjeter ;



17611 se travaille avec facilité et prend merveilleusement la peinture, etc.

Il forme de belles avenues ; remplace facilement les massifs des forêts ; croît et s'élève au milieu des arbres les plus touffus ; prospère dans toute espèce de terrain , mais sur - tout dans les lieux humides, où il acquiert en vingt-cinq ans, la grosseur d'un chêne de soixante ans.

Ceux qui élèvent des abeilles peuvent en tirer grand profit , par la précocité de ses chatons qui fournissent d'abondantes récoltes à ces insectes utiles.

---

*Ruche de forme nouvelle ; par M. \*\*\* , habitant de l'Isle de France.*

Cette ruche , de forme cylindrique, est construite en paille , et représente un petit tonneau d'un pied de diamètre sur le double à-peu-près de longueur. Les deux fonds sont mobiles et susceptibles d'occuper les divers points de la longueur du cylindre. Un petit grillage , placé au milieu , permet d'examiner l'étendue du travail des abeilles et d'enlever par le fond les gâteaux qui sont dans le cas d'être recueillis.

Cette opération faite , on rapproche le fond , et les abeilles continuent de travailler en avant. Lorsqu'après plusieurs cueillettes le cylindre est rempli par l'un des bouts , on bouche la grille de ce côté , on l'ouvre du côté opposé pour l'entrée et la sortie libre des abeilles. L'enlèvement des gâteaux se fait alors par l'extrémité du cylindre qui , précédemment , était l'entrée de la ruche et qui en est devenue le fond. Ainsi , la même ruche peut servir un temps

infini , et la cueillette des produits s'y fait sans 1761.  
tourmenter les abeilles , inconvénients inévitables  
avec les ruches ordinaires.

Dans un second Mémoire , le même auteur s'occupe  
de la nature des abeilles de l'Isle de France ; elles  
sont plus petites que les nôtres , et l'espace qui  
contient en France trente - un alvéoles d'abeilles  
ouvrières , en contient trente - trois dans cette  
Colonie.

Le temps où les essaims cherchent une nouvelle  
demeure varie singulièrement suivant l'élévation du  
terrain. Sur les hauteurs , à plus de cinq cents pieds  
d'élévation au - dessus du niveau de la mer , les  
jeunes essaims émigrent de janvier en mars et vien-  
nent chercher la plaine. C'est le contraire pour les es-  
saims de plaines ; si les abeilles quittent leur demeure  
en automne , elles vont chercher les hauteurs. La  
diversité des fleurs que présentent ces régions diver-  
ses , dans un pays qui n'a pas d'hyver , semble  
donner l'explication de cette préférence.

Soit que les mères chassent les essaims d'ouvrières ,  
soit qu'elles en soient abandonnées , l'auteur a vu  
de ces abeilles orphelines qui n'en travaillaient pas  
avec moins d'activité. Il en a vu de larronnesses qui  
vivaient aux dépens des ruches voisines.

Le même auteur propose quand les essaims sont  
forts de les partager en donnant une mère à chaque  
essaim secondaire.



*Essai sur les labours ;* par M. DEDUN d'IREVILLE,  
Lieutenant général , à Evreux.

1762. Je me contenterai de donner ici la récapitulation de ce Mémoire qui n'est que la première partie d'un ouvrage plus considérable.

Tout se réduit à tourner la bonne terre avec la plus grande exactitude en faisant les mars ; à réitérer la même opération au premier labour à bled , avant l'hyver autant qu'il est possible , et à donner les autres labours dans des temps ni trop secs , ni trop humides , et lorsque la terre est suffisamment rassise.

M. d'Ireville paraît craindre beaucoup qu'en labourant profondément on ne ramène à la superficie la terre rouge qui sert de base à la terre végétale. « C'est une argile , ajoute-t-il , absolument dénuée de tout principe productif ; et , pour peu qu'on en mêle avec la bonne terre , elle imprime à cette dernière un principe de stérilité que la durée d'un bail fait à peine disparaître. »

Je rapporterai à ce sujet une anecdote qui m'a été racontée par un propriétaire-cultivateur plein de mérite , et qui prouve que les propositions trop universelles se trouvent souvent en défaut.

Parmi plusieurs pièces de terre que cet honnête cultivateur faisait valoir , il en était une de la contenance d'un acre , qui ne rapportait pas l'équivalent de la semence qui lui était confiée. Son domestique-cultivateur s'établit et fut remplacé par un autre. Ce dernier ayant représenté que la terre était à peine effleurée , les semences y éprouvaient toutes

les intempéries des saisons , et proposa de labourer 1762.  
plus profondément. L'inconvénient de la terre rouge fut opposé et combattu par des raisons assez solides pour que le maître crût devoir y acquiescer.

Aussitôt , le domestique intelligent fit forger un soc de la plus longue dimension , et ramena un demi-pied de terre rouge à la superficie. Les cultivateurs voisins jugèrent la pièce de terre condamnée à une éternelle stérilité. Que pouvait-on risquer , après tout , avec un terrain qui ne rapportait rien ? Les labours furent faits en temps utile , le fumier ne fut pas épargné , le temps fut favorable , et la récolte fut de la plus grande abondance ; et cette pièce de terre , ayant continué d'être bien cultivée , s'est trouvée comptée , en dépit de la terre rouge , au nombre des meilleures terres d'un bon canton.  
( *Note du Rédacteur.* )

---

*Sur la Culture de la gaude* (1) , *Reseda-Luteola* L. ; par  
M. D'AMBOURNAY.

La gaude la plus menue est la meilleure pour la teinture , et celle qui est cultivée est préférable à celle qui croît sans culture.

A Oissel , lorsque les fèves blanches sont en fleurs , on les rechausse , et par un temps humide on y sème la gaude le plus également qu'il est possible ; à la maturité des fèves on les récolte et la terre est occupée par la gaude qu'il faut rechausser à la Saint-Michel ,

---

(1) Une note avertit que ce Mémoire a été lu à l'Académie le 27 janvier 1762.

1762. pour la laisser ainsi passer l'hiver. Au mois de mars , quand les grandes gelées sont passées , on les fouit de nouveau. Vers la fin de juin , de cette seconde année , lorsque la graine est bien formée , on arrache la plante , on la fait bien sécher et on la réunit en bottes.

Une vergée de bonne terre où la gaude a bien pris , en produit ordinairement soixante bottes ; mais elle est sujette à être branchue et d'une moindre qualité que celle qui croît sur les sables.

Aussitôt que la gaude est arrachée , on fait passer les moutons sur la pièce pour en manger l'herbe ; on donne un labour , puis un second à la fin d'octobre , et l'on sème du bled ou du grand seigle. Si la terre est légère et destinée à être ensemencée en mars , on peut , après un labour , y semer des navets qu'on a le temps de récolter avant que de labourer pour l'orge , etc.

On fait encore de la gaude après les pois , et on la sème toujours à raison d'une demi-quarte de graine par vergée. Dans cette dernière hypothèse , on peut au mois d'octobre semer du bled sans fumer.

L'auteur s'étend ensuite sur les qualités tinctoriales de cette plante , sur quoi on peut consulter le *Recueil des procédés et expériences sur les teintures* , ouvrage de notre estimable collègue , publié par ordre du Gouvernement.

---

*Sur les Forêts de pins et sapins qui se trouvent en Auvergne ;* par M. PELLISSIER , Secrétaire de la Société d'Agriculture de Clermont.

1763. Il y a dans ce pays trois cantons différents où croissent les pins et les sapins , les environs de Bort ,



ceux de la Chaise-Dieu, et les environs de Saint-Flour. Dans tous ces endroits, le froid est assez rigoureux pendant six mois de l'année.

C'est la nature qui sème ces forêts ; les graines tombent dans un terreau formé par le détritüs même des feuilles et y lèvent facilement.

Les forêts de sapins sont presque toutes à l'exposition du nord.

Il n'y a de beaux pins que dans la forêt de la Chaise-Dieu ; on les emploie en poutres, en planches, en bois de chauffage ; la difficulté des transports empêche de les employer en mâtures. Il y en a de fort gros, et qui atteignent cent pieds de hauteur.

Le pin s'élève presque de la même grosseur, Le sapin monte en quille ; est moins pliant que le pin. Il s'élève à la hauteur de cent-vingt pieds.

Un paquet de graines accompagne ce Mémoire.

L'auteur, en terminant une lettre d'envoi extrêmement obligeante, promet des détails plus étendus.

*Observations sur l'Agriculture ; par M. OUDART, Subdélégué de M. l'Intendant, aux Andelys.*

« Le détail du ménage des champs n'est pas de mon ressort, dit l'estimable auteur de ce Mémoire ; mais quarante - six années passées dans l'exercice de fonctions publiques m'ont appris à connaître ce qui peut accroître la prospérité des gens de la campagne, et je me fais un devoir de vous le communiquer.

» L'intérêt est le motif le plus puissant qui fasse agir les hommes, et il est d'expérience que ceux

1763. qui sont récompensés de leurs travaux , redoublent d'activité , et par l'appât du gain , et par l'aisance qui les met en état de mieux faire.

» Je réduis à trois , les moyens de prospérité que j'estime essentiel d'adopter. 1° La liberté des grains , tempérée par des précautions sages et faites pour prévenir les abus. 2° L'égalité fondée sur la qualité des terres dans la répartition des tailles. 3° Une prolongation suffisante du temps de jouissance du fermier. »

Le développement de ces trois principes forme le fonds de cet excellent Mémoire qu'il faudrait copier en entier si on n'en voulait omettre rien d'utile ; mais il est facile d'estimer le genre de preuves que l'auteur administre , et de suppléer ainsi des détails que la nature d'un extrait sommaire ne peut comporter.

---

*Sur la Culture du grand chou d'Anjou ; par M. le Marquis DE TURBILLY.*

1767. Ce chou , dont la hauteur excède quelquefois huit à neuf pieds , est d'un usage général en Anjou , en Poitou , en Bretagne , etc. Les feuilles en sont fort tendres , cuisent avec une extrême facilité , et plaisent également aux hommes et aux bestiaux d'une ferme.

On les sème en juin , dans un carré du potager. On arrose en cas de sécheresse. La graine lève assez promptement. Si le semis est trop épais , on l'éclaircit par le sarclage. A la Toussaint , on les transplante par rayons avec la houe , la bêche ou la charrue , jamais avec le piquet , et on enterre jusqu'à la naissance

sance des feuilles. On les espace de deux à trois 1767  
pieds en tous sens. En mai suivant , on donne un labour. S'il en est qui montent en graine au printemps , on les remplace aux dépens de la pépinière.

Au mois de juin , on commence à cueillir les feuilles qui garnissent la tige et demeurent toujours vertes jusqu'au printemps suivant , quelques plantes exceptées qui fleurissent plutôt. Ces feuilles enlevées sont remplacées par de nouvelles feuilles , qui sont d'une ressource précieuse pendant l'hiver où les fourrages verts sont rares et souvent manquent absolument. On remplace ces choux par des fèves , et les fèves par des choux. La terre ainsi ne repose pas ; mais il faut la fumer toutes les fois qu'on y plante de nouveaux choux.

*N. B.* Cette plante réussit par-tout quand elle est bien cultivée , sauf les hyvers très-rigoureux qui font quelquefois périr des plantes ligneuses et infiniment plus dures à la gelée.

~~~~~  
É C O N O M I E.
~~~~~

*Tarif du prix du pain ; par M. D'IREVILLER , Lieutenant général du Présidial d'Evreux.*

« Avant l'arrêt du Conseil de 1731 , les trois espèces 1764  
de pain , mollet , blanc et bis , étaient vendus le même prix ; mais le poids différait. La livre du premier pesait dix onces , celle du second , douze , et celle du dernier , seize.

L'arrêt du Conseil ayant ordonné que le pain de toute espèce serait vendu à seize onces la livre , l'uni-

*Tome III , 1761 à 1770.*

E



1764. formité a passé dans le poids , et la différence dans le prix.

Le tarif contient essentiellement quatre colonnes subdivisées en neuf.

La première énonce les divers prix du bled , uniformément augmenté.

Dans la seconde , on soustrait 13  $\text{℥}$  8  $\text{s}$  de chacun des termes de la première colonne , et l'on observe le reste pour fixer le prix double.

Les trois colonnes suivantes sont une distribution proportionnelle des trois espèces de pain , dans laquelle , en admettant une augmentation constante , la proportion de 19  $\frac{2}{5}$  , 16 , 12 est conservée.

Les trois qui les suivent sont le produit des trois espèces de pain , par boisseau.

Enfin , les termes de la dernière colonne sont l'addition des trois termes des colonnes précédentes.

Il nous a paru qu'on pouvait simplifier l'opération qui engendre les termes de la première colonne. Au lieu d'ajouter  $\frac{1}{6}$  , puis  $\frac{1}{7}$  , puis  $\frac{1}{8}$  à chaque nouveau terme , ce qui exige autant de divisions qu'il y a de nouveaux termes , on les obtiendra plus facilement tous en ajoutant constamment 9  $\text{℥}$  4  $\text{s}$ .

---

## S C I Ê N C Ê S M É D I C A L E S .

---

*Extrait d'une lettre de M. FERRAND , sur la sensibilité animale.*

1761. Tout le monde sait que lorsque le célèbre De Haller publia ses recherches sur la sensibilité et

l'irritabilité des diverses parties des animaux , il 1761\* s'éleva une foule de réclamations ; M. Lecat qui travaillait alors à son *Traité des Sens* , se distingua parmi les adversaires du physiologiste de Berne. Elevé à l'école de M. Lecat , M. Ferrand s'était engagé dans la même carrière et avait trouvé des contradicteurs à Turin ; c'est contre ces derniers adversaires que la lettre de M. Ferrand est dirigée. Il y rappelle des expériences bien connues ; tout le monde d'ailleurs convient de l'énorme différence qui se trouve entre des parties saines et obéissantes aux simples lois de leur organisme , et des parties distendues irritées par le fer et les acides , enflammées , etc.

Au reste , M. Ferrand ne franchit pas , dans cette dispute littéraire , les bornes d'une défense honnête , et soutient son opinion sans cesser de rendre hommage aux grands talents de M. De Haller.

---

*Mémoires sur une tumeur à pédicule au visage , devenue chancreuse , et extirpée avec succès ;*

- *Sur l'usage des eaux de l'Amnio ;*
- *Sur le mécanisme de la respiration ;*
- *Sur les usages du placenta ;*
- *Sur la nutrition ;*
- *Sur une machine à recevoir les pilotès sous l'eau.*

On ne présente ici que le titre de six Mémoires de M. David , lus à l'Académie , dans ses séances particulières et publiques , pendant les dix années qui fournissent les matériaux de ce volume , parce que



1761. tous ont été publiés ou par l'auteur, ou par les Sociétés savantes auxquelles ils étaient destinés.

J'ajoute que les manuscrits, pour la plupart, n'ont pas été déposés dans nos archives, et que je n'aurais pour base de mes extraits que des précis de ces mêmes Mémoires, précis anonymes et sans authenticité.

---

*Sur les maladies des bestiaux à Sotteville ; par M. LECAT.*

1761. « Le 20 septembre 1761, (c'est M. Lecat qui parle) à quatre heures après midi, je me suis transporté à Sotteville, chez le sieur Mulot, syndic, qui m'a conduit chez le sieur \*\*\*, où j'ai trouvé une vache qu'on m'a dit être morte à onze heures, étant tombée malade à sept heures du matin du même jour. L'ouverture a présenté le premier estomac, ou la panse, parsemé de taches gangréneuses, sur-tout à l'orifice supérieur, et friable au moindre attouchement.

» Les estomacs suivants prodigieusement dilatés par une surcharge d'aliments parmi lesquels j'ai trouvé beaucoup de sable pelotonné. Ces vastes sacs avaient aussi des taches gangréneuses. Le troisième estomac, nommé *Pseautier*, était moins vicié que les autres. Les intestins offraient quelques taches violettes.

» La rate, saine en sa face antérieure, était postérieurement parsemée de taches analogues.

» Le foie était sain, mais la bile, altérée dans sa couleur et dans sa consistance, ressemblait à de la bière gâtée.

» Les poumons étaient sains.

» Le cœur présentait au ventricule et à l'oreillette droits des plaques d'un rouge livide.

» Le cerveau et la dure-mère étaient dans leur état naturel. »

Les habitants cherchaient dans la grande quantité de mans qui ont désolé les prairies, la cause de cette mortalité. M. Lecat la rejette avec raison, puis il ajoute : « Je pense que le principe de cette épidémie résulte de quelque exhalaison qui aura vicié les herbes. On a observé que le lundi 31 août, la rosée du matin avait teint en rouge toute la prairie, et que c'est peu de temps après que l'épizootie s'est déclarée. (1) »

M. Lecat propose, comme prophylactique, le séton ou cautère, (2) le cautère même actuel. La thériaque de deux en deux jours; les lavements et la diète blanche, c'est-à-dire l'eau dans laquelle on délaie du son et de la farine.

---

*Suppressions de règles gueries par la commotion électrique; par M. MARIGUES, Maître en Chirurgie, à Versailles.*

Ce Mémoire se compose de deux observations fort détaillées de deux jeunes personnes chez les-

---

(1) Ce fait est-il bien constant, et ne tiendrait-il pas à quelque illusion optique? car M. Lecat rapporte ce phénomène sur la foi d'autrui.

(2) On avait observé dans l'épidémie de 1745, que les animaux qui avaient quelque ulcère étaient généralement exempts de la contagion.

2762. **quelles l'électricité a agi comme un puissant emménagogue.**

« La première , âgée de dix-sept ans , brune , vive , décidée , voulut éprouver les effets de la commotion électrique. Je ne pus résister à ses instances , mais j'eus la prudence de lui préparer une secousse médiocre. Elle fut cependant assez considérable pour lui faire quitter la partie , et elle retourna chez elle en disant qu'elle était ébranlée dans toutes les parties de son corps. A peine arrivée à son logis , elle fut prise de ses règles qui coulèrent abondamment ; la fatigue et la douleur s'évanouirent au même moment. Le lendemain je passai chez elle et la trouvai couchée , avec sa gaîté ordinaire. Elle me dit que mon expérience lui avait été fort utile , et m'apprit qu'elle était supprimée depuis plus de cinq mois , et que la commotion électrique avait mieux réussi que beaucoup de remèdes dont elle avait usé sans succès. Ses règles ont paru très-périodiquement depuis , et elle n'a cessé de jouir d'une bonne santé.

« La seconde , âgée de vingt-cinq ans , délicate , cheveux roux , extrêmement sensible. Elle était pareillement supprimée ; et , après bien des remèdes inutilement administrés , je lui conseillai l'électricité ; elle eut de la peine à se décider , et céda enfin. La commotion fut plus faible , et cependant plus vivement sentie ; elle tomba par terre et la bouteille qu'elle tenait fut brisée. Je lui conseillai de retourner chez elle et de se mettre au lit. Je la reconduisis moi-même ; et j'appris qu'au moment de la commotion les règles s'étaient manifestées , et qu'elles coulaient abondamment. Elles ont continué depuis de paraître aux époques ordinaires , et la jeune malade a joui d'une bonne santé. »



M. Marignes joint à ces observations des réflexions 1762. très-judicieuses sur le danger qu'il y aurait à donner de très-fortes commotions à des personnes fort délicates, ayant de la disposition à l'hémoptysie, à des pertes utérines, à des femmes enceintes, etc., et tire de la couleur des cheveux des inductions relatives à la sensibilité, inductions qui ne sont pas sans fondement.

---

*Observation d'une maladie singulière ; par M. LEBLANC.*

M. Leblanc, chirurgien distingué à Orléans, en est le rédacteur et le sujet, et c'est lui qui va nous en exposer tous les détails.

« Au mois de juin 1756, j'accompagnai des dames à l'Hôtel de la Monnaie, pour leur faire voir la fabrique des écus. En regardant verser de l'argent fondu dans des moules pour le porter ensuite au laminoir, j'aperçus qu'il s'en élevait des gerbes de feu de différentes couleurs à-peu-près semblables aux aigrettes électriques. Ma curiosité me fit approcher de plus près ; je regardai perpendiculairement l'un de ces moules dans le temps qu'un ouvrier l'emplissait d'argent fondu... à l'instant je me sentis frappé d'un coup semblable à celui de la commotion électrique, et qui, partant de ces gerbes de feu, se fit sentir le plus violemment à l'intérieur de ma tête. L'ébranlement se communiqua au même moment aux bras et aux jambes, de manière que si on ne m'eût soutenu je serais tombé.

» On me conduisit dans la cour voisine, où après avoir respiré un air plus frais, je me trouvai tout

1762. couvert de sueur. Revenu de cette commotion, j'assurai les personnes qui m'entouraient que ce n'était rien ; je ramenai ces dames chez moi où elles devaient dîner ; et, malgré la douleur de tête qui me restait, je fis les honneurs de ma table.

» Le lendemain je me levai avec une douleur de tête assez vive ; mes occupations m'empêchaient de me faire saigner ; l'exercice et la dissipation diminuèrent la douleur, et pendant huit jours, malgré une pesanteur de tête assez grande, je pus vaquer à mes affaires. Mais les douleurs se ranimèrent à un tel point qu'il me semblait que les os du crâne s'écartaient ; la fièvre s'alluma avec dureté du pouls ; en quatre jours je fus saigné trois fois au bras et une fois au pied, le sixième à la jugulaire et à l'artère temporale ; le septième, cette dernière saignée fut répétée. La fièvre et les douleurs cédèrent un peu ; mais ce ne fut pas pour long-temps, car depuis le huitième jusqu'au quatorzième jour elles devinrent si fortes que j'épouvais souvent, et le soir particulièrement, des contractions involontaires dans les muscles des bras et de la face. Je déchirais tout ce qu'il me tombait sous les mains ; suivaient des faiblesses qui faisaient craindre à chaque moment pour mes jours. Je sentais un poids énorme dans l'intérieur du crâne, sous le pariétal gauche, près la suture sagittale ; le cuir chevelu devint œdémateux, et il m'était impossible de prendre un moment de repos.

» Depuis le quinzième jusqu'au trentième, les accidents se calmèrent un peu. Du trentième au cinquante-sixième ils augmentèrent par degrés et devinrent extrêmes. Les contractions musculaires reparurent ; je sentais une espèce de déchirement ou plutôt de décollement de la dure-mère, depuis la suture sagittale jusqu'à l'oreille gauche. Persuadé

qu'un foyer purulent existait entre le pariétal gauche et la dure-mère , et qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre que d'y appliquer une couronne de trépan , j'en fis écrire à M. Lecat , mon digne ami , qui au reçu de ma lettre prit la poste et se rendit à Orléans. 1762.

» Les quatre jours qui s'écoulèrent jusqu'à l'arrivée de M. Lecat , je fus à toute extrémité. Je n'avais pas encore dormi depuis cinquante-six jours , malgré les somnifères dont je faisais usage ; une heure avant son arrivée mes douleurs se calmèrent un peu , je m'endormis pour la première fois. A mon réveil , je trouvai mon coussin mouillé du pus qui coulait de l'oreille gauche d'un fil continu , ce qui me soulagea beaucoup. Un instant après on vint m'annoncer que M. Lecat descendait de voiture. Il demeura deux jours auprès de moi. Le pus ayant été jugé de bonne qualité , l'opération ne fut point faite , et mon ami retourna à Rouen. L'écoulement continua en diminuant peu-à-peu jusqu'au mois de septembre 1757.

» Le soixante-sixième jour de la maladie , je sentis au sommet de la tête un mouvement douloureux , et il me semblait qu'un fluide passait alors du côté gauche au côté droit. Les jours suivants , la douleur s'étendit au pariétal droit et jusqu'à l'oreille ; au bout de vingt jours , quelques gouttes de pus coulèrent de l'oreille droite et je dormis.....

» La première fois que je voulus mettre ma perruque et mon chapeau , je fus bien étonné de trouver ma tête plus volumineuse que de coutume. Le cuir chevelu n'était nullement infiltré , nul écartement n'existait dans les sutures ; l'élévation plus considérable des pariétaux , et spécialement du pariétal gauche , semblait la cause unique de cette augmen-



1762. tation, qui par la comparaison entre le diamètre du nouveau chapeau et celui de l'ancien, donne un résultat de quinze lignes. Vers la fin de décembre, une tumeur se manifesta derrière l'oreille gauche et se termina par la suppuration.

» Il me restait cependant un mal-aise général ; les contractions musculaires se renouvelèrent ; je devins très-enchifrené et perdis l'appétit..... Un soir, après avoir pris une soupe légère et me trouvant plus fatigué, je me couchai de très-bonne heure. Je fus éveillé sur le minuit avec une grande pesanteur d'estomac, trois ou quatre tasses de thé me firent rendre, avec de violents efforts, une grande quantité de pus d'une fétidité insupportable, et dont j'emplis une cuvette.

» Dans les efforts que je fis, je sentais descendre le pus des fosses nasales dans le gosier. Le vomissement passé, je m'endormis, et à mon réveil je me trouvais mieux que je n'avais été jusqu'alors. Tous mes accidents disparurent, à la réserve d'un léger engourdissement intérieur dans l'étendue du pariétal gauche, et qui m'incommode peu. »

L'auteur se livre à la suite de cette exposition, à la recherche du principe de cette étrange maladie, et se fixe particulièrement à la commotion excitée par un agent très-analogue au principe de la commotion électrique dans l'expérience de Leyde. Nous ne le suivrons pas dans sa longue dissertation qui souvent présente des probabilités ; mais il nous paraît digne de l'attention des Savants d'examiner jusqu'à quel point ces aigrettes ou gerbes scintillantes qui s'élancent de l'argent et du cuivre en fusion, auraient d'analogie avec la matière électrique ou galvanique.



*Des pensées et des actions d'un homme qui dort ; par*  
M. LECAT.

« Dans un Mémoire que je lus à la Séance publique de l'Académie , en 1762 , j'exposai les causes du sommeil. En expliquant le mécanisme de cette inaction des organes , des sens et du mouvement , je n'ai pas dissimulé qu'elle n'était pas absolue ; j'ai laissé entrevoir qu'il se passait chez nous une infinité de choses qui supposent une substance surveillante , et des ministres de ses volontés assez volontaires eux-mêmes. 1763.

» Croyez-vous que durant le sommeil l'homme cesse de penser ? cela n'est pas vraisemblable ; le souvenir de la plupart des rêves attestent le contraire. La rêverie dure autant que le sommeil ; si l'on ne s'en souvient pas toujours , c'est qu'il est aisé d'oublier des idées vagues. On se souvient toujours d'un rêve qui nous a affecté assez pour nous éveiller. C'est rarement dans le premier sommeil que l'on a la conscience de ses songes , on est alors trop accablé ; c'est vers le matin , la réparation des forces étant à demi faite et lorsqu'on ne fait plus que sommeiller , que ces idées souvent bizarres font sur nous une impression assez vive pour les graver dans notre mémoire.

» Je viens de dire que nous rêvons nous , je parle d'un état naturel ; car dans celui des maladies soporeuses graves , le commerce de l'âme et du corps est totalement intercepté. (1)

---

(1) Histoire de l'Académie , 1719 , pag. 23.

1763. » Il y a cependant une différence très-grande entre les perceptions durant la veille et celles qui ont lieu dans le sommeil. Dans le premier cas, les objets extérieurs font une impression directe sur nos sens ; dans le sommeil, cette impression est réfléchie ; durant la veille, tous les organes sont tendus au degré convenable pour réagir au premier signal ; durant le sommeil, ils sont dans le relâchement, dans l'atonie, et ne réfléchissent pour ainsi dire que l'ombre des objets. Il arrive quelquefois, cependant, que nous joignons dans nos rêves à l'objet principal des épisodes qui en aggravent les circonstances, et qu'alors nous soyons plus émus de l'image que nous ne l'avions été de la réalité ; mais, c'est une scène nouvelle qui nous affecte, et si elle eût eu lieu durant la veille, il est certain que l'impression qu'elle eût fait sur nous eût été beaucoup plus profonde que celle qui a lieu durant le sommeil.

» L'exaltation des forces dans la chaleur de la fièvre ou à la suite d'une orgie, où les liqueurs spiritueuses n'ont pas été épargnées, donnent lieu encore à de grandes exceptions. On a vu des prodiges de forces s'exécuter dans le premier cas ; et l'exemple de Henri Oxford (1), qui recouvra la parole, dont il était privé depuis quatre ans, par l'effet d'un songe qui le constituait dans un péril affreux, montre de quelle énergie nous rend capables le prix que nous attachons à notre conservation.

» L'imagination échauffée par l'action des narcotiques, ou troublée par l'abus du vin ou par le virus des plantes perturbatrices, la Belladone, la

---

(1) Transactions philosophiques.

**Mandragore**, la Pomme épineuse, etc., se forme 1763 : des fantômes qu'elle confond souvent avec la réalité. Telle est l'origine des voyages aériens, du sabbat, de l'incube ou cochemar. La cause de cette dernière affection que le réveil guérit, est celle du sommeil lui-même portée sur les nerfs de la respiration qui sont ordinairement respectés. S'ils étaient trop longuement ou trop complètement affectés, l'asphyxie qui en résulterait deviendrait bientôt mortelle.

» Le somnambulisme est un des effets les plus singuliers du sommeil ; se lever, s'habiller, faire des actions suivies, marcher dans les ténèbres, franchir les défilés les plus périlleux, monter à la cime des arbres et des édifices les plus élevés sans y voir et souvent les yeux fermés, sont des actions familières à ces espèces de rêveurs. » M. Lecat en rapporte des exemples bien étonnants que les limites d'un extrait ne permettent pas de répéter.

« Les signes précurseurs du somnambulisme sont des symptômes convulsifs ; l'un a les yeux ouverts et fixes, l'autre a dans le front, les paupières, etc., des mouvements spasmodiques. Que de ressemblance avec les effets du transport fébrile ! Même force, même témérité, même lassitude après l'accès.

» La singularité du savoir et des talents de certains somnambules nous conduit naturellement aux songes à pressentiment que bien des physiciens regardent comme une absurdité, et qui pourtant ont trouvé des défenseurs parmi des hommes bien célèbres (1). Je me contenterai de citer le sentiment

---

(1) Voir Lecat, *OEuv. phil.*, *Traité des Sens*, T. 2, pag. 232, etc.



1763. d'Aristote, dont la réserve prudente sera la règle que je suivrai. *Il est difficile, dit ce grand homme, de trouver quelque solidité dans les songes; il ne l'est pas moins de mépriser tant d'observations qui sont rapportées pour en établir la réalité.* »

---

*Observation pathologico-anatomique ; par M. LECAT.*

« N. fut apportée à l'Hôtel-Dieu, le 20 juin, à huit heures du soir; elle se plaignait de grandes douleurs dans le ventre, était dans un anéantissement voisin de la syncope, avait les extrémités froides, était presque sans pouls; elle mourut à minuit.

» Le lendemain, à ma visite du soir, je vis la fille de cette femme. La veille elle avait accompagné sa mère, et était retournée chez elle en bonne santé; mais à peine arrivée, elle avait été prise de frissons et de faiblesses pareilles à celles de sa mère, et avait été apportée à l'Hôtel-Dieu à trois heures après midi; à quatre elle était morte.

» A cinq heures j'ouvris la mère; je trouvai à l'estomac une phlogose médiocre, et quelques pustules gangréneuses vers l'orifice inférieur. Toute la région du plexus mésentérique supérieur était gangrénée; quelques portions des intestins grêles offraient des pustules gangréneuses à leur velouté.

» Après l'examen de la mère, nous procédâmes à celui de la fille. La disposition gangréneuse était moins prononcée; mais il y avait aux environs du plexus mésentérique une grande quantité de glandes gonflées, et l'intérieur de son estomac était parsemé d'un grand nombre de pustules gangréneuses saillantes, l'orifice de l'estomac sur-tout en était farci. Les

intestins avaient de semblables pustules brunes , et 1763.  
une grande portion des intestins grêles était rétrécie  
au point d'admettre à peine le tuyau d'une grosse  
plume.

» Les ovaires, le droit sur-tout, avaient des taches  
livides, et leur intérieur offrait un grand nombre  
de globules noirâtres comme des grains de raisins.

» Ces deux femmes au surplus n'ayant pris, d'après  
des informations exactes, aucune substance délétère ;  
quelle peut-être la cause de cette maladie si promp-  
tement mortelle ? Elle paraît avoir une grande affinité  
avec la petite vérole, et elle ne me paraît en différer  
que par la situation des pustules qui occupaient  
des parties éminemment nerveuses et leur nature  
rapidement gangréneuse.

» Je demande encore aux maîtres de l'art quels  
remèdes opposer à une maladie d'une malignité pa-  
reille ? L'émétique au début, les cordiaux ensuite ;  
seraient-ils capables d'atténuer le délétère et d'éloi-  
gner le danger ? C'est à nos maîtres que je m'en  
rapporte. »

J'ai cité avec complaisance ces dernières phrases  
de M. Lecat, parce qu'elles l'honorent infiniment.  
C'est le propre du mérite de douter dans les cir-  
constances épineuses ; il n'y a que les faux savants  
qui croient savoir tout.



*Usage de la ciguë dans le traitement du cancer au  
sein ; par M. LECAT.*

M<sup>me</sup> ... éprouva les accidents d'un cancer au 1764.  
sein ; sa mère, une tante et une autre parente pro-  
che, avaient, à sa connaissance, été les tristes vic-

times d'une maladie pareille , et cette expectative  
1764. funeste ne lui laissait aucun instant de bonheur.

Elle fit usage de la ciguë , et la porta graduellement à quarante-huit grains qu'elle prenait chaque jour en deux doses , moitié le matin et moitié le soir. Les douleurs se modérèrent ; la dose de ciguë fut portée à deux gros. La lividité du sein et les douleurs laminantes disparurent entièrement , et la couleur de l'écoulement s'améliora d'une manière sensible ; mais la tumeur , du volume d'un œuf de poule , ne diminua en rien.

La ciguë manqua , et dès le second jour les douleurs reparurent. Le sein reprit sa couleur livide , et la matière ichoreuse qui s'en écoulait , son premier caractère de noirceur et de fétidité.

La ciguë reparut , et dès les premiers jours de son usage les douleurs furent plus supportables , le sommeil revint ; mais ce bien-être ne fut pas de longue durée , et quoique la dose de la ciguë eût été portée à une once par jour , la recrudescence des douleurs , la persévérance de la tumeur , qui restait et dure et douloureuse , déterminèrent enfin la malade à se faire opérer.

« Je fis , dit M. Lecat , l'opération le 30 janvier 1763 , et elle eut le succès le plus heureux. La malade par reconnaissance a continué l'usage de la ciguë à la dose d'un gros seulement par jour ; et au mois d'octobre suivant elle vint me voir jouissant de la meilleure santé. »

Il est bon d'observer , 1<sup>o</sup> qu'à quelque dose que la ciguë ait été portée , elle n'a occasionné d'autre accident qu'un étourdissement qui se dissipait au bout de deux heures ; 2<sup>o</sup> que l'effet de la ciguë n'a jamais été que sédatif , et que le volume et la dureté de la tumeur sont toujours restés les mêmes.

A N A T O M I E.



~~~~~

A N A T O M I E.

—————

Observation sur une pierre biliaire considérable, engagée à l'origine du canal cystique ; par M. MARIGUES, Maître en Chirurgie , à Versailles.

« Une femme âgée de cinquante-huit ans à peu- 1764
près , sentit des douleurs à l'hypocondre droit et fut attaquée d'un léger ictère. Elle en fit d'abord peu de cas ; mais les accidents douloureux et l'ictère ayant fait des progrès , elle usa de quelques remèdes tirés de la classe des savonneux , et en usa sans succès ; elle traîna ainsi pendant sept ans , et termina sa pénible carrière âgée de soixante-cinq ans. A l'ouverture de l'abdomen , nous trouvâmes tous les intestins adhérents entre eux et avec diverses portions du péritoine. Ils étaient d'ailleurs fort gonflés et distendus par l'air ; l'estomac était flasque et petit ; la rate était très-volumineuse.

» Le foie était généralement d'un brun jaunâtre , gris cendré en quelques endroits ; il était raboteux au toucher , médiocrement augmenté dans son volume et ~~diversellement~~ engorgé. Entamé avec le scalpel il présenta une infinité de petites concrétions calculeuses. Trois d'entr'elles étaient du volume d'une grosse noisette et de forme prismatique. Leur consistance était friable et on pouvait les écraser sous les doigts. Ce n'était au fond que de la bile condensée , et les cellules qui les con-

764. tenaient n'étaient que des dilatations des pores biliaires.

» Le très-petit volume de la vésicule du fiel rendait cette poche méconnaissable ; il se trouvait un calcul arrêté à l'extrémité de son col. Cette pierre était de la grosseur d'une noix. Le canal cholédoque était fort dilaté.

» La portion de la vésicule adhérente au grand lobe du foie présentait deux petits culs-de-sac où logeaient dans chacun une petite pierre arrondie de la grosseur d'une petite noisette. »

L'observation ci-dessus est précédée et suivie de détails anatomiques et physiologiques qui conduisent l'auteur à ne pas admettre les canaux hépato-cystiques.

Sur un anévrisme de l'artère aorte, compliqué d'ossification ; par M. MARIGUES, Maître en Chirurgie, à Versailles.

« Un porte-faix de soixante ans à-peu-près, se plaignait depuis environ six à sept ans d'une espèce d'asthme ou plutôt de dyspnée contre laquelle il employa inutilement plusieurs espèces de remèdes. Un jour qu'il était chargé d'un fardeau pesant, il succomba sous le poids et mourut subitement.

» Je fus requis d'en faire l'ouverture. Je trouvai dans les deux côtés de la poitrine un épanchement sereux que j'estimai à un demi-septier ; les poumons, à quelques adhérences près, et les autres parties étaient dans un état assez naturel, à l'exception d'une poche qui faisait résistance au toucher et qui fixa mon attention. Je reconnus que c'était

la crosse de l'aorte qui, en cet endroit, formait un 1764.
anévrisme considérable.

» La circonférence longitudinale de cette poche était de douze pouces quatre lignes, et la circonférence transversale de huit pouces six lignes.

» Sa figure, irrégulièrement arrondie, avait du côté gauche trois espèces d'étranglements d'où résultaient, autant de bosses. La partie supérieure avait beaucoup plus d'étendue que l'inférieure.

» Ayant vuïdé ce sac des caillots qu'il contenait et qui se continuaient jusqu'au ventricule gauche qui en était pareillement rempli, je trouvai ses parois ossifiées en majeure partie, et le surplus épaissi et condensé, ce qui me parut une disposition à l'ossification complète; la partie de l'ossification la plus solide était à l'origine des artères coronaires, qui elles-mêmes y participaient.

» Le cœur, plus volumineux que dans l'état naturel, ne présentait d'ailleurs aucuns désordres.

» Il y-a tout lieu de croire que la gêne qui résultait pour les poumons de la présence de cette tumeur, était la cause de la dyspnée; et, comme ce désordre dans son principe était inaccessible à l'action des remèdes, il n'est pas étonnant qu'ils soient demeurés sans effet. »

v

Extraction de trois pouces dix lignes de l'os du bras, suivie de la régénération de cette portion osseuse; par M. LECAT.

» En 1751, je fis part à l'Académie de Rouen de l'observation de Charles Lehec, âgé de trois ans, auquel j'avais extirpé un tibia entier, exostosé et

1764. carié entre ses deux extrémités articulaires qui étaient saines. La nature répara en entier cette grande déperdition par une nouvelle portion de tibia plus solide que la première. Voici une nouvelle observation qui prouve combien sont grandes, sous ce rapport, les ressources de la nature.

» François Romain, du bourg de Routot, soldat au régiment de Languedoc, infanterie, reçut, à la bataille de Rocoux, un coup de feu qui lui fracassa l'*humerus*, à deux doigts au-dessous de sa tête. Le chirurgien, n'osant tenter l'opération; traita le malade, qui, au bout de sept mois, parut guéri. Il obtint les invalides et fut placé à Dieppe. Un abcès qui lui survint au bras le conduisit à notre hôpital en 1755. Je fis ouverture et contre-ouverture; j'en tirai trois esquilles, et j'obtins une cicatrice qui me parut solide. Le 15 mars 1761 il fut de nouveau apporté à notre hôpital pour une pleuro-pulmonie dont il guérit encore; mais il lui survint un nouvel abcès au bras infirme, et une large ouverture. L'ayant sondé, je trouvai l'os carié dans une grande étendue. Je calmai l'irritation par les cataplasmes anodins, et le 16 avril j'enlevai toute la portion cariée dans une longueur de trois pouces dix lignes. Je continuai le bras au moyen d'un brassard analogue, et le vingt-neuvième jour de l'opération le bras me parut avoir déjà quelque consistance. Le 30 mai la solidité était plus grande, mais le malade ne pouvait mouvoir son bras. Le cinquante-cinquième jour de l'opération il commença à lui faire exécuter quelques mouvements.

» Le 16 juin il parut un bouton au haut de la cicatrice; je l'ouvris le 18, et j'en tirai une pointe d'os, et la cicatrice se perfectionna.

» Le 25 juillet, centième jour de l'opération, il se forma un bouton vers le bas de la cicatrice primi-

tive. Comme le malade avait éprouvé à cet endroit 1764,
un écoulement habituel, j'établis à la cuisse, du même
côté, un vaste cautère. Le premier août le bouton
étant augmenté, je sondai et j'en tirai une petite es-
quille, et la guérison fut parfaite.

» Cette opération doit encourager les chirurgiens
à faire tous leurs efforts pour conserver les mem-
bres fracturés, toutes les fois que l'on peut, sans
témérité, compter sur une régénération pareille. »

J'ai vu à Evreux une opération pareille sur un sol-
dat auquel M. Boulard, très-habile chirurgien de
cette ville, enleva quatre pouces de tibia, à deux
pouces de l'articulation inférieure; au bout de six
mois le malade marchait avec une crosse, au bout
d'un an il ne se servait que d'une canne, dont il put
se passer six mois après. (*Note du Rédacteur.*)

Sur une espèce de skelotyrbe (1); par M. DESPLANQUES,
Docteur-Médecin de Montpellier, à la Guade-
loupe.

« Une pauvre femme de la campagne vint me con-
sultier l'automne dernier, pour une incontinence

(1) L'auteur remarque avec raison que l'expression skelotyrbe
peut désigner tout autre désordre spasmodique que celui de la
cuisse. Cette expression, au surplus, était, suivant Gorrée, in-
connue aux premiers médecins grecs. « *Nomen hoc est et mor-*
» *bus ipse cœpit primum Germanici tempore, cum trans*
» *Rhænum exercitum duxisset; vitio enim aquæ milites,*
» *ut ait Plinius, duabus malis tentari cœperunt quæ stoma-*
» *cacem et sceletyrben vocarunt.* » (*Definit med. Vocabulo-*
Sceletyrbe.)

1764. d'urine , suite d'une couche extrêmement laborieuse. Persuadé que l'atonie était la cause principale de cet accident , je lui conseillai une tisane de presle et de plantain , et le remède décrit par Rivière. Cette femme revint au bout de quelques semaines , et je demeurai moins surpris du défaut de succès que d'une nouvelle maladie qui lui était survenue. C'était la convulsion des muscles moteurs du bras , et sur-tout des moteurs des doigts annulaire et auriculaire qui se renouvelait à chaque battement du pouls. Je conseillai un liniment avec l'axonge et l'huile essentielle de lavande. L'effet qui résulta fut la perte de la connaissance qui avait lieu une demi-heure après que la malade en avait usé. Ennuyé de ces tentatives infructueuses , je dirigeai le traitement de manière à rétablir les règles , et j'obtins un succès complet. L'accès était annoncé par une pesanteur qui , du haut du bras , se répandait à l'extrémité. Le terme s'annonçait par la marche rétrograde de ce même sentiment de pesanteur. »

Observation d'une lésion mortelle de la pie-mère.

1765. Tel est le titre français apposé par M. Lecat à une Dissertation de M. Behier , adressée à l'Académie , et très-élégamment écrite en latin. J'en présente ici un extrait en français en faveur des personnes auxquelles la langue latine ne serait pas familière.

» Un jeune homme de seize ans reçut , au-dessus du sourcil gauche , un coup de pince , qui ne parut occasionner aucun autre accident qu'un léger ecchymose à cette paupière. Quatorze jours après , le blessé étant à table pour dîner , sa cuiller lui tomba de la

main, et il fut hémiplégié du côté droit. Il conserva 1765
 toutefois l'intégrité de ses sens ; mais la parole
 était difficile et son pouls était vif et dur. La blessure,
 soigneusement examinée par un médecin et un chi-
 rurgien, on reconnut que le péricrâne était en cet
 endroit séparé du coronal. Une opération cruciale fut
 pratiquée et on apperçut une fêlure à l'os, de quel-
 ques lignes de longueur. On fit plusieurs saignées ;
 on donna des lavements purgatifs ; on appliqua des
 topiques résolutifs ; on fit usage de tisanes analogues,
 tout demeura sans effet.

» On appliqua une couronne de trépan sur le lieu
 affecté et correspondant au sinus frontal ; puis une
 seconde au côté droit ; puis une troisième au-dessus
 de la première, et le tout sans succès. Le vingt-
 unième jour ce jeune homme mourut. Le lendemain
 on en fit l'ouverture, et on trouva la pie-mère re-
 couvrant la face supérieure gauche, et plus encore
 la portion qui recouvre le lobe antérieur de l'émis-
 phère droit d'une couleur jaune et singulièrement
 épaisse. Le cerveau lui-même paraissait intact. Les
 ventricules antérieurs étaient remplis d'une sérosité
 condensée.

» Le lobe gauche du cervelet et la protubérance
 annulaire étaient recouverts d'une matière purifor-
 me. Tout le reste était sain. »

L'Auteur finit par cette question : « Est-ce à cette
 » blessure qu'on doit attribuer la mort de ce jeune
 » homme, ou doit-on en accuser d'autres causes ? »

*Mémoire sur le scorbut ; par M. P***, Aide-Major
 de l'Hôpital général de...*

L'Extrait de ce Mémoire, assez volumineux, peut 1766
 être fait en peu de lignes. Tout ce qui tient à la théorie

1766. est le plus souvent hypothétique, et l'auteur y considère les humeurs presque exclusivement et sans donner aux solides la part qu'ils ont dans cette maladie.

Quant à la partie thérapeutique, l'auteur la varie suivant la nature du scorbut; mais on trouve la même distinction et les mêmes vues dans tous les ouvrages solides qui traitent de cette maladie, et souvent avec des détails qu'un simple Mémoire ne comporte pas.

Au surplus, celui-ci montre l'emploi utile que l'auteur a su faire de ses loisirs. Placé dans un hôpital, où mille raisons rendent le scorbut familier, il est extrêmement estimable d'en avoir exactement suivi la marche, et d'avoir coordonné avec méthode les observations qui en sont le résultat.

Observation d'un engorgement skirreux de l'estomac ;
par M. FERRAND.

« Une dame âgée de soixante-sept ans, en poursuivant un rat dans sa chambre, fit une chute dans laquelle elle se froissa vivement la région épigastrique sur le pied de son lit. Elle y ressentit une douleur vive, fut saignée et usa de topiques résolutifs. Malgré les remèdes la douleur augmenta, les vomissements survinrent; on apperçut une tumeur vacillante qui s'accrut sensiblement. Les spasmes et les vomissements ne permettaient le séjour dans l'estomac d'aucune espèce de nourriture. Enfin, après avoir péniblement lutté pendant onze mois contre la douleur, l'inanition et toutes les espèces d'angoisses, la malade périt.

» L'ouverture qu'on en fit montra l'estomac rétréci

et skirreux vers le pylore. Des saignées répétées dès 1766. le commencement n'eussent-elles pas prévenu de pareils désordres? »

Mémoire sur les ischuries vésicales; par M. GROS-SART fils, D.-M. de Montpellier, et Chirurgien à Bordeaux.

Je ne ferai qu'indiquer cette dissertation, parce qu'on en retrouve tous les détails dans les *Traité de Nosologie*; mais je ferai une mention particulière d'une observation très-intéressante et particulière à l'auteur, parce que l'histoire des faits est ce qui intéresse le plus en médecine, et ce qui contribue essentiellement à ses progrès.

« M. B***, âgé de plus de quatre-vingts ans, d'un excellent tempérament, et n'éprouvant aucun des accidents familiers à la vieillesse, après un souper copieux fut attaqué d'une rétention d'urine. Mon père fut appelé auprès de lui le lendemain matin, trouva le malade sans fièvre, mais ayant la vessie prodigieusement distendue, et s'élevant presque jusqu'à l'ombilic. Il proposa de sonder le malade qui s'y refusa. Je le vis dans la journée et fis de vains efforts pour le déterminer. La saignée, les fomentations, etc., n'eurent aucun succès. Le soir le malade consentit enfin à se laisser sonder. Je parvins sans difficulté jusqu'au col de la vessie; mais il me fut impossible de le franchir. Mon père ne fut pas plus heureux que moi. Nous reconnûmes facilement que l'obstacle qui arrêtait le bec de la sonde n'était pas un calcul; mais quel était-il?

» J'introduisis mon doigt dans l'intestin rectum, et je sentis un corps très-dur, que je presumai être la

1766: *prostate skirreuse*. Je soulevai d'une main cette masse, et de l'autre, faisant des tentatives pour introduire la sonde, je parvins à obtenir une grande quantité d'urine; mais ma sonde gênée ne pouvait se mouvoir en aucun sens, ce qui, joint à la grande difficulté que j'avais trouvée à l'introduire, me détermina à la laisser dans la vessie. Le malade ne put la supporter que quelques instants. Voulant de nouveau l'introduire, nos tentatives furent vaines, et le malade ne permit pas de les multiplier. Il mourut le quatrième jour de sa maladie.

„ J'obtins la permission d'en faire l'ouverture, et mes recherches se fixèrent exclusivement sur la vessie, son col et ses annexes. La vessie, gorgée d'urine, montait plus haut que l'ombilic, et remplissait presque tout le bas-ventre, étant entièrement hors du bassin, qui lui-même était rempli par une masse charnue et dure. C'était la prostate prodigieusement gonflée et skirreuse, qui, par son énorme volume, avait produit ce déplacement. Ayant enlevé en entier la vessie, j'en fis l'ouverture; je trouvai sa tunique interne enflammée avec plusieurs points gangréneux; son ouverture était totalement bouchée par la luette vésicale, également gonflée et dure. La prostate ayant perdu sa forme ordinaire ne présentait plus qu'une masse énorme qui, de tous côtés, comprimait le col de la vessie. Le malade depuis dix ans n'urinait qu'avec peine, et l'accroissement de la prostate joint à la phlogosé que le dernier souper avait pu déterminer, avaient produit enfin la suppression totale des urines.

„ La cause de cette maladie supposée parfaitement connue, qu'eussions-nous pu faire de plus? La ponction du périnée? A quelle élévation eût-il fallu la conduire pour pénétrer dans la vessie? Il est probable

qu'on n'eût pas réussi. Mais le malade ne voulant 1766.
plus permettre aucunes tentatives mit lui-même un
terme à nos incertitudes et à notre perplexité. »

*Sur un dépôt survenu à l'aîne droite , et le principe
de ce dépôt ; par M. FERRAND , Chirurgien.*

« Un jeune étudiant en philosophie languissait de 1767.
puis quelques années ; il n'en était pas moins appli-
qué à l'étude , menant une vie extrêmement séden-
taire. Il éprouvait une fièvre lente habituelle , se
plaignant de douleurs vagues au dos , aux lombes ,
etc. Il lui survint une tumeur à l'aîne droite , sans
changement de la couleur de la peau , et sans une
douleur vive. La fluctuation devint sensible , et la
tumeur acquit successivement le volume de la tête
d'un enfant nouveau né. On en fit l'ouverture , et il
s'écoula environ cinq livres d'un pus dégénéré. Le
malade succomba peu de temps après. Le principe
de ce dépôt était dans les poumons. Le pus , après
avoir détruit la plèvre , avait fusé sous le pilier droit
du diaphragme , le long du tissu cellulaire du cordon
spermatique , et s'était arrêté au-dessous de l'arcade
crurale. »

De ce fait et de plusieurs autres de même nature ,
M. Ferrand conclut l'inconvenance d'ouvrir de pa-
reils dépôts. Le malade , au surplus , n'avait éprouvé
ni hémoptysie , ni oppression , ni toux considérable ,
ni œdémie des extrémités , ce qui le conduisit à
répéter avec Baglivi , qu'on ne saurait être trop at-
tentif et trop prudent dans le traitement des mala-
dies de poitrine. Il est souvent également difficile de
les connaître et d'en porter un jugement certain.

1767. « *O quantum difficile est curare morbos pulmonum , & quanto difficilius eosdem cognoscere et de iis certum dare præsagium ! Fallunt vel peritissimos , et ipsos medicinæ principes.* » (Baglivi , *De Pleuritide* , §. 1.)
-

Sur l'extraction des cataractes membraneuses secondaires ; par M. PAMARD , Maître en Chirurgie , etc. , à Avignon.

1768. « M. Hoin , célèbre chirurgien de Dijon , a , dans un Mémoire inséré parmi ceux de l'Académie royale de Chirurgie , t. 2 , p. 425 , donné une description exacte des cataractes membraneuses secondaires , et fait espérer de publier un jour les moyens de pratiquer l'opération qui leur convient. En attendant qu'il réalise ce projet , j'aurai l'honneur de communiquer à l'Académie le procédé que j'ai suivi dans une circonstance analogue.

» En septembre 1765 , étant à Crest en Dauphiné , on me présenta une pauvre femme aveugle. Elle avait été opérée l'année précédente d'une cataracte par abaissement , et le chaton de l'humeur vitrée était devenu opaque et étoilé. La cataracte de l'œil droit était bonne , et je l'opérai avec succès. Je crus ne devoir pas laisser échapper l'occasion de tenter l'opération de l'œil gauche.

» J'ouvris très-rapidement la cornée , parce que j'observai que l'iris n'étant plus soutenu par le cristallin , je courais le danger de l'offenser. Ayant trouvé le chaton adhérent , je le saisis avec une petite pince et déchirai irrégulièrement le centre. La

pièce enlevée avait l'épaisseur d'un papier et cette 1768.

forme :  Une grosse goutte d'humeur vitrée sui-

vit, et la malade a recouvré la vue.

» En mars 1767, j'ai tenté, sur une femme de Carpentras, une opération pareille avec le même succès; mais le chaton ne cédant point à ma pince, sans lâcher prise je l'incisai avec des ciseaux, il ne s'échappa encore qu'une goutte de l'humeur vitrée. Ce succès encouragera, j'espère, nos chirurgiens oculistes à tenter la même opération, qui, sous des doigts habiles, doit également réussir. »

Mémoire sur les diarrhées des femmes nouvellement accouchées ; par M. BONTÉ, Docteur-Médecin, à Coutances.

Cette dissertation fort étendue d'un médecin distingué, forme une espèce de traité sur une matière fort importante. Dans l'impossibilité de citer tout ce qu'il renferme d'utile, je tâcherai au moins d'en faire connaître la marche, et de bien préciser le sentiment de l'auteur.

M. Bonté partage d'abord ces maladies en deux sections. Celles qui sont les résultats de la suppression des évacuations, et celles qui en sont indépendantes. Il sousdivise la première en deux nouvelles sections, celles qui dépendent de la suppression des évacuations sanguines, et celles qui dépendent de la suppression des évacuations laiteuses.

Il sousdivise pareillement la seconde division générale en tant que les diarrhées peuvent dépendre d'un mauvais régime pendant la grossesse, la cons-

1768. titution d'ailleurs étant bonne , et en tant qu'elles sont préparées par la cacochymie et l'altération antécédente des humeurs et des solides.

Il ne peut être ici question des diarrhées qui précèdent l'accouchement , et qui souvent en accélèrent le terme.

Les diarrhées qui suivent la suppression des lochies et qui communément sont une métastase de cette humeur sont le plus souvent funestes. L'utérus , qui n'a pas eu le temps de se dégorger , la sensibilité singulièrement exaltée à la suite d'un accouchement souvent laborieux , compliquent cette espèce de presque toutes les chances malheureuses. L'inflammation est rapide , les quatrième ou septième jours sont ordinairement funestes. On trouve les intestins recouverts de couches gélatineuses ; on trouve dans l'abdomen des épanchements séreux.

La saignée , si essentielle dans les inflammations , est ici plus équivoque. Doit-on saigner du bras ou du pied ? L'auteur donne ces motifs de préférence : S'il y a tension à l'utérus , irritation vive , etc. , la saignée du bras doit être préférée , celle du pied accroîtrait la congestion. Dans le cas contraire , cette dernière peut être employée avec succès.

La diarrhée dépendante de la suppression des évacuations laiteuses est quelquefois critique , et elle soulage visiblement. Des urines laiteuses concourent au succès ; elle est alors de courte durée. Si elle se prolonge , si elle ne soulage pas , si elle se complique de la douleur de la fièvre , elle présente un danger proportionné à la gravité et à la somme des désordres.

Des diarrhées indépendantes des suppressions , celles qui ne sont pas le résultat d'un régime désordonné , sont infiniment moins graves que celles qui

ont pour principe l'altération simultanée des solides et des humeurs. 1768.

Ces diarrhées persévérantes diminuent ou suppriment les évacuations essentielles ; souvent la fièvre qui s'y joint est médiocre , et une inflammation lente se termine par la gangrène des intestins.

C'est au développement de ces diverses espèces de diarrhées , à l'exposition des signes qui leur sont propres , que la majeure partie de ce Mémoire est consacrée. Le diagnostique est d'une grande importance ; et , quand une fois il est parfaitement établi , la thérapeutique , qui nécessairement en découle , présente peu de difficultés.

Observation d'un vomissement mortel déterminé par la callosité du pylore ; par M. GOSSEAUME, Docteur-Médecin , à Evreux.

Le malheureux qui est le sujet de cette Observation était âgé de cinquante-cinq ans , d'une constitution faible. Il s'était livré toute sa vie à des exercices violents , et avait fait un long abus de liqueurs spiritueuses. Ce mauvais régime avait ajouté sans doute aux accidents dépendants de sa faiblesse habituelle , et ses dernières années se passèrent dans la langueur.

Son estomac éprouva les premières atteintes ; les digestions devinrent incomplètes. Il se déclara enfin un vomissement opiniâtre , et il parvint à rejeter toutes les nourritures solides et fluides qu'il prenait , peu de temps après les avoir prises. Le défaut de réparation et les efforts multipliés , occasionnés par le vomissement , achevèrent d'anéantir ses forces , et sa maigreur naturelle se changea en une atrophie

2768. dont on voit peu d'exemples. Il avait fait peu de remèdes, et ce qu'il en avait employé n'avait jamais été accompagné d'un régime approprié; moyen sans lequel on n'en voit prospérer aucun.

Ce fut dans cet état qu'il paya le dernier tribut à la nature.

Ayant obtenu la permission de vérifier, par l'inspection anatomique, l'idée que j'avais énoncée sur la cause de ce vomissement, mes recherches se portèrent d'abord vers les viscères abdominaux.

Je trouvai l'estomac distendu et rempli du dernier fluide qu'il avait pris. A la partie antérieure, voisine de la grosse extrémité, je remarquai un ecchymose de la largeur de la paume de la main, toute la tunique externe était comme injectée; un ecchymose pareil se remarquait à la partie correspondante du diaphragme, avec un commencement d'ulcération.

La rate, écrasée par l'action des vomissements répétés, était à peine sensible.

Le pancreas était skirrheux, racémeux, ses grains durs, raboteux, résistaient à la pression; son canal excréteur était presque oblitéré.

L'estomac ayant été ouvert, le pylore se montra tellement rétréci qu'il n'admettait un stilet très-menu qu'avec la plus grande difficulté. Il était en outre d'une consistance presque cartilagineuse, et il était absolument impossible que les aliments reçus dans l'estomac passassent dans le duodenum. Ils s'altéraient peu à peu dans le ventricule et devenaient un stimulus qui provoquait le vomissement.

Instruit qu'à la suite d'efforts répétés la poitrine éprouvait souvent des lésions, quoique le siège primitif de la maladie fût étranger à cette cavité, j'y dirigeai également mes recherches. Les poumons étaient d'une couleur beaucoup plus foncée que dans l'état

l'état naturel , et la plèvre pulmonaire offrait , avec 1768
la plèvre costale , plusieurs adhérences.

Tous les phénomènes énoncés plus haut , les vomissements à la suite de la moindre prise d'aliments , l'amaigrissement , la mort , se déduisent si naturellement des désordres reconnus , que toute réflexion physiologique ou pathologique deviendrait superflue.

*Observations médico-chirurgicales ; par M. DE
CHAMPEAUX , Maître en Chirurgie , à Lyon.*

La première de ces Observations roule sur une fracture de l'os sacrum et autres accidents consécutifs.

« Le 17 août 1758 , N.... âgée de trente-six ans à-peu-près , tomba de plus de vingt pieds sur la roue d'une charrette , et de la roue par terre ; elle fut aussitôt portée à l'infirmerie de notre hôpital , où je me rendis sur-le champ ; elle était sans connaissance , et ce ne fut qu'à force de soins que je parvins à la rappeler. Bien revenue à elle , je la fis saigner trois fois en vingt-quatre heures. Le dos et la jambe droite étaient profondément ecchymosés. Elle y ressentait de vives douleurs ; mais il n'y avait point de fracture ; cependant , elle ne pouvait se coucher. L'élève qui la pansait m'ayant dit avoir remarqué du pus à sa chemise , je la visitai et trouvai , à l'extrémité du sacrum , un petit trou duquel la pression faisait sortir un pus fétide et séreux. Je sondai , et ayant trouvé l'os dénudé , je fis une incision de la moitié au bas de cet os. Il sortit une grande quantité de pus également fétide. J'introduisis le doigt dans la plaie , et je sentis que le sacrum était

1758. fracturé dans sa plus grande étendue. Les esquilles ne tenaient à rien, et je fis, en présence de M. Rast, médecin dudit hôpital, l'extraction de plus de vingt morceaux. Il ne restait alors que la moitié supérieure du *sacrum*.

A chaque pansement on faisait des injections détersives, et à l'aide de ces simples moyens et de quelques infusions vulnéraires, j'ai été assez heureux pour procurer à cette fille une guérison parfaite dans l'espace de deux mois et demi. Je n'avais pas même soupçonné d'abord la fracture dont il est question. J'en aurais eu la certitude qu'il m'eût été impossible de rien tenter d'essentiel, à raison du gonflement énorme de ces parties et des douleurs excessives que la moindre compression y renouvelait, et je n'acquis la connaissance de cet accident qu'au moment où il m'était impossible de m'en occuper avec succès. »

La deuxième Observation est celle d'un abcès au podex, avec gangrène.

« M. D***, âgé de cinquante-sept ans, à la suite de travaux littéraires continuels, pénibles et exercés pendant près de trois ans, se plaignit de douleur avec démangeaison à la fesse gauche. Appelé près de lui, je le visitai et lui trouvai deux tumeurs inflammatoires, dont l'une avoisinait l'*anus*. La grandeur de l'inflammation me fit désespérer de la résolution, et bientôt la fluctuation se manifesta. Je fis une profonde ouverture en]— à l'abcès extérieur.

Deux jours après, j'ouvris le plus voisin de l'*anus* par une longue incision longitudinale. Les douleurs et la fièvre se calmèrent, la suppuration fut abondante; mais le calme ne fut pas de longue durée. La douleur se renouvela, et les chairs étaient

baveuses. Ayant porté le doigt sur la pente de 1768, l'autre fesse, le malade fit un cri; j'examinai particulièrement cette partie, j'y trouvai une dureté avec rougeur, et j'annonçai un nouvel abcès et prescrivis des cataplasmes émollients. Bientôt les accidents augmentèrent; la fièvre, la douleur devinrent extrêmes. J'examinai avec attention sans reconnaître de fluctuation. Je convoquai pour le lendemain, M...., chirurgien très-instruit et mon ami. Le malade exhale une odeur d'une fétidité insupportable; mais il nous dit qu'il souffrait moins et que la mauvaise odeur avait une cause étrangère à la maladie. L'appareil levé, nous trouvâmes un escharre de la largeur de la paume de la main dans le voisinage du grand trochanter. J'incisai jusqu'au vif, et j'enlevai, autant qu'il me fut possible, des parties mortifiées, et remplis cette fosse énorme de charpie brute. J'employai le quinquina en décoction et fus obligé de le quitter pour des considérations particulières.

» L'escharre tombée mit à nu le rectum, l'urèthre, détruisit le périnée et une partie du scrotum. Les pansements exigeaient les plus grandes précautions. Rien ne fut négligé; la nature seconda nos efforts. Le pus devint meilleur, la plaie se remplit, les parties dénudées se recouvrirent, et au bout de trois mois le malade fut rendu à la santé. » ~~fin~~

Troisième Observation. Tumeur enkistée de 45 ans, au-dessous de la rotule gauche, guérie par la suppuration. La cause de cette tumeur est plus singulière que la maladie.

« N.... fut asphyxié pendant trois jours; on le crut mort, mais on différa l'enterrement. Une vieille fille le tira de son asphyxie par le moyen suivant :

768. Elle monte sur son lit, se place derrière lui, et, le saisissant sous les deux bras, l'éleva autant qu'il lui fut possible. Alors elle lui donna, entre les épaules, un grand coup de genou, qui lui fit pousser un cri aigu. L'opératrice effrayée tomba et entraîna le malade, qui tomba lui-même sur le genou, et cette chute fut le principe de la tumeur. Appelé auprès du malade, je trouvai la tumeur percée de plusieurs trous qui fournissaient une sérosité roussâtre. Je l'incisai crucialement. Une inflammation assez vive survint, puis la suppuration. Elle fut salutaire et fondit entièrement la tumeur. La cicatrisation fut assez prompte.»

Quatrième Observation. Polype adhérent au col de l'utérus. L'accoucheur ignorant, l'ayant pris pour la tête de l'enfant, et voulant l'extraire, avait arraché l'utérus, les trompes, les ovaires.

« Ce titre seul énonce le désordre épouvantable que je rencontrai deux jours après cette funeste opération. J'avois été conduit près de la malade par M....., son médecin, qui la voyait par charité. Nous la trouvâmes sans fièvre, les yeux vifs, le ventre souple; mais il y avait, dans la mâchoire inférieure, une légère convulsion.

» L'examen me démontra l'absence des parties désignées : une bougie de plus d'un pied de longueur entra sans se replier, de manière que la malade la sentait vers l'estomac. J'introduisis une sonde, dont mon doigt, introduit dans la plaie, sentit le bout à nu. Ainsi, la vessie avait été pareillement déchirée. Quelles sont les ressources infinies de la nature ! Tant de désordres se sont presque évanouis, les parties déchirées se sont recollées, sauf une fistule par laquelle l'urine coule par continuité, et la malade a presque entièrement recouvré ses forces.»

*Usage dangereux des champignons ; par M. BONTÉ ,
Docteur-Médecin , à Contances.*

« Une petite fille de Granville , ayant vu manger 1768.
à son père des champignons domestiques , fit la partie ,
avec plusieurs de ses camarades , d'en aller faire une
ample récolte. L'enfance est l'âge de la curiosité , et
la gourmandise est souvent son partage. Près de la
ville est un coteau couvert par une plantation d'or-
mes , où elles trouvèrent bientôt l'objet fatal de leurs
recherches. Elles cueillent , avec des mains avides ,
ce végétal dangereux qu'elles se partagent entr'elles.
Elles en mangèrent de crus ; et , de retour à la ville ,
elles en firent des largesses à leurs amies.

« Le premier symptôme qu'éprouvèrent ces ten-
dres victimes , fut une soif ardente qu'elles couru-
rent étancher à un ruisseau voisin. La nuit se passa
sans de graves accidents. Le matin , chacune retourna
à ses occupations accoutumées. Plusieurs , durant le
jour , se plaignirent de douleurs de tête et de quel-
ques envies de vomir. Au bout de vingt-quatre heures ,
le frisson se déclare , il est suivi d'une chaleur brû-
lante , les vomissements , les convulsions succèdent
et les faiblesses sont le prélude de la mort. Deux
enfants ont ainsi péri. Les autres ont eu des accidents
plus ou moins graves ; et , soit à raison d'une meil-
leure constitution , ou pour avoir mangé une moindre
quantité , elles ont été sauvées. La saignée , des la-
vements laitux , des potions cordiales sont les se-
cours administrés par un chirurgien voisin.

« L'ouverture de l'un des cadavres montra l'esto-
mac et le duodenum parfaitement sains. Le jeju-
num et l'ileum étaient remplis de vers.

1768. » Huit à dix jours après cet accident , je fus appelé à Gránville. Je ne négligeai pas l'occasion de m'instruire de toutes les particularités de cet événement. Je me fis apporter de ces champignons pour en reconnaître l'espèce et les examiner à mon retour chez moi.

» Ce champignon , naissant , est couvert en entier d'une enveloppe commune qui se déchire et laisse appercevoir le pied et le chapeau lamelé blanc en dessus ; la couleur est terne. Ce champignon funeste sert de retraite et de nourriture à une espèce de *podura* et plusieurs scolopendres terrestres. Je l'ai encore vu fourmiller de petits vers à tête noire. »

M. Bonté rapporte en détail beaucoup d'expériences qu'il a tentées sur ces champignons et dont aucune n'est assez décisive pour déterminer la nature du délétère et son *modus agendi*. Il propose le vinaigre et autres acides comme l'antidote de ce poison végétal, qu'il compare à l'opium ; mais il ne dit pas que l'expérience en ait démontré les effets avantageux.

Une lettre qui accompagnait ce Mémoire en annonce un qui doit suivre et relatif à l'Histoire Naturelle de Coutances. Ce Mémoire n'existe pas dans nos archives , n'est pas même inscrit dans les registres de l'Académie , ce qui prouverait que ce projet serait demeuré sans exécution.

Administration du lait de vache aux enfants abandonnés ; par M. l'abbé NÈVEU.

Effrayé de l'énorme quantité des enfants reçus dans les hôpitaux, qui périssent ou par l'effet des grandes réunions, ou par l'insouciance, le défaut ou la mauvaise qualité du lait des nourrices, l'abus de bouillies glutineuses, indigestes, etc., M. l'abbé Nèveu propose de substituer à ces pratiques vicieuses le lait de vache pur, quand il est assez séreux et dans la fraîcheur des herbes, ou coupé avec de l'eau légèrement miellée. 1768.

Il étaye ses conseils d'exemples respectables de mères qui, manquant de lait, avaient élevé avec succès leurs enfants par une méthode pareille. Des panades légères au lait avaient remplacé les bouillies avec un avantage marqué.

Dans l'application de ces principes, on pourrait confier les enfants abandonnés à des femmes de tout âge, habitant des contrées saines, et dont l'honnêteté et les mœurs douces donneraient une garantie suffisante des soins qu'elles prodigueraient à ces infortunés.

Ces conseils, dictés par la philanthropie la plus pure, honorent, sans contredit, le cœur sensible qui les a conçus, et qui souvent a porté, dans les asiles de la misère, tous les genres de consolation.

Hydropisie enkistée ; par M. DE BOISDUVAL, Docteur-Médecin.

Quoique les hydropisies enkistées ne soient pas rares, il en est cependant qui méritent quelque

1769. attention par rapport à leur singularité ; telle est celle dont je vais présenter l'histoire.

« N. . . , fille , âgée de vingt-cinq ans , fut attaquée , à l'âge de vingt ans , d'une tumeur glanduleuse à l'aîne droite , accompagnée de vives douleurs. Des cataplasmes anodins en triomphèrent promptement.

» Trois mois après elle se plaignit de douleurs abdominales , vers la région ombilicale. Au bout de quelques semaines , les douleurs se calmèrent ; mais le ventre se tuméfia au point de faire naître des soupçons injurieux et peu mérités. Cette fille avait toujours tenu la conduite la plus régulière. L'épanchement abdominal reconnu , elle employa , mais en vain , un grand nombre de remèdes. La ponction fut jugée nécessaire et pratiquée. On tira vingt-cinq livres d'une eau trouble , fétide et épaisse ; mais le ventre diminua très-peu. On put cependant reconnaître dans l'abdomen des tumeurs dures , volumineuses et douloureuses à-la-fois. Sept ponctions furent pratiquées durant six ans avec aussi peu de succès que la première fois. Enfin , la malade succomba après neuf ans de maladie.

» L'ouverture de son cadavre présenta les désordres suivants :

1^o » L'épiploon skirrheux et racorni. 2^o Trois kistes volumineux formés par la dilatation de la tunique externe des intestins , sans intéresser la continuité de leur canal. Deux plus volumineuses appartenaient au colon , la troisième au jejunum ; elles contenaient toutes un fluide brun , épais et très-fétide. Les deux grosses à la quantité de cinq livres , et la plus petite trois livres seulement. 3^o Le mésentère , émacié , était couvert d'hydatides de la grosseur d'un gros pois. Quelques-unes étaient crevées , c'était vraisemblablement la source de l'é-

panchement abdominal. 4° Le rein droit et l'uretère du même côté étaient volumineux. Le rein gauche, ses vaisseaux sanguins et l'uretère manquaient. Les autres viscères n'offraient aucun désordre sensible. » 1769

Cette maladie était sans ressources ; mais on est encore flatté d'acquérir la certitude de n'avoir laissé en arrière aucun des secours utiles qui eussent pu être administrés.

Observation d'une paralysie locale et circonscrite ; par
M. GOSSEAUME, Docteur-Médecin, à Evreux.

« M...., âgé de quarante-cinq à cinquante ans, très-replet, menant une vie sédentaire, habituellement altéré, buvant et urinant beaucoup, ayant les jambes plus ou moins gorgées, sujet enfin à une oppression gênante, particulièrement dans les temps humides, gai au demeurant, et d'une société très-intéressante par la grande étendue et la variété de ses connaissances littéraires, était alors à sa campagne, où il passait six mois de vacances que lui laissait l'espèce de magistrature qu'il exerçait à Paris. De mon côté j'étais également à la campagne, et j'avais été engagé à dîner chez lui. Le dîner et la soirée s'étaient passés avec le plus grand enjouement, et je l'avais laissé à dix heures du soir dans la situation la plus heureuse.

» La chaleur était grande alors, et, ne pouvant dormir par l'incommodité qu'elle lui occasionnait, M.... commit l'imprudence de se lever au milieu de la nuit, d'ouvrir la croisée de sa chambre exposée au nord, d'ouvrir pareillement, au côté opposé, des portes et fenêtres, et de s'asseoir dans ce

1769. courant d'air, vêtu simplement de la robe de chambre la plus légère. Il y fut à peine une demi-heure qu'il sentit un tiraillement dans les muscles de la face, et de la difficulté à remuer les lèvres; il sonna et ne put s'expliquer facilement avec son domestique qui était accouru. J'étais à un quart de lieue de distance de son habitation, et à quatre heures du matin, on vint me prier de me rendre chez lui, à cause, me disait-on, d'une fluxion considérable qui lui était survenue. Il ne me fut pas difficile, en le voyant, d'estimer que la prétendue fluxion était la paralysie des muscles de la face du côté droit, c'était celui qui avait reçu l'impression du courant d'air. La parotide, à travers de laquelle passe la portion dure de la septième paire de nerfs, pour former l'expansion connue sous le nom de Patte-d'Oie, avait été frappée de même que les nerfs cités qui se répandent sur la face, et tout ce côté étant tombé dans l'atonie, la bouche était tirée du côté opposé, la parole était difficile, et la prononciation des consonnes labiales presque impossible.

« Le pouls étant plein, je fis saigner le malade du bras et du pied. Je l'émétisai vigoureusement. J'établis de suite un large vésicatoire entre les épaules; je fis faire des frictions sur la parotide et sèches et animées avec les liqueurs spiritueuses, stimulantes. Je fis prendre en infusion les espèces céphaliques sans obtenir le moindre succès. Je lui conseillai les eaux thermales en boisson, en bains, en douches surtout; et il partit pour Paris.

« Il y fut de nouveau saigné et émétisé, puis envoyé à Bourbon-l'Archambault, et de là à Vichy; il y prit les eaux, et ne fut pas ménagé pour les douches. Tout fut inutile, et la paralysie a persévéré jusqu'à sa mort, arrivée quelques années après. »

Je supprime ici tout ce qui tient aux explications 1769.
physiologiques, etc., et me contente de faire sentir
le danger auquel on s'expose en passant d'un ex-
trême à un autre. C'est une vérité que le père de
la médecine a exprimée avec la plus grande préci-
sion, malgré son laconisme accoutumé.

« *Multum et de repente evacuare, aut replere, ca-
lefacere, aut frige facere, aut aliter quocumque modo
corpus movere periculosum est, enim verò omne mul-
tùm naturæ est inimicum.* » (Aph. §. 2, 51.)

*Observation sur un vomissement mortel, causé par le
skirrhe du pancréas; par M. MARIGUÈS, Doc-
teur en Chirurgie, à Versailles.*

« Un homme de cinquante-cinq ans, ayant une 1770.
table bien servie, était sujet, depuis deux ans, à
des vomissements qui survenaient presque toujours
après le repas, sur-tout lorsqu'il avait mangé plus
que de coutume. Il s'observa sur cet article, et
passa dix-huit mois entiers sans prendre de plus
amples précautions. Les vomissements devinrent
plus fréquents. Un mal-aise général et une douleur
fixée à la région épigastrique éveillèrent enfin son
attention. On sentait, en touchant cette région, une
tumeur profonde; on crut le pylore oblitéré; on
employa tous les secours que l'on crut indiqués,
médicaments fondants, diète rigoureuse, tout fut
inutile et le malade périt.

« Je fus requis d'en faire l'ouverture; nous trou-
vâmes l'épiploon épaissi et dur, l'estomac et les in-
testins distendus par un fluide élastique, l'estomac

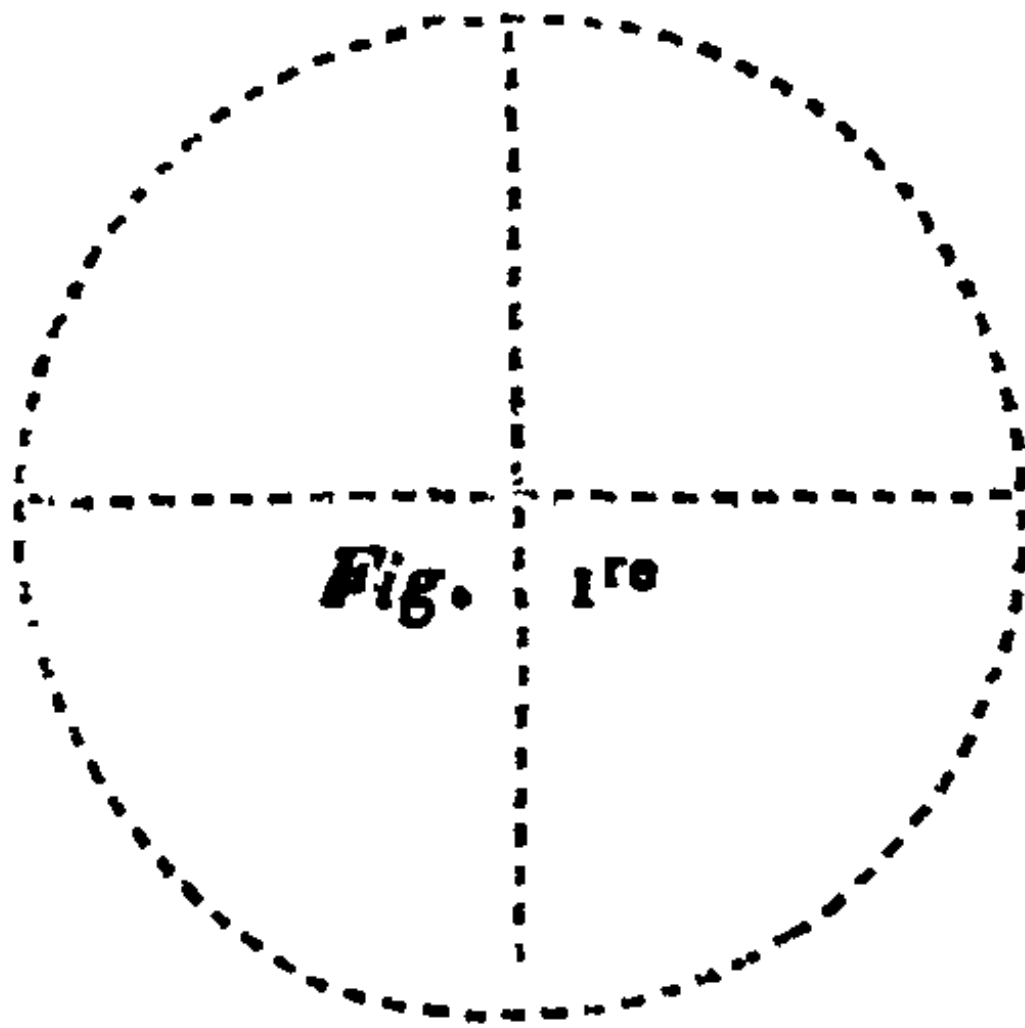
1770. sur-tout dans un état de mortification , le pylore d'ailleurs ne présentant aucune callosité ; mais nous trouvâmes le duodenum étranglé dans le voisinage du pylore , au point de n'admettre le tuyau d'une plume médiocre qu'avec difficulté. Cet étranglement était occasionné par une tumeur skirrheuse qui le ceignait , et dont les prolongements touchaient d'une extrémité la vésicule du fiel , et de l'autre la rate , dans une étendue totale de huit pouces ; sa circonférence était de trois à quatre. Sa surface était raboteuse et sa dureté fort grande. C'était le pancréas devenu skirrheux , et dont la forme était presque méconnaissable. »

Il n'est pas difficile maintenant de déterminer la cause du vomissement ; mais de quels secours cette maladie , bien constatée d'ailleurs , était-elle susceptible ?

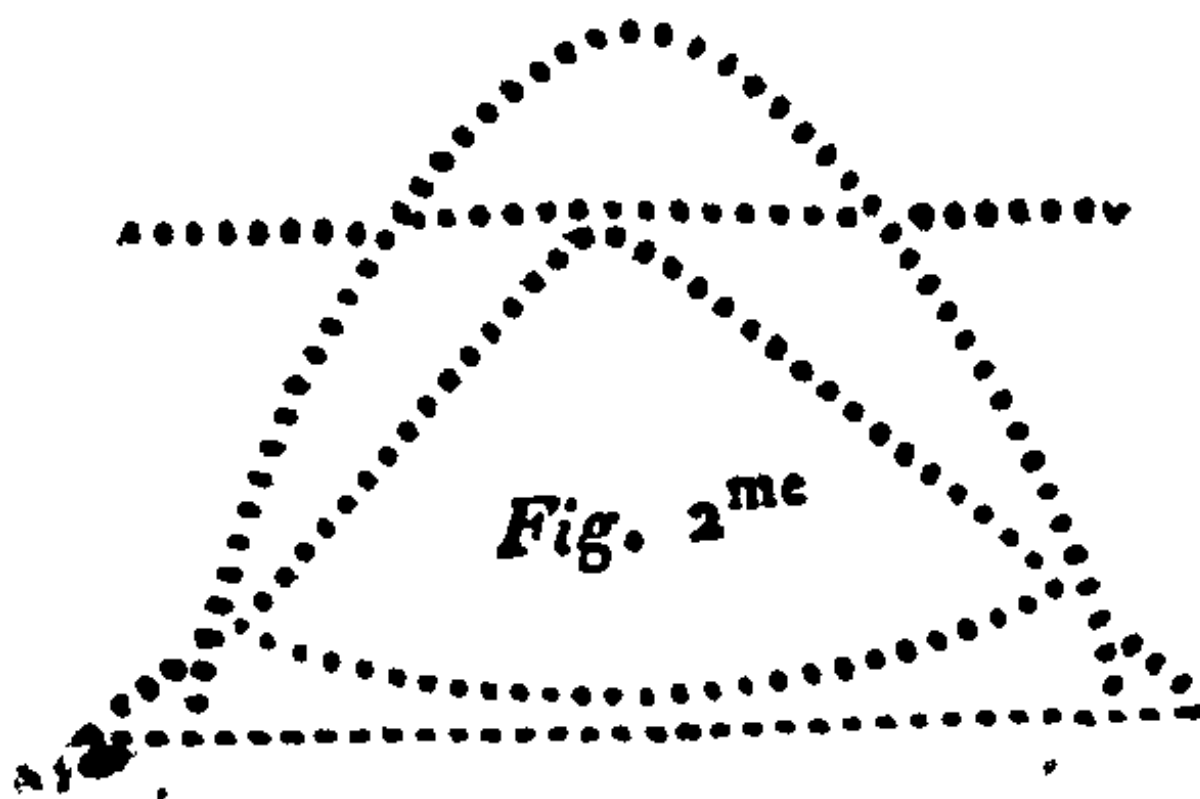
Nouvelle méthode d'extirper les loupes en conservant la peau , autant qu'il est nécessaire , pour recouvrir exactement la plaie ; par M. PAMARD fils , Maître en Chirurgie , etc. , etc. , à Avignon.

M. Pamard partage en quatre parties égales la circonférence de la tumeur à sa base , et les marque avec un trait de plume. Avec le même fil qui lui a servi à mesurer la circonférence de sa tumeur , il en prend le demi-diamètre en ployant le fil en six. Cette mesure est la hauteur de chacun des quatre angles , que formera la dissection de la tumeur , et la tumeur emportée , ces quatre lambeaux doivent recouvrir exactement la plaie. S'il y avait quelque irrégularité , les ciseaux la feraient disparaître.

L'auteur accompagne cette description de plusieurs 1770.
figures dont la principale est celle ci : (*Fig. 1^{re}.*)



Ces dimensions, ainsi qu'il est facile de l'observer ,
partageraient une figure circulaire, et plane en
quatre parties égales par une section cruciale ; mais
la tumeur a une élévation quelconque, et plus cette
élévation sera grande, plus ce demi-diamètre laissera
d'intervalle entre son extrême supérieur et le som-
met commun. (*Fig. 2.*)



1770. M. Pamard joint à cette théorie trois observations pratiques dans lesquelles l'opération a été suivie des plus heureux succès. L'une des trois a été terminée en un quart-d'heure. Si la résolution du problème s'exécutait uniquement sur la peau avec l'instrument tranchant , un quart-d'heure paraîtrait bien long au malade ; mais toutes les parties qui sont à disséquer ne sont pas également sensibles , et l'espoir de la guérison fait supporter bien des tourments.

C H I M I E .

1765. *Sur la dissolubilité du mercure dans le vinaigre distillé ;* par M. LECHANDELIER, Apothicaire à Rouen.

« La dissolubilité du mercure par l'acide du vinaigre n'est plus un mystère. Les deux habiles chimistes qui firent , en 1759 , l'analyse de la poudre mercurielle , qui est la base des dragées du sieur Keyser , y trouvèrent cet acide et se contentèrent de dire que cette union était digne d'attention.

» Ces deux chimistes pouvaient ignorer alors que M. Margraf, illustre Académicien de Berlin, avait annoncé cette dissolubilité dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de cette ville , pour l'année 1746 , puisqu'elle n'a été publiée en français qu'en 1762. Il annonce dans cet ouvrage , qu'il est parvenu à dissoudre le mercure dans le vinaigre distillé , par deux moyens : le premier en changeant , par une longue digestion , la chaux de mercure en une poudre jaunâtre ; le second en le précipitant

Margraf.
Opuscul.
Chym.

» de sa solution dans l'eau forte , par le moyen de 1765 ;
 » l'huile de tartre par défaillance. »

« Je n'ai donc à réclamer dans ce travail (c'est ici M. Lechandelier qui parle) , que la diversité des intermèdes par lesquels j'ai opéré cette combinaison.

» J'ai réussi à dissoudre dans le vinaigre distillé le mercure préparé par les trois acides minéraux comme dissolvant , et les trois espèces d'alkali comme précipitant ;

1^o par sa dissolution dans l'acide nitreux (1) et sa précipitation

- a* Par l'alkali végétal ,
- b* Par l'alkali minéral ,
- c* Par l'alkali volatil ;

2^o Par sa dissolution dans l'acide marin , et sa précipitation

- a* Par l'alkali végétal ;

3^o. Par sa dissolution par l'acide vitriolique , et sa précipitation

- a* Par l'alkali minéral. »

M. Lechandelier entre ensuite dans un détail très-circonstancié des procédés qu'il a suivis , et qui tous l'ont conduit à la dissolution du mercure par le vinaigre distillé , et à la cristallisation du sel mercuriel résultant de cette dissolution.

Cette exposition ne pouvant faire partie d'un extrait , je me renfermerai strictement dans l'indication

(1) On dirait aujourd'hui l'acide nitrique , au lieu de nitreux ; la potasse , la soude , l'ammoniaque , au lieu d'alkali végétal , minéral et volatil ; mais j'ai cru ne pas devoir me permettre ce changement , et fixer l'époque de la lecture de ce Mémoire par les expressions mêmes qui y sont employées ; ainsi des autres expressions qui ont vieilli depuis.

765. des faits énoncés. J'y joindrai cependant quelques corollaires qui terminent cet intéressant Mémoire , et qui prouvent également l'attention que M. Lechandelier mettait dans ses expériences , et l'esprit d'observation dont il était doué.

» Il ne me reste plus , Messieurs , qu'à vous entretenir un moment des propriétés chymiques de ce sel.

» Le vinaigre chargé de mercure , ou le sel acéteux , sous forme liquide , étendu dans l'eau froide , ne s'est pas décomposé et n'a présenté aucun nuage.

» Dans l'alkool , a déposé des cristaux légers , et montré une pellicule légère. Le goût de ces cristaux est acide d'abord , puis acerbe.

» Ce sel est soluble dans les acides nitreux et marin , et l'acide vitriolique affaibli , et même dans l'esprit-de-vin déphlegmé. Le vinaigre distillé le dissout parfaitement , et s'il est bien chargé par l'ébullition il donne des cristaux.

» Ce sel se décompose dans l'eau froide ; elle se trouble , et il se forme un précipité pulvérulent.

» L'eau de dissolution filtrée contient cependant du mercure et blanchit le cuivre bien décapé.

» Elle ne change pas la couleur du syrop de violette ; mais elle en précipite la partie colorante.

» Elle précipite aussi la partie colorante de la teinture aqueuse du safran , mais moins complètement que dans l'expérience précédente.

» Ce sel bien lavé , puis poussé au feu , a montré des globules très-déliés de mercure.

» *Observation.* Le cuivre poli est une pierre de touche pour s'assurer que l'eau qui a servi à la lotion du précipité mercuriel n'en contient plus la moindre partie. »

Examen de la Poudre de vie (du Dictionnaire portatif de médecine, 1763) ; par M. LECHANDELIER, Apothicaire à Rouen.

« L'auteur anonyme du Dictionnaire de médecine 1765. portatif assure que, les effets de la Poudre de vie dont il donne la préparation, et dont il conseille l'usage interne sont différents de ceux du précipité ordinaire; « que la différence se fait sentir dans » sa préparation inconnue jusqu'alors; et que c'est » le premier remède intérieur que l'on puisse donner » contre les écouelles, cancers, épilepsie, etc., à » la dose de quatorze grains pour les adultes. »

Cette préparation consiste, suivant l'auteur, 1° à faire fondre demi-once de sel marin décrépité dans deux onces d'eau forte double; 2° à faire dissoudre deux onces de mercure dans cette eau forte décantée; 3° de verser la dissolution dans une pinte d'eau ou environ, où on aura fait fondre une poignée ou environ de sel marin; les laisser reposer vingt-quatre heures, verser l'eau par inclination, laver le précipité douze fois; 4° faire sécher le mercure dans une écuelle de terre sur les cendres chaudes; 5° brûler, à trois reprises, sur ce précipité, de l'esprit-de-vin déphlegmé, en remuant avec un bâton de canelle.

« Sollicité de préparer cette Poudre de vie, j'avais long temps résisté par la seule raison que je crois l'usage intérieur du mercure précipité interdit. « Le précipité » blanc, même alors qu'il a été sublimé, est encore » trop chargé d'acides, dit M. Baron, pour qu'on » puisse en faire usage intérieurement sans dan- » ger. Il faut bien se garder de le donner à même

Tome III, 1761 à 1770.

H

1765. » dose que le sublimé doux ordinaire ; le mieux est
» de le réserver pour les usages extérieurs. »

« J'ai voulu enfin éclaircir mes doutes , ajoute M. Lechandelier , et j'ai opéré en me conformant au procédé décrit par l'auteur , tout contraire aux lois de la chymie que je le trouve. » Suit le procès-verbal circonstancié des phénomènes que cette opération a présentés. Puis il conclut que « si l'usage intérieur du mercure précipité par le sel marin seul , n'est pas décidément pernicieux , du moins doit-il paraître suspect , et j'observe encore que le précipité que j'ai soumis à mes expériences avait été lavé jusqu'à ce que l'eau eût cessé de faire sur le cuivre poli aucune impression. »

Examen chymique de cidre qui avait occasionné des coliques violentes ; par M. LECHANDELIER , Apothicaire à Rouen.

1766. « Un grand nombre de domestiques de maisons de considération , en cette ville , furent atteints de cette cruelle maladie. Leurs maîtres ne se bornèrent pas à leur faire administrer les secours nécessaires. Ils désirèrent encore de connaître si les cidres , que l'on soupçonnait d'être la cause des accidents , ne contenaient aucun principe délétère. Deux de ces maîtres bienfaisants m'en confièrent l'examen , et c'est le résultat de mes recherches que je présente à l'Académie.

» Le goût de ces cidres était assez agréable. Ils laissaient cependant un arrière-goût acide , mêlé d'un peu d'astringence ; et , en effet , ils rougissaient le papier bleu et le syrop de violettes.

» Je mêlai à ce cidre de la terre absorbante , qui 1766.
s'y combina avec effervescence et un léger sifflement.
Je la précipitai avec l'alkali fixe bien pur.

» J'ajoutai à une autre portion de cidre , de l'alkali
fixe avec surabondance , et il s'en précipita une ma-
tière feculente.

» Sur une autre portion je versai de l'alkali volatil
fluor. Il y eut un dépôt analogue au précédent , et
aucune coloration en vert.

» J'en fis évaporer ensuite une assez grande quan-
tité ; je mêlai une partie du dépôt que j'obtins avec de
la poudre de charbon , je poussai le mélange au feu
sans obtenir le moindre indice de substance métal-
lique. »

C'est d'après ces expériences que j'ai cru devoir
conclure que si les coliques dont il est question
tirent véritablement leur origine de l'usage des
cidres ci-dessus , on ne peut l'attribuer qu'à l'aci-
dité de ces liqueurs anciennes et acides à la fois ,
masquée par l'addition de cidre nouveau. Ce qui
conduit l'auteur du Mémoire à conclure l'utilité de
proscrire la vente de ces cidres coupés , comme
nuisibles à la santé.

Examen analytique de la Racine du jalap ; par M.
LECHANDELIER , Apothicaire à Rouen.

M. Lechandelier déclare , au commencement de 1767.
ce Mémoire , que , pour exécuter son dessein , il
évitera l'analyse par le feu. Elle confond souvent les
principes , fait des décompositions et des combinai-
sons , et ne présente pas toujours les substances telles
qu'elles sont dans les corps. Il préfère l'analyse par
les dissolvants , l'eau et l'esprit de vin.

‡767. Quatre onces de jalap , grossièrement pulvérisé , ont été le sujet de chaque opération , et M. Lechandelier leur a fait subir une double épreuve.

Première épreuve. Le jalap a été soumis à l'action de l'eau bouillante , puis à celle de l'alkool.

Résultat : partie extractive , $\text{℥j} \text{℥}$, partie résineuse , ℥ij , gr. 50.

Deuxième épreuve. Le jalap a été soumis d'abord à l'action de l'alkool , puis à celle de l'eau bouillante.

Résultat : partie extractive , $\text{℥j} \text{℥v}$, partie résineuse , ℥v gr. xxx (1).

On voit que pour obtenir la résine de jalap , il ne faut pas commencer par l'épuiser de sa partie extractive , qui elle-même entraîne des portions résineuses assez abondantes. Cette dernière considération avait fait présumer à M. Lechandelier que cet extrait aqueux pourrait purger. Il l'a fait prendre à la dose d'un gros sans obtenir aucun résultat purgatif.

Le syrop composé avec le sucre et les décoctions aqueuses des expériences ci-dessus n'a produit aucun effet à la dose d'une once et demie.

Mat. méd. (1) Les résultats de Cartheuser sont fort différents , puisque d'une once de jalap , il a obtenu une demi-once d'extrait aqueux , et de pareille quantité de jalap , il n'a obtenu que quarante-huit grains d'extrait résineux : mais il s'accorde sur l'inactivité presque absolue de l'extrait aqueux.

On peut encore consulter le Mémoire de Boulduc , sur le jalap , et la conclusion ingénieuse du célèbre Historien de l'Académie. (*Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris.*)

Expériences qui prouvent la possibilité de rendre l'eau de la mer potable ; par M. LECHANDELIER.

L'estimable auteur de ce Mémoire se propose de répondre aux trois questions suivantes : 1767.

La distillation débarrasse-t-elle l'eau de la mer de toutes les substances salines qu'elle tient en dissolution ?

L'eau de la mer contient-elle une substance bitumineuse ?

L'huile d'olive qu'on y ajoute au moment de la distillation peut-elle empêcher l'élévation de la matière bitumineuse ?

M. Lechandelier n'avait pas d'eau de mer, et c'est sur une eau marine factice qu'il a opéré ; mais la nature de ses expériences est assez positive pour lui faire décider la première question affirmativement et les deux autres négativement. Bientôt nous le verrons analyser, à Dieppe, l'eau de la mer, et confirmer, par des expériences répétées, la bonne qualité de cette eau distillée.

Analyse nouvelle de l'eau de la mer, prise devant Dieppe ; par M. MONNET.

« En analysant l'eau de la mer sur les côtes de Bretagne, en 1764, la sélénite, le sel marin, et un autre sel déliquescent susceptible cependant de se cristalliser, furent les seules matières étrangères à l'eau que j'en obtins ; et, dans le Mémoire que je lus à l'Académie royale des Sciences de Paris, le 13 mars 1765, j'annonçai qu'il pourrait bien y avoir autant de différence dans l'eau de la mer, qu'il y a

1767. de diverses plages sur lesquels elle repose. Je ne me trompais pas , et l'analyse que je viens de faire de l'eau de la mer , à Dieppe , me confirme dans mon opinion M. Descroisilles , qui a bien voulu me prêter les instruments nécessaires pour cette analyse , m'a également secondé dans toutes mes opérations que nous avons exécutées en commun.

» Vingt pintes d'eau de la mer ont été soumises à l'évaporation dans une terrine à feu nu. Le tiers à-peu-près évaporé, il s'est formé , à la surface , une pellicule que le mouvement a divisé en une infinité de petites écailles. Peu-à-peu ont paru à la surface de petits cristaux , et en continuant l'évaporation , et décantant de temps en temps , nous avons épuisé l'eau de sel marin ; procédant ensuite , tant par de nouvelles évaporations que par des cristallisations subséquentes , nous avons reconnu que la quantité d'eau susdite contenait :

Sel marin. neuf onces deux gros,

Sel d'epsom. trois gros.

Sel marin à base terreuse.. un gros. .

Sélénite deux gros.

Terre absorbante. quelques grains.

» Aucune de ces substances n'étant susceptible de s'élever à la chaleur de l'eau bouillante , pourquoi cette eau distillée ne serait-elle pas potable , y craindrait on un bitume imaginaire ou un acide marin libre , qui n'a pas plus de fondement ? Nous avons multiplié , à cet égard , nos expériences de manière à être pleinement rassurés.

» Quant à l'eau distillée , nous l'avons trouvée d'excellente qualité , sauf un goût particulier commun à toutes les eaux distillées , et connu sous le nom de goût de feu ; mais ce goût est sans danger et se dissipe bientôt en laissant les flacons débouchés.

Analyse des Eaux minérales de Rouen; par MM.
LECHANDELIER et MONNET.

M. Lechandelier, auteur de ce Mémoire, annonce que toutes les expériences relatives à l'examen des eaux minérales de Rouen, ont été faites par lui, en société avec M. Monnet, puis répétées par lui seul avec l'attention la plus scrupuleuse. Il établit en second lieu, que le fer n'est point dissous par l'acide vitriolique dans nos eaux minérales, ou, ce qui revient au même, qu'il n'est pas dans un état vitriolique; qu'il y est dissous par l'eau, et que l'eau froide seule a le pouvoir de le dissoudre; que le fer change en vert la couleur du syrop de violettes, et que la couleur verte que les eaux minérales de Rouen prennent par l'addition du syrop de violettes n'est pas due à la présence d'un alkali; et enfin, que ces eaux n'ont rien de sulfureux.

Il passe à l'analyse par les réactifs d'abord, et en second lieu par l'évaporation. Ses résultats sont :

Que la dissolution d'argent n'a point montré la présence du sel marin;

L'alkali fixe n'a point troublé la limpidité de ces eaux;

La dissolution du mercure a donné lieu à un précipité jaunâtre;

La noix de galle colore ces eaux en pourpre.

Le syrop violat en est coloré en vert (1);

L'alkali phlogistique n'en précipite rien;

Le foie de soufre arsenical présente des nuages noirs à l'instant du mélange;

(1) Le fer se précipite sous la forme d'une poudre jaunâtre, qui, avec le bleu du syrop de violettes, forme du vert.

N^o 767. Vingt-quatre pintes d'eau minérale de la Maresquerie ont été soumises à l'évaporation. Au premier degré de chaleur elle s'est troublée et a déposé un sédiment en partie ferrugineux et en partie terreux. Il pesait quarante grains ; dont moitié à-peu-près de fer et moitié de terre calcaire. Nous avons filtré la liqueur claire et évaporé à siccité. Le résidu pesait trois grains , que nos expériences nous ont montré être de la terre calcaire.

Il résulte que vingt-quatre pintes de l'eau minérale ci-dessus contiennent vingt-quatre grains de fer et à-peu-près autant de terre calcaire.

Un second Mémoire de M. Lechandelier, sous la date du 14 mars 1770, rend compte de nouvelles expériences qu'il a tentées avec l'alkali phlogistiqué et saturé, et qui, de quatre livres d'eau minérale et cinq onces de liqueur alkaline, quantité bien excessive, lui ont procuré neuf grains de tartre vitriolé.

D'où il conclut et la présence de l'acide vitriolique dans nos eaux minérales, et la grande importance d'employer des réactifs aussi parfaits qu'il est possible de les obtenir.

Examen des Soudes de varec ; par M. MONNET.

Les varecs croissent en abondance sur les côtes de la Normandie, et particulièrement aux environs de Cherbourg, de la Hougue et de Grandville. Baignés à chaque marée par les eaux de la mer, ils devraient contenir beaucoup de sel marin ; et si l'alkali minéral que l'on retire des soudes résulte de la

décomposition du sel marin pendant l'incinération, nos varecs devraient pareillement fournir une grande quantité d'alkali minéral. Il s'en faut beaucoup que l'expérience justifie ces présomptions ; mais avant que d'aller plus loin, exposons la manière dont s'opère la combustion du varec.

» On le récolte vers l'automne et on le laisse sécher à l'air ; quand il est sec on le brûle dans des fourneaux analogues à ceux des chauxfourniers, en ajoutant de nouvelles matières, à mesure qu'elles se consomment, et laissant enfin la masse s'incinérer par sa propre chaleur.

» J'ai pris une certaine quantité de cette soude, je l'ai lessivée, la lessive très-saturée que j'en ai obtenue était fort colorée, et exhalait une odeur très-marquée de foie de soufre ; elle en avait encore les propriétés, noircissant l'argent et précipitant les substances métalliques à la manière du foie de soufre. J'ai fait évaporer et obtenu, par le refroidissement, une croute saline de laquelle l'acide vitriolique a dégagé des vapeurs d'esprit de sel. Une seconde évaporation m'a fourni une croute pareille et quelques petits cristaux qui étaient le sel sulfureux de Stahl.

» Ma lessive ayant été de nouveau et fortement évaporée, je n'en ai plus obtenu qu'une pellicule très-fine, sensiblement alcaline. Pour en connaître la nature, j'ai versé dessus de l'acide vitriolique ; mais ayant dépassé le point de saturation, il s'est dégagé une si grande quantité d'acide volatil sulfureux que j'ai manqué d'en être suffoqué.

» J'ai saturé promptement cet excès d'acide avec de la chaux, l'odeur de l'esprit volatil sulfureux a disparu, et a été remplacée par celle de l'alkali volatil : elle était assez marquée pour ne pouvoir s'y méprendre.

1767. » Au lieu d'obtenir du sel de Glauber, je n'ai obtenu que du tartre vitriolé, et il m'a été facile de conclure que l'alkali que j'avais obtenu était l'alkali fixe végétal. D'où procédait-il, si ce n'est de la décomposition du tartre vitriolé? » Je n'exposerai pas ici la théorie de l'auteur; on ignorait alors la composition de l'acide sulfurique, et les phénomènes auxquels sa décomposition peut donner occasion.

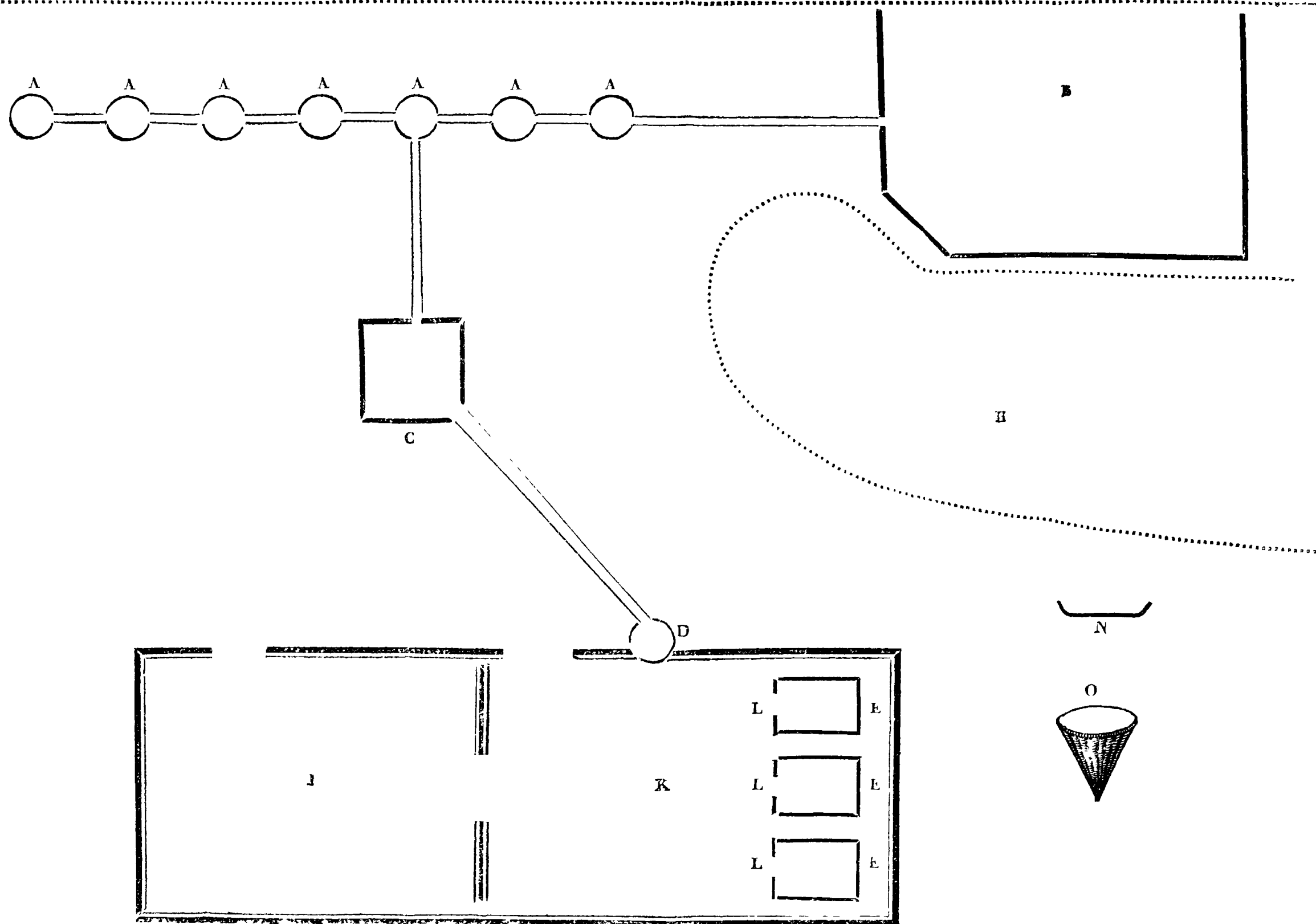
» J'ai répété, ajoute M. Monnet, l'incinération du varec avec des précautions propres à assurer la pureté des sels que j'en obtiendrais. Ma lessive filtrée était infiniment plus claire, et évaporée, ne m'a fourni presque que du tartre vitriolé, et sur la fin du sel marin bien cristallisé. A peine la dernière portion de la liqueur verdissait elle le syrop de violettes. Le tartre vitriolé existe donc tout formé dans la plante du varec; et, dans ma dernière expérience, ce sel n'ayant point été décomposé, n'a point fourni d'acide sulfureux.»

La conséquence que tire l'auteur est qu'il n'existe d'alkali dans ce sel que par la décomposition du tartre vitriolé; que cet alkali est le végétal qui n'a aucune des qualités de l'alkali minéral pour la composition des savons concrets.

*Salines du Cotentin et de l'Avranchin; par M.
MONNET.*

La terre qui est baignée par les marées, en se desséchant, demeure imprégnée de sel. Cette terre, lavée avec de l'eau de la mer, la charge assez pour qu'en peu de temps on puisse en retirer, par l'évaporation, une bonne quantité de sel marin.

Partie de la Grève.



Précis analytique, tom. III, 1761 à 1770, pp. 122, 123 et 124.

On commence par l'effleurer avec une espèce de 1767.
charrue (1), qui en enlève l'épaisseur de deux ou
trois pouces. On porte cette terre en un tas H, que
les sauniers nomment *Moye*. On en emplît ensuite
des trous ou fosses de trois pieds de diamètre
A A A A A A A, communiquant ensemble par une
rigole, au moyen de l'eau de la mer que l'on retient
aux grandes marées dans un réservoir B. Ces fosses
sont garnies de planches pour que l'eau salée ne se
perde pas dans les terres voisines. Des fosses A, la
lessive est conduite à un réservoir C, où on l'éprouve
pour s'assurer qu'elle est assez chargée de sel. Si
elle n'est pas assez chargée on la repasse sur de nou-
velles terres dans les fosses A. Si l'éprouvette sur-
nage, on la conduit au lavoir D, enchassé dans le
mur de l'atelier à évaporation. Il se compose de
deux pièces, K, le laboratoire, I, le lieu de réunion
des ouvriers. L L L indiquent trois fourneaux d'éva-
poration; ce nombre est limité. On place dessus des
vases de plomb qui en remplissent exactement l'ou-
verture. Ces vases sont des carrés longs évasés N,
plats par le fond, longs de vingt-deux pouces sur
deux pouces de profondeur. Lorsque l'évaporation
est avancée, au moyen du feu, on écume et on rem-
plit les vases une seconde fois. On écume de nouveau,
et le sel est déposé dans des paniers coniques O,
formés d'osier, où il s'égoutte; et, enfin est jeté
en tas dans un coin du laboratoire. On obtient en-
viron cent livres de sel par jour. L'eau qui tombe
des égouttoirs, ainsi que les écumes, sont reportées
aux fosses A, pour y être lessivées de nouveau,

(1) On nomme cet instrument *Havel*.

n°67. et éviter ainsi la moindre perte ; mais il y a , dans ces matières , beaucoup de sel à base terreuse , qui n'est pas susceptible de cristallisation , et qui devient alors une surcharge inutile.

L'éprouvette dont il a été parlé ci-dessus est une boule de cire au centre de laquelle on place un petit globe de plomb. Si elle surnage , la liqueur est saturée , sinon , on la reporte sur de nouvelles terres dans les fosses A.

Quant à la nature de la terre , ce n'est pas du sable pur , l'eau de la mer ne ferait que glisser dessus ; c'est une espèce de terre limoneuse que l'on dispose , par l'espèce de labour qu'on y donne , à se pénétrer d'une plus grande quantité de sel et à fournir de meilleurs produits.

Il y a , sur l'étendue de la côte , quelques variantes , quelques usages locaux ; mais pour le résultat , c'est par-tout la même opération , un peu plus ou un peu moins perfectionnée.

*Sur la combinaison du mercure avec l'acide marin ,
par la voie humide ; par M. MONNET.*

« Depuis long-temps on s'était aperçu qu'en faisant la combinaison du mercure avec l'acide marin , que par la voie humide on obtenait une poudre connue sous le nom de précipité blanc ; mais qu'il restait toujours une portion de cette combinaison dans un état de dissolution. Il arrivait même qu'en s'écartant un peu du procédé usité on obtenait que peu ou point de précipité , ou celui que l'on obtenait était plus corrosif que le précipité ordinaire.

» L'attention que je portai à cet effet me fit voir . 1767.
que cela tenait à la grande disposition qu'a le mercure
à se charger avec excès (1) d'acide marin , et que
plus le mercure est avec excès d'acide plus il est
soluble , *et vice versa*.

» Les tentatives que je fis à ce sujet me firent con-
naître que plus on étendait dans de l'eau sa dissolu-
tion mercurielle , aussi bien que celle du sel marin ,
plus on obtenait de précipité ; et plus ces liqueurs
étaient concentrées , moins on en obtenait , parce
que , dans le second cas , le mercure recevait une
plus grande proportion d'acide marin que dans le
premier , et qu'alors il est parfaitement soluble.

» J'ai encore observé que si la dissolution mer-
curielle n'est pas saturée d'acide , ou si l'acide y est
avec excès , il n'y a point de précipité.

» *Expérience.* Ayant fait dissoudre une livre de
mercure dans quantité suffisante d'esprit de nitre
et même une surabondance marquée , je versai
dessus une dissolution de trois livres de sel marin ;
il se fit un mouvement considérable , beaucoup de
vapeurs rouges se dégagèrent. La liqueur blanchit
un instant et bientôt après reprit sa transparence.
Elle avait acquis une belle couleur bleu clair. Comme
j'avais employé la moindre quantité d'eau possible ,
j'obtins promptement des cristaux à trois faces et en
poignard. J'y joignis du mercure pour les dulcifier ,
et je réussis comme avec le sublimé corrosif , et ils
prirent autant de mercure. Ce sel se sublime pareille-

(1) J'emploie le langage commun , car je considère l'acide
marin dans le sublimé corrosif comme dans un état de satura-
tion parfaite , et la propriété corrosive de ce composé comme
propre à ce nouvel être. (*Note de M. Monnet*).

1767. ment; mais comme il contient de l'eau de cristallisation, il faut y procéder lentement, autrement on en perdrait beaucoup qui se dissiperait en vapeurs; on en encourrait la rupture des vaisseaux. Ayant fait évaporer la liqueur à siccité, j'obtins une masse saline que je pulvérisai et distribuai dans de petits matras, pour obtenir, par la sublimation, le reste de mon sel. Ayant considéré ce qui se passait, je vis le nitre quadrangulaire qui bouillonnait et s'enflammait de temps en temps, mais j'obtins de très-beau sublimé corrosif.

» Au lieu de la solution de sel marin, ayant employé de l'esprit de sel, j'obtins une grande quantité de précipité; mais je prie d'observer que les circonstances ne sont plus les mêmes, et que l'acide nitreux ne trouve plus ici la base de sel marin à laquelle il puisse s'unir.

Margraf,
Opusc.
Chym.

» Le mercure dissout par l'acide nitreux, précipité par l'alkali fixe, est attaquable par les acides les plus faibles. J'en tentai la dissolution avec de l'esprit de sel affaibli. Le moindre degré de chaleur suffit pour l'opérer. Je voulus l'amener à la cristallisation, et ce fut en vain. Mais y ayant ajouté de nouveau précipité, j'obtins la cristallisation désirée. Ce sel avait toutes les qualités du sublimé corrosif.»

*Examen chymique d'un collyre; par M.
LECHANDELIÈRE.*

1768. « M. Lecat m'adressa dernièrement un collyre dont il désirait connaître la composition. Il savait que l'eau de roses et de plantain en faisaient partie; mais il ignorait quels en étaient les autres ingrédients. »

Nous ne suivrons pas M. Lechandelier dans le détail des expériences délicates qu'il a faites pour parvenir à la connaissance de cette composition. Il suffira d'en offrir le résultat et de dire : 1768.

Que la dissolution de quatre grains de vitriol blanc, et de quatre grains de sel ammoniac dans six onces d'eau distillée de roses, et six onces d'eau distillée de plantain, fournissait une liqueur qui, à l'odeur, à la saveur et à toutes les épreuves chimiques, offrait une ressemblance parfaite avec le collyre communiqué par M. Lecat.

Observation sur une substance saline fortuitement formée ; par M. GOSSEAUME, Docteur-Médecin à Eyreux.

« Parmi un certain nombre de bocaux, de flacons et bouteilles dans lesquelles je conserve différents morceaux d'Histoire naturelle, j'avais rangé les acides minéraux que la chimie nous fournit, et que l'on est bien-aise d'avoir sous la main dans une infinité de circonstances. Ouvrant un jour l'armoire vitrée qui les contient (je demeurais alors à la campagne), je fus frappé de l'éclat cristallin qui s'échappait de l'une des tablettes ; mais occupé alors d'un autre objet, j'en remis l'examen à un moment plus opportun. 1769.

» Ce moment de loisir ne tarda pas à se présenter : j'examinai la tablette, que je trouvai toute encroutée de petits cristaux. Je saisis la bouteille qui portait une étiquette ; mais l'écriture en était tellement effacée que je ne pus rien distinguer, quelque soin que j'aie pris pour la faire revivre. J'employai vainement l'huile de tartre par défaillance étendue dans l'eau, la solution du vitriol martial, la teinture aqueuse de noix de galles.

2769. » La bouteille ne contenait plus aucune liqueur, et en examinant, je fus extrêmement surpris de la trouver criblée d'une infinité de petits trous; une portion de verre s'en était détachée, et un des côtés de cette bouteille avait perdu sa transparence. Sa consistance et sa couleur ne différaient guère de celle du gypse cristallisé et calciné; je pouvais le découper avec les ciseaux, et le séparer avec le scalpel en diverses couches. Je me rappelai d'avoir vu, chez M. Lechandelier, Apothicaire à Rouen, que j'avais l'honneur de connaître, une taupette criblée comme la mienne, par un acide minéral; mais la couleur et la consistance étaient bien éloignées de l'état d'altération où la mienne était parvenue. Indépendamment de la cristallisation qui recouvrait la tablette, la bouteille elle-même était recouverte d'une cristallisation analogue. Je recueillis ces substances salines séparément pour en rechercher la nature.

» J'évitai d'y goûter avant que de m'être assuré, par le feu et par la solution alcaline, qu'elles ne contenaient ni substances arsénicales, ni un excès d'acide dangereux. Elle était cependant avec excès d'acide, rougissait la teinture de violettes et faisait effervescence avec l'alkali.

» Quel était cet acide? Je versai sur les cristaux de l'acide vitriolique, marin et nitreux; il ne se dégagait aucunes vapeurs. J'estimai que l'acide était le vitriolique. Le bouchon de la taupette, d'ailleurs, fut pour moi un indice nouveau; il était de liège, et sa portion intérieure était noircie; il eût été teint en jaune et détruit par l'acide nitreux.

» En jettant quelques portions légères de ce sel sur les charbons, il ne se fit ni fulguration, ni crépitation, et je conclus de nouveau pour l'acide vitriolique.

vitriolique. Quant au sel lui-même , je crus remar- 1769.
quer de la différence ; une partie présentant une
crystallisation assez régulière , et une autre n'offrant
qu'une masse confuse. La première bouillonna , se
boursouffla au feu ; la seconde blanchit.

» J'en dissolvais séparément des portions légères dans
de l'eau de mare bouillante ; je n'avais pas de grands
sacrifices à faire. Je versai dessus de l'alkali en dis-
solution ; il y eut , de part et d'autre , précipitation
d'une terre blanche. L'une et l'autre matière précé-
pitée , lavée et jetée dans une portion médiocre de
solution de mercure sublimé corrosif ; la seconde
seule produisit un précipité jaune , et j'estimai que
la terre que je désirais connaître était la chaux. J'en
retrouvais d'ailleurs les éléments dans une poussière
de mortier séché , et qui , dans ce pays , ne se com-
pose que de sable et de chaux ; cette poussière ,
dis-je , avait pénétré dans mon armoire et en recou-
vrait les tablettes.

» La solution de l'une et l'autre masse saline , éprou-
vée avec la teinture de noix de galles , devint louche
et tirant sur le noir.

» J'ai cru pouvoir conclure que la masse saline con-
fuse était de la sélénite ; quelle était l'autre ? Était-ce
du sel de Glauber résultant du mélange de la soude du
verre ? Était-ce un sel alumineux , la base de ce sel
s'étant trouvée dans la composition vicieuse du verre
en question ? Le manganèse dont le verre se compose ,
peu mélangé dans une vitrification défectueuse , est-il
le principe de la couleur noirâtre que ces sels ont
communiqué à la teinture de noix de galles ? Je m'en
rapporte à des personnes plus habiles que moi. Mais
ce qui a lieu ici à l'égard du verre de ma bouteille est
un avertissement de ne conserver les esprits acides
que dans des vases d'une vitrification bien parfaite. »

Examen de l'eau de la mer relativement à son prétendu bitume; par M. LECHANDELIER, Apothicaire à Rouen.

1769. Ce Mémoire, se composant presque en entier d'expériences, est peu susceptible d'analyse. Pour ne rien omettre d'essentiel, il faudrait tout exprimer, et ce ne serait plus un extrait, mais une copie du Mémoire lui-même que nous offririons au public. Heureusement, le résultat est ce qui l'intéresse particulièrement, et un rapport très-succinct de MM. Pinard et Ballière, commissaires nommés par l'Académie pour vérifier ces expériences, va nous le présenter.

Deux chymistes célèbres ont analysé récemment l'eau de la mer pour découvrir si elle contient une matière bitumineuse. Les expériences de l'un l'ont conduit à l'affirmative; l'autre, d'après les siennes, s'est déterminé pour la négative. M. Lechandelier, sans prévention pour aucun des deux sentiments, les a multipliées autant que l'importance du sujet l'exigeait, et les a répétées en notre présence avec l'attention la plus scrupuleuse. Il en résulte que l'eau de la mer ne contient point de bitume; que cette eau, distillée sans intermède, est très-pure, et qu'on peut la boire avec sécurité.

Expériences relatives aux changements des couleurs, etc.; par M. GROULT, Procureur du Roi à l'Amirauté de Cherbourg.

L'altération des couleurs végétales, par l'addition de divers réactifs, est un des phénomènes chymiques

les plus connus. La description des procédés pour 1769.
parvenir à ces virements vraiment singuliers , compose la première partie de ce Mémoire ; la seconde est consacrée à l'explication de ces phénomènes , et à cet égard , notre confrère n'agrandit pas sensiblement la sphère de nos connaissances. Ce sont des vérités fécondes en résultats qu'il est important de bien connaître ; mais on a vainement tenté jusqu'ici de dévoiler la cause qui les produit.

Observation sur le bitume de la mer ; par M. DE MACHY ,
Apothicaire à Paris.

M. de Machy annonce , dans ce Mémoire , qu'il 1768.
n'avait fait aucun travail suivi sur cette matière pendant le très-court séjour qu'il avait fait à Dieppe , parce que le loisir lui en avait manqué ; mais que , s'étant procuré le résidu des distillations faites au Havre par M. Poissonnier , après la dessalaison de l'eau de mer , « je puis assurer , ajoute-t-il , que cette matière , *dissoute* dans l'eau , la louchit à la manière des savons , se dissout dans l'esprit-de-vin en formant une liqueur visqueuse moussante , et telle enfin qu'on l'obtiendrait en dissolvant du savon dans l'esprit-de-vin. » Ayant , d'un autre côté , fait évaporer huit livres d'eau de la mer , à feu lent , et sécher le résidu avec beaucoup d'attention , il l'avait jeté sur deux onces d'esprit-de-vin , qui , presque sur-le-champ , avait pris une couleur jaune et une odeur bitumineuse. Mais une partie de cette matière odorante ne s'était-elle pas évaporée dès le commencement de l'opération ? Pour s'en assurer , M. de Machy a mis de l'eau de la mer dans une fiole à mé-

1768. decine , en évaporation au bain de sable ; et , dès l'instant où la liqueur a chauffé assez fortement pour donner des vapeurs abondantes, l'odeur nauséabonde s'est manifestée au point d'être reconnue par MM. Hérambert., médecin de Dieppe , et Descroisilles , apothicaire.

Puis , revenant à la teinture spiritueuse ci-dessus , il ajoute :

« L'ayant allumée dans une cuiller d'argent , ce qui est resté après la déflagration était d'une odeur nauséabonde et d'une amertume insupportable ; et enfin , il demande s'il n'est pas en droit de conclure :

« Que l'eau de la mer ne doit pas son amertume uniquement aux sels terreux qu'elle contient ; qu'elle la doit à une substance non saline , et soluble dans les liqueurs spiritueuses ; qu'enfin , si cette substance qui colore l'esprit-de-vin , qui louchit l'eau , qui laisse un dépôt amer et nauséabond , n'est pas un bitume , il se retranche à dire :

*Si quid navisti rectius istis ,
Candidus imperti ; sinon , his utere mecum.*

HORAT. Epist. 1. §.

Sur la possibilité de rendre l'eau de la mer potable par la simple filtration ; par M. OURSEL , de Dieppe.

1769. Ce respectable citoyen avait présenté à l'Académie , en 1768 et 1769 , deux Mémoires sur cette découverte importante. Ces deux Mémoires ne se trouvent point dans nos archives ; mais un Mémoire de MM. Macquer et Poulletier de la Salle va remplir

cette lacune ; et un troisième Mémoire de M. Oursel, 1769
en réponse au précédent , réuniront tout ce que nous
avons de positif sur cette belle question. C'est M.
Macquer qui va parler.

» Un fait , de nature à intéresser aussi essentielle-
ment le bien de l'humanité.... ne pouvait manquer
d'attirer l'attention des gens en place.... aussi M. de
Crosne , intendant de Rouen , crut-il devoir faire
vérifier la découverte annoncée.... Le jour fut pris
pour commencer les expériences dans une des salles
de l'hôtel de l'intendance. M. de Crosne me fit l'hon-
neur de m'y inviter avec les personnes les plus dis-
tinguées et les plus éclairées de la ville.... M. Oursel
désira que cette vérification fût faite avec les forma-
lités d'un procès-verbal juridique ; mais tous les
faits constatés dans cette pièce ayant été repris depuis ,
et examinés avec plus de détails et de loisirs... Il pa-
raît suffisant de dire ici qu'il résultait de ce procès-
verbal , 1^o que l'eau de mer , colorée par du cidre ,
ayant été versée sur un des deux filtres préparés par
M. Oursel , on trouva , quelques jours après , dans
le récipient , environ trois livres d'eau ayant la cou-
leur du cidre , et qui parut à tout le monde exempte
de saumure et absolument douce ; 2^o que l'eau de
la mer pure et non colorée ayant été versée en même
temps sur l'autre filtre , on trouva dans le récipient
à-peu-près la même quantité d'eau , pareillement
exempte de salure et bien douce , laquelle avait néan-
moins une couleur roussâtre approchant de celle
qu'avait produit l'eau de la mer colorée par le cidre ;
ce que M. Oursel attribua à la futaille du filtre qui ,
étant de chêne neuf , avait pu fournir cette teinture.

» Ces faits étant les seuls qui fussent constatés par
le procès-verbal , M. Oursel sentit bien qu'il n'en
résultait pas une démonstration suffisante que l'eau

1769⁵ de la mer eût été dépouillée de son sel dans ces filtrations , et qu'il fallait qu'avec plus de loisir ces expériences fussent répétées et soigneusement examinées ; et , comme ses intentions étaient droites , il ne fit nulle difficulté de nous confier , à M. de Grosne et à moi , son procédé , qui consistait dans le choix d'une terre propre à cette filtration , et dans l'entassement et la disposition des parties de cette même terre.

» J'acceptai avec plaisir la proposition que me fit M. l'intendant de me charger de suivre ces expériences à Paris , et de m'associer M. Poullétier de la Salle , M^e des requêtes , également savant et modeste , des travaux et des découvertes duquel le public jouit depuis long-temps sans en connaître l'auteur. C'est donc à lui autant qu'à moi qu'appartiennent les expériences qui vont suivre. Mais avant de les exposer , nous ne pouvons dissimuler qu'en examinant les terres que M. Oursel nous avait envoyées comme intermèdes de son procédé , l'humidité dont cette terre était imbibée , ne nous ait fait naître le soupçon que le succès apparent de l'opération ne dépendit de l'une de ces circonstances illusoires qui trompent ceux même qui cherchent le plus sincèrement la vérité.

Première expérience. » Ayant pesé deux livres de cette terre dans son état de moiteur , et l'ayant bien desséchée , elle ne pesait plus qu'une livre et demie. La terre humectée contient ainsi $\frac{1}{4}$ de son poids d'eau.

Deuxième expérience. » Le même jour nous avons pris un grand pot de faïence cylindrique , percé en son fond. Nous avons posé sur ce fond trois toiles de crin les unes sur les autres , et l'avons garni de la

terre de M. Ourset, dans son état d'humidité. La 1769 terre ayant été tassée conformément aux intentions de l'auteur, on a placé le vase sur un récipient approprié. D'un autre côté nous avons mis en réserve sept livres d'eau de mer que nous avons versée peu-à-peu et à mesure qu'elle s'imbibait : nouvelle attention recommandée par M. Ourset.

» Deux jours entiers se sont passés avant que l'eau de la mer ait paru s'affaisser et pénétrer dans la terre. Ce n'est que le troisième jour, le 19 février, qu'ayant aperçu de la diminution, nous avons jugé qu'il était temps d'ajouter une nouvelle quantité d'eau de mer. Il n'y avait pas encore une seule goutte d'eau dans le récipient, et ce ne fut que le 23 février que nous y trouvâmes une liqueur d'une légère couleur de paille, d'une saveur fade et un peu terreuse ; mais douce et point salée. Elle pesait deux onces un gros $\frac{1}{4}$, et fut mise à part. Le 25, nous avons trouvé deux onces trois gros dix-huit grains d'eau qui n'était pas colorée mais un peu trouble, n'ayant, au demeurant, aucune salure, et douce comme la précédente. Le 26, on recueillit cinq gros quarante grains d'eau pareillement douce, mais plus trouble. Le récipient avait été cassé la veille, ne contenant pas d'eau, et remplacé par un autre. Le 27, on obtint une once deux gros vingt-quatre grains d'eau douce pareille à celle de la veille, plus claire, d'une saveur moins terreuse et moins fade.

» Le 28, on trouva dans le récipient une once trois gros trente-six grains d'eau pareille à celle du 27.

» Le 1^{er} mars, une once deux gros seize grains d'eau pareille.

» Le 3 mars, trois onces douze grains d'eau semblable ; saveur plus fade, plus terreuse.

1769. » Le 4, une once deux gros cinquante-six grains ; même qualité.

» Cependant nous ajoutions toujours de l'eau de la mer en proportion de celle qui se filtrait. Le 5, nous obtînmes une once sept gros douze grains d'eau un peu saumâtre, conservant sa saveur terreuse.

» Le 6, une once six gros d'eau toujours un peu saumâtre, moins fade, moins terreuse.

» Le 9, trois onces six gros et demi, toujours saumâtre.

» A cette époque, nous avons cessé de peser les produits de la filtration, l'eau devenant de jour en jour plus saumâtre ; et enfin, nous ne la distinguâmes plus de l'eau de la mer. Il est bon d'observer, 1° qu'à mesure que la salure augmentait, la limpidité devenait plus grande, 2°. que la filtration, dans les derniers temps, était également lente, ce qui prouve que le filtre n'a subi aucun dérangement.

» *Récapitulation.* Du 23 février au 5 mars, nous avons obtenu treize onces cinq gros vingt-deux grains d'eau douce, un peu colorée d'abord, plus ou moins trouble, fade, assez désagréable.

» La terre employée à la composition du filtre contenait, d'après la première expérience, deux livres et demie d'eau douce ; il s'en est donc fallu une livre dix onces deux gros cinquante grains, que nous ayons obtenu en eau douce filtrée, la quantité qui était contenue dans la terre.

» *Troisième expérience.* Ayant voulu répéter la deuxième expérience beaucoup plus en grand, nous avons composé un nouveau filtre avec cent quatre-vingts liv. de la terre de M. Oursel. Elle a été foulée et tassée autant que sa grande humidité le permettait,

» *Résultat.* Trois pintes d'eau de mer que nous 1769
avons versée dessus, ont aussitôt passé dans le récipient, entièrement salée.

» Une seconde tentative n'a pas eu plus de succès; ce que nous attribuons au peu de consistance de la terre du filtre, qui n'était qu'une espèce de mortier. La forme de notre nouveau vase conique et quadrangulaire y serait-elle pour quelque chose?

» *Quatrième expérience.* Nous avons répété la seconde expérience dans le vase cylindrique que nous avions employé d'abord, et avec neuf livres environ de la terre plus sèche et qui s'est plus facilement tassée. Le 17 février nous avons versé dessus de l'eau de la mer fortement colorée avec la cochenille.

» Le 19, l'eau colorée était entièrement imbibée dans la terre. Nous avons ajouté de nouvelle eau colorée. Le lendemain 20, nous avons trouvé dans le récipient environ une chopine d'eau sans couleur, trouble, d'une saveur assez saumâtre, et de plus, d'une odeur et d'une saveur assez forte de terre moisie.

» En retirant la terre du pot, nous avons reconnu que la partie colorante de la cochenille ne l'avait pas pénétrée au-delà d'une ligne et demie, et à sa superficie, le reste étant sans couleur.

» *Cinquième expérience.* Le 20 février, nous avons entassé dans un pot de faïence, dix livres de la même terre préalablement desséchée pendant deux heures sur un poêle. Nous avons versé dessus de l'eau de la mer colorée par un tiers de vin rouge. La filtration ne s'est établie que le 28. On a trouvé dans le récipient une petite quantité d'eau ni salée, ni colorée, mais trouble. La filtration a continué ainsi

1769. jusqu'au 6 mars ; mais elle était plus claire , avec une très-légère saveur de vin gâté. La surface de la terre avait contracté une odeur désagréable de vin poussé. Le 13 , l'eau filtrée a commencé à devenir saumâtre.

» *Sixième expérience.* La même expérience répétée vraisemblablement le 13 , avec de l'eau de la mer colorée avec le safran , le 17 mars , nous avons trouvé dans le récipient , une liqueur trouble , d'une saveur terreuse , sans saumure sensible , et ayant une légère teinte de safran.

» Cette expérience semblerait indiquer que l'eau de la mer s'était adoucie ; mais il n'en était rien , et la dissolution d'argent nous a montré dans l'eau filtrée la présence du sel marin. A mesure que l'eau passait plus colorée , la saumure était plus sensible.

» *Septième expérience.* La craie lavée , puis desséchée , ayant été substituée à la terre ci-dessus , nous n'avons obtenu que de l'eau salée avec un mélange de saveur terreuse , fort désagréable.

» *Huitième expérience.* Nous avons pris du sablon d'Etampes , bien sec ; nous l'avons mouillé avec huit onces d'eau ; nous l'avons mis dans un filtre de verre préalablement garni d'un double papier à filtrer ; nous avons pratiqué une concavité ; il est tombé spontanément quelques gouttes d'eau. Cette filtration n'existant plus depuis deux heures , nous avons versé alors dans le creux deux onces deux gros d'eau de la mer. La filtration a commencé aussitôt , et en moins d'une minute , il a passé une once quarant-huit grains d'eau parfaitement douce. Nous avons ajouté à diverses reprises , et jusqu'à la quantité totale de quatre onces de l'eau de la mer , et

nous avons obtenu en tout deux onces sept gros d'eau 1769. parfaitement douce ; mais après , l'eau a pris une saveur saumâtre , qui s'est accrue à chaque nouvelle addition d'eau salée. »

La conclusion de MM. les Commissaires est que , dans toutes ces expériences , il n'y a point de dessalement de l'eau de la mer , et que l'eau douce que l'on obtient par la filtration n'est que celle contenue dans la terre servant de filtre , et que la pression exercée par l'eau de la mer déplace et fait couler.

Quoiqu'insuffisante pour opérer le dessalement de l'eau de la mer , l'expérience de M. Oursel ; ajoutent MM. les Commissaires , peut , dans un cas extrême , avoir quelque utilité. Du sable humecté par la pluie ou par la rosée , et dont on emplirait des tonneaux , pourrait , dans un lieu désert et privé de sources d'eau douce , fournir les moyens de tempérer le supplice affreux de la soif.

Réponse aux expériences de MM. Macquer et Lepoulletier de la Salle ; par M. OURSEL.

Ce Mémoire , le dernier de ceux que M. Oursel 1770. a écrits sur cette matière , et le seul que nous possédions , est volumineux , puisqu'il contient 50 pages in-folio , grand papier. C'est un examen critique du procès-verbal de MM. Macquer et de la Salle , et une série d'objections contre les opérations et les conclusions de ces Messieurs ; mais il était difficile de résister à la force de leurs arguments et à la solidité de leurs preuves. On ne peut , au demeurant , trouver mauvais la défense honnête de M. Oursel. Il n'est pas facile d'abandonner une tentative séduisante , dont le but était l'intérêt public , et

1770. dont le succès eût été d'un avantage incalculable ; mais le procès était jugé , et nous verrons désormais ce respectable confrère chercher , dans les spéculations et les études mathématiques , un aliment nécessaire à son génie avide de Sciences , et dont le cœur sensible n'estimait les succès qu'autant qu'ils pouvaient contribuer au bonheur de la société.

Sur l'état vitriolique du fer dans les eaux minérales ;
par M. MARTEAU , Docteur-Médecin à Amiens.

Ce Mémoire , écrit par un médecin très-estimable , a pour objet la réfutation d'un autre Mémoire de M. Monnet , pharmacien , également recommandable , qui niait que l'acide vitriolique fut le dissolvant du fer dans les eaux minérales de Rouen et autres pareilles ; et qui , ne trouvant aucun autre acide auquel il pût confier cette fonction ; concluait que l'eau en était le dissolvant. Tous les deux , au demeurant , employaient les mêmes réactifs et convenaient à-peu-près des mêmes principes sur la manière d'agir de l'alkali phlogistique (ainsi qu'on le nommait alors) , sur les dissolutions ferrugineuses ; mais l'alkali de M. Monnet n'avait pas précipité le fer en bleu , et celui de M. Marteau lui avait procuré cette belle précipitation. Quelques années plus tard , la théorie de l'oxydation du fer par l'eau , et la décomposition de cette dernière ; la connaissance des substances gazeuses , et celle de l'acide et du gaz carbonique en particulier , leur eussent épargné bien des discussions ; et dans le fait , l'un et l'autre ignorait que l'acide carbonique fut le vrai dissolvant du fer dans nos eaux minérales , et chacun de son côté approchait de la vérité sans parvenir à la connaître.

Nous devons toutefois cette justice à deux adver- 177a
saires également recommandables par leur urbanité
et par leurs talents ; c'est qu'en défendant des senti-
ments contraires, la politesse et les égards présidè-
rent à leurs discussions, et que l'un et l'autre se ren-
dirent un témoignage honorable d'estime et de con-
sidération.

Mémoire sur la nature des eaux de la ville de Rouen ;
par M. LAVOISIER.

Autant les chymistes modernes se sont appliqués
à l'analyse des eaux minérales, autant ils ont négligé
l'examen de celles qui s'emploient journellement pour
les usages de la vie.....

Le moyen le plus usité pour analyser les eaux mi-
nérales a consisté jusqu'ici à séparer, par l'évapora-
tion, les substances salines ou terreuses qui y étaient
contenues ; mais ce moyen, nécessaire en certain
cas, n'est cependant pas aussi exact qu'on se l'est
persuadé, et nous voyons des chymistes habiles
donner des analyses des mêmes eaux qui présentent
des différences incroyables.... L'embarras d'ailleurs
des vaisseaux à l'aide desquels elles s'exécutent
étant incompatible avec la vie errante d'un chymiste
qui voyage, M. Lavoisier a imaginé un aréomètre
très-portatif qui donne le poids des substances salines
et terreuses qu'une eau potable contient. Les réactifs,
d'un autre côté, en indiquent la nature lorsque les
eaux ne sont pas très-composées ; enfin, des tables
relatives aux substances le plus généralement conte-
nues dans les eaux, facilitent l'appréciation des quan-
tités contenues. L'auteur renvoie aux Mémoires de
l'Académie des Sciences de Paris pour les détails que
son Mémoire ne pouvait contenir. « Je me suis assuré,

1770. ajoute-t-il , par de nombreuses expériences , que les erreurs que l'on peut commettre n'excédaient pas un quart de grain. »

C'est à l'aide de ces moyens simples qu'il a déterminé les substances contenues dans les eaux de Rouen , de la manière suivante :

Eau de la Seine puisée sur le Pont, la marée montant, elle contient par lb	Masse saline.	Sel marin.	Sélénite.	
	3 gr. 1/2	3 gr.	1/2	Quelques atomes de sel de Glauber.
Puisée à Dieppedalle, la marée montant..	3 gr. 1/3	1/2 gr.	3 gr.	1 gr.
Eau des fontaines publiques de Rouen.....	6 gr. 1/2	1 gr.	5 1/2	
Eau de plusieurs puits de Rouen.....	17.	12 gr., et nitre à base terreuse.	6 gr.	

Les rapports de ces eaux avec l'eau distillée sont pour la première comme :

1 ^{re}	100,000	100,033	
2.....	100,000	100,027	
3.....	100,000	100,156	
4.....	100,000	100,139	

Observations sur l'affinage de l'argent ; par M. de MACHY, Apothicaire à Paris.

« Cette portion de l'art d'affiner les métaux parfaits 1770.
n'a été vue et examinée à fond par aucun chymiste que je sache. Comment se fait la séparation du cuivre ? Cette séparation est-elle entière et absolue ? Quelle influence le salpêtre a-t-il dans cette opération ? Qu'arrive-t-il au salpêtre lui-même ? Quel rapport y a-t-il entre le borax et lui pour opérer le même effet ? Comment ces deux substances corrigent-elles l'état aigre de l'or et de l'argent ? Y sont-elles d'une nécessité absolue ? Enfin, ne pourrait-on pas substituer quelque chose de certain à la routine des artistes ? »

Voilà sans doute une série de belles questions, et de questions bien importantes. Nous n'entrerons pas dans le détail des tentatives faites par M. de Machy, pour parvenir à les résoudre ; nous nous contenterons de présenter ses conclusions, qui forment en même temps le sommaire de son travail.

En résumant tout ce qui précède, on peut, je crois, répondre ainsi à toutes les questions énoncées.

Dans l'affinage de l'argent par le salpêtre ou le borax, le cuivre est enlevé par la dissolution qu'en fait l'alkali en fusion.

Il est jusqu'ici impossible d'enlever à l'argent la totalité du cuivre qui lui est une fois allié, et cette impossibilité est démontrée dans l'argent obtenu de la lune cornée.

Le salpêtre, dans l'affinage, n'agit pas comme salpêtre, puisque durant la fonte, il perd son acide et devient un pur alkali. Tout autre alkali végétal rem-

1770. plit la même fonction; le borax lui-même, plus efficace, n'agit que comme alkali minéral.

C'est en procurant une fusion plus parfaite, et facilitant l'arrangement symétrique des parties constituantes de l'or et de l'argent, que les fondants parviennent probablement à les adoucir, et non en détruisant le principe étranger qui les aigrit.

Que les artistes préfèrent donc les substances salines qui se rapprochent le plus de l'alkali minéral. Parties égales d'alkali, ou deux tiers, paraissent les proportions les plus sûres pour enlever à l'argent tout le cuivre qu'il est possible de lui enlever; mais on ne peut l'en dépouiller en entier.

Voici une énumération des substances salines que l'orfèvre peut employer suivant le degré de préférence qu'elles méritent.

Le borax, le fiel de verre, l'alkali caustique, le sel de soude, le nitre alkalisé, le salpêtre, les cendres gravelées, la potasse, le sel de tartre.



HISTOIRE NATURELLE.



Sur une cause des transpirations sensibles des plantes ;
par M. l'abbé NEVEU.

1764. Il est reconnu depuis long-temps que les plantes transpirent, et que les feuilles d'un grand nombre d'espèces se trouvent, durant les beaux jours de l'été, enduites d'un suc brillant, visqueux et sucré. M. l'abbé Neveu, d'après un grand nombre d'observations, croit devoir attribuer cette matière sucrée à la chute de gouttelettes des feuilles supérieures piquées

piquées par des pucerons qui y éclosent et y vivent en 1764. famille. Il est inutile de refuter une assertion erronée, dont les observations les plus exactes ont fait justice depuis long-temps. La matière sucrée est un des principes le plus généralement répandus dans le règne végétal, et peut-être est-ce une loi générale de la nature de ne développer les germes des plantes, germes disséminés dans les racines, les tiges et les fleurs, que dans la substance sucrée.

On retrouve cette matière dans les entre-nœuds des graminées; mais sur-tout dans les nectaires des fleurs, où les abeilles la recueillent en abondance. Le premier travail de la germination développe, dans les graines, avec le principe sucré, la première nourriture de l'embryon, et c'est sur ce développement qu'est fondé l'art du brasseur de bière.

Quant au sucre des feuilles, il y est déposé par une exsudation naturelle à la plante, et les peuplades de pucerons qui habitent les feuilles supérieures y sont aussi étrangères que celles qui habitent les feuilles au-dessous.

Accouchement prématuré de deux enfants, l'un au terme d'environ quatre mois, l'autre à celui de dix-huit à vingt jours ; par M. PILLORE.

« Madame ***, âgée de 38 ans, grosse de quatre 1765. mois environ, fut prise la nuit de douleurs hypogastriques et d'une perte utérine. Vers les six heures du matin, elle sentit, en urinant, sortir avec douleur un corps plus dur et plus volumineux que les plus gros caillots de sang qui l'avaient devancé.

» Elle en avertit son mari, qui s'aperçut aisément
Tome III, 1761 à 1770. K

1765. que c'était un enfant tenant encore à son cordon ombilical, qu'il eut soin de conserver entier, en recouchant sa femme avec précaution, et mettant l'enfant enveloppé d'un linge auprès d'elle. Il m'envoya chercher sur-le-champ. En arrivant, je fus avec le cordon chercher le placenta que j'amenai avec assez de facilité, et je vis avec surprise que j'avais extrait avec lui un petit œuf humain, gros à-peu-près comme un œuf de poule, dans lequel on distinguait, à travers les membranes, un embryon du volume d'une mouche à miel. J'ai eu l'honneur de présenter à l'Académie l'une et l'autre de ces pièces, et fait, en présence de la compagnie, l'ouverture du petit œuf, qui a justifié tout ce que dessus.

» Je dois observer ici qu'il n'y avait aucunes adhérences entre les annexes de ces deux conceptions. Voici donc un nouveau fait à ajouter à l'histoire des superfétations. L'Académie sans doute n'a pas oublié le Mémoire que M. Lecat lut à la séance du 15 novembre 1752, où il est question d'une femme de Louviers, qui accoucha de trois enfants, chacun à trois mois de distance. De plusieurs réflexions physiologiques dont l'auteur accompagne son Mémoire, je ne citerai que les suivantes. (1).

» La superfétation sera plus facile à concevoir si l'utérus est double, ainsi que j'en ai vu un exemple, ou s'il est partagé en deux, circonstance rare, mais sur laquelle on a des observations également sûres. »

(1) Voir Histoire de l'Académie des Sciences de Paris, 1705.

Sur la pourpre des Anciens ; par M. l'abbé NEVEU.

L'auteur de ce Mémoire examine successivement 1766.
l'origine de cette couleur, la teinte particulière qui
lui était propre et l'acception dans laquelle cette
expression a souvent été prise par les Poètes.

C'est au coquillage qui porte le nom de pourpre
qu'est due la couleur éclatante connue sous ce même
nom. Plinè, l'auteur le plus ancien que cite notre
confrère pour les détails relatifs à la pourpre, at-
tribue au luxe les tentatives qui furent faites dès les
temps les plus reculés, pour atteindre et surpasser,
s'il était possible, dans la teinture des étoffes, l'éclat
des fleurs les plus brillantes. Il est vraisemblable
qu'un hasard heureux fut, en cette circonstance
comme en mille autres, notre premier instituteur.
La pourpre de Tyr fut connue de tous les peuples
polices; et, dans le temps du plus grand luxe de
Rome, elle avait une préférence marquée sur toutes
les couleurs analogues.

V. Duha-
mel. Mém.
acad. des Sc.
1756.

Cet art avait-il passé de Tyr en Egypte? Ce qu'il
y a de certain, c'est que les livres les plus anciens
qui soient parvenus jusqu'à nous, ceux de Moïse,
font mention d'étoffes teintes en cette couleur plus
de vingt siècles avant que le Naturaliste romain en
expliquât les procédés

Exod. c.
25, 26, etc.
Chron. D.
Pezron.

Mais quelle était véritablement cette couleur? Ici
M. l'abbé Neveu se livre à des recherches curieuses,
et étale une vaste érudition pour prouver que son
vrai ton se composa du rouge franc et du violet; Mariotte.
et, comme cette dernière couleur se compose elle-
même de rouge et de bleu, il résulte que le pourpre
est une couleur complexe.

1766. Peu-à-peu on s'accoutuma à donner le nom de pourpre à des couleurs qui n'approchaient pas de cette nuance précieuse , et l'usage de nommer *pourpre* l'habit des Souverains , prévalut enfin au point de désigner ainsi leur manteau , de quelque couleur qu'il fût.

Quant à l'abus que les Poètes ont fait de cette expression dans leurs comparaisons , qu'en pourrait-on conclure , si ce n'est qu'ils ont toujours usé avec beaucoup de liberté du privilège de tout oser ?

On ne peut pas tirer de conclusions de la couleur pourpre de la mer , que l'on retrouve dans tous leur écrits. Personne n'ignore que les vagues forment des prismes de toutes les dimensions , à travers desquels la lumière se décompose et présente la couleur pourpre comme toutes les autres couleurs. Je l'ai plusieurs fois observé au lever du soleil , et j'ai remarqué que leur éclat était si vif que mon œil blessé ne pouvait le soutenir long-temps. L'eau salée aurait-elle à cet égard des propriétés supérieures à l'eau douce , et sur-tout à l'eau vaporisée ? Ce qu'il y a de certain , c'est que l'arc céleste présente dans ses couleurs des nuances infiniment plus douces.

Singularités naturelles ; par M. BONTE , Docteur-Médecin à Coutances.

1770. « *Première observation.* Le cadavre d'un pendu me fut accordé il y a quelques années , pour en faire la dissection. Ce sujet paraissait âgé de 45 ans.

» Tous les viscères étaient dans un état naturel , si on en excepte ce qui suit : Le poulmon gauche , sans aucune altération intérieure , était , dans sa partie postérieure , retenu dans un état d'immobilité ; je le

crus adhérent à la plèvre , et il l'était en effet ; mais 1770.
d'une manière singulière. Une plaque osseuse était
interposée entre la plèvre costale et le poulmon ,
et tenait à la plèvre costale par de légères adhé-
rences. Cette concrétion inorganique , de sept à huit
travers de doigts de grandeur , s'était formée dans
le tissu cellulaire de la plèvre pulmonaire ; elle était
déprimée sur le passage des côtes , et saillante aux
interstices qui les séparent. La plèvre costale était
d'ailleurs dans l'état le plus naturel. »

« *Deuxième observation.* Elle roule sur un placenta
tout dégénéré en hydatides qui le rendaient sem-
blable à du frai de grenouilles. La liqueur que ces
hydatides contenait était claire et transparente.

» La femme qui l'avait rendu se croyait enceinte
de six à sept mois. Son ventre était fort volumineux ;
mais il présentait une mollesse insolite. Elle n'avait
ressenti aucun mouvement , et les mamelles n'a-
vaient pris aucun accroissement. »

A cette observation est jointe celle d'un placenta
tout couvert d'hydatides , mais beaucoup moins vo-
lumineux que le précédent. Ni l'un ni l'autre ne
présentait aucun rudiment d'embryon , de vaisseaux
sanguins , etc.



SCIENCE S P H Y S I Q U E S.



*Sur les principales analogies entre les règnes végétal
et animal ; par M. LECAT.*

L'auteur compare les végétaux et les animaux dans 1761.
leur premier développement , leur accroissement ,

2761. leur consistance, leur décrépitude, et montre entre eux les rapports les plus frappants ; même faiblesse dans le principe, même éclat dans les beaux jours de leur jeunesse, même vigueur dans leur été, même langueur dans leur hyver. C'est encore des deux côtés le même principe, celui de la nutrition, qui détermine l'accroissement et qui consomme la ruine. Le végétal comme l'animal pulpeux mols et ductiles signalent leur premier accroissement par leur élévation. Le terme de cette espèce de croissance une fois borné, la solidité de l'édifice se perfectionne ; enfin, la surabondance des suc nourriciers oblitère jusqu'aux conduits destinés à les transmettre, et l'induration amène la vieillesse.

Le mode de reproduction est encore généralement le même par l'influence réciproque des organes mâle et femelle.

C'est au développement des divers principes énoncés que ce Mémoire est consacré ; il faut convenir cependant que les principes de reproduction sont plus généralement répandus chez le végétal que chez l'animal ; que si le polype se reproduit de ses diverses portions mutilées, c'est une exception rare dans le règne animal et très-fréquente dans le végétal. Les racines, les entre-nœuds, l'écussonnage, la greffe, que de moyens de reproduction dans le végétal ! Mais aussi les périls dont il est entouré sont bien plus multipliés que ceux qui menacent les animaux. Quelle sagesse d'ailleurs dans l'économie avec laquelle la nature a multiplié les animaux (comme les plantes) les plus indéfendus, et le plus exposés à devenir la proie de leurs ennemis ! Quelle fécondité dans les poissons, dans les insectes, dans les plantes céréales !

L'auteur cependant pousse un peu trop loin le système de la régénération dans les chairs et dans les os,

et confond , avec un développement organique, des 1761.
concretions confuses qui , bien dirigées , n'en sont
pas moins un bienfait signalé de la nature. Il étaye ses
assertions d'expériences curieuses , qui , presque
toutes , sont le résultat de ses propres travaux , et ne
cesse de voir , dans les merveilles de la nature , la
sagesse de son auteur.

Discours sur les connaissances physiques ; par
M. OURSEL, de Dieppe.

Ce Discours, sagement écrit, présente un aperçu 1766.
rapide du développement des connaissances humaines.
L'auteur montre que les apparences et les méprises
ont été les degrés par lesquels les hommes se sont
élevés jusqu'à la vérité, et que le hasard les a sou-
vent conduits plus sûrement que les réflexions les
plus profondes ; mais le hasard veut être saisi, com-
paré, apprécié, et c'est vers l'observation que sans
cesse il ramène le lecteur. Des opinions, des systèmes
brillants se sont succédés et seront remplacés par
des systèmes plus séduisants encore. Il désire qu'on
en use avec reconnaissance, mais avec réserve, et
que jamais la diversité des opinions n'altère l'har-
monie des réunions sociales ; celle sur-tout qui de-
vrait particulièrement exister entre des savants qui
consacrent leurs études à la recherche et à la con-
naissance des lois et des phénomènes de la nature.

Cette introduction conduit à l'exposition d'un fait
que M. Oursel dit avoir observé bien des fois, et sur
lequel il appelle l'attention des physiciens.

« Les puits d'eau douce situés le long des côtes de
la mer, autres que ceux qui ont une communication
immédiate avec elle, sont toujours vides d'eau lors-

1766. de la haute mer , et pleins d'eau lorsque la mer est basse , et ainsi périodiquement à chacune des marées.

» J'ai constamment observé : 1° qu'au moment du flux ou pleine mer , il n'y avait pas , dans ces puits , plus ou moins profonds , suivant l'élévation des côtes , il n'y avait pas , dis-je , une seule goutte d'eau , et que le plan de ma sonde n'était pas même mouillé ;

» 2° Qu'à mesure que la mer se retire les puits se remplissaient d'eau jusqu'à la hauteur de quatre ou cinq pieds. L'eau est douce , nullement saumâtre , et propre à faire l'eau de savon ;

» 3° j'ai toujours trouvé le niveau du bas de ces puits , au-dessous de l'eau de la mer , dans son plein ; mais au-dessus de la basse mer ;

» 4° Ces puits , à plus d'un quart de lieue de la mer , n'ont pas les mêmes révolutions ; et plus ces puits sont proches de la mer , plus la révolution est prompte ;

» 5° Lorsque la lune est dans ses syzygies , l'eau monte plus haut dans les puits ; lorsqu'elle est dans ses quadratures , il n'y a presque pas d'eau.

» Outre les puits ci-dessus , il y en a d'autres qui ont une communication directe avec la mer , et dont l'élévation des eaux suit régulièrement l'élévation de la mer.

» Enfin , dans le cours de mes observations , j'ai rencontré des puits de la première et de la seconde espèce qui n'étaient séparés l'un de l'autre que par le diamètre d'une rue. »

Sur les mines de fer de Normandie ; par M. MONNET.

1767. Le Mémoire de M. Monnet , relatif aux mines de la Normandie , ne se trouve point dans nos archives ;

l'extrait succinct que nous en présentons ici est tiré 1767. d'une courte analyse du Mémoire lui-même, par M. Duboullay.

Ecartant à dessein tout ce qui est système, l'auteur établit d'abord qu'il n'est pas de province en France, et peut-être même en Europe, qui renferme autant de mines de fer que la Normandie. Ces mines ne sont combinées ni avec le soufre, ni avec l'arsenic. M. Monnet les désigne sous le nom de *Mines en roches*; il en remarque de deux espèces, les cassantes et les ployantes, et c'est en les mélangeant dans des proportions convenables que l'on obtient du fer de bonne qualité. Il en existe cependant, mais en petite quantité, qui réunissent les qualités indiquées. Beaucoup de ces mines occupent un terrain considérable, et se trouvent à six ou sept pieds de profondeur; elles sont mamelonnées, éparses sans ordre.

Elles sont communément faciles à fondre. Le mélange d'un sixième de custine suffit pour les faire couler. Le déchet d'une bonne mine est depuis quarante jusqu'à cinquante livres par quintal.

Nous ne dirons rien d'ailleurs relativement à l'exploitation, la fonte de ces mines et la fabrication du fer, ce sont des détails connus et qui se trouvent dans tous les ouvrages de minéralogie d'une certaine étendue.

Extrait d'un Mémoire sur la cause de la pesanteur et de l'uniformité des phénomènes qu'elle présente.

Tel est le titre du fragment d'un ouvrage beaucoup plus considérable, fragment qui fut lu à la séance du 15 juillet, par M. David son auteur.

1767. L'extrait d'un extrait serait difficile à faire , ce fragment d'ailleurs est incomplet et dépourvu des figures destinées à en faciliter l'intelligence ; mais la raison essentielle , qui dispense d'en faire une plus ample mention , est qu'il a été publié par son auteur , et que par conséquent il est facile d'y recourir au besoin.
-

Observations sur l'origine des fontaines; par M. GROULT,
Procureur du Roi de l'Amirauté de Cherbourg.

Ce Mémoire , de 33 pages in-4°, est presque consacré au développement et à la réfutation des anciens systèmes qui avaient été imaginés pour expliquer l'origine et la pérennité des fontaines. Les bornes d'un extrait ne nous permettant pas d'analyser des propositions démenties par la saine physique ; nous nous contenterons de présenter ici les conclusions de M. Groult , et qui sont le précis de l'opinion qu'il adopte. On peut donc conclure que l'eau qui s'élève et s'évapore de la mer , des rivières , des lacs , des étangs , des corps solides , des plantes et des animaux , est plus que suffisante pour rassasier l'air de vapeur ; que les eaux des brouillards , des rosées , des nuages , des neiges , de la grêle , de la pluie qui en proviennent , sont plus que suffisantes pour l'entretien des fontaines et de toutes les eaux qui coulent ou qui stagnent à la surface de la terre ou dans ses entrailles , et que ces mêmes eaux sont aussi bien plus que suffisantes pour abreuver les hommes , les animaux et les plantes.

Sur le choix de la matière la plus propre à faire les verres d'optique.

Ce Mémoire, anonyme et sans date, est celui d'un 1700] opticien - mécanicien , qui , bornant son travail à la fabrication des verres d'optique, communique à la Compagnie le résultat de ses observations.

Après des recherches exactes sur les verres ou glaces que nous tirons de divers pays, il donne la préférence aux glaces de Bohême.

L'inflammation du papier bleu est le moyen d'épreuve unique qu'il ait tenté avec des verres de dimensions égales pour assurer aux glaces de Bohême la préférence qu'il leur accorde.

Extrait d'une lettre de M. D'AMBOURNAY.

» Le samedi 4 décembre 1769, à onze heures seize 1769, minutes du soir, le vent soufflant du N.-O., le baromètre indiquant la tempête, j'étais seul et réfléchissais sur le péril de mes arbres, de ma maison et des vaisseaux où j'ai intérêt.

» Ayant fixé mes yeux sur mon baromètre, je vis l'esprit-de-vin coloré, l'un de ses éléments, osciller de bas en haut et de haut en bas, en parcourant une division (environ trois pouces). Cette oscillation continua pendant une minute; mais depuis combien de temps durait-elle lorsque le hasard me la fit observer? Malgré la plus scrupuleuse attention, je n'éprouvai aucune secousse, et j'étais debout; aucun craquement dans les vitres, les portes, les lambris, ne se

1769. fit entendre , comme cela avait eu lieu le 50 novembre 1769.

» Le 5 au matin , le vent était encore impétueux , mais le baromètre restait tranquille.

» Le samedi 11 , la tempête fut presque aussi forte qu'elle l'avait été le 4 , et la liqueur n'éprouvait aucun mouvement.

» J'aurais gardé le silence à cet égard , si M. de Pommeraye , à son château au Grand-Couronne , et M. le Président des Fourneaux , à Rouen , chez M. de Macquerville , n'eussent averti leurs amis qu'ils croyaient avoir ressenti , le même jour et à la même heure , des secousses de tremblement de terre.

» Je demande note de cette observation sur les registres de l'Académie , si la Compagnie la juge assez importante pour y être consignée. »

Carrière de M. Le Roux , ses particularités ; par
M. GOSSEAUME , Docteur-Médecin.

1768. « J'habitais un village de la Normandie entre Conches et Beaumont-le-Roger , lorsque le bruit se répandit que l'on avait découvert , à une grande profondeur , des habitations dont on exagérait , ainsi qu'il arrive presque toujours , et le nombre et l'importance. On ne s'accordait pas davantage sur les usages de ces ténébreuses demeures , les uns en faisant l'asyle du malheur durant les calamités des guerres intestines , les autres en faisant le repaire du crime et les peuplant de malfaiteurs. La première de ces opinions me paraît la seule probable.

» Le parent chez lequel j'étais alors connaissait M. Le Roux , propriétaire de la carrière qui conduit à ces habitations , et nous ne lui eûmes pas plutôt

fait connaître notre désir de la visiter qu'il s'offrit 1768.]
 lui-même pour nous y accompagner avec un de ses
 neveux qui en connaissait parfaitement toutes les
 routes. Je me sers de cette expression , parce que
 plusieurs autres propriétaires de diverses portions
 des mêmes bruyères y ont pareillement ouvert des
 carrières pour en extraire de la pierre à bâtir (1),
 dont la bonne qualité suit à-peu-près un parallélisme
 exact. Toutes donc ont la même profondeur, et la
 rencontre des excavations a multiplié les routes au
 point qu'il serait extrêmement dangereux de s'y en-
 gager sans avoir de bons guides.

» C'est sur les vastes bruyères de Barq , bruyères
 qui couronnent le coteau de Beaumont-le-Roger, que se
 trouve l'ouverture de la carrière de M. Le Roux. Nous
 y descendîmes à l'aide d'une échelle perpendiculaire
 de cent quarante échelons, égalant cent pieds , c'est la
 profondeur de la carrière. Avant que de nous y enga-
 ger, nous avons pris des renseignements sur la direc-
 tion principale de cette carrière , et nous vérifiâmes à
 l'aide de la boussole, quand nous y fûmes descendus,
 qu'elle s'étend particulièrement du sud au nord.
 Bien éclairés et bien guidés, nous nous acheminâmes
 vers les habitations, le but essentiel de notre voyage.
 Nous n'eûmes pas fait deux cents pas que nous ren-
 contrâmes la première ; elle peut avoir vingt pieds
 de longueur sur douze de largeur. (2)

» Jusque là le chemin avait été facile et l'élévation
 de la voûte nous permettait de marcher sans nous

(1) Elle est de nature calcaire , tendre ; mais durcissant à l'air , et d'un usage excellent , pourvu qu'elle soit à couvert.

(2) Toutes n'ont pas la même étendue , mais toutes ont une étendue bien suffisante pour un logement de nécessité.

1768. incliner ; bientôt nous perdîmes cet avantage , et nous fûmes obligés de marcher courbés , attitude inévitable par le surbaissement de la voûte , mais singulièrement fatigante. Nous arrivâmes même à un endroit où un éboulement de terres avait tellement obstrué la route que nous fûmes obligés de nous glisser ventre à terre pour le franchir ; nous marchâmes encore quelque temps et nous arrivâmes aux habitations qui se multipliaient à mesure que nous avançons vers le nord.

» Cette direction nous portait vers Beaumont-le-Roger , où je suis persuadé que la carrière a son ouverture primitive. La pierre , en cet endroit , avait été extraite avec des voitures : on remarquait sur les parois l'impression des essieux , et les ornières étaient d'autant plus profondes qu'on approchait plus de la ville. (1)

» J'entraî dans un grand nombre de ces habitations , que l'on porte à une soixantaine ; mais je ne les visitai pas toutes. Plusieurs communiquaient entr'elles par des ouvertures commodes ; plusieurs n'avaient de communication que par de petites embrasures. Je remarquai que plusieurs d'entr'elles avaient leurs murailles crénelées ; c'était les plus voisines de la ville , dont on avait formé les boulevards de la peuplade souterraine.

» J'ai rencontré dans ces habitations de vieilles ferrures détruites par la rouille , des débris de vases de terre et de meubles pourris. On y avait , dit-on ,

(1) La bâtisse de l'église de Beaumont , celle du prieuré et du château avaient nécessité l'extraction d'une grande quantité de pierres de taille.

trouvé quelques pièces d'or et de cuivre, et quelques 1768.
ferrailles de peu de valeur.

» Ce que j'ai dit en commençant , sur les usages de ces habitations , me paraît réunir tous les caractères de la vérité , au moins de la vraisemblance. Je ne suis pas fâché d'avoir fait une fois ce voyage qui m'a mis à portée d'apprécier à leur juste valeur des rumeurs fort exagérées , mais qui , malgré leur exagération , reposaient sur des faits qu'il est toujours agréable de connaître. »

*Herborisation du Givre , observée le 31 décembre 1767 ;
par M. LECAT.*

» Les 29 , 30 et 31 décembre 1767 , la ville de Rouen fut couverte de brouillard fort épais. Il faisait en même temps une gelée de plusieurs degrés ; cette combinaison d'un froid glacial et du brouillard , produisit sur toutes les plantes des cristallisations neigeuses d'une beauté admirable : on les nomme *Givre*.

» Voilà l'image de la formation de ces concrétions marines auxquelles on donnait autrefois le nom de plantes , les coraux , les lithophytes , les madrépores , des incrustations même de rameaux abandonnés dans des eaux chargées de substances calcaires , si ce n'est que les premières sont l'ouvrage et l'habitation des polypes , et les autres un simple encroûtement. »

*Sur un effet singulier de la chute du tonnerre ; par
M. DE MARIGUES , M^e en Chirurgie , à Versailles.*

« Parmi les diverses observations sur les phénomènes du tonnerre , que M. l'abbé Chappe a con- 1769

1769. signées dans la relation de son voyage en Sibérie , cet Académicien assure avoir souvent observé que la foudre se portait de bas en haut , pour éclater à des régions plus ou moins élevées , au lieu de se porter constamment , suivant la commune opinion , de haut en bas.

» Le fait que j'ai l'honneur de communiquer à l'Académie semblerait , au premier aspect , confirmer l'opinion du savant voyageur ; mais avec une attention réfléchie , on reconnaîtra que ce fait ne déroge en rien à l'ordre ordinaire de la nature.

» La nuit du 9 au 10 août 1769 , il fit à Versailles un orage qui dura depuis neuf heures du soir jusqu'à cinq heures du matin ; il sembla même , pendant le cours de cette nuit , que cinq orages eussent succédé rapidement les uns aux autres. Le tonnerre tomba en plusieurs endroits de la ville sans faire de dégât ; mais la chute qui doit ici nous occuper eut lieu dans l'avenue qui conduit de Versailles à Saint-Cloud , où il dépouilla un arbre de son écorce , dans une très-grande partie de sa surface.

» L'arbre dont il s'agit , et qui a été fort maltraité , est un peuplier tremble ; son tronc , dans sa partie inférieure , est presque aussi gros qu'un muid. Cet arbre est incliné à l'horison , dans sa partie orientale , et c'est sur cette partie que la foudre a commencé d'agir.

» Elle paraît être tombée d'abord au pied de l'arbre et dans une direction oblique , car je n'ai observé aucune lésion sur les branches qui l'entourent ; si elle eût suivi une direction perpendiculaire , elle aurait frappé le tronc lui-même et l'aurait écrasé.

» J'ai dit qu'elle était tombée dans une direction oblique , j'en tire la preuve de deux enfoncements très-rapprochés , faits récemment sur le sol , au pied de
de

de l'arbre , à la naissance de la profonde excoriation 1768.
que je vais décrire. Ces deux enfoncements hémisphériques avaient à-peu-près quatre pouces de rayon.

» Le tonnerre étant tombé obliquement eût dû se réfléchir suivant une direction d'une obliquité égale à l'angle d'incidence ; mais l'arbre , par sa présence , s'opposa à cette direction , et reçut toute la réaction. En remontant vers la bifurcation , qui est à plus de quarante pieds , en formant un quart de tour , et passant de la partie orientale à la méridionale , et de la méridionale à l'orientale , la foudre a paru se diviser en deux parties ; mais dans son trajet elle a enlevé une grande portion de l'écorce , et creusé , dans la partie ligneuse , une gouttière évasée et peu profonde.

» Vers le milieu du tronc , on remarquait un grand éclat de la substance ligneuse , de six pieds de longueur sur quatre pouces de largeur et deux d'épaisseur ; cet éclat tenait supérieurement à l'arbre , et en était inférieurement séparé en formant avec le tronc un angle de vingt degrés. L'excoriation , plus considérable à la partie inférieure qu'à la supérieure , achève de prouver que la foudre a frappé l'arbre de bas en haut.

» Ces phénomènes sembleraient militer en faveur du système de M. l'abbé Chappe ; mais le double enfoncement annonce la chute du météore ou de deux météores à-la-fois , qui , en s'élançant de la terre , ont frappé l'arbre avec les circonstances indiquées. La couleur du bois n'a point été altérée , ce qui prouve que le tonnerre a agi plutôt comme corps contondant , que comme météore igné. »

Un événement pareil avait eu lieu quinze ans auparavant dans l'avenue de Versailles à Trianon. Le

1768. désordre diminuait également en s'élevant vers la cime de l'orme qui est ici le sujet ; mais je ne me rappelle pas s'il y avait un enfoncement au pied de l'arbre ; je ne me rappelle pas davantage les autres circonstances qui auraient pu accompagner cet accident.



SCIENCES MATHÉMATIQUES.



Expériences et réflexions sur la chute des corps graves ;
par MM. LECAT et NEVEU.

1764. M. Lecat a lu à l'Académie, le 14 novembre 1764, un Mémoire sur des expériences de la chute des corps faites à la tour de la cathédrale de Rouen ; ce Mémoire, qui contenait beaucoup de résultats et de détails intéressants, ne se trouve point dans les archives de l'Académie.

Le 28 novembre 1764, M. Neveu a lu des réflexions tendantes à combattre, comme n'étant pas fondés, les doutes de M. Lecat, sur cette proposition de Newton : « *Les corps de différentes densités tombent également vite dans le vide.* » Le 9 janvier 1765, M. Lecat a répondu à M. Neveu. Les deux auteurs, dans leurs argumentations présentées avec toutes les formes de la politesse académique, reproduisent les principes connus sur la masse, la densité, le volume, la surface des corps, la résistance des milieux, la distinction entre la pesanteur et le poids ; ils rappellent les systèmes de Descartes et de Newton sur les forces attractives et répulsives. M. Lecat persiste à croire que l'expérience de la chute des corps de

différentes densités , dans un tube purgé d'air , est 1764.
faite à de trop petites hauteurs , pour fournir une démonstration complète du principe de Newton.

Le Mémoire de M. Lecat a fourni l'occasion d'une correspondance entre M. l'abbé Soumille , de Villeneuve-lès-Avignon , et M. Hubert , sur le même sujet ; l'Académie ne possède des différentes lettres que se sont adressées les auteurs , qu'une réponse de M. Hubert à M. l'abbé de Villeneuve , dans laquelle il se félicite de s'être rencontré en quelques points avec lui pour la construction de sa machine propre aux expériences sur la chute des graves. M. Hubert rappelle les travaux de Newton , de Désaguliers , de Huyghens. Il compare l'appareil qu'il a imaginé avec ceux de M. Lecat et de M. l'abbé de Villeneuve. Il s'étend longuement sur les lois de l'oscillation et sur la difficulté d'obtenir un pendule qui mesure exactement des fractions très-petites d'une minute. Il décrit ensuite les deux pendules qu'il a construits et qu'il a joints à sa machine. Il rend compte des résultats de ses expériences qui s'accordent avec ceux que fournit la théorie. Il termine par présenter le tableau des volumes et des poids des corps qu'il a employés dans ses expériences.

Sur la forme des ailes dans les moulins à vent ; par
M. l'abbé NEVEU.

M. l'abbé Neveu ayant adressé à l'Académie la 1765.
question de savoir quel angle doit faire la direction du vent avec le plan des ailes d'un moulin pour qu'elles tournent avec la plus grande vitesse possible , et quelle est la forme la plus avantageuse à donner

*1763. aux ailes, MM. Lucas et Ligoit ont lu, le 29 novembre 1763, une note dans laquelle ils rappellent que depuis long-temps la théorie a fait connaître que, pour l'état de repos, cet angle doit être de $54^{\circ} 44'$ environ; mais que, dans l'état de mouvement, la résistance de l'air sur chaque partie de l'aile, augmentant en raison du quarré de la vitesse, cet angle, qui est de $54^{\circ} 44'$ vers l'axe, doit augmenter progressivement et être de près de 90° à l'extrémité de l'aile. Les auteurs estiment que par cette disposition, on gagne environ $\frac{1}{15}$ de la force totale du vent, portion que l'on perd en pratiquant la forme ordinaire.

Construction des presses, vis, etc.; par
M. DIEULLOIS.

Le sieur Dieullois, constructeur de bâtimens, a présenté, le 5 août 1763, un Mémoire sur le meilleur procédé pour construire les presses et les vis en bois; il pense qu'elles doivent être faites avec l'orme à petites feuilles, avec le hêtre charmille, ou avec le pommier; le chêne ne doit être employé que dans les pièces accessoires. L'auteur indique avec détail les dimensions que doit avoir le morceau de bois propre à former l'écreu, la manière de l'équarrir, de le contreligner, de le percer, de le tarauder avec une fausse vis. Les écrous de pressoir peuvent se faire au ciseau et à la gouge; il importe de bien choisir, de bien préparer la pièce de bois dont on veut faire la vis, l'auteur fait connaître les précautions qu'il prend pour cela, les moyens qu'il emploie pour marquer la hauteur du pas de la vis, afin d'obtenir une hélice régulière; il ne reste plus qu'à la tailler, la planer et la perfectionner avec la rape à bois. Le

sieur Dieullois décrit successivement plusieurs presses 1765⁴ à l'usage des emballeurs, des tondeurs, des marchands; il donne la manière d'en façonner les différentes pièces. Il croit que les verrins qui supportent la grosse cloche de Georges d'Amboise seraient plus solides s'ils avaient été construits suivant son procédé. Il rappelle avoir fait des mouvements pour les romaines de cette ville, qui les rendent propres à élever les plus pesants fardeaux. Il offre à l'Académie de faire exécuter des verrins et des presses qui pourront élever et soutenir une maison entière. Il termine par annoncer, pour l'année suivante, un Mémoire sur la construction des charpentes et la coupe des pierres. A la fin du Mémoire se trouvent les dessins de la presse de négociant, de celle pour l'emballage, de la fausse vis, de verrins et de la roue servant de tête à la vis.

Mémoire sur un rouet à filer des deux mains à-la-fois ; par M. DE BERNIÈRES.

Un Mémoire, très-intéressant pour le temps, a été 1766. présenté en 1766, par M. de Bernières, contrôleur des ponts et chaussées; il est relatif à l'invention d'un rouet propre à filer avec les deux mains à-la-fois. C'est dans l'hiver de 1765, que l'auteur, voulant procurer des moyens d'existence à plusieurs femmes pauvres, imagina de les occuper à filer; il remarqua que le rouet, mis en mouvement à l'aide d'une manivelle, et qui avait succédé au fuseau, offrait moins d'avantage que le rouet à pédale; mais que celui-ci, qui n'occupait qu'une main, était susceptible de perfectionnement. En conséquence, il imagina d'ajouter une seconde bobine, pour qu'une

4766. même femme pût faire du fil des deux mains en même-temps. Un dessin, joint au Mémoire, représente ce rouet portant une bobine à droite et une à gauche, la roue ayant deux rainures à sa circonférence, afin d'y placer deux cordes, dont une pour chaque bobine; une seule quenouille suffit, étant placée debout entre le rouet et la fileuse, qui peut la hausser et la baisser à volonté. De part et d'autre sont deux petites sébiles de bois, dans lesquelles on tient un morceau d'éponge ou un chiffon mouillé, pour que la fileuse puisse y humecter son fil de chaque main. Enfin, les quatre coins de la base sont garnis de vis pour les faire porter sur le plancher, et y rendre la machine stable. L'auteur a reconnu, par un grand nombre d'expériences, que la femme la plus bornée acquiert en peu de temps l'habitude de se servir du rouet à pédale et à double bobine; que le fil obtenu par la main droite n'offre aucune différence avec celui que fait la main gauche, et que la quantité de fil produite avec les deux mains est à très-peu près double de celle que fait la seule main gauche. On lit ensuite des considérations générales sur les avantages de l'industrie pour un pays qui possède les matières premières. Les toiles sont un grand objet de commerce pour la France, et il est important de simplifier les procédés du filage, qui est la principale opération, et d'obtenir, dans peu de temps et avec peu de bras, le plus grand produit possible. Ici l'auteur ajoute qu'il ne pense pas que l'usage des rouets puisse renouveler l'inquiétude qu'elle donna au duc de Mazarin, époux de la belle Hortense de Mancini, qui, au rapport de M. de Saint-Evremond, ayant entrepris de faire des réglemens qui fussent observés dans toutes ses terres, y défendit aux femmes, sur les notices que les confesseurs lui donnèrent, de

se servir du rouet à pédale , imaginant que le mouvement du pied , dans cet exercice , pouvait agiter les sens et devenir dangereux pour les mœurs. 1765.

L'auteur réfute l'objection qu'en employant moitié moins de bras , on expose la moitié des ouvriers à manquer de travail ; c'est un pareil préjugé qui fit rejeter autrefois , par les Français , l'invention du métier à bas . qui fut portée en Angleterre , où elle obtint une récompense , et d'où ce n'est que par ruse et à prix d'argent qu'elle a été ramenée dans notre patrie.

Pour introduire plus facilement l'usage du rouet à filer des deux mains , M. de Bernières pense que les riches particuliers , les amis de l'humanité pourraient établir de grandes filatures qui leur procureraient une facile rentrée de leurs fonds , et même des bénéfices assurés. Il a donné à son rouet la forme la plus simple , afin que le prix en fût modique ; et une seconde figure , jointe au Mémoire , représente en perspective une salle ou un atelier contenant un grand nombre de fileuses , chacune avec un rouet , et disposées de manière que chacune d'elles , occupant le moins d'espace possible , peut travailler sortir et rentrer sans déranger les autres. Les rouets sont montés sur des tréteaux fixes ; il est essentiel à la santé des fileuses qu'elles ne mouillent jamais le fil qu'elles font avec leur salive. La pédale doit être assez large pour que la fileuse puisse se servir alternativement de chaque pied , afin qu'elle se délasse , et que son corps ne contracte aucune difformité. A la tête de chaque salle il convient de laisser une sœur ou une femme plus raisonnable , pour maintenir le bon ordre et veiller à la conservation des mœurs. L'auteur se plaint , en terminant son Mémoire , de l'usage insensé où l'on est d'habituer

4766. les enfants à ne se servir que de la main droite ; pour réprimer cet abus , il voudrait qu'on accordât une gratification aux nourrices dont les élèves se serviraient également des deux mains. La nature ne nous a pas donné deux mains de la même forme et de la même force pour que la main droite fût seule employée ; l'exemple si connu de Jouvenet, et un autre non moins frappant , que cite M. de Bernières , prouvent tout le parti qu'on peut tirer de la main gauche. Enfin , M. de Bernières exprime le vœu que les grands et les riches puissent contracter de bonne heure l'habitude de répandre leurs bienfaits et leurs largesses avec les deux mains également.
-

Boîte pneumatique adaptée à l'arbre d'un tour en l'air , pour exécuter des figures excentriques ; par M. CHEF-D'HÔTEL,

4769. Il est impossible d'analyser un Mémoire très-étendu, rédigé en 1769, par M. Chef-d'Hôtel, et qui a pour objet la description d'une boîte pneumatique, qui, adaptée à l'arbre d'un tour en l'air quelconque, procure le moyen de faire des figures excentriques. Ce Mémoire est accompagné de vingt-huit dessins qui représentent le profil et le plan des différentes pièces; une des principales est appelée *Centripone*, et sert à centrer les ouvrages sur la boîte pneumatique. L'auteur indique avec beaucoup de détail la manière de monter la machine, de changer telle ou telle de ses parties, d'éviter tel ou tel inconvénient, d'exécuter telle ou telle figure. A l'aide de la boîte pneumatique et du centripone on peut arrondir et polir une lame de métal plus exactement et plus

promptement que l'ouvrier le plus adroit ne le fera 1769.
 avec le compas et la lime ; on peut faire les sections
 du globe nécessaires pour l'intelligence de la trigono-
 métrie sphérique ; on peut figurer au tour le système
 de Copernic , ou tout autre ; on y peut représenter
 les globes aplatis par les pôles , une comète errant
 dans l'espace , etc., etc. La boîte pneumatique et les
 autres machines doivent être en cuivre ou en fer ,
 et travaillées avec soin. Le 29 avril de la même année
 1769 , M. Chef-d'Hôtel a adressé à l'Académie , sur
 la demande de MM. de la Maltière et Poulain , une
 description détaillée , accompagnée de planches , de
 la machine excentrique , dont les dimensions , et
 sur-tout la longueur , doivent être proportionnées à
 l'excentricité des figures qu'on veut faire. L'auteur
 croit avoir ajouté quelques perfectionnements à cette
 machine.

Mémoire sur la navigation de la Seine ; par
 M. MAGIN.

M. Magin , ingénieur de la Marine , a proposé , en 1757.
 1757 , dans un Mémoire adressé à l'Académie , les
 moyens de rendre la rivière de Seine navigable et
 accessible aux plus gros vaisseaux , de leur y pro-
 curer une rade sûre et à l'abri de tous les vents , de
 faire remonter jusqu'à Rouen les vaisseaux de 400 à
 500 tonneaux , ou d'un tirant d'eau de 17 à 18 pieds.

Ce Mémoire est divisé en cinq articles. Dans le
 premier , on expose l'état de la rivière depuis le Havre
 jusqu'à Caudebec. On compte quinze lieues par eau ,
 de Rouen à Caudebec , et douze de Caudebec au
 Havre. Dans plusieurs points de cet intervalle , il y
 a des bancs de sable ; on donne la hauteur d'eau à

1757. basse et haute mer, dans les principaux lieux, et on fait remarquer les inconvénients et les embarras de la navigation depuis le Havre jusqu'à Quillebeuf. Dans le deuxième article on fait valoir la disposition avantageuse de l'embouchure de la Seine pour procurer un asyle assuré aux vaisseaux qui naviguent dans la Manche. L'entrée de la rivière gît E. et O., et devient facile pour tous les vents qui soufflent presque toute l'année depuis le N.-E. jusqu'au S.-O. Dans l'article troisième, l'auteur rappelle les expériences faites avec les *épis-flottants* à Quillebeuf, sur le banc du Tot et autres points, pour déplacer les sables et produire un chenal continu. L'article quatrième est consacré à exposer la manière de placer les *épis-flottants*, en prévenant les dangers qu'ils pourraient occasionner, et d'obtenir un chenal de navigation dans telle direction qu'on voudra, et qui aura la profondeur et la largeur qu'on jugera nécessaires. Dans le cinquième et dernier article, l'auteur cherche à prouver qu'il résulterait un grand avantage pour l'Etat et pour le commerce, de l'établissement d'un port au Havre pour les vaisseaux du Roi.

Mémoire sur un bateau conduit par une mécanique ;
par M. DE BROSSARD.

1770. Un Mémoire, lu le 27 juin 1770, fait mention d'un bateau-chaloupe de 50 tonneaux, amené d'Honfleur à Rouen, à l'aide d'une mécanique inventée par le sieur de Brossard, écuyer, demeurant à Honfleur. L'expérience a été répétée en présence de l'archevêque et des premiers Magistrats de Rouen. On estime que dans un temps calme un bâtiment, dirigé

par cette mécanique, peut faire une lieue par heure; 1770.
 que cette même mécanique, si l'on augmente ses dimensions, peut être adaptée aux frégates et aux vaisseaux de haut-bord, dans les voyages de long cours, et même dans les combats sur mer. Le sieur de Brossard, inventeur et possesseur du secret, s'offre à faire construire, aux frais du Gouvernement, une frégate de 24 canons, et à la conduire au moyen de sa mécanique aussi loin qu'il lui sera ordonné.

Appareil pour tracer une Méridienne ; par M. Lucas.

On sait que l'un des procédés les plus simples pour 1754.
 tracer une méridienne, consiste à observer, par l'ombre d'un style ou gnomon, deux hauteurs correspondantes du soleil, avant et après midi, en tenant compte du changement de déclinaison de cet astre dans l'intervalle des deux observations; la direction moyenne entre les deux ombres est celle de la méridienne. Pour appliquer ce procédé avec plus d'exactitude, sans avoir besoin d'un trop grand style et d'un terrain horizontal très-étendu, M. Lucas a imaginé un appareil, dont il donne la description détaillée et accompagnée de dessins dans un Mémoire qu'il a lu le 7 mars 1754, à l'Académie.

*Description du Cosmoplane ; par M. l'abbé
 DICQUEMARE.*

L'Académie possède un exemplaire manuscrit de 1769.
 la description du *cosmoplane*, que son auteur, M. l'abbé Dicquemare, lui a adressé du Havre, le

1769. 31 mars 1769. Il est inutile d'entrer dans aucun détail sur la construction et les nombreux usages de cet instrument , parce que l'ouvrage a été imprimé.
-

Remarques sur les propositions universelles ; par
M. BALLIÈRE.

1767. M. Ballière a lu , en 1767 , des remarques sur les propositions universelles. Il fait voir que celles à qui l'on donne ce nom ne sont souvent que des conséquences de propositions plus étendues ; ses exemples sont pris dans diverses sciences , comme géométrie , chymie , musique , perspective. Le Mémoire de M. Ballière ne se trouve point dans les archives de l'Académie ; il n'en existe qu'une analyse succincte qui indique les exemples choisis par M. Ballière , dans la géométrie , pour appuyer son opinion.
-

Recherches sur la théorie de la musique ; par
M. JAMARD.

1769. L'Académie possède un Rapport sur un ouvrage de M. Jamard , intitulé : *Recherches sur la théorie de la musique* , et présenté en 1769. On apprend , par ce rapport , que l'auteur de l'ouvrage pense que nous ne possédons point encore les vrais principes de la musique.

Le système de M. Jamard est fondé sur ces deux expériences :

1^o Une grosse corde , outre le son qui lui est propre , fait entendre successivement les sons que don-

neraient le $\frac{1}{2}$, le $\frac{2}{3}$, le $\frac{3}{4}$ de cette corde ; 2^o une corde 17694
pincée fait frémir une corde double, triple, quadruple en longueur. La première suite de sons est appelée par l'auteur, *échelle harmonique* ; et la seconde, *échelle contre-harmonique*. Ce n'est que dans l'ouvrage même de M. Jamard qu'on peut prendre une idée exacte de sa théorie. Les Commissaires terminent ainsi leur rapport : *Nous croyons, sans néanmoins admettre toutes les propositions de l'auteur, que ses recherches, qui sont le fruit de savantes combinaisons, doivent piquer la curiosité des praticiens ; que son système intéressera les connaisseurs, et qu'il peut tenir rang parmi les inventions qui ont concouru aux progrès des connaissances humaines.*

Cause de l'applatissage de l'orbite lunaire ; par
M. PINGRÉ.

Il résulte des observations que la distance péri- 17644
hélie de la lune à la terre est d'autant plus courte qu'elle concourt de plus près avec la conjonction ou l'opposition de la lune au soleil. Selon les Cartésiens, le fluide éthéré, compris entre la terre et le soleil, pousse la lune vers la terre au temps de la conjonction ; et, au contraire, la terre vers la lune au temps de l'opposition, ce qui fait paraître applati l'orbite de la lune vers les époques de ces deux syzygies. M. Pingré a lu, le 29 février 1764, un Mémoire dans lequel, après avoir rapporté l'observation ci-dessus, il rend raison, sans calcul, du même fait, dans le système de Newton, en faveur des personnes étrangères aux sciences mathématiques. Il fait voir d'abord que l'action de la terre sur la lune est plus contrariée

*764. par celle du soleil dans la nouvelle et la pleine lune que dans les quadratures ; ensuite , il déduit de là que , dans les nouvelle et pleine lune , cet astre obéissant davantage à la force centrifuge , son orbite doit paraître s'applatir ; d'où il résulte que le petit axe de l'ellipse qu'il décrit est à-peu-près dirigé vers le soleil.

Disque de la lune rendu visible dans une éclipse de soleil ; par M. GROUMMERT.

L'Académie a reçu , sous la date du 29 mars 1764 , une Dissertation écrite en latin par M. Groummert , géomètre de l'électeur de Saxe. Un style pur et élégant , une discussion lumineuse prouvent que son auteur était à-la-fois un écrivain distingué et un homme très-instruit dans les sciences physiques. A l'occasion de l'éclipse de soleil que l'on attendait le 1^{er} avril de la même année , M. Groummert a conçu le projet d'examiner si le contour entier de la lune est visible dans une éclipse partielle qui n'est pas annulaire , et si , dans le temps d'une éclipse , ou en général des nouvelles lunes , on peut apercevoir dans notre atmosphère quelques traces de l'ombre de la lune. Après avoir expliqué plusieurs particularités qu'offre l'image du soleil , lorsque l'on considère cet astre à l'œil nu ou à l'aide de télescopes , l'auteur résout affirmativement les deux questions qu'il s'est proposées ; et , d'après les expériences qu'il a faites , il indique les moyens d'observer le disque de la lune et son cône d'ombre dans une éclipse partielle.

Réflexions sur les défauts de la navigation ; par
M. LEVALLOIS.

M. Levallois , Membre de la Société académique 1768.
de Cherbourg , a lu , le 15 juin 1768 , des réflexions
sur l'état d'imperfection où s'est trouvée long-temps
la navigation hauturière. A défaut de bons instru-
ments et d'une théorie suffisamment perfectionnée ,
on prenait avec peu de précision la latitude , la
longitude , la variation ; la manœuvre ne se faisait
que par routine et sans principes. L'auteur donne
l'énoncé de vingt problèmes , dont la solution ren-
drait complète la science de la navigation. Il s'at-
tache à faire sentir toute l'importance de ces ques-
tions , et fait remarquer que plusieurs d'entrelles
sont en partie résolues depuis l'invention du nou-
veau lok , ou sillodomètre , de l'horizon artificiel ,
ou horizupsilomètre , de l'anémomètre marin , et
de deux autres machines que le même auteur a
imaginées.

Détermination de la longitude en mer ; par M.
LEVALLOIS.

Le même M. Levallois a communiqué à l'Académie , 1769.
le 28 juin 1769 , une méthode qu'il regarde comme
la plus simple pour déterminer la longitude en mer ,
par l'observation de la distance angulaire de la lune
au soleil , ou à une étoile zodiacale. Il expose d'abord
la série des observations à faire , les précautions à
prendre , les conditions à remplir pour observer

- #769. avec plus d'avantages , les calculs à faire , les corrections à y appliquer , afin d'avoir des résultats plus approchés. Il discute ensuite le degré de précision dont cette méthode est susceptible. Il fait voir que sa perfection dépend de l'exactitude des tables de la lune et de la bonté des instruments. Il entre dans le détail des circonstances qui rendent les octants incertains , et qui empêchent de faire de bonnes observations.
-

Horizon artificiel ; par M. LEVALLOIS.

- #770. L'Académie doit encore à M. Levallois la description de l'horizon artificiel , ou *horizupsilomètre* , de son invention , qui a été lue à la séance du 2 mai 1770. L'auteur commence par faire une longue énumération des inconvénients et des dangers qui résultent de ce qu'on ne peut observer tous les jours la latitude. Le principal obstacle qui s'y oppose est qu'il est impossible de distinguer nettement l'horizon dans tous les instans. Pour suppléer à ce défaut , l'auteur a imaginé un horizon artificiel , formé avec de l'huile de lin ou de rabette , surnageant sur de l'eau placée dans un vase suspendu à-peu-près à la manière des boussoles. L'auteur donne les dimensions des pièces de son appareil ; il rapporte les essais qu'il a faits , et par quelle suite d'expériences il est parvenu à rendre son horizon invariable malgré les marches et les mouvements irréguliers du vaisseau.
-

Observation du passage de Vénus sur le disque du Soleil ; par M. le Cardinal DE LUYNES.

M. le Cardinal de Luynes, ayant observé le passage de Vénus sur le disque du Soleil, a rédigé une relation détaillée de cette observation intéressante qu'il a faite à Sens, le 6 juin 1761. Il commence par exposer les moyens employés pour régler deux pendules. Pour cela il a comparé les passages du Soleil et d'Arcturus au méridien de Sens, observés pendant plusieurs jours, et il en a conclu l'avance de la première pendule sur le temps moyen en vingt-quatre heures. A l'aide d'un instrument dont il donne la description, et des tables astronomiques, il a déterminé la distance réduite des centres du Soleil et de Vénus, corrigée des effets de la refraction et de la parallaxe. Il présente les tableaux des diverses observations qui ont été faites immédiatement ; il en déduit, par le calcul, les éléments propres à faire connaître les mouvements relatifs de Vénus et du Soleil ; enfin, il est parvenu à fixer l'instant précis où Vénus a paru entrer sur le disque du Soleil, et celui où elle a paru en sortir sous le méridien de Sens ; d'où il a déduit les instants analogues pour le méridien de Paris. Il en résulte que la durée apparente du passage du centre a dû être de 6^h 6'. L'auteur a tracé une figure qui représente le disque du Soleil et la ligne du mouvement apparent de Vénus vis-à-vis de ce disque, d'après les résultats de l'observation. Ce Mémoire, qui offre beaucoup d'intérêt, a été lu à l'Académie par M. Bouin, les 24 et 31 mars 1762.

Mémoire sur le choix des lieux pour l'observation du passage de Vénus sur le disque du Soleil ; par M. PINGRÉ.

1766. M. Pingré a fait hommage à l'Académie de Rouen de son *Mémoire sur le choix et l'état des lieux où le passage de Vénus, du 3 juin 1769, pourra être observé avec le plus d'avantages et principalement sur la position géographique des îles de la mer du Sud*. Il suffit, pour faire l'éloge de ce Mémoire, de dire qu'ayant été lu à l'Académie des Sciences de Paris, le 23 novembre 1766, et en janvier et février 1767, cette Compagnie en ordonna l'impression avant celle de ses propres Mémoires, ce qui dispense d'en faire l'analyse.
-

Notice sur les éléments de deux Comètes ; par M. STEIGENBERG.

1764. Une Notice rédigée par M. Steigenberg, chanoine régulier en Bavière, et reçue le 29 février 1764 à l'Académie de Rouen, contient quelques réflexions générales sur les causes qui ont retardé les connaissances relatives aux mouvements des comètes, et les éléments de deux comètes qui ont paru, l'une en octobre et novembre 1763, et la seconde en janvier et février 1764.

*Extrait d'une lettre sur l'éclipse de Soleil du 1^{er} avril
1764 ; par M. CLOUET.*

Une lettre de M. Clouet à un de ses amis , écrite 1764.
de Madrid le 8 avril 1764 , a été remise à l'Académie. Elle contient des détails intéressants sur l'éclipse de soleil du 1^{er} avril de cette même année ; l'auteur y rend compte des dispositions qu'il a faites pour observer toutes les circonstances que pourrait offrir cette éclipse qui était *annulaire* pour Madrid ; il cite , comme particularités remarquables , qu'une minute avant la formation de l'anneau , il a aperçu une répétition des cornes du soleil , les fausses cornes étant intérieures aux véritables , et que le disque du soleil , à la fin de l'éclipse , lui a paru mal terminé , pendant deux ou trois minutes , à la hauteur de deux doigts au dessus de l'endroit où l'éclipse a fini. L'auteur donne en heures , minutes et secondes l'instant où l'anneau s'est formé , celui où il s'est rompu ; celui qui a marqué chaque période de l'éclipse , et enfin celui où elle s'est terminée.

*Notice sur un Météore lumineux ; par M. l'abbé
JACQUIN.*

Le dimanche 10 février 1765 , M. l'abbé Jacquin , 1765.
passant par la rue Saint-Denis ; à Paris , aperçut à 9^h 48' du soir , une grande bande lumineuse , qui s'étendit , en moins de deux minutes , de l'orient à l'occident ; elle était moins large que la voie lactée ; mais elle donnait quatre fois plus de lumière ; cette

1765. lumière n'était ni ondoyante , ni scintillante ; on apercevait à travers , les étoiles de 2^e et 3^e grandeur. A dix heures elle commença à diminuer , et à 10^h 3' elle disparut. La notice adressée à l'Académie , par l'observateur , contient plusieurs autres circonstances de ce phénomène.
-

Observations d'une Comète ; par M. LEVALLOIS.

1769. A sa séance du 29 novembre 1769 , l'Académie a entendu la lecture d'une série de trois observations sur les points du ciel qu'a occupés successivement une comète vue pendant les mois d'août et de septembre de la même année. Ces observations ont été faites par M. Levallois , à Cherbourg. L'auteur convient qu'étant seul , et n'ayant point des instruments assez bien conditionnés , il n'a pu donner des déterminations très-exactes.
-

Observation d'une aurore boréale ; par M. le Chevalier D'ANGOS.

1770. M. le Chevalier d'Angos , officier au régiment de Navarre , a observé le 19 janvier 1770 , à Tarbes , une aurore boréale à couronne , dont il a adressé une relation détaillée et pleine d'intérêt , qui a été lue par M. Dulague , le 21 février suivant. Ce phénomène , commencé sur les huit heures du soir , se termina vers minuit et demi. Après avoir cité les divers aspects qu'a offerts cette aurore boréale , M. d'Angos fait quelques objections contre la théorie de M. de Mairan. Le même auteur a transmis les ré-

sultats de ses observations sur l'éclipse de lune du 1770.
13 décembre 1769. MM. Bouin et Dulague ont exprimé leur jugement au bas de cette relation ; ils pensent qu'elle doit être imprimée parmi les Mémoires de l'Académie.

Conjonction de deux Planètes ; par M. Volz.

M. Volz , garde des antiquités et des médailles de 17...
S. Exc. le duc de Wurtemberg , a transmis , à la fin d'une lettre écrite à l'un des Membres de l'Académie , une observation dont il a traduit la relation de l'allemand en latin , et qui a été faite par son ami M. Bischoff , sur la conjonction des planètes Jupiter et Mars , arrivée le 26 décembre 1769. MM. Ligot et Dulague ont fait , sur cette observation , un rapport dans lequel ils expriment leurs regrets de ce que l'auteur n'a pas fait connaître un plus grand nombre d'éléments relatifs à ce phénomène curieux et rare.

Calculs pour déterminer les lieux vrais de Vénus , Mars et Jupiter ; par M. le Chevalier d'Angos.

M. d'Angos a fait les calculs nécessaires pour réduire en lieux vrais les lieux apparents de Vénus , Mars et Jupiter , trouvés par quatre observations faites à l'observatoire de Saint-Lo , à Rouen , par MM. Bouin et Dulague , les 4 et 29 février , le 4 mars et le 19 avril de l'année 1760. Ces calculs ont été vérifiés par MM. Bouin et Dulague , qui , après en avoir garanti l'exactitude , ont exprimé , dans leur rapport , le vœu qu'ils fussent publiés , comme devant faire plaisir aux amateurs de l'astronomie.

DÉPARTEMENT DES LETTRES.

BELLES-LETTRES.

170. Le premier Mémoire qui se présente à moi, parmi ceux de cette classe, est un Mémoire latin, très-élégamment écrit, sans date et sans nom d'auteur, ayant pour titre :

Laus Boloriæ,

La division de ce Discours en indique en deux mots la marche. *Dicam*, c'est l'orateur qui parle :

*Quantum propriâ laude ornetur Boloria,
Quantum denique civium laude refulgeat.*

A quelle occasion cette oraison a-t-elle été prononcée ? Aucune note n'en fait mention. Le Panégyriste a omis peu de circonstances propres à illustrer la ville et les citoyens de Boulogne ; son style est facile et souvent élégant, et s'il a reçu le jour dans la ville qu'il célèbre, il mérite d'être honorablement placé dans le catalogue de ses orateurs.

Dissertation sur un passage de Saint-Marc, d'après la Vulgate ; par M. DE PRÉMAGNY.

1762.
S. Marc,
c. 3, vv.
20 et 21.
Ce Passage, dit M. de Prémagny, ne m'était jamais tombé sous les yeux sans me faire une certaine impression de répugnance. Ce sentiment m'était commun

avec plusieurs interprètes , et l'auteur en cite un 1762. grand nombre qui ont cherché à l'adoucir et à le rendre applicable au modèle de la patience et de la douceur qui en était l'objet , qui d'ailleurs , dans la circonstance où il se trouvait , n'était entouré que de l'admiration et de la reconnaissance. Voici ces versets :

20. *Et veniunt ad domum , et convenit iterum turba ita ut non possent neque panem manducare.*

21. *Et cum audissent sui exierunt tenere eum , dicebant enim quoniam in furorem versus est.*

Il est également reconnu que S. Marc a écrit son évangile en grec , et M. de Prémagny fait dépendre la difficulté , de deux expressions grecques qui , ayant diverses significations , auraient été prises , par le traducteur , dans un sens étranger à celui de l'Evangeliste. Ces expressions sont : ὄχλος qui signifie Schrevel. *turba , motus , multitudo , populus*. La Vulgate a pris la première acception , M. de Prémagny préfère la dernière , dont le genre masculin concordera mieux avec *eum* , du second verset. La seconde expression grecque est ἐξεστν qui signifie *être furieux , être étonné , stupéfait , tomber en faiblesse , etc.* (Voir le Lexicon de Leimar.) La Vulgate a préféré la première de ces acceptions. M. de Prémagny a adopté la dernière ; et , rapportant ainsi que je l'ai déjà fait entendre , le mot *eum* à *populus* , il traduit ainsi :

Et veniunt ad domum , et convenit iterum populus , ita ut non possent neque panem manducare.

Et cum audissent sui exierunt tenere eum , dicebant enim quoniam deficeret.

Ce que ses disciples ayant entendu , ils sortirent pour contenir le peuple , en lui disant qu'il était

1762: excédé, ou qu'il y avait de la folie à se presser de la sorte.

Dumoulin avait traduit le dernier mot grec par *il était sorti*, ce qui eût été une assertion contraire à la vérité.

Pour moi, je crois qu'en substituant *populus* à *turba*, ou en laissant subsister *turba*, mais changeant *eum* en *eam*, ce verset est parfaitement intelligible.

Après avoir dit, dans le verset précédent, que la multitude qui les entourait ne leur laissait pas la faculté de faire un modique repas, *neque panem manducare*, Ses disciples (*sui*) sortirent de la maison pour contenir cette multitude, pour appaiser le bruit tumultueux qu'elle faisait, et qui leur faisait croire et dire qu'ils se battaient ou qu'ils étaient furioux de ne pouvoir entrer.

Dans le texte grec, tout est naturel; dans celui de la Vulgate, il se trouve une équivoque; mais la plus simple explication la fait disparaître.

Sur l'explication d'un passage d'Hérodote; par
M. DE SAINT-PAUL, Mousquetaire du Roi.

« Je viens de lire dans le deuxième volume des Mémoires de Trévoux, du mois de janvier dernier, une bonne traduction d'un passage difficile d'Hérodote, faite par un habile anonyme; mais en adoptant sa traduction, je ne crois pas devoir adopter l'explication qu'il donne de ce passage; le voici tout au long :

« Les prêtres égyptiens, me disaient, c'est Hérodote qui parle, que durant les 11,340 ans dont cet

» Historien a déjà parlé, aucun Dieu n'avait paru 1764.
 » sous une forme humaine, et que pas un des Rois
 » qui avaient régné devant ou après, en Egypte,
 » n'avait été déifié; *que dans cet espace de temps,*
 » *le soleil s'était levé quatre fois des points où il a*
 » *coutume de se lever, et que deux fois il avait re-*
 » *commencé son cours du côté où il se couchait,*
 » *du temps d'Hérodote; deux fois il l'avait fini du*
 » *côté où il se levait au même temps;* et que néan-
 » moins, ce prodige n'avait apporté aucun change-
 » ment dans l'Egypte, soit à la terre, pour la pro-
 » duction de ses fruits, soit au fleuve, pour ses dé-
 » bordements ordinaires, et que les maladies n'en
 » avaient pas été plus fréquentes, ni la vie des hommes
 » moins longue. » Voici l'explication que M. de Saint-
 Paul donne de ce passage :

» Nous lisons dans le Traité d'Isis et d'Osiris, de
 Plutarque, que 60 est le premier et principal nombre
 dont se servent ceux qui traitent des choses du ciel;
 et, en même temps, nous savons que les Indiens,
 successeurs des Egyptiens qui passèrent aux Indes
 lorsque Cambyse détruisit l'Egypte, partagent le jour
 et la nuit en 60 heures; c'est le nombre 60 de Plu-
 tarque. Nous savons encore que les Indiens tiennent
 de leurs ancêtres, les Egyptiens, une autre période
 du même nombre de 60 ans, de laquelle ils se ser-
 vent encore.....

Traduction
d'Amyot.

Histoire des
cérém. relig.
t. 6, p. 235.

» La période de 60 heures et celle de 60 ans ont
 souvent été prises l'une pour l'autre, et la période
 de 60 heures est devenue enfin celle de 60 ans, ap-
 pelée *Sosos*. Quant à la vraie période de 60 ans, pour
 la distinguer de la période *Sosos*, on y a ajouté un
 0, et elle est devenue la période *Naros* de 600 ans.

» On trouve dans les livres indiens un exemple frap-
 pant de l'abus que leurs ancêtres ont fait de la pé-

3762. riode de 60 heures prise pour 60 ans. Ces peuples racontent que

L'âge d'or a duré 1,728,000 ans , lesquels réduits ,
donnent une durée réelle de
80 ans.

L'âge d'argent — 1,296,000 60

L'âge d'airain — 864,000 40

» Présentement que nous avons la preuve que les Egyptiens se plaisaient à donner aux heures la dénomination d'années, nous sommes en droit de penser que par les 11,340 ans, dont parle Hérodote, ils entendaient 11,340 heures, lesquelles composent réellement 189 jours; c'est le nombre de jours qui s'écoulent entre l'équinoxe de notre mois de mars et celui de notre mois de septembre.

» Nous savons d'un autre côté que les deux jours des équinoxes, qui, parmi eux, étaient des fêtes solennelles, et entre lesquels s'écoulaient 11,340 heures, qu'ils nommaient des années, ils tiraient de leurs sacristies, nommées *Amenthes* par Plutarque, l'image du soleil, pour l'exposer dans le sanctuaire de leur temple, et le reporter le soir au même lieu de dépôt. Ainsi, le soleil et son image se levaient quatre fois au lieu où il a coutume de se lever, et deux fois l'image du soleil avait été reportée à l'*Amenthes*, située à l'Orient. Autrement, le soleil s'était couché où il a coutume de se lever, et il n'est pas étonnant que ces prodiges n'aient apporté aucun changement à l'état actuel de l'Egypte.

» Après que cette Dissertation a été rendue publique dans le deuxième volume du Mercure d'avril

1762, on m'a demandé l'explication d'une période 1762, chinoise, dont il est parlé en ces termes : Les Chinois Histoire des établissent une révolution perpétuelle de Mondes ; cérém. relig. chaque révolution, suivant un de leurs philosophes, t. 5, est de 129,600, divisés en 12 conjunctions.

» Le calculateur chinois est un savant qui connaît l'histoire de l'Egypte. Submergée tous les ans par les débordements du Nil, elle disparaît pour ressusciter, et ainsi de suite. Quant au nombre de la période, c'est le nombre des jours de l'année, 360 multiplié par lui-même. Les conjunctions sont les douze signes du Zodiaque. »

Recherche sur le caractère des anciens Crétois ; par
M. DE PRÉMAGNY.

Un verset de l'Épître de S. Paul à Tite, est le sujet de cette Dissertation ; c'est le 12^e du premier chapitre dans lequel S. Paul s'énonce ainsi : *Dixit quidam ex illis, proprius ipsorum propheta, Cretenses semper mendaces, malæ bestiae, ventres pigri.*

Bien des auteurs anciens et modernes ont fait honneur à Epiménide, crétois d'origine, et de plus Poète célèbre ou prophète, *Vates*, du vers grec, dont le texte de S. Paul est la traduction. M. de Prémagny se propose un double objet, celui de disculper Epiménide de cette imputation, et celui de montrer, par des autorités qui sont également respectables, que les Crétois ne méritent pas les qualifications que l'auteur de l'épigramme leur donne.

M. de Prémagny cite d'abord, et d'après Calmet, S. Chrysostôme, Théodorat et quelques autres, qui attribuent à Callimaque, de Cyrène, cette épi-

762. gramme , et lui font dire : « Les Crétois sont toujours menteurs , car ils vous ont érigé un tombeau , ô Jupiter ! vous qui êtes immortel. » Ici notre critique peut avoir raison. Est-il également exact et judicieux quand il prétend que S. Paul rapportait ce proverbe à l'occasion de quelques particuliers qui débitaient des fables judaïques. Cet Apôtre généralise un peu plus ses motifs , *ψ. 10. Sunt enim multi etiam inobedientes , vani loqui , et seductores , maxime qui de circuncisione sunt.*

Voyons présentement sur quelles autorités il prétend réhabiliter la réputation des Crétois. Je vois d'abord paraître Cornelius Nepos , qui dit qu'Annibal , après la défaite d'Antiochus , se retira chez les Crétois , et que , pour être bien reçu , il y porta en apparence de grosses sommes d'argent ; mais qu'il les trompa , parce que l'or ou l'argent ne formaient que la superficie. Cette pièce , certainement , n'est pas péremptoire.

Elieen écri-
vait 220 ans
après J.-C.

2° Elieen nomme les Crétois au nombre des peuples qui se gouvernaient par des lois justes ; mais ici les temps sont bien différents. Il y a près de 500 ans de Callimaque à Elieen , et tous deux , à la rigueur , pourraient avoir raison.

3° Platon vante beaucoup les lois de Minos , et dit qu'en Crète comme à Lacédémone , on préférerait la prudence et la justesse dans le discours à l'abondance des paroles ; mais le mot prudence a été pris dans des acceptions bien différentes. A Sparte , on pouvait dérober impunément , pourvu qu'on eût la prudence de déguiser son larcin.

4° Plutarque loue Philopœmen d'avoir appris chez les Crétois les ruses de la guerre ; mais les Carthaginois , pour avoir vu naître parmi eux Amilcar , Annibal , Asdrubal en étaient-ils moins Carthagi-

nois, et la foi punique avait-elle alors perdu sa réputation ? 1768.

A ces autorités on peut, d'après le même M. de Prémagny, opposer celle de Polybe, cet écrivain si judicieux, qui dit que les Crétois ne font cas que de l'argent.

Ovide, Lucain, Stace, ne leur sont pas plus favorables. Les Scholiastes modernes ont de leur côté contribué à accréditer la mauvaise réputation des Crétois ; elle était telle que crétiser ou mentir étaient une même injure.

M. de Prémagny regrette que S. Paul ait contribué à jeter un mauvais vernis sur des insulaires trop désavantageusement célèbres ; mais il est vraisemblable que la lettre de cet Apôtre à Tite, n'était pas destinée à devenir publique ; et, dans l'épanchement du cœur, un homme aussi érudit que S. Paul peut se permettre de caractériser les hommes avec lesquels il a des rapports, et par la connaissance qu'il a de leur génie, et par le jugement que les Anciens en ont porté.

Observations sur un passage de Suétone, relatif à l'expulsion des Juifs, sous Claude ; par M. DE PRÉMAGNY.

« Suétone s'exprime ainsi dans la vie de l'empereur Claude : *Judæos impulsore Chresto assidue tumultuantes, Româ expulit*. Ce fait ne se trouve dans aucun autre historien profane. Orose, dit M. de Tillemont, le cite de Joseph ; mais on n'en trouve rien aujourd'hui dans cet auteur. Tacite n'en dit rien non plus, et c'est une marque que cet édit ne fut pas rigoureusement exécuté. Cap. 25

1762. » Cependant le même fait est assez clairement énoncé par S. Luc , *Act. Apost.* , en parlant de S. Paul.

C. 18, 18. 1. *Posthæc egressus ab Athenis venit Corinthum.* 2. *Et inveniens quemdam Judæum nomine Aquilam, Ponticum genere, qui nuper venerat ab Italiâ, et priscillam uxorem ejus, eo quod præcepisset Claudius discedere omnes Judæos à Româ accessit ad eos.* Voilà donc un fait bien clairement énoncé par deux auteurs presque contemporains, dont l'un détermine les motifs de l'expulsion des Juifs. Mais quel était le premier mobile des troubles qu'ils excitaient ? Un certain Chrestus . et c'est précisément sur ce nom que roulent les difficultés historiques et les recherches de M. de Prémagny. Bien des auteurs ont confondu *Chresto* avec *Christo* , et ont fait tomber sur les Chrétiens l'odieux de ces cabales, et il est vrai que les payens faisaient souvent cette confusion au témoignage de Tertullien.

Apologétique. » Mais les Chrétiens étaient-ils donc assez nombreux à l'époque citée pour être l'occasion des troubles excités par les Juifs ? Rapprochons les dates ; *Baronius* c'est à la quinzième année du règne de Claude , que *Sacy.* l'on rapporte l'expulsion des Juifs , ou l'an de J.-C. 52 , à dater le règne de cet empereur de son consulat. C'est à l'an 42 que l'on rapporte l'établissement de S. Pierre à Rome ; mais il ne fit que s'y montrer ; il y revint en 45 et y écrivit sa première épître. En 51 , il était à Antioche , et l'on croira qu'à cette année 52^e le nombre des Chrétiens se fut multiplié à Rome , au point de devenir un motif de trouble et de rébellion ? »

M. de Prémagny conclut que le nommé *Chrestus* était l'instigateur des troubles que les Juifs excitaient à Rome ; que rien n'autorise à faire la moindre altération au texte de Suétone. Cette opinion est celle

de Tillemont et d'Ussérius. Le texte de cet auteur n'est pas fort long, et c'est par la citation de ce passage que je terminerai cet extrait : « *Hujus Chrestis solus, ni fallor, meminit Suetonius : Nam Christum D. N. à quo Christiani, alibi ab eodem memorati, denominationem acceperunt, hic ab illo fuisse intellectum, ad huc mihi persuadere non possum.* »

*Ætas
Mundi
VII. page
634.*

*Sur les hiéroglyphes égyptiens ; par M. DE SAINT-PAUL,
Mousquetaire du Roi (1).*

L'auteur de ce Mémoire, indien d'origine, suppose que ses compatriotes descendent des Egyptiens, que les cruautés de Cambyse obligèrent à s'expatrier. Obligés de se transplanter dans les Indes, ils y portèrent leur religion et leurs hiéroglyphes. Ils y sont connus sous le nom d'*Incarnations*, ou changements de formes de *Vichenon* ; c'est leur Neptune.

Les premiers Egyptiens furent les victimes des débordements du Nil et des vastes inondations qui en sont la suite ; mais à succession de temps, leurs savants ou leurs prêtres parvinrent, à l'aide de signes qu'ils exposaient à leurs regards, à leur exprimer les degrés d'accroissement et de décroissement de leur fleuve, et à les prémunir contre les dangers que leur imprévoyance eût rendus inévitables.

Ces signes sont au nombre de 9, et cinq d'entre eux ont rapport au débordement du Nil. Le premier

(1) Ce Mémoire n'existe pas dans nos archives, et l'idée que nous en donnons est le précis d'un extrait de ce Mémoire original ; par M. Duboullay.

1762. est le chien ; on l'exposait vers le lever de la canicule , et il était l'annonce de l'inondation. Le 2^e est le lion , image des ravages qu'elle peut produire ; on l'exposait au commencement de juillet. Le 3^e est un épervier , signe de l'accroissement que procurait le vent du Nord en soutenant les eaux ; sous son influence , on voyait arriver en Egypte une grande quantité de ces oiseaux. Le 4^e est un enfant naissant ; il signifiait que le fleuve était dans sa plus grande élévation , et que bientôt les travaux rustiques allaient renaître. Le 5^e est un héron à aigrette ; ces oiseaux arrivent en Egypte lors du décroissement de l'inondation. Ce sont ces cinq figures que les Grecs ont nommées Dactyles. Aux Indes , on les appelle *Pandava* , c'est-à-dire , les cinq frères.

La 6^e figure est celle du cochon ; on s'en servait avant l'invention de la charrue , pour remuer la terre et l'ensemencer ensuite ; c'était le signal de la culture des champs. La 7^e est un poisson ; il indiquait le temps de la pêche. La 8^e est la tortue ; c'est l'indication du temps de la ponte de ces animaux. La 9^e est l'ours ; son exposition indiquait le temps de faire la chasse aux animaux nuisibles.

Ces neuf figures sont devenues , entre les mains des Grecs , les neuf Sibylles , les neuf Pierides. Quant aux Indiens , ils ont dit que leur Neptune avait successivement pris la forme de ces neuf symboles.

On ajouta depuis une 10^e figure ; c'était une barque de deux coudées ; elle donna lieu à la dixième métamorphose de *Nichenon* en cheval ailé ; au soulier de Persée , qui avait deux coudées de long , au cheval Pégaze , à une dixième Muse.

Les prêtres égyptiens ont depuis ajouté beaucoup de figures secondaires ; mais quand on connaît bien les dix principales , il n'est pas difficile de pénétrer la

la signification des autres..... On ne doit pas oublier, 1762
que cette écriture sacrée, comme l'hébreu, etc., se lit de droite à gauche ; et, lorsqu'il se rencontre plusieurs groupes, on doit considérer chacun de ces groupes comme autant de pages, dont la première serait la dernière dans notre manière de lire.

C'est d'après ces principes que M. de Saint-Paul se propose de donner l'explication de la Table isiaque, etc., etc., et nous formons des vœux pour que ses loisirs lui permettent de réaliser cet intéressant projet.

De l'influence des mœurs sur le goût, et du goût sur les mœurs ; par M. DUBOULLAY.

« Pour éviter toute ambiguïté qui pourrait résulter 1763
des expressions, commençons, dit l'estimable auteur de ce Mémoire, par définir ce que c'est que le goût, et ce que l'on doit entendre par mœurs publiques.

» Le goût physique est un des sens dont la nature nous a pourvu pour notre conservation. Son usage est de nous faire distinguer, par l'impression des saveurs, les objets qui sont propres à nous nourrir, de ceux qui ne sont point alimentaires et deviendraient nuisibles.

» Le goût moral, juge naturel des beaux arts, est un sentiment juste et rapide qui, avant toute réflexion, fait discerner si un artiste s'est proposé le véritable but de son art, et si les moyens qu'il a employés étaient les plus propres à le lui faire atteindre.

» Les mœurs sont des habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou pour le mal, et suivant les-

1765. **quelles les peuples ou les particuliers conduisent les actions de leur vie. »**

On aperçoit dès le premier coup-d'œil l'étroite connexion et la dépendance réciproque du goût et des mœurs ; et c'est au développement de ces rapports qu'est consacrée la majeure partie de ce Mémoire.

L'analogie du goût physique et du goût moral présente de son côté des comparaisons piquantes et des rapprochements intéressants.

Les bornes d'un extrait ne permettant pas d'en offrir ici les détails , nous nous contenterons de présenter quelques morceaux qui donneront une idée du style de M. Duboullay :

« La rapidité de ce sentiment (le goût) par lequel la nature nous épargne les perplexités et le tâtonnement de l'examen réfléchi , ne s'étend pas seulement aux objets corporels et aux chefs-d'œuvres des Arts , elle s'applique également à tout ce qui intéresse notre conservation et notre bien-être ; on retrouve même son usage dans les discussions les plus sérieuses et les plus compliquées. Mais cet espèce d'instinct prend alors le nom de jugement sain , de justesse d'esprit , de bon sens ; c'est lui qui , pour parvenir à son but prend toujours le plus court chemin ; c'est lui qui saisit le point décisif d'une question ; qui n'est jamais la dupe d'un vain sophisme , quoiqu'il ne soit pas toujours en état d'en démontrer la fausseté et l'illusion ; c'est lui , enfin , qui , sous le nom de prudence , dirige les sages dans la conduite de la vie , et qui , dans des occasions décisives , qui ne laissent pas toujours le moment de réfléchir , fait prendre le parti qui a le plus d'avantages et le moins d'inconvénient.....

» Ce qui appartient à la nature se reproduit dans tous les temps et dans tous les lieux ; ce qui est de

convention et d'institution humaine varie d'un instant 17634
à l'autre et se diversifie de mille manières. Tous jugent par sentiment et apprécient une action vertueuse ou criminelle. Malheur à celui qui a besoin de réflexion pour admirer une action généreuse : ou la nature marâtre l'a privé de cette sensibilité d'ame qui distingue ses enfants les plus chers , ou par sa négligence , il a laissé éteindre , ou il a étouffé , par sa corruption , cette flamme sacrée qu'elle allume dans tous les cœurs.....

» L'instinct moral est un présent de la nature..... mais il s'étouffe ou s'affaiblit par l'habitude de le contredire , comme il se perfectionne par l'éducation , et un exercice raisonné..... Le chef d'œuvre de la politique , des lois et de la religion , est de le répandre universellement dans tous les membres de la société....

» Lorsqu'une nation est tranquille au-dedans et respectée au-dehors , à la nécessité de se conserver et de se défendre , succède une profonde sécurité. Alors , toutes les vûes se tournent vers les commodités et les agréments de la vie..... Aux besoins réels et aux vrais plaisirs se joignent bientôt des besoins de convention et de fantaisie , qui n'ont d'autres bornes que celles de la vanité et de l'opinion.

» Que les apologistes du luxe viennent nous vanter l'industrie qu'il excite ; qu'ils calculent en financiers le numéraire qu'il fait entrer dans un état , dès qu'il y introduit en même temps tous les vices , dès qu'il enivre sans désaltérer , il n'est plus , aux yeux de l'homme de bien , qu'un dangereux prestige , et l'ennemi redoutable du genre humain , etc. , etc. »

Sur l'origine et les droits de la Souveraineté.

Extrait d'un ouvrage posthume de M. l'abbé Guérin ; par M. DUBOULLAY, et lu à la séance du 7 décembre 1763.

1763. » La souveraineté est aussi ancienne que la société. La famille a été la première société, et l'autorité paternelle la première souveraineté. Cette autorité est fondée sur la nature. Le Créateur de tous les êtres en est l'instituteur, la conservation de l'espèce en est le but, les besoins des enfants en déterminent les droits et la durée.

» L'établissement de la souveraineté n'a fait que suppléer à ce qui manquait à l'autorité paternelle qui cesse à l'instant que les enfants parvenus à leur âge de majorité, peuvent pourvoir eux-mêmes à leurs besoins ou deviennent à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

» Ces chefs multipliés de familles isolées ne tardèrent pas à reconnaître que cette division et cet isolement pouvaient devenir le principe de leur affaiblissement et de leur destruction. Leur intérêt les porta donc à former entr'eux une confédération pour la prospérité et la défense commune ; et, comme aucune société ne peut subsister sans un chef, il en fallut nécessairement donner un à la société nouvelle. Les besoins et les intérêts de ces familles unies ne cessant jamais de réclamer la sollicitude et la vigilance de l'autorité administrative, cette autorité ou la souveraineté, dût être permanente.

» Les caractères de la souveraineté sont la puissance, la sagesse, la bonté. Par la puissance elle

protège ; par la sagesse elle établit des lois équitables ; 1765.
par la bonté elle adoucit les adversités , soulage la
misère , prépare des ressources à l'infortune.

» La souveraineté a donc les mêmes droits et les
mêmes devoirs que la paternité. Tous les intérêts
particuliers sont les fondements sur lesquels elle s'ap-
puie. Plus elle les unit , plus elle devient inébran-
lable. Ainsi , l'intérêt bien entendu et le devoir sont
inséparables.

» Mais ces devoirs , dictés par l'intérêt , n'en sont
ni moins onéreux ni moins pénibles. De tous les ser-
vices , le plus ingrat est celui du public. L'exercice
de l'autorité publique exige un courage d'autant plus
sublime qu'on n'y est pas soutenu , comme dans
l'exercice de l'autorité paternelle , par des sentiments
naturels , mais par des sentiments réfléchis , toujours
tardifs et toujours froids. Le souverain ne doit sou-
vent compter ni sur la reconnaissance , ni sur la
justice de ses contemporains. Les hommages tardifs
de la postérité , et le témoignage d'une conscience
pure , sont les seuls dédommagements de ses peines
sur lesquels il puisse compter.

» Plus les services de la souveraineté sont gratuits
et pénibles , plus ils méritent de reconnaissance de
la part des peuples. Les obligations de ces derniers
correspondent entièrement aux trois caractères de
la souveraineté. La puissance exige la soumission ; la
sagesse , la confiance et le respect ; la bonté , la re-
connaissance et l'amour.

» Les abus même de l'autorité ne doivent point
affaiblir ces sentiments dans les cœurs des peuples ;
ces abus , quels qu'ils soient , ne sont jamais en
proportion avec les calamités qu'entraînent les ré-
volutions et l'anarchie. »

Dissertation sur le passage d'Alexandre à Jérusalem, rapporté par Joseph ; par M. DE PRÉMAGNY.

1764. « Voici ce qui est rapporté par l'Historien, *Antiquités Judaïques*, l. 11, c. 8. Alexandre, après la grande victoire qu'il avait remportée sur Darius, vint en Syrie, prit Damas et Sidon, et assiégea Tyr. Durant qu'il était attaché à cette entreprise, il écrivit à Jaddus, grand sacrificateur des Juifs, qu'il lui demandait trois choses : du secours, un commerce libre avec son armée, et les mêmes assistances qu'il donnait à Darius, l'assurant que s'il y consentait, il n'aurait point à regretter d'avoir préféré son amitié à celle de Darius. Le grand sacrificateur répondit que les Juifs avaient promis à Darius, avec serment, de ne porter jamais les armes contre lui, et qu'ils ne pouvaient y manquer tandis qu'il serait en vie.

« Alexandre, irrité de ce refus, lui manda qu'aussitôt qu'il aurait pris Tyr, il marcherait contre lui avec son armée.

« Il marcha en effet contre Jérusalem, et le peuple eut recours à la prière pour fléchir la colère de Dieu ; et, d'après une révélation que Jaddus eut pendant la nuit, il fit répandre des fleurs dans les rues, ouvrir les portes de la ville, marcha au-devant d'Alexandre, revêtu de ses habits pontificaux, accompagné des Prêtres et des Lévites, revêtus de longs habits de lin..... Alexandre n'eut pas plutôt aperçu cette multitude de sacrificateurs, et le Grand-Prêtre, portant à sa tiare une lame d'or sur laquelle était écrit le nom de Dieu, qu'il s'approcha seul, adora ce nom auguste, et salua le Grand-Prêtre. »

Nous n'exposerons pas plus longuement cette his- 1764.
toire rapportée en détail par Rollin, et contre la- Hist.ancien.
quelle s'inscrit M. de Prémagny. Ses motifs sont :
1^o le silence de Daniel sur un point si important ;
2^o celui de cinq auteurs profanes qui ont suivi pas
à pas Alexandre dans ses expéditions, Arrien, Dio-
dore, Plutarque, Quinte-Curce et Justin.

Mais ces preuves négatives peuvent-elles prévaloir
contre un historien généralement estimé, et qui seul
avait un intérêt direct à conserver les traits historiques
honorables à sa nation. On connaît d'ailleurs le mépris
que les Romains avaient pour les Juifs et les cinq au-
teurs cités, dont le premier écrivait sous Marc-Aurèle,
le second sous César et Auguste, le troisième sous
Antonin, le quatrième sous Trajan, et le cinquième
sous Claude, n'eussent pas fait leur cour à ces Em-
pereurs en relevant l'éclat d'une nation décriée dans
leur esprit.

Quant à la vision de Daniel, ce prophète déclare
lui-même qu'il n'en écrit qu'un sommaire très-abrégé.
Somnium scribens, brevi sermone comprehendit.

Enfin, les livres des Machabées, tout occupés
des malheurs de la Judée, n'étaient pas destinés à
conserver quelques traits honorables à cette nation,
et étrangers à l'histoire de ces temps désastreux. Il
n'y est parlé d'Alexandre que pour dire qu'il n'exis-
tait plus, et l'histoire de son voyage à Jérusalem
eût été, dans ce livre, un épisode déplacé, pour
ne rien dire de plus.

Quels avantages l'homme de lettres retire-t-il, dans la vie privée, de l'amour et de l'étude des Belles-Lettres ? Par M. CHARLES.

1764. L'estimable auteur de ce Mémoire s'est peint lui-même dans les divers paragraphes qui le composent, et il suffira d'en présenter un aperçu pour en faire sentir la vérité et le mérite.

« Avant que de répondre à cette question, qu'il me soit permis de demander si la vie privée est un état possible, ou du moins supportable, à celui qui n'aura ni connaissances, ni envie d'en acquérir ?

» En effet, vivre sans maître parce qu'on est sans désirs, dans un juste milieu, entre les richesses qui enflent l'âme, et la misère qui la rétrécit; dans le cercle étroit de quelques amis, sans intrigues comme sans ambition; sans prétentions comme sans besoins, quelle vie ! Celui qui l'envisage du milieu du tumulte et du fracas l'appelle le bonheur. Le sage, qui l'apprécie d'après l'expérience qu'il en a faite, la nommera seulement le chemin qui y conduit. Il faut nécessairement tout cela pour être heureux, et qui cependant n'aurait rien de plus ne le serait pas encore.

» L'âme, ainsi que le corps, a ses besoins, et le plus pressant pour elle est d'être occupée. Si une application excessive l'épuise, une inaction habituelle l'accable, et la plus ferme contre les atteintes de la douleur, ou contre l'injustice du sort, est faible contre l'ennui qui naît de l'oisiveté. Sage prévoyance de l'auteur de notre être, qui, pour nous rendre le travail supportable, nous en a fait un besoin !

„ C'est ce que n'ont point assez compris ceux qui 1764.
 ont traité des douceurs de la vie privée ; tous se
 sont imaginés que pour être heureux il ne fallait
 que vouloir l'être. Pourquoi donc ces plaintes amères
 que nous entendons si souvent sortir du sein de
 la retraite ? Pourquoi, au plus faible espoir d'une
 meilleure fortune , ou même d'une fortune diffé-
 rente , ces passages rapides de l'indépendance à la
 contrainte , de la solitude au tumulte , de la sagesse
 qu'on estime à la folie qu'on condamne ?..... C'est
 que le repos parfait de l'esprit , l'entière apathie
 du cœur ne sont au fond qu'une belle chimère ;
 c'est qu'il faut à l'ame de l'action , et que cependant
 elle n'agit jamais moins que quand on lui laisse tout
 à faire ; c'est qu'elle se repliera vers ces mêmes
 objets dont elle a connu le vuide , plutôt que de
 manquer de sujet sur lequel elle puisse s'exercer ;
 c'est que nos passions doivent entrer pour quelque
 chose dans la composition de notre bonheur , et
 que la sagesse consiste moins à les étouffer qu'à les
 tourner vers un objet que la raison avoue..... Scipion !
 Condé ! quel honneur ne fîtes-vous pas aux Muses
 de les admettre dans votre solitude , et de les as-
 socier à la gloire de vos noms !..... Mais qu'elles
 payèrent utilement ce service ! Sans leur secours ,
 qu'auraient fait vos grandes ames , et que je crains
 que vos cœurs , si fermes contre la mort , ne
 se fussent montrés faibles contre l'ingratitude et
 l'inaction.

„ Ou je me trompe , ou , d'après ces principes ,
 le problème est décidé ; et , puisqu'on me demande
 quels avantages l'homme de lettres retire de son
 amour pour elles dans le cours de la vie privée ,
 je réponds , en un mot , qu'il en retire l'avantage
 inestimable d'aimer sa retraite , et d'y vivre sans

1764. ennui ; et , s'il m'est permis d'user d'une expression familière , je regarde les Lettres comme le superflu de l'homme public , et le nécessaire de l'homme privé.

« O ! vous , donc , que la scène du monde n'a pas encore éblouis ! Vous , qui cherchez à rompre ses chaînes brillantes !..... Voulez-vous être vraiment libres ? Aimez les Muses , cultivez-les , leur commerce détache de celui des hommes frivoles , et verse dans l'ame un sentiment délicieux , qui fait perdre jusqu'au goût des autres plaisirs. Suit le détail des agréments que procurent les Lettres. Je passe rapidement sur ce premier avantage.....

« L'homme contracte en naissant , une alliance étroite avec l'état dont il est membre ; et l'amour de notre bien-être ne doit être qu'en second dans nos vues et dans nos projets. Nous devons beaucoup à la patrie , quelque chose à la société , le reste est pour nous. Sacrifier son repos à celui de l'état , c'est grandeur , c'est héroïsme ; subordonner son intérêt à l'intérêt commun , c'est remplir un devoir , c'est payer une dette ; mais détourner à son seul avantage des soins que la patrie revendique , et sur lesquels la société a des droits , j'ose le dire , c'est un vol , contre lequel je voudrais armer toute la sévérité des lois.

« Mais , qu'ai-je dit , n'est-ce pas proscrire les talents même qui ne croissent jamais qu'à l'ombre du loisir ? Non , Messieurs , ils seront bannis de notre république ces hommes superbes , ces faux sages qui ne vivent à l'écart que pour se livrer à une stérile contemplation ; mais l'homme de lettres qui enrichit la société du fruit de ses veilles , de celui même de ses loisirs ; le cultivateur , dont il guide l'instinct ; les artistes , dont il réveille le génie ;

l'homme public, dont il éclaire la politique, etc., 1764. lui assureront à leurs côtés une place distinguée, parce que ses réflexions ont plus formé de citoyens que les lois mêmes, et que sa vie est l'image et l'expression de la loi.

» Il vient un temps où l'on conçoit, pour les dignités et pour les affaires, la double haine d'homme trompé et d'homme qui ne veut plus l'être. Préparons-nous à jouer de bonne heure le rôle difficile d'homme sans emploi..... Travaillons à nous rendre utiles à l'état dans le temps où tant d'autres ne sont pour lui qu'un inutile fardeau ; c'est encore travailler pour notre bonheur, troisième avantage, que les Lettres procurent à l'homme privé. »

C'est par les preuves saillantes de cette dernière vérité que M. Charles termine son Mémoire, qu'il faudrait copier en entier, si on voulait présenter tout ce qu'il contient d'agréable et d'utile.

Observations sur l'orthographe ; par M. Mipr.

Ce sont des remarques critiques sur les avantages ou les inconvénients d'écrire comme l'on parle, ou de parler comme l'on écrit. On ne peut disconvenir que notre langue n'offre, à cet égard, beaucoup de bisarreries. Et quelle langue, vivante ou morte, n'en présente pas ou n'en a pas présenté ?

La conclusion est qu'il faut, et souvent malgré soi, suivre l'usage,

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

HORAT. De Art. Poet. 78.

De l'empire des Lois ; par M. CHARLES.

1764. Les lois , suivant la définition du Prince des orateurs , sont les décrets absolus d'une raison droite qui prescrit le bien et proscriit le mal, *Lex est recta et à numine deorum tracta ratio , imperans honesta prohibens contraria*. Ainsi , la raison est l'essence de la loi , et sans le concours de la raison , il n'est aucune loi véritable. Pour prouver cette double assertion , M. Charles nous offre le tableau hideux d'un peuple sans lois , ou abandonné aux horreurs de l'anarchie , mettant par-tout la violence à la place de la justice , la force à la place de la raison , se dépouillant , se déchirant les uns les autres. A cette peinture affreuse , l'auteur fait succéder celle d'un état régi par des lois équitables , appelant à leur suite , la paix , l'abondance , la félicité.

Tull. de
Legis.

Règne heureux , règne admirable et digne des plus ardents désirs , règne fortuné , dont le plus chéri des Monarques (son cœur m'en est garant) , ne demande et n'aspire qu'à nous faire jouir ; puisse le Ciel , aux dépens de nos jours même , prolonger ses années ; et , secondant ses désirs , couronner les vœux que nous formons !

Sur la nécessité du patriotisme pour la prospérité des Etats ; par M. CHARLES.

1765. » Le patriotisme est fondé sur l'amour de l'ordre et celui de l'humanité. Il est un effet de cette alliance salutaire que la nature établit entre les hommes. Il

se fortifie par l'étude et les connaissances qu'elles procurent. Il se lie étroitement avec la religion, école féconde où les citoyens apprennent à respecter l'humanité, à aimer et à servir leur patrie.....

» Le patriotisme est le moyen le plus sûr que la politique puisse employer pour la prospérité d'un état ; c'est un ressort puissant qui donne le mouvement à toutes les parties du corps qu'il anime.....

» Le patriotisme, dans l'ordre politique, trace des devoirs à remplir à ceux qui sont revêtus du pouvoir souverain comme aux citoyens qui vivent sous leur empire. Les lois sont les liens de la société, et le livre sans cesse ouvert où le gouvernement doit puiser les principes de son administration, et le peuple le motif de son obéissance.....

» Le gouvernement monarchique, le meilleur de tous, parce que c'est celui qui est le plus propre à exciter l'amour de la patrie, offre l'image d'un gouvernement paternel, où l'autorité est une sauvegarde contre l'injustice, et l'obéissance le prix de la protection..... Dans un tel gouvernement, pour exciter le patriotisme, il ne s'agit que de resserrer les liens qui unissent le père à ses enfants. L'obéissance et le respect des peuples sont toujours la conséquence de la bonté et de la protection du souverain.....

» La politique bien entendue ne consiste ni dans la dissimulation et la ruse, ni dans l'abus d'un grand pouvoir ; elle consiste à travailler sans cesse à rendre un état heureux au-dedans et tranquille au-dehors ; à lui conserver l'amitié de ses voisins, en leur donnant l'exemple de la sagesse et de l'équité.

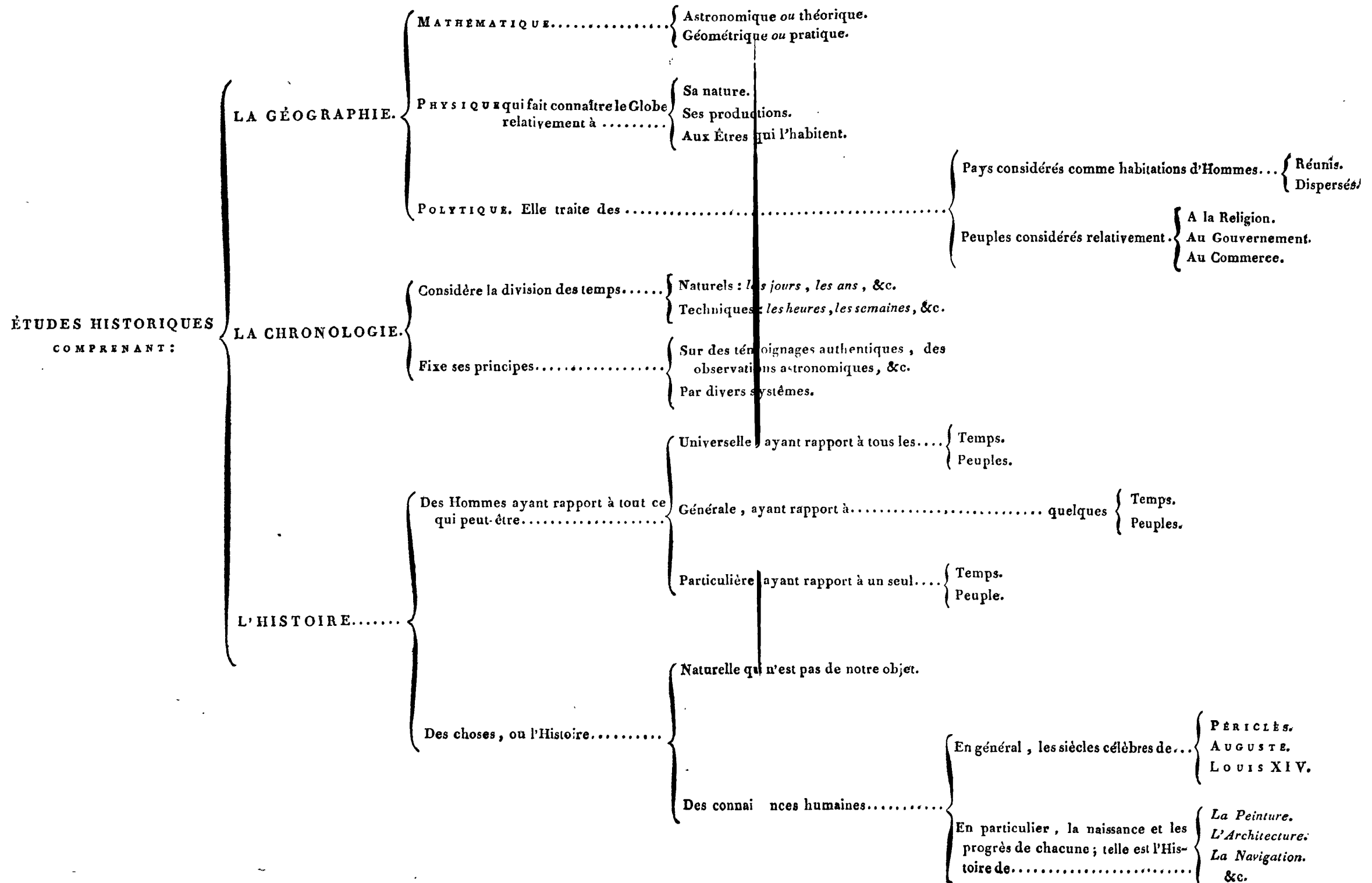
» Quand un état est fondé sur des bases aussi respectables, osera-t-on fixer des limites à l'amour et au patriotisme des peuples ? Confondant leur intérêt

1765. avec l'intérêt général , attachés par la reconnaissance à un gouvernement protecteur , ils sentent qu'ils ont une patrie et se dévouent sans réserve à sa conservation et à sa gloire. »

De l'amitié entre les Gens de Lettres ; par M. l'abbé
DES HOUSSAYES.

1766. Ce discours , intéressant par le sujet et par la manière dont ce sujet est traité , est partagé en deux parties. Dans la première , l'orateur établit que l'amitié trouve moins d'obstacles parmi les gens de lettres ; dans la seconde , il montre que l'amitié y trouve plus de ressources. Ne pouvant suivre pas à pas M. l'abbé des Houssayes dans l'exposition et le développement de ses preuves , nous présenterons ici quelques morceaux qui donneront une idée de la morale et du style de l'auteur. « Qu'est-ce que l'amitié ? C'est le lien , le besoin , l'aliment des cœurs sensibles et vertueux ; c'est l'ouvrage précieux de la vertu , de la raison , de la sympathie ; c'est un feu tranquille qui chauffe sans consumer ; c'est une flamme dont la durée est d'autant plus constante que ses commencements et ses progrès ont été plus lents ; c'est un sentiment où les sens n'ont point de part ; vif sans pétulance , actif avec mesure , prudent sans lenteur , son extérieur est celui de la décence ; elle se présente toujours avec dignité ; elle rend les cœurs égaux et les confond sans se dispenser jamais des égards qu'exigent l'éducation , la différence des états et sur-tout celle des sexes..... » Qu'est-ce qu'un homme de lettres ? Car ce ne sont pas seulement l'esprit et les connaissances qui donnent droit à ce titre , ce sont encore les vertus

ÉTUDES HISTORIQUES.



1767.
tants. Les principes féconds , répandus dans les ouvrages d'Hippocrate , frayèrent la route aux observateurs. On s'accoutuma à lire dans le livre de la nature , et cet art , barbare jusqu'alors , eut , comme toutes les autres sciences , ses principes et ses lois.

» Les beaux arts n'eurent pas de moindres obligations à l'étude de l'antiquité. La poésie , la musique , la peinture , l'architecture , l'histoire nous offrirent , chez les écrivains de la Grèce et de l'Italie , les principes de ces arts séduisants , et leurs monuments nous en présentèrent des modèles.

» Que ne gagnèrent pas à l'étude de l'histoire , la discipline de l'église et la démonstration des vérités évangéliques. Des traductions des livres saints faites sur des originaux authentiques , des éditions correctes des SS. Pères et des Conciles fournirent à la tradition des preuves irréfragables , et fermèrent la bouche à l'ignorance et à l'irréligion. Tous les droits , depuis ceux du souverain jusqu'à ceux des derniers sujets , furent démontrés , furent consacrés. Le goût se forma , la langue s'épura. Corneille , Racine , La Fontaine , Bossuet , Fénelon , d'Aguesseau parurent et disputèrent à leurs instituteurs le prix de la poésie et de l'éloquence.

» Nous succédons immédiatement à ces jours de lumière ; pourquoi donc un si petit nombre d'antiquaires parmi nous , et quels obstacles s'opposent à une étude si féconde en heureux résultats ?

» Au nombre des obstacles qui retardent l'étude de l'antiquité , je compterai la difficulté et la nécessité de connaître à fond les langues mortes , la nécessité d'avoir à sa disposition de vastes dépôts de livres et de manuscrits , l'ingratitude même d'un travail pénible , et dont le succès est le plus souvent incertain.

1767. » Veut-on pénétrer le cahos de l'histoire des Grecs dans les temps fabuleux ? Quel travail ! quel courage ! si l'histoire romaine est un peu moins remplie d'incertitude , elle n'exige pas moins de sagacité de la part de celui qui se livre à ce travail aride. Otez-un petit nombre d'historiens et d'annalistes , il ne reste que des écrivains suspects par leur partialité. L'orateur flatte son héros , le poète sacrifie la vérité aux agréments et aux charmes de ses tableaux , le zoïle verse le fiel et rembrunit toutes ses peintures.

» De l'Italie descend-on dans les Gaules ? les nuages s'épaississent ; à peine les peuples originaires de l'ancienne Germanie nous sont-ils connus.

» Le X^e siècle nous offre un nouveau secours , les manuscrits. Mais de combien d'épines n'est-il pas entouré ? Au langage pur et harmonieux de l'ancienne Rome succède un latin dur et barbare ; à chaque mot il faut un glossaire pour en expliquer le sens.

» La langue française , dans son aurore , est encore plus énigmatique. Le mélange bisare des idiômes celtique , romain , tudesque , sous des terminaisons inusitées de nos jours , rend très-difficile l'intelligence des manuscrits et des chartes.

» De nos jours , toutes les sciences , tous les arts sont cultivés , tous les genres sont suivis , l'antiquité seule reste sans accueil ; d'où vient cette différence ? Le goût du siècle , l'empire de la mode , la comparaison continuelle que l'on fait entre les mœurs de l'homme du jour et celles du savant.

» Ce parallèle , tout injuste qu'il est , ne laisse pas de prévaloir sur la raison , sur l'inclination même ; on ignore ou on feint d'ignorer que l'empire de la frivolité est peu durable ; qu'il est beaucoup de savants aimables qui savent allier à la délicatesse du goût les profondeurs du savoir , etc. , etc.

» C'est ainsi que l'amusement et le plaisir décident 1767.
du penchant ; les défauts de quelques antiquaires
dégoûtent , les difficultés du hasard effraient , les
objets de pur agrément font illusion , l'inclination
fixe le choix , et l'on se détermine pour la frivolité.»

Mémoire sur l'Education ; par M. DE SAINT-PAUL.

Un Mémoire de M. de Saint-Paul contient des vues
utiles sur l'éducation. L'auteur insiste beaucoup sur
la nécessité de composer des livres élémentaires ,
simples , laconiques et clairs , que les instituteurs
expliqueraient au besoin , et l'attention qu'ils doi-
vent avoir de définir tous les termes propres à la
science qu'ils enseignent. L'élève , ainsi , saurait tou-
jours ce qu'il dit , et ne serait pas obligé de charger
sa mémoire d'expressions vides de sens pour lui ,
et conséquemment inintelligibles.

*Combien il est utile dans tous les états de cultiver les
Lettres ; par M. DE MAQUERVILLE.*

*Quid verum, atque decens, curo, et rogo, et omnis in hoc sum:
Condo , et compono quæ mox depromere possim.*

HORAT. *Epist.* 1 , l. 1.

« Divers états partagent notre vie , et tous doivent 1768.
concourir au bien général de la société , en suivant
les intérêts particuliers de ceux qui les exercent.

» Mais , outre les rapports nécessaires de toutes
ces parties entr'elles , n'est-il pas , relativement à
ceux qui ont reçu une éducation libérale , un point

1768. de réunion qui les attache entr'eux par des liens plus aimables? Oui, Messieurs, l'amour des lettres me paraît avoir cet avantage et rapprocher, par une heureuse sympathie, tous les ordres et tous les talents.

» C'est aux lettres, si propres par elle-mêmes à adoucir les mœurs, qu'on est redevable de cette alliance intime d'hommes utiles, et de cette douce satisfaction qui suit toujours le bon emploi du temps; car il ne faut pas se dissimuler le danger de ceux dont les jours ne sont pas pleins. C'est pour s'en préserver que dans tous les temps les hommes les plus sages ont consacré à la culture des lettres et des beaux arts, les moments de loisirs que leur laissaient des occupations plus importantes..... Cette loi, dont le commun des hommes concevra aisément l'avantage, est spécialement faite pour ceux que distinguent des conditions plus élevées et des sentiments plus délicats. Dans quelque état que l'on soit placé, on a toujours besoin de perfectionner ses connaissances et de travailler à devenir meilleurs; c'est le privilège de l'étude dirigée d'après des principes honnêtes; car il n'est que trop commun de voir couler de la même source le poison subtil que la licence distribue sous le titre de productions ingénieuses, et qui, en dépit des apologistes, portent la dépravation dans le cœur, et la confusion dans les idées les plus saines et les plus justes.....

» Que de reconnaissance ne devons-nous pas aux restaurateurs des belles-lettres; et aux Princes distingués qui les font fleurir! Quel admirable moyen que celui qui porte la paix et la vertu dans le cœur à la faveur des lumières et des agréments de l'esprit, et qui, étranger à toute espèce de contrainte, sait gouverner les hommes par le charme de la persuasion!

Estampe allégorique de l'Echiquier de Normandie, rendu sédentaire; par M. TOUSTAIN DE RICHEBOURG.

En 1766, l'Académie avait proposé pour sujet 1768.
du prix à décerner dans sa prochaine séance publique, l'origine, la forme, les changements, etc., de l'échiquier de Normandie. M. Toustain de Richebourg mérita la couronne.

L'estampe dont il est ici question est une suite de ce Mémoire couronné, et l'auteur annonce qu'il en a fait hommage à M. le Maréchal duc d'Harcourt.

« Celle que j'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, c'est M. de Toustain qui parle, représente le pavillon royal de France et de Bretagne, par allusion au mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne, dans la même année que ce Prince rendit l'échiquier sédentaire et perpétuel à Rouen.

» Ce cartouche est supporté par deux *Missi Dominici*.

» En tête on voit les armes de France. Aux deux côtés deux banderoles offrent la légende qui suit :

» UNUM NIHIL DUOS PLURIMUM POSSE.

» Suivent les armoiries sur sept plans ou lignes.

1^{er} plan, les armoiries de M. le Cardinal d'Amboise ,
1^{er} Ministre, Archevêque
et Gouverneur de Rouen ;
celles de la Province et de
la capitale ; celles enfin de
MM. Carmonne et de Calenge, Présidents.

1768. 2^e plan, les armoiries de MM. Destain , La Fontaine ,
Dubarc , Toustain , Char-
les , Conseillers.
- 3^e plan.....Le Roux, De Croixmare ,
La Perreuse , Heuzel ,
Maignard , *idem*.
- 4^e plan.....Le Lieur , Postel , Bien-
venu , Bois-l'Evêque , *id*.
- 5^e plan.....Esquetot , Quiévremont ,
Le Viconte , Jubert , *id*.
- 6^e plan. Le Lieur, avocat-général ,
Aubert , *idem* , Raulin ,
idem.
- 7^e plan.....Gouel , procureur-gé-
néral , Villy , *idem*.

» Au bas sont les armoiries de M. le duc d'Harcourt. »

L'auteur annonce qu'il se propose de faire graver des estampes relatives à d'autres époques de l'échiquier de Normandie. Je n'ai pas dans le moment de preuves que ce projet ait été exécuté.

Dissertation sur les Almanachs; par M. l'abbé JACQUIN.

1769. L'auteur de cette bluette s'élève plaisamment contre les misantropes qui crient incessamment parmi nous, que tout dégénère, que le bon goût disparaît chaque jour. Il tire la preuve de la tendance que nous avons vers la perfection, du nombre, de la variété, de l'importance de nos almanachs; mais substituant bientôt la raison au badinage, il présente les almanachs comme l'un des moyens qui ont le plus servi à accréditer, parmi le peuple, les rêveries de l'astrologie judiciaire, délire qui s'était accru au point d'é-

veiller la sollicitude du Gouvernement. Tels sont les motifs des lois qui, sous Charles IX, Henri III, Louis XIII et Louis XIV assujétirent les almanachs à une censure rigoureuse. 1769.

~~~~~

B E A U X - A R T S.

---

*Sur les Monuments que la Lorraine doit au Roi Stanislas ; par M. D'ORNAY.*

« Ce Prince , parfaitement instruit des vrais principes de l'architecture , et doué d'un goût exquis , a réuni dans ses monuments , la solidité , la magnificence et l'utilité. 1763.

» La décoration intérieure est toujours en harmonie avec celle du dehors : tantôt riche et brillante , tantôt agréable et riant , tantôt simple et même rustique ; par-tout on retrouve entre les diverses parties cet accord , cette unité qui excitent à-la-fois la surprise et l'admiration.

» A l'égard des maisons de plaisance de ce Prince , il est aisé de voir que c'est le même génie qui a présidé à leur emplacement , à leur distribution , à leur décoration.

» Les eaux en font le principal ornement , et l'art a fait prendre à ce fluide toutes les formes qu'il est possible d'imaginer.

» Dans les dehors , elles forment des colonnes , des soleils , des vases , etc. ; dans l'intérieur , les portes , les fenêtres se forment en un instant par l'élément liquide avec toute la transparence et l'illusion que des glaces pourraient produire.

» Que ne dirai-je pas des formes agréables qu'on

1763. leur a fait prendre au milieu de salons enchantés , et jusque sur les tables destinées au grand couvert ? C'est l'usage le plus ingénieux que l'on ait encore vu faire de cet élément.

» Les monuments de la piété et de la charité de ce Prince bienfaisant sont nombreux. Sa bonté paternelle s'étend à tout , et on imaginerait difficilement à quel point il a porté l'attention et la prévoyance.

» C'est au moyen du bel ordre qui règne dans ses finances et de la sage administration qui multiplie les trésors des princes , que le Roi Stanislas s'est trouvé en état d'élever de si nombreux édifices , qui le rendront à jamais cher à l'État qu'il décore et qu'il enrichit , aux sciences et aux arts qu'il protège et à l'humanité dont il est le bienfaiteur. »

---

### CONCOURS.

---

*Y a-t-il entre les trois règnes animal , végétal et minéral des limites sensibles et distinctes , ou ces trois règnes se lient-ils par une chaîne continue qui en fasse une unité réelle ?*

1768. Le Mémoire dont l'extrait suit, et qui a mérité la couronne en 1769, est de M. ROBINET.

» D'après le plan adopté pour la rédaction de cet ouvrage , on ne peut présenter ici qu'un aperçu du Mémoire en question ; mais nous tâcherons qu'il fasse connaître complètement et le système de l'auteur et sa manière d'écrire. Ce sera lui, en conséquence,



que nous laisserons parler. Nous lui laissons pareille- 1768.  
ment ses opinions, que l'Académie n'entend ni ga-  
rantir, ni contredire.

» Quelque diversité qu'il y ait dans les systèmes et les opinions des Naturalistes, il n'en est aucun qui ne convienne qu'il y a dans l'échelle des êtres une loi de continuité uniformément observée. De ce principe, dont tant d'observations attestent l'évidence, il paraît indispensable de conclure que cette immense chaîne forme essentiellement un ensemble gradué, un tout composé de parties si étroitement unies, qu'elles ne laissent entr'elles ni interstices, ni lacunes, ni lignes de séparation; en sorte qu'il ne peut y avoir, dans l'Univers entier, que des individus, et point de classes, ni de genres, ni d'espèces ni de règnes. Cette proposition, une fois démontrée, on eût certainement aperçu l'analogie que la nature a mise entre les individus qui sont tous d'un même ordre, appartenants au même règne; je veux dire, qui se ressemblent tous par des caractères et des qualités indestructibles, dont chacun d'eux jouit proportionnellement à sa manière d'exister.

» Par quelle bisarerie inconcevable ces vérités sont-elles presque unanimement rejetées par les Naturalistes les plus instruits et les plus célèbres de nos jours? Tel fut, dans tous les temps, l'empire tyrannique du préjugé, qu'il contraind même ceux qui, convaincus de son absurdité, le condamnent en secret à respecter en apparence son autorité despotique.....

» Toutefois, plusieurs d'entr'eux n'ont pas craint d'ébranler, de renverser même quelques-unes des limites que l'erreur ou le préjugé opposaient aux recherches de leur génie observateur. Mais soit timidité ou toute autre motif aussi peu philosophi-

1768: que , ils se sont bientôt replongés dans la nuit des anciennes erreurs ; car la supposition de deux règnes n'est pas moins opposée à la loi de continuité et du plan de la nature , que la division de son empire en trois , ou en autant de règnes qu'il y a d'individus..... A-t-il été plus heureux , le savant contemplateur de la nature , dans la division qu'il a faite de ses productions ? Quelle continuité peut-il y avoir d'un être organisé , animé , raisonnable et celui qui ne possède pas ces qualités ; existe-t-il des milieux entre le positif et le négatif ? Mais si la loi de continuité qu'il avait admise avec de si justes motifs existe véritablement , il est nécessaire que , comme êtres physiques , les hommes tiennent aux animaux liés avec les plantes , comme à leur tour celles-ci le sont aux fossiles..... Il résulte encore de cette loi de continuité , que tous les êtres naturels ne sont que les anneaux d'une seule et même chaîne , le long de laquelle l'inépuisable nature nuance toutes les propriétés du plus parfait des êtres jusqu'au plus imparfait , et que tous possèdent la portion de vie qui convient à chacun d'eux , suivant la place qu'il occupe dans cette chaîne universelle..... La différence la plus sensible entre les animaux et les végétaux ( dit le créateur des molécules organiques , ) se tire de la forme. Cependant l'animalité des zoo-phytes est constatée , quoiqu'ils ressemblent beaucoup plus à des plantes , qu'à des animaux..... Lors de la première découverte des petits polypes marins , ne les prit-on pas pour des fleurs ? Le polype à bouquet épanoui représente si bien un bouquet de fleurs jaunes , brillantes et étoilées , que cette ressemblance les fit ranger dans la classe des végétaux.

Croirait-on trouver un caractère distinctif entre

l'animal et le végétal dans le mode de nutrition ? 1768.

Mais l'homme lui-même ne commence-t-il pas à se nourrir à la manière des plantes ? Les vaisseaux ombiliques sont les racines du fœtus, au moyen desquelles il tire de la substance du placenta la nourriture qui lui convient, tandis qu'il reste renfermé dans les entrailles de sa mère. Peut-être y pompe-t-il encore, par les pores de sa peau, les parties les plus subtiles de la liqueur où il nage. Les feuilles et les racines du végétal ont-elles un autre usage?.....

» S'il n'y a pas de plantes ambulantes connues, on voit des animaux immobiles profondément enracinés. L'huître, fixée sur le rivage où le flot l'apporta, ouvre et ferme son écaille comme une fleur ouvre et ferme son calice. Il semble qu'un même instinct les régisse toutes deux. Les gallinsectes n'ont d'autre mouvement, d'autre action que celle de sucer la feuille à laquelle elles sont attachées. Il y a enfin des végétaux, comme la sensitive, qui ont un mouvement plus marqué que certains animaux. Les plantes n'allongent-elles pas leurs racines pour chercher l'aliment qui leur convient, n'affectent-elles pas une préférence marquée, pour un sol plutôt que pour un autre ? N'inclinent elles pas leurs tiges, ne courbent-elles pas leurs rameaux pour chercher la lumière et l'influence de l'astre du jour?.....

» On est donc fondé à regarder la faculté locomobile comme un secours accidentel accordé aux différents êtres pour satisfaire leurs besoins, et sur-tout le besoin de se nourrir et de se reproduire plutôt que comme un caractère distinctif et une ligne de séparation entre le végétal et l'animal.

» Il reste encore une ressource aux faiseurs de divisions ; le sentiment est, suivant le préjugé vulgaire, une ligne de séparation bien marquée entre



1768. l'animal et la plante. Il est vrai que si l'on fait entrer dans la notion du sentiment la comparaison des perceptions , la réflexion , le jugement , etc. , il n'y aura qu'un certain nombre d'individus doués de cette faculté ; mais si sentir n'est autre chose que recevoir une impression , un choc , et réagir en conséquence , la sensitive , le tournesol , l'acacia , etc. , ne nous offrent-ils pas tous les phénomènes de la sensibilité ?..... Il n'y a point de limites certaines entre le règne animal et végétal ; voyons si le règne végétal ne survit pas au minéral de la même manière. Existe-t-il , dans l'Univers , une matière informe , inactive , inorganique , incapable de croître , de se développer , de se reproduire ?

» L'uni et la variété constituent le beau physique : on ne risque rien à resserrer l'unité de plan , l'unité de principes , et à étendre la variété des combinaisons..... La nature , qui ne fait rien en vain , s'en tient à l'homogénéité tant qu'elle lui suffit , et n'a recours à une nouvelle substance que lorsqu'elle a tiré tout le parti possible de celle sur laquelle elle opère , et si elle peut tout opérer avec une seule , une seconde n'est pas possible. Or , on ne saurait douter que tout ne s'opère , ne s'arrange , ne s'explique infiniment mieux avec de la matière organique qu'avec de la matière brute ; cette dernière est une impossibilité , par cela seul qu'elle est inutile , et le principe d'unité nous force à en nier l'existence.....

» Tout étant lié dans la marche de la nature , comment aurait-elle pu passer de la matière organisée à celle qui ne l'est pas ? Existe-t-il un passage du positif au négatif ? L'Univers alors ne serait plus un tout , les aggregations les plus symétriques et les plus constantes ne seraient plus que les jeux du hasard. Ah ! la raison se refuse à de pareilles concep-

tions; car la configuration des minéraux est aussi <sup>1768.</sup> constante que celle des végétaux. Qui sera donc le principe de l'arrangement des molécules qui les constituent , l'attraction , l'affinité ? Mais ce serait oublier que ces corps n'ont ni activité , ni affections , ni énergie.

Qu'est-ce que l'organisation des végétaux et des animaux ? Un tissu de fibres de divers calibres , diversement contournées et liées entr'elles par d'autres fibres qui les unissent. Or , il ne faut que des yeux et de la bonne foi pour reconnaître une pareille composition dans la plupart des fossiles. Cassez une pyrite dans la direction des rayons qui , du centre , divergent à la circonférence , le microscope vous y fera distinguer les attaches qui unissaient les portions séparées ; vous y verrez des grains globuleux et comme vésiculaires , et très analogues à ceux que présente la section transversale du tronc d'un végétal. Cet appareil organique n'est pas , à la vérité , aussi sensible dans les minéraux que dans les végétaux ; mais parce que nos yeux , et nos microscopes , beaucoup meilleurs que nos yeux , ne les aperçoivent pas , est-ce une raison d'en nier l'existence , et n'est-ce pas outrager la nature que de renfermer sa force organique dans la sphère étroite de nos sens ?..... La figure constante des fossiles prouve l'existence du germe où elle est dessinée en petit. Le crystal même formé de la répétition d'une infinité de petits corps réguliers et pyramidaux , semblables au tout , est le développement d'un germe. Le polype pareillement est composé d'une infinité de petits polypes semblables au polype mère.

» Une autre marque sensible que chaque quille de crystal est le développement d'un germe , est que toutes ces quilles ont , suivant la nature des crys-

1768. **taux**, une grandeur déterminée qu'elles ne dépassent point; toutes ces quilles, d'une même grandeur, d'une même forme, croissant isolément en dépit de leur contiguité, annoncent, de leur côté, l'invariabilité des germes.....

» La couleur des pierres précieuses est justement attribuée au suc métallique dont elles sont pénétrées. Ce qu'on nomme paille ou défaut dans les pierres fines, pourrait bien être un épanchement de ce suc extravasé; enfin, tout nous porte à regarder les fossiles comme des systèmes de solides arrosés par un fluide quel qu'il soit. Il n'est pas même nécessaire que la marche de ce fluide soit pareille à celle que l'on observe dans l'animal; une simple pénétration suffit peut-être à leur organisation et à la place qu'ils occupent dans l'échelle des êtres.

» Mais ce ne sont pas encore là les derniers termes de l'organisation. Il serait étrange, il serait contradictoire que les parties de l'air, de l'eau, de la terre, le feu, les agents les plus actifs que l'on connaisse, fussent de la matière brute. Si l'organisation de ces corps subtils échappe à nos yeux, elle se manifeste par ses effets; le ressort de l'air, sa dilatabilité, sa compressibilité, etc., etc., etc., démontrent assez que ces substances sont des corps organiques qui tirent leur activité de la simplicité même de leur organisation..... Les pierres fibreuses forment le passage des minéraux aux végétaux; telles sont les mica, les talcs, les amiantes, les asbestes

» Les premières plantes sont des corps sans membres, ainsi que les pierres; la truffe, le nostoch n'ont ni branches, ni feuilles; on pourrait les appeler des plantes fossiles.

» La nature s'élève par les zoophytes, peuple nombreux



nombreux et varié du règne végétal au règne animal. 1768.

L'intérieur du polype ne montre guères que des vaisseaux séveux , des utricules comme dans le règne végétal. Ces insectes aquatiques nous conduisent aux insectes terrestres..... Mais qu'ai-je besoin de suivre plus loin la gradation naturelle des êtres ? J'en ai dit assez pour faire voir comment les trois règnes se lient les uns aux autres ; comment la nature passe des minéraux aux végétaux , et de ceux-ci aux animaux , sans laisser entr'eux aucun vide , aucun interstice. Il n'y a point de matière brute , de matière morte. Toute la matière est organique et vivante. Tous les êtres se nourrissent , croissent , se reproduisent , quoiqu'il y ait une extrême variété dans la manière dont ces fonctions s'opèrent. C'est dans tous les êtres une intus-susception de matière nourricière , un développement des germes , une métamorphose graduée du prototype qui donne naissance à toutes les formes , en vertu de la grande loi de continuité. Il n'y a donc point de limites distinctes , de ligne de séparation entre les trois règnes ; mais ils se lient les uns aux autres par une chaîne continue qui en fait une unité réelle.





P O É S I E.



LE VÉRITABLE AMOUR.

*Epître à Chloé ;* par M. LEMESLE.

1761.

Au temps de nos simples aïeux ,  
L'esprit sans art , sans imposture ,  
Ne chérissait qu'un ton , celui de la nature.  
Le cœur , Chloé , se peignait dans les yeux.  
Un doux sourire , un regard tendre  
Suffisaient pour se faire entendre ;  
Et cet usage valait mieux  
Que le jargon métaphysique  
De nos modernes beaux esprits ,  
Dont le sentiment s'alambique  
En fins propos , en froids écrits.  
Les hommes moins savants , mais plus heureux peut-être ,  
Ne connaissaient alors que le plaisir pour maître.  
Leurs lois étaient leur volonté ,  
Leur plus doux soin celui d'une maîtresse ;  
Leur trésor était la santé ,  
Et l'innocence leur richesse.  
L'Amour , comme aujourd'hui , rougissait d'être nu ;  
Mais plus naïf , plus ingénu ,  
Il n'était point armé d'une austère décence.  
La nature allumait ses feux ,  
Et la sévère bienséance  
Ne le contraignait point de se cacher aux yeux  
De l'importune Surveillance.

Le Plaisir , la Sagesse et les tendres Amours ,

Que rarement en ce siècle on rassemble ,  
N'étaient point étonnés de se trouver ensemble.

La Raison quelquefois leur tenait ce discours ,

Ou quelqu'autre qui lui ressemble :

Gardez-vous bien , disait-elle au Plaisir ,

D'aller dans une folle ivresse

De vos aimables goûts épuiser le désir ;

Si vous les modérez , ils renaîtront sans cesse.

Et vous , vertueuse Sagesse ,

Loin de fuir le Plaisir , unissez-vous à lui ;

Ne prenez point un front sévère ,

Vous manqueriez l'heureux talent de plaire ;

Souriez à l'Amour , il sera votre appui.

Qu'il vole autour de vous , vous en serez plus belle ;

Pour le fixer n'usez point de rigueurs

Qui le gêne , l'irrite. Il est toujours fidèle

Quand on l'enchaîne avec des fleurs.

Fuyant l'excès d'une vertu trop dure ,

L'homme n'aspirait point à dompter la nature ,

Rien ne bornait alors l'empire de l'Amour :

On ne rougissait point d'aimer Babet , Colette ;

L'Amour rend tout égal , et ce Dieu , tour-à-tour ,

Volait du sceptre à la houlette.

De titres et d'honneurs on n'était point flatté ,

Et la jeune Daphné , par un dur sacrifice ,

Victime de la vanité ,

N'était point immolée au Dieu de l'avarice.

On devenait époux sur la foi des soupirs ;

Les amants folâtraient sous des feuillages sombres ,

Où le Myrthe amoureux , témoin de leurs plaisirs ,

Tendrement incliné les couvrait de ses ombres.

Le voile du mystère , excitant les désirs ,

Rendait l'amant plus sûr de vaincre sa maîtresse ;

Son timide embarras , ses combats , ses refus ,



1761. N'étaient qu'un artifice et qu'un plaisir de plus ,  
           Imaginés par la tendresse.  
 Le cœur était son maître ; et , constant sans efforts ,  
 Il goûtait librement , au sein de la sagesse ,  
 De l'amour sans ennui , des plaisirs sans remords.  
 Charmés du doux besoin de rapprocher leurs ames ,  
 Lise et Colin , sans art , se déclaraient leurs flammes :  
     Dès qu'ils s'aimaient , ils se voyaient unis.  
     Mais si l'un d'eux voulait rompre sa chaîne ,  
 Ils ne s'accablaient point de mépris et de haine ;  
 En cessant d'être amants , ils demeureraient amis.  
     On dédaignait ces clinquants magnifiques ,  
         Que de nos jours ont inventé  
         L'amour-propre et la vanité.  
 Eglé plaisait sous des habits rustiques ,  
 La laideur n'avait point imaginé le fard ,  
 Et la bergère alors , sans parure et sans art ,  
     Ne connaissaient , pour se rendre plus belle ,  
 Que les tendres baisers d'un amant fait pour elle.  
     Cet âge fut celui du vrai bonheur :  
 Mais que l'esprit de l'homme est facile à séduire !  
     L'orgueil , ce fier tyran du cœur ,  
 Chassa les vrais plaisirs , usurpa leur empire ;  
 L'homme voulut briller , il cessa d'être heureux ;  
     On immola le plaisir à la gloire ;  
         L'amant ne fut plus amoureux ,  
     Dès que l'amour devint une victoire.  
         Le sentiment fut défini ;  
         L'amour se traita par maximes ,  
 L'intérêt à l'hymen le força d'être uni ,  
         Et devint la source des crimes.  
         L'amour , avec sa liberté ,  
         Perdit bientôt son innocence ;  
         On se lassa de la constance  
         Dès qu'elle fut nécessité ,

Et cette loi donna naissance  
 Aux trahisons , à l'infidélité.  
 Le noir soupçon arma la jalousie ,  
 L'époux , dans sa vengeance , étouffa la pitié ,  
 Et la coupable perfidie ,  
 Sous les traits de l'hypocrisie ,  
 Séduisit la candeur et trompa l'amitié.  
 La Jeunesse , insensible aux cris de la Sagesse ,  
 Ne rougit point d'acheter les plaisirs ,  
 Et son peu de délicatesse  
 Lui fit payer bien cher de honteux repentirs.  
 La pudeur disparut , et le libertinage  
 Fit respirer ses fatales douceurs ,  
 Le véritable amour fut exilé des cœurs ;  
 Et , depuis ce cruel outrage ,  
 Il n'a voulu régner que dans l'ame du sage  
 Qui sut lui conserver des vertus et des mœurs.

## E N V O I.

De cet Amour , reconnaissez l'image ;  
 C'est lui , jeune Chloé , qui m'a dicté ces vers ,  
 Puisse , ce tendre badinage ,  
 Apprendre un jour à l'Univers  
 Qu'il est encor des cœurs dignes du premier âge !

## LE TROUPEAU MAL CONDUIT.

*Fable ; par M. DE MENTELLE.*

*Non jurare in verba Magistri.*

Robin , fameux par sa toison ,  
 Par son grelot , par sa riche encolure ,  
 S'applaudissait , sans beaucoup de raison ,

1766. De conduire des siens la démarche peu sûre.  
 Aux champs voulait-on le matin  
 Mener la bélante cohorte ,  
 Tout le Troupeau , bien instruit par Colin ,  
 Pas à pas suivait le Robin :  
 Aucun n'aurait sorti qu'il n'eût passé la porte.  
 Chaque soir de recommencer ;  
 Pour rentrer au hameau , quand la troupe était prête ,  
 Nul sans Robin ne voulait avancer ;  
 Et dès qu'il était à leur tête ,  
 Tous à l'envi se hâtaient de passer.  
 Un jour , jour malheureux ! au bord d'un précipice ,  
 Broutant , bêlant , cette Troupe arriva :  
 En accuser Robin serait grande injustice ,  
 Le premier pris il se trouva.  
 Il croyait voir de l'herbe un peu plus tendre ,  
 Pour l'attraper il fit un pas de trop ,  
 Chacun le suivit au galop ,  
 Craignant qu'il ne daignât un moment les attendre.  
 Mais déjà le pauvre Robin  
 Tombe entre les rochers , se brise et perd la vie.  
 Ils allaient tous même chemin ;  
 Ainsi , dans le même destin ,  
 La troupe fut ensevelie ,  
 Et laissa dans les pleurs l'infortuné Colin :

Écoutons , recueillons les avis des Grands Hommes ;  
 Mais trop aveuglément n'en faisons pas de loi.  
 Ils peuvent se tromper , ils sont ce que nous sommes ,  
 Malheur à qui jamais n'oserait être soi !

---



LES AVANTAGES DU GOUVERNEMENT MONARCHIQUE  
HÉRÉDITAIRE.

*Ode ;* par M. DUBOULLAY.

*Regum timendorum in proprios greges  
Reges in ipsos imperium est Jovis.*

HORAT. *Lib. 3 , Od. 1.*

Tel que l'Etre-Suprême , éternel , immuable ,  
Avant les temps , plaça son Trône inébranlable  
Au-dessus des destins ;  
Principe universel , cause unique et féconde ,  
En Souverain , en Père il gouverne le Monde  
Qu'il forma de ses mains.

1767.

Monarque bienfaisant , telle est l'auguste image ,  
Et l'emploi du pouvoir , qui , par droit d'héritage ,  
Jusqu'à vous s'est transmis :  
De toute autorité , centres indivisibles ,  
Le Ciel vous établit comme des Dieux visibles ,  
Sur des Peuples soumis.

Ainsi que du Soleil la lumière élancée  
Jusqu'aux objets lointains , transmise et nuancée ,  
Colore l'Univers ;  
Ainsi l'éclat du chef inaltérable , unique ,  
Aux différents degrés , au loin se communique  
A ses membres divers.

En vain des passions les vagues mugissantes  
S'élèvent pour franchir les digues menaçantes  
Qui brisent leur orgueil.

1767. Le Pouvoir souverain , sans rival , sans partage ,  
Oppose à leurs efforts , à leur bruyante rage  
Un immobile écueil.

Non , ce n'est point chez vous , jalouses Républiques ,  
Au sein des factions , des fureurs domestiques ,  
Que règne le bonheur ;  
Le Peuple le moins libre est celui qui croit l'être ;  
Pour braver ses tyrans il lui faut donc un Maître ,  
Un puissant Protecteur.

L'heureuse égalité naît de l'obéissance.  
Lorsque sans murmurer , sous la même puissance ,  
Tout se courbe et fléchit ,  
Le faible consolé supporte son partage  
Et bénit un pouvoir à qui tout rend hommage ,  
Et dont rien n'affranchit.

Les hommes isolés , sentant leur impuissance ,  
Cherchèrent à former , pour leur juste défense ,  
D'indissolubles nœuds ;  
Afin que de la loi le sceptre pacifique  
Soumît les passions à la raison publique ,  
Et seul régnât sur eux.

Mais l'Etat veut un chef , et quel pilote habile  
Fixera sans effroi ce poste difficile  
Autant que délicat ;  
Et , redoutant au large et les vents et l'orage ,  
Sauvera des récifs qui bordent le rivage ,  
Le vaisseau de l'Etat ?

Ainsi que l'Océan , l'aveugle multitude  
Est le jouet des vents , dont son inquiétude  
Provoque la fureur ;

Et souvent d'un Sénat la politique impie  
 Immole sans remords le Peuple et la Patrie  
 A sa propre grandeur.

Voyez dans les déserts de l'Egypte brûlante ,  
 Ces monuments fameux , dont la masse imposante  
 A bravé trois mille ans ;  
 Le sommet est un point , et la base est immense ;  
 Ainsi doit s'appuyer la suprême Puissance  
 Pour triompher des temps.

Des membres affectés le sentiment rapide  
 Passe comme un éclair jusqu'au chef où réside  
 Le principe moteur.  
 Ce principe , à son tour , plus prompt que la lumière ,  
 Réagit et transmet à la machine entière ,  
 La santé , la vigueur.

Ah ! sans doute , il n'est point de mortel sans faiblesse :  
 Un Roi fuit les plaisirs ; il dompte la mollesse.  
 L'orgueil peut l'éblouir ,  
 S'il fuit d'un vain éclat les amorces trompeuses ;  
 Au sein des voluptés , Sirènes dangereuses ,  
 Il se peut assoupir.

L'Etat gémit alors , une fausse Puissance  
 Enerve sa vigueur , dissipe sa substance ,  
 Et prodigue son sang ;  
 On , tandis que le Chef sur le Trône sommeille ,  
 Un vautour affamé , que l'avarice éveille ,  
 Lui déchire le flanc.

Le caprice insensé , l'avidité cruelle ,  
 Le luxe dévorant , l'audace criminelle  
 Triomphent sans pudeur.



1767. Les lois sont le jouet de qui peut les enfreindre.  
Le feu , le feu sacré semble prêt à s'éteindre  
Sur l'autel de l'Honneur.

Citoyens , redoublez d'amour pour la Patrie ,  
Le péril réunit , d'une mère chérie ,  
Les enfants généreux ;  
Partagez sa douleur , sachez souffrir pour elle ;  
Mais respectez le Trône , et craignez d'un faux zèle  
Les écarts dangereux.

De l'Etat réuni , le solide assemblage  
Bravera sans péril , du plus affreux orage ,  
Les violents efforts ,  
Jusqu'au jour où le bras du fougueux despotisme ,  
Ou de la liberté l'aveugle fanatisme ,  
Briseront ses ressorts.

Vous n'avez plus d'espoir , Républicains sévères ,  
Lorsque de vos vertus les principes austères  
Viennent à s'affaiblir :  
Ici des passions l'empire est moins funeste ,  
Et l'Etat peut toujours , tant qu'un souffle lui reste ,  
Renaitre et refleurir.

Rappelons-nous ces jours d'horreur et de démence ,  
Où d'un Roi malheureux , la fatale imprudence ,  
Vit son sceptre brisé ;  
Quand la sédition , levant sa tête altière ,  
Menaçait à grands cris l'espérance dernière  
De l'Etat épuisé.

Qui n'eût cru que cet arbre antique , vénérable ,  
Allait , par le fracas de sa chute effroyable ,  
Ebranler l'Univers ?

Languissant , dépouillé de ses branches fécondes ,  
 Déjà le fer tranchait ses racines profondes  
 Qui touchent aux Enfers.

Rassurez-vous , Français , sa tige révérée  
 Doit protéger un jour , sous son ombre sacrée ,  
 Les Peuples et les Rois ;  
 Et le Guadalquivir , le Vulturne et la Seine  
 Perdront le souvenir de leur antique haine ,  
 Sous ses paisibles lois.

Courageux sans orgueil , modeste sans faiblesse ,  
 Au grand art de régner , instruit par la Sagesse  
 Et par l'Adversité ,  
 Des Lis humiliés Charles vengea la gloire ,  
 Et sut aux Léopards arracher la victoire  
 Et dompter leur fierté.

Mais c'était peu de vaincre ; à l'ombre des trophées ,  
 Par les lois et les arts , l'Etat , en peu d'années ,  
 Recouvra sa vigueur ;  
 Et , prévoyant dès-lors les destins de la France ,  
 Ce Héros immortel prépara sa puissance ,  
 Et fonda sa grandeur.

#### A U R O I.

Héritier de son Sceptre et de sa Modestie ,  
 Objet de notre amour , Père de la Patrie  
 Et de l'humanité ,  
 Il est dans vos destins de partager sa gloire ;  
 Je vois vos noms unis , consacrés par l'Histoire  
 A l'Immortalité.

~~~~~

ÉLOGES HISTORIQUES.

—————

Eloge du P. Castel , Jésuite ; par M. LECAT.

1761. Quoique cet éloge soit un de ceux que M. Lecat a écrits avec le plus de soin , la nature de cet ouvrage ne permet pas de le présenter ici en entier ; et , dans l'obligation d'en supprimer plusieurs détails , nous ferons tomber ces retranchements sur l'analyse des ouvrages du P. Castel , analyse qui n'a plus aujourd'hui l'intérêt de la nouveauté , pour conserver des anecdotes relatives à notre savant , et généralement moins connues.

« Louis-Bertrand Castel naquit à Montpellier le 11 novembre 1688. Son père , André-Guillaume , originaire du Béarn , exerçait avec distinction la chirurgie dans cette ville , célèbre par ses écoles de médecine. Montpellier , avant lui , n'avait pas de lithotomiste , il y fut l'instituteur de cette grande opération. Il y obtint de si grands succès , que les Etats du Languedoc lui décernèrent le titre et les émoluments de pensionnaire de la Province. Père de plusieurs enfants , il les éleva avec les soins d'un ami tendre qui consulte moins sa fortune que son amour pour ses enfants. Le jeune Louis-Bertrand annonça dès sa première enfance , le germe de tous les talents. Les Jésuites de Toulouse , où il faisait ses études , se hâtèrent de l'engager dans la Société , au sortir de sa rhétorique ; il n'avait alors que quinze ans. Il passa des humanités aux mathématiques et

à la philosophie avec la même ardeur qu'il avait 1761.
eue pour l'éloquence. Bientôt il fut, suivant l'usage
de ces Pères, et le professeur d'une classe nom-
breuse, et élève d'autres maîtres dans l'étude des
hautes sciences. La sublimité de celles-ci flattait trop
son goût pour qu'il pût se résoudre à les abandonner.
Il s'y livra avec tant de succès que ses supérieurs
le dispensèrent de toutes les autres fonctions pour
lui permettre de cultiver sans réserve un genre de
science dans lequel ils prévoyaient qu'il se rendrait
célèbre.

» Fontenelle, notre grand Fontenelle, connut et
apprécia le mérite de notre jeune physicien. Il s'unit
au P. Tournemine pour obtenir de ses supérieurs
qu'il fût appelé dans la capitale. Cette transmigration
était contre les lois de la Société, qui n'admettent
pas les changements de Province.

» Peu s'en fallut que son zèle pour la religion ne
fit avorter ce projet.

» La Chine demandait des Missionnaires, et le
P. Castel, qui réunissait toutes les qualités néces-
saires pour ces importantes fonctions, y sollicitait
vivement une place. Ses supérieurs, heureusement,
jugèrent sa santé trop délicate, et il fut envoyé au
collège de Louis-le-Grand. En arrivant, il fut associé
aux auteurs du journal de Trévoux, pour la partie ma-
thématique. Il était dans sa trente-deuxième année.
Il y trouva l'occasion de publier les principes de ses
quatre principaux ouvrages, le Traité de la pesanteur
des corps, la Mathématique universelle, le Clavecin
oculaire, et le parallèle des systèmes de Descartes
et de Newton. Le but qu'il s'était proposé en com-
posant sa Mathématique universelle, était de faire
un livre qui se laissât manier, dit-il, comme les
autres livres, de ramener la géométrie la plus guindée

Trévoux,
avril 1729.

1761. au naturel , de la réduire aux idées ordinaires , de l'enchaîner avec les connaissances du vulgaire ; car tous les hommes , ajoute-t-il , ont communément les idées générales des sciences ; le Peuple même mesure , compare , compte ; pour le rendre géomètre , il ne faut que le faire passer de l'art à la science , de la routine au raisonnement.

» La Mathématique universelle essuya quelques contradictions en France ; elle fut généralement applaudie en Angleterre , sur-tout le système encyclopédique. Quand elle y parut , la Société royale était encore en deuil du grand Newton ; elle agréa le P. Castel , grand adversaire de sa doctrine , Religieux et Jésuite , sacrifiant ainsi à son admiration ses usages et ses préjugés.

» De tous les ouvrages du P. Castel , aucun ne l'a occupé si long-temps que son Clavecin oculaire , et il se plaisait à multiplier les analogies entre les sons et les couleurs. Il existe trois sons fondamentaux ; la tonique , la tierce et la quinte. Il existe trois couleurs fondamentales ; le bleu , le rouge , le jaune ; entre les uns et les autres viennent se placer les tons et les couleurs intermédiaires pour élever les unes et les autres au nombre de sept , etc. , etc.

» Cette analogie singulière est toutefois susceptible de nombreuses objections. M. de Mairan , qui éclaircit et embellit tout ce qu'il touche , en appréciant cette analogie à sa juste valeur , a bien rabattu de l'enthousiasme que l'on avait conçu pour elle.

» Nous croyons le P. Castel mieux fondé dans son grand ouvrage intitulé : *Le Vrai Système général de M. Isaac Newton , exposé et analysé en parallèle avec celui de Descartes , à la portée du commun des Physiciens*. Quoique le P. Castel ait prétendu souvent trouver le philosophe anglais en défaut , il

s'écrie : J'admire son profond raisonnement géométrique ; mais il n'y a pas un mot de raisonnement physique dans ce système , et la saine physique est perdue si on continue à le laisser passer. 1761.

» Les quatre grands ouvrages cités ont occupé la majeure partie de sa vie ; mais il s'en faut de beaucoup que ce soient ses seules productions. Mathématiques, physique, théologie, morale, arts libéraux, mécaniques, etc. , tout était de son domaine. Cet homme, dit un de ses célèbres confrères (1), écrivait toujours, effaçait peu, imaginait sans cesse, réalisait jusqu'à l'impossible, possédait une mémoire infinie, une facilité presque sans exemple.

» Il a fait servir la vaste étendue de ses connaissances à leur véritable usage , à se convaincre plus fortement que le commun des hommes , de la solidité des principes de notre religion. Sa foi au texte sacré était si vive , si générale , que tout physicien qu'il était, il a souvent abandonné les causes secondes pour s'adresser au principe de tout dans l'explication des phénomènes de la nature , et il croyait y avoir pleinement satisfait , quand il pouvait citer en sa faveur un passage de l'Écriture , qu'il possédait parfaitement.

« Ses relations avec les savants de l'Europe étaient aussi nombreuses que distinguées ; Fontenelle fut à Paris sa première correspondance ; il en était aimé et estimé , malgré la grande opposition de leurs caractères.

L'analogie de ceux-ci fit deux amis de l'abbé de Saint-Pierre et du P. Castel. Tout opposé que fut leur genre d'étude , vrais jumeaux par l'imagination ,

(1) Le P. Berthier , lettre à M. Lecat.

1761. l'abbé était en politique ce que le Père était en physique.... L'abbé de Saint-Pierre gémissait de voir son ami s'amuser à la physique au lieu de cultiver l'art de gouverner les hommes et de les rendre heureux. Le P. Castel prétendait qu'il y avait un rapport parfait entre le système du Monde et le corps politique des Etats , et que la physique conduit invariablement à la science de gouverner les hommes.

» Le P. Castel dût être étonné que l'Académie des Sciences n'eût pas imité la Société de Londres. Quelques Académies du Royaume le dédommagèrent de cet oubli autant qu'il était en leur pouvoir. Nous fûmes de ce nombre ; il devint notre associé en 1748. Je fus le témoin et le garant de sa reconnaissance. Il m'avait promis pour l'Académie un Mémoire sur l'Acoustique , où il se proposait de donner des instruments nouveaux qui auraient procuré à l'organe de l'ouïe les avantages variés que les verres convexes , concaves , etc. , procurent à celui de la vue. La multitude des projets qui se succédaient chez lui aura sans doute fait évanouir celui-ci.

» Une vie si laborieuse avait altéré sa santé. Un asthme de quelques années , des rhumes négligés , joints à un âge avancé , mirent le comble à son dépérissement. Conduit à l'infirmerie , il parut fort étonné des soins officieux qu'on lui donnait. Il n'avait jamais eu l'occasion de voir les pieux secours destinés aux mourants , ni d'en lire les exhortations et les prières. Il les examinait en philosophe chrétien , et s'écriait de temps en temps : Que cela est beau ! Que cela est bien institué !

» C'est dans cet espèce d'extase , sur les derniers exercices de la Religion , que le P. Castel , âgé de 68 ans deux mois , cessa de philosopher et de vivre. »

Eloge

Eloge de M. l'abbé du Resnel ; par M. DUBOULLAY.

« Jean-François du Resnel , abbé commendataire 1761.
de l'Abbaye royale de Sept-Fontaines , prieur de
Saint-Pierre-de-Brégy, député de la chambre du Clergé,
l'un des quarante de l'Académie française , et de
celle des Inscriptions et Belles-Lettres , associé de
l'Académie royale des Sciences, Belles Lettres et Arts
de Rouen , naquit en cette ville le 29 juin 1692.

» Dès sa première jeunesse , il se fit remarquer
par sa passion pour l'étude , la facilité de sa concep-
tion , la fidélité de sa mémoire et la justesse de son
jugement. Il fit ses études au Collège des Jésuites et
s'y distingua parmi de nombreux émules. En 1705 ,
M. du Resnel perdit son père , et profita de la liberté
que cet événement malheureux lui donnait , pour
se livrer à l'étude des hommes , et rechercher des
gens de mérite hors les limites de son collège. Il se
lia avec les RR. PP. de l'Oratoire.

» Cette congrégation , moins nombreuse et moins
étendue que celle des Jésuites , a produit également
des hommes chers à la Religion et aux Lettres. Elle
compte d'ailleurs , parmi ses avantages , celui de
n'imposer à des hommes sages d'autre joug que
celui d'une soumission volontaire.

» M. du Resnel entra à l'institution en 1710 ; il était
âgé de dix-huit ans , et , après l'année d'institution , il
fut envoyé à Saumur , où l'Oratoire a une école de
théologie pour ses propres sujets. Il se livra avec
ardeur à cette étude si importante , et reconnut
dans le christianisme le supplément nécessaire à la
raison.

Tome III , 1761 à 1770.

Q

1761. » En 1715, il fut envoyé en qualité de professeur à Boulogne-sur-Mer. Il commença par la cinquième et suivit ainsi toutes les classes jusqu'à la philosophie. L'intelligence parfaite des langues grecque et latine le familiarisèrent tellement avec les auteurs fameux d'Athènes et de Rome, qu'il avait acquis l'habitude d'en imiter jusqu'au style.

» Il joignit à l'étude des langues anciennes celles des langues modernes. Le voisinage de l'Angleterre et les grandes communications entre ce pays et Boulogne, lui procurèrent tous les moyens de se perfectionner dans l'étude de la langue anglaise, et d'apprécier les ouvrages importants que l'Europe doit à cette nation.

» M. de l'Angle, alors évêque de Boulogne, et oncle à la mode de Bretagne du P. du Resnel, avait désiré d'avoir son jeune parent près de lui, il le fixa à Boulogne, en lui donnant un canonicat dans son église, en 1720. M. de Boulogne ne jouit pas longtemps de la satisfaction qu'il s'était procurée. Il mourut en 1724, et M. du Resnel, n'ayant plus rien qui l'attachât à Boulogne, permuta son canonicat contre un canonicat moindre en valeur, de la collégiale de Saint-Jacques de l'Hôpital à Paris, et vint y fixer son domicile.

» Plusieurs de ses parents occupaient des places importantes chez M. le Duc d'Orléans, fils du Régent. Ce Prince le connut, le goûta et lui donna une pension sur sa cassette, demanda peu après et obtint du Roi, en faveur de son protégé, l'abbaye de Sept Fontaines, et ne cessa depuis d'être son protecteur.

» Destiné par ses talents et ses vastes connaissances à jouer un grand rôle dans la république des lettres, il en fit l'essai par le panégyrique de Saint-Louis,

qu'il prononça devant l'Académie française avec un 1761.
applaudissement universel.

» Notre compatriote ne tarda pas à recevoir la récompense de ses travaux littéraires : l'étude des langues et l'érudition ancienne lui ouvrirent, en 1733, la porte de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

» En 1754, parut sa traduction en vers français, de l'Essai sur la critique de Pope, et successivement l'Essai sur l'Homme, du même auteur, ouvrage qui lui procura avec justice la réputation la plus brillante, et toutefois devint la source de quelques désagréments.

» Il reçut enfin, en 1744, les honneurs du triomphe littéraire, et prit séance à l'Académie française, le 30 juin. On retrouve, dans ses discours de réception, cette facilité, cette élégance qui semble être le caractère de tout ce qui est sorti de sa plume.

» La même année, l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen fut établie par lettres-patentes. L'honneur que M. du Resnel faisait à sa patrie était trop notoire pour que, dans le catalogue des premiers Académiciens, son nom fût oublié. Il ne se passait guères d'années qu'il ne vînt faire quelque séjour dans cette ville, et il portait dans nos assemblées ce goût exquis, cette politesse aisée, cette simplicité modeste qui le rendaient si cher aux Académies de la capitale.

» Il fut admis dans la Société qui travaille au journal des Savants, et en fut long-temps le rédacteur.

» M. du Resnel, comme M. de Fontenelle, était né pour faire honneur aux esprits froids; avec les qualités attachées à ce caractère, il en avait aussi les vertus. La justice, l'attachement à tous ses devoirs,

1761. la fidélité dans ses moindres engagements, la sagesse dans la conduite, et l'innocence dans les mœurs.

» Né délicat, ce ne fut que par des attentions continuelles qu'il parvint à pousser sa carrière au-delà des limites qui semblaient lui être tracées; enfin, ses infirmités dégénérèrent en une maladie de langueur. Il vit la mort s'approcher avec la tranquillité d'un philosophe et la résignation d'un chrétien.

» Il reçut deux fois les sacrements, et s'éteignit le 25 février, âgé de soixante-neuf ans sept mois vingt-cinq jours. »

Eloge de M. de Rougeville ; par M. DUBOULLAY.

« François de Rougeville, écuyer, conseiller du Roi, auditeur en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie, l'un des Membres titulaires de l'Académie royale des Sciences, etc., de Rouen, naquit en cette ville, le 22 novembre 1702.

» Il fut élevé avec soin par ses parents, et fit ses études avec distinction au collège de cette même ville. Au sortir de ses classes, il alla faire son droit à Paris, rechercha la connaissance de plusieurs personnages distingués dans la république des Lettres, et eut le bonheur de se lier avec plusieurs d'entre eux, MM. Richer, d'Obi, le P. Tournemine, l'abbé d'Olivet, etc. Leur commerce développa en lui le goût de la poésie, qui s'était manifesté dès sa première jeunesse. Mais ce goût si séduisant n'égara pas sa raison ; et, cherchant à prévenir le reproche d'inutilité dont l'amour des lettres ne justifie pas toujours, il acheta, en 1734, une charge d'auditeur à la Chambre des comptes, charge qui laissait à sa disposition la moitié de l'année. Il s'attacha à remplir

les fonctions de Magistrat avec une exactitude sévère 1761.
et propre à lui mériter la liberté de consacrer le
reste de son temps à l'étude. Il ne tarda pas à s'at-
tirer l'attachement de ses confrères et l'estime gé-
nérale de la compagnie à laquelle il appartenait.

» M. de Rougeville composait avec feu et rapidité ;
mais il ne lui arrivait guères de retoucher et polir
ses ouvrages. Il connaissait ce défaut et en conve-
nait avec candeur ; mais il avait la modestie de
croire que ses poésies ne devaient pas paraître au
grand jour , et il comptait sur l'indulgence de ses
amis.

» Il ne consacra jamais sa Muse qu'au triomphe
de la Religion et des mœurs, ou à la gloire de son
Roi et de sa Patrie.

» Il épousa en 17.. Mademoiselle Midi , qu'il
aima avec toute la tendresse qu'on peut attendre
d'un cœur sensible comme le sien ; mais il jouit trop
peu de ce bonheur , le plus grand que le Ciel puisse
accorder aux hommes vertueux. Sa lyre , qui avait
plusieurs fois célébré les charmes que cette heureuse
union répandait sur sa vie , ne répéta plus que les
sons lugubres de la douleur.

» Il ne chercha point de consolations dans une
union nouvelle ; il se livra sans réserve à l'éducation
de son fils , l'amitié remplit les intervalles que cette
fonction importante lui laissait.

» Bon fils , bon mari , bon père , tendre ami ,
excellent citoyen , M. de Rougeville joignait à ces
qualités une candeur et une ingénuité peu com-
munes.

» La vie de l'homme de bien est une préparation
continuelle à la mort. La Providence lui en épargna
l'appareil. Il nous fut enlevé par une apoplexie , le

1761. 25 décembre 1760 , âgé de cinquante-huit ans. Les regrets de tous ceux dont il était connu attestent la vérité de l'éloge que nous consacrons à sa mémoire. »
-

Eloge de M. de Moy d'Ectot ; par M. LECAT.

1762. « Pierre-Nicolas de Moy d'Ectot naquit le 4 janvier 1691. Il fut envoyé très-jeune au collège de la Flèche , où il fit ses études avec le plus grand succès. L'adolescence fut pour lui l'âge de la maturité. Homme fait à dix-huit ans , la seule ambition de savoir lui fit desirer d'aller se perfectionner à Paris.

» L'étude des Mathématiques fut celle à laquelle il se livra avec passion. Les Belles-Lettres ne l'occupèrent que comme un moyen propre à tempérer une ardeur qui n'est pas sans danger quand elle a pour objet une science à-la-fois très-abstraite et fort attrayante.

» De retour dans sa patrie , il prit le parti de la robe , et , pénétré de la grandeur et de l'importance de la magistrature , il se livra en entier à l'étude des lois et ne se présenta qu'à l'âge de vingt-six ans au Parlement pour y être reçu Conseiller. L'exercice de ses fonctions le convainquit de nouveau de la nécessité du travail. Jamais il ne fut plus livré aux méditations du cabinet , et n'en sortait que pour aller au palais en faire un digne usage. Il y acquit bientôt , par l'exactitude et la justesse de ses rapports , l'estime de ses confrères , la vénération et la reconnaissance de ses clients. Combien de fois son cabinet ne devint-il pas le temple de la justice ! Combien de fois , pacificateur heureux , n'eut-il pas la consolation de concilier des adversaires acharnés , et de

faire renaître la concorde entre des ennemis irréconciliables ! 1762.

» M. d'Ectot se maria, et eut de son union avec Mademoiselle de Rabaumarre , deux enfants qui vécurent trop peu pour pouvoir profiter des exemples de leur père.....

» Le goût que M. d'Ectot avait pour les Sciences et les Lettres lui inspira le désir d'appartenir à l'Académie. Il y fut reçu le 1^{er} février 1751. Il donna à nos assemblées tous les moments que les fonctions de la magistrature lui permettaient d'y consacrer. Notre bibliothèque doit à sa munificence la nouvelle édition du Glossaire de Ducange, et la belle Histoire de la Chine, du P. Dahalde, 4 vol. in-folio.

» Les vertus chéries de M. d'Ectot étaient l'amour de la vérité, la douceur, l'affabilité. Son respect pour la vérité était tel qu'il ne pouvait souffrir qu'on l'altérât même dans les plaisanteries faites pour égayer la conversation.

» Les dernières années de sa vie se sont passées dans un état de caducité, qu'il devait moins aux années qu'à l'excès du travail et à une constitution faible, peu faite pour en supporter le poids.

» Il mourut le 8 juin 1762, laissant un neveu héritier de sa fortune et de son zèle pour les fonctions respectables de son état. »

Eloge de M. de Brou ; par M. DUBOULLAY.

« M. Antoine-Paul-Joseph de Feydeau de Brou, naquit à Paris, le 3 octobre 1731. Unique espoir d'une famille distinguée, rien ne fut épargné pour lui procurer une éducation solide.

²1762. » La carrière de la magistrature, parcourue avec honneur par ses ancêtres, lui offrait de grands modèles ; il y débuta le 12 juillet 1748, dans la charge d'Avocat du Roi au Châtelet de Paris, n'étant âgé que de dix-sept ans. Il remplit avec une approbation générale ces fonctions difficiles ; le Roi voulut même récompenser des talents si précoces par une pension qu'il lui accorda le 12 septembre de la même année.

» Le 12 février 1751, il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, et apporta à dix-neuf ans, dans le premier Sénat du Royaume, une réputation méritée.

» Le 23 mars suivant, il épousa Mademoiselle Justine-Josephe Boucot, dont les qualités solides et aimables firent le charme de ses jours.

» Le 21 octobre de la même année, il obtint des provisions de Maître des Requêtes, toujours obligé de demander des dispenses, et prouvant toujours, par ses succès, qu'elles n'étaient accordées qu'au mérite.

» Bientôt se présenta l'occasion de faire briller sur un plus grand théâtre cette éloquence exercée dans un tribunal inférieur. Une commission, composée de Maîtres des Requêtes, avait été nommée sous le titre de Chambre royale, en remplacement du Parlement de Paris, qui, en se proposant de maintenir les droits du Souverain, avait encouru sa disgrâce. M. de Brou fut choisi pour remplir, dans cette Compagnie, le même ministère qui lui avait fait tant d'honneur au Châtelet ; et, lorsque les antiques Magistrats furent rendus à leurs fonctions augustes, M. de Brou saisit le moment de faire éclater son zèle pour l'autorité du Roi, et son respectueux attachement pour la Compagnie réintégrée dans ses fonctions, et la faveur du Monarque. La circonstance était délicate, et M. de Brou traita son sujet

avec tant de sagesse , que son discours fut applaudi 1762.
à la Ville comme à la Cour , et jusque dans des
pays étrangers. Ce succès éclatant fit augurer qu'il
ne tarderait pas à occuper les places les plus émi-
nentes , et ce présage se justifia peu de temps après.

» M. de la Bourdonnaye , dont le nom cher à cette
Province se liera toujours aux sentiments de res-
pect et de reconnaissance , désira se reposer de ses
longs travaux ; M. de Brou fut désigné pour lui suc-
céder ; sa commission est du 23 juin 1755 ; il n'avait
pas vingt-quatre ans révolus.

» La milice et les corvées pesaient également sur
le peuple. Il obtint des adoucissements pour les
premières , et établit pour les secondes un ordre tel
que chaque canton connût la portion de chaussées à
la confection ou à l'entretien de laquelle il devait
concourir. Les amendes des retardataires furent con-
verties en primes en faveur de ceux qui s'étaient
distingués par leur diligence , et les routes furent
perfectionnées.

» L'agriculture et le commerce furent également
l'objet de sa sollicitude. Il ne négligea rien pour éta-
blir , dans la répartition des contributions , la plus
rigoureuse équité. Il établit en plusieurs lieux des
filatures , proposa des encouragements pour la
culture des abeilles , employa tout son crédit pour
l'établissement d'une Société d'agriculture dans son
département , et l'identifier en quelque manière
avec l'Académie , où son zèle et ses talents lui dé-
signaient une place distinguée. Il fut reçu au nombre
des Académiciens titulaires , le 9 juin 1757. Il con-
naissait trop bien les obligations qu'il avait aux Lettres
pour ne pas leur consacrer tous les instants qu'il
pouvait , sans injustice , dérober aux devoirs de son
état.

1762. » Aux malheurs de la guerre se joignirent ceux de la disette , il employa tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour faire venir des grains de provinces plus favorisées , commission délicate dans laquelle le zèle et les services sont bien souvent méconnus.

» Une escadre ennemie se fait voir à l'embouchure de la Seine , le Havre est bombardé , M. de Brou y court et s'occupe du soin des malades et des subsistances d'une multitude fugitive , tandis que M. de Berville pourvoit à sa défense. Hélas ! la perte de ce général , aussi brave qu'humain , fait encore couler nos larmes !

» Les malheurs publics furent , pour M. de Brou , l'occasion de chagrins particuliers. Il sentit , par sa propre expérience , combien le bonheur est rare , et que les places les plus éminentes sont rarement le chemin qui y conduit.

» Il venait de prêter serment entre les mains de S. M. pour le gouvernement de Lagny quand il fut attaqué de la maladie qui le conduisit au tombeau , le 3 juin 1762 , âgé de trente ans huit mois et six jours.

» Obligé peut-être de faire pardonner sa jeunesse , il n'accordait sa familiarité qu'à un petit nombre de personnes ; mais il joignait un cœur sensible à un esprit très-cultivé. Généreux jusqu'à la profusion , sa main s'ouvrit souvent pour répandre sur les misérables des bienfaits ignorés. »

Réflexions sur M. de Crébillon ; par M. DUBOULLAY.

» L'Académie et toute la république des Lettres 1762. viennent de faire une perte immense par la mort de M. de Crébillon, né à Dijon, le 13 février 1677, et décédé à Paris, le 17 juin 1762.

» Le fils unique de ce tragique célèbre a publié son éloge historique ; nous ne fatiguerons point le public par des répétitions inutiles, nous nous bornerons à quelques réflexions sur ses ouvrages.....

» Lorsque M. de Crébillon parut sur la scène tragique, Corneille semblait avoir épuisé les traits de l'héroïsme, et Racine ceux de la sensibilité. M. de Crébillon, né avec trop de génie pour se renfermer dans les bornes étroites d'une imitation servile, entreprit de se distinguer par la terreur, l'un des ressorts les plus puissants de la tragédie, et avec l'ame la plus douce, il devint le peintre des plus noirs forfaits.

» Mais, pour fixer l'attention du public sur un genre avec lequel il n'était pas encore familiarisé, il crut qu'il devait adoucir la teinte de ses premiers tableaux, et débuta par *Idomenée*. Le succès de cette pièce autorisa M. de Crébillon à donner l'essor à son génie. Il conçut le projet de faire applaudir, sur le théâtre français, un sujet qu'on eût cru être obligé de tempérer sur le théâtre de Londres.

» En supposant que c'est aux Autels mêmes que Thieste a enlevé Érope à son frère. Il écarte du personnage d'Atrée tout ce qui pouvait en diminuer la dignité ; l'outrage cependant n'en est pas moins

1764. sanglant , circonstance qui rend la vengeance d'Atrée également terrible et vraisemblable.

» A la belle disposition de son sujet , M. de Crébillon a su réunir toutes les beautés de détail. Tous les personnages , vigoureusement dessinés , conservent jusqu'à la fin leur caractère , attachent , subjuguent les esprits en les pénétrant d'une profonde horreur. Enfin , cette tragédie est la preuve la plus complète de cette maxime :

Qu'il n'est point de serpent , ni de monstre odieux ,
Qui , par l'art embelli , ne puisse plaire aux yeux.

» Le succès d'Atrée indiquait , au génie de M. de Crébillon , *Electre* , que ni Corneille , ni Racine n'avaient osé traiter. Oreste , vengeant la mort de son père par le meurtre de sa mère , était un sujet bien digne de celui qui n'avait pas craint de représenter sur la scène cet horrible festin qui fit pâlir et reculer le soleil. Cependant , M. de Crébillon n'a pas osé traiter ce sujet dans toute la simplicité de Sophocle. Il ne croyait pas même que notre théâtre pût la soutenir. Un génie tel que le sien , qui aurait dû s'élever au-dessus des préjugés , craignit de donner une tragédie sans amour..... Malgré ce défaut , que les meilleurs critiques n'ont pu s'empêcher de regarder comme capital , l'*Electre* de M. de Crébillon est remplie de beautés du premier ordre.

» *Rhadamiste et Zénobie* mit le comble à sa réputation , et cette pièce a toujours été regardée comme son chef-d'œuvre. Eh ! que pourraient ajouter nos faibles éloges aux applaudissements de toute l'Europe ! Qu'il nous soit permis seulement de dire que le rôle de Rhadamiste , aussi théâtral dans son genre que celui de Phèdre , fait d'autant plus d'honneur à M. de

Crébillon , qu'il est entièrement dû à son génie , et 1762.
qu'il n'en a pas trouvé de modèle dans l'antiquité.

» A la grandeur et à la vérité des caractères , à l'intérêt des situations , à la fierté des sentiments que Corneille lui-même n'aurait pas désavoués , cette tragédie réunit la magnificence du style , la pompe et l'harmonie des vers , elle tiendra sans doute une place distinguée parmi le petit nombre de chefs-d'œuvres que Melpomène consacre à l'immortalité.

» Nous ne pouvons nous étendre également sur les autres tragédies de M. de Crébillon , toutes recommandables par quelque genre particulier de beauté ; nous observerons seulement que *Catilina* , celle de ses pièces qu'il a travaillée avec plus de soin , aurait dû l'emporter sur *Rhadamiste et Zénobie* , par l'importance du sujet ; mais cette tragédie , si digne d'ailleurs de son auteur , est trop remplie de beaux vers et trop vide d'action ; trop occupée de Catilina , elle dégrade les autres personnages , ce qui diminue l'intérêt de l'ensemble.

» L'exemple de M. de Crébillon servira à prouver que les auteurs ne se peignent pas toujours dans leurs écrits. Il dit lui-même , dans sa préface d'Atrée , qu'on le regardait dans quelques endroits *comme un homme noir avec lequel il ne fait pas sûr de vivre*. Ceux qui le connaissaient particulièrement étaient bien éloignés de partager ce préjugé ; jamais il n'y eut d'humeur plus sociable , et de cœur plus sensible que le sien.

» Ses nombreuses connaissances à Rouen le mirent en relation avec l'Académie de cette ville ; il désira d'y être admis , et fut reçu le 21 novembre 1754.

» Nous regardons , sans doute , comme un hon-

1762. neur d'avoir compté parmi nos associés un Poète que la Nation placera toujours parmi ses plus grands maîtres. »
-

Eloge de M. Pesselier ; par M. DUBOULLAY.

1763. » Charles-Etienne Pesselier , secrétaire ordinaire de S. M. le Roi de Pologne , Duc de Lorraine et de Bar , associé des Académies de Nancy , Rouen , et d'Angers , naquit à Paris , le 9 juillet 1711. Pendant le cours de ses études qu'il fit au collège des Quatre-Nations , il fit présumer qu'il serait un jour un homme de mérite. La douceur et la sensibilité firent le fond de son caractère et lui gagnèrent le cœur de ceux qui , sans sa modestie , ne lui eussent peut-être pas pardonné sa supériorité.

» Il s'appliqua pendant trois années à l'étude des lois. La lecture , la fréquentation du théâtre , quelques essais par lesquels il exerçait sa muse naissante , étaient ses uniques délassements ; ils prirent souvent sur son sommeil et jamais sur ses devoirs.

» Ce fut ainsi qu'il donna au Théâtre Italien sa comédie en un acte et en vers , *l'Ecole du Temps* , qui eut un succès marqué. Cette pièce fut suivie d'*Esopé au Parnasse* , également en un acte et en vers , qu'il donna l'année suivante au Théâtre Français , et qui fut reçue avec applaudissement.

» Ce début flatteur le fit connaître et lui procura des protecteurs , qui se proposèrent de tirer parti de ses talents et de son application infatigable au travail. Un nouvel engagement le livra à l'étude des finances , et il les étudia comme les lois , en philosophe et en citoyen. Ces nouvelles occupations

privèrent le public de plusieurs pièces de théâtre 1763. commencées , et qu'il ne put faire jouer. Chargé pour l'encyclopédie de tous les articles de finances , il crut pouvoir y consigner des plaintes respectueuses sur ce que l'auteur célèbre de l'*Esprit des Lois* semblait interdire à sa profession toute autre récompense que celle des richesses.

» La sécheresse de ses occupations n'interrompt pas son commerce avec les Muses. Il publia, en 1748, son *Recueil de Fables*. Ce genre si difficile , après l'inimitable modèle que la France a produit , avait des charmes pour lui. Une versification facile , un sentiment délicat , une morale pure en font le mérite. On pourrait y désirer plus d'art dans la composition des sujets , et sur-tout quelques grains de ce sel charmant qui rend celles de Lafontaine si piquantes. Au reste , on voit , dans cet ouvrage et dans ses lettres sur l'éducation , combien il était éloigné d'avoir acquis de l'insensibilité. Tout y respire l'humanité et la bienfaisance. L'unique marque à laquelle on s'apperçoit du genre de travail auquel il avait passé la plus grande partie de sa vie , est l'ordre exact et didactique qui se remarque particulièrement dans ses ouvrages en prose.

» C'est encore M. Pesselier qui est l'auteur des *Doutes sur la Theorie de l'Impôt*. Ce titre modeste exprimait son caractère et les sentiments de respect dont il était pénétré pour l'ami des hommes. On ne peut mettre plus de force dans les objections , plus d'égards et de politesse dans le style.

» Les talents agréables et utiles de M. Pesselier lui procurèrent des distinctions honorables. Le Roi de Pologne , si savant dans l'art de connaître les hommes et de les rendre heureux , lui donna le titre de son conseiller secrétaire ordinaire. Il vécut heureux parce

1763. qu'il se fit une loi de contribuer autant qu'il était en son pouvoir au bonheur des autres. Bon fils , bon mari , bon ami , bon citoyen , né avec des passions douces , il ne connut que les avantages de la sensibilité. L'amour et l'amitié auxquels il était également cher , lui représentaient en vain que sa constitution délicate ne pouvait supporter le travail auquel il se livrait. Son esprit actif lui faisait oublier sa faiblesse ; il en fut enfin la victime ; il tomba malade au mois de novembre 1762 , et ne fit plus que languir jusqu'au 25 août 1763 , jour auquel il termina sa carrière avec cette résignation et ce calme que la raison , la vertu et la religion seules peuvent donner. Il était âgé de cinquante ans et huit mois. »

Eloge de M. Titon du Tillet ; par M. DUBOULLAY.

« L'amour des sciences , des lettres et des arts est une passion si noble qu'elle mérite quelquefois , à ceux qui en donnent des marques publiques et éclatantes , une réputation qui semblerait être réservée aux grands talents et aux succès. Un des exemples les plus frappants est celui de M. Evrard Titon du Tillet , ancien capitaine de dragons , et ancien maître d'hôtel de Marie-Adélaïde de Savoie , duchesse de Bourgogne , et depuis Dauphine de France. Il naquit à Paris le 16 janvier 1677.

» Avant que de se décider sur le choix d'un état , il commença par acquérir les éléments du plus grand nombre , il étudia même en droit , et se fit recevoir avocat. Il prit enfin le parti de la milice et fut fait capitaine de dragons.

» Compris dans la réforme qui suivit la paix de
Riswick ,

Riswick, il s'attacha à la grande Princesse, dont 1763. la mort prématurée a coûté tant de larmes.

» L'amour des lettres et des arts augmente la sensibilité de l'ame ; mais il présente aussi le remède le plus efficace contre les grandes douleurs.

» M. du Tillet entreprit le voyage de l'Italie, et chercha, dans les ruines et les monuments des beaux arts, un adoucissement à ses malheurs. Il y acquit une connaissance assez étendue des tableaux des grands maîtres, et n'en sentit que plus vivement toutes les beautés.

» De retour à Paris, il fréquenta tout ce qui restait encore de grands hommes du siècle de Louis XIV, et s'en fit estimer. C'est alors qu'il conçut le projet d'élever au milieu de sa patrie un monument immortel à la gloire des beaux arts, et de conserver à la postérité les traits des hommes célèbres qui ont illustré la France en égalant les plus beaux génies de l'antiquité.

» Boileau vivait encore et approuva le projet de M. Tilon du Tillet ; il l'aida même de ses conseils. L'idée du Parnasse fixa la forme du monument. Apollon devait le couronner sous les traits de Louis-le-Grand. Trois des plus illustres dames françaises devaient y occuper la place des Grâces, et neuf de nos Poètes les plus célèbres, celles des Muses. Dans un rang inférieur, des médaillons eussent présenté des hommes célèbres dans un genre moins élevé ; enfin, des génies tenant des rouleaux ouverts eussent présenté à Apollon le titre des ouvrages moins importants, mais dignes cependant d'une grande distinction. Les figures, toutes de marbre et en pied, devaient avoir dix à douze pieds de hauteur ; les médaillons, trois pieds de diamètre ; la montagne devait avoir une hauteur proportionnée ; enfin, on

1763. estimait à deux millions la dépense totale de ce monument, auquel il n'y eût eu rien de comparable dans aucune ville du monde. La mort de Boileau, son illustre ami, arrivée en 1711, permit à M. du Tillet de lui donner dans son Parnasse la place éminente qu'il méritait si justement.

» En 1726, il fit, auprès de M. le contrôleur général des finances, une tentative pour l'exécution de son projet. Il demandait une place dans les fermes, aux conditions d'y consacrer tous les bénéfices qu'il en tirerait. Cette demande demeura sans effet; mais son zèle n'en fut pas refroidi. Il fit exécuter à ses frais, et en bronze, mais sous des dimensions bien réduites, cette magnifique conception. Il en publia une description abrégée qu'il dédia au Roi. Cet ouvrage suppose et du goût et beaucoup de connaissances dans celui qui l'a composé.

Il donna encore, en 1734, au public, un ouvrage analogue sous ce titre : *Essai sur les honneurs et les monuments accordés aux illustres Savants*, ouvrage qui offre des recherches, de l'érudition et de l'agrément.

» M. Titon du Tillet s'était retiré dans une maison agréable du faubourg Saint-Antoine, où tous ceux qui avaient quelque mérite étaient accueillis. Il fut un des premiers qui s'intéressèrent pour procurer, au profit du neveu du grand Corneille, une représentation de Rodogune.

» Au bonheur que les lettres procurent à leurs favoris, M. Titon du Tillet joignit celui d'une santé constante. Il n'avait jamais eu un accès de fièvre jusqu'au mois de décembre 1762, qu'il se sentit fort incommodé d'un catharre sur la poitrine, dont les suites le conduisirent au tombeau le 26 du même mois. Il était âgé de près de quatre-vingt-six ans.

Eloge de M. le Maréchal Duc de Luxembourg , Protecteur de l'Académie ; par M. LECAT.

« Charles - François - Frédéric de Montmorency-
Luxembourg , second du nom , Prince , Duc , Pair ,
Maréchal de France , Gouverneur de Normandie ,
naquit le 31 décembre 1702. 1765.

» L'origine de sa maison , féconde en héros , se perd dans l'obscurité des temps.

» Destiné par sa naissance à la profession des armes , il fut fait , à l'âge de vingt ans , colonel du régiment de Touraine , à la tête duquel il servit dans la guerre d'Espagne , sous la régence , et se distingua aux sièges de Fontarabie et de Saint-Sébastien.

» La guerre finie , il épousa la petite-fille du grand Colbert , de laquelle il eut deux filles , mortes fort jeunes , et un fils qu'il perdit à la fin de la dernière guerre.

» Devenu veuf en 1747 , il épousa , en 1750 , M^{lle} de Neuville , sœur du duc de Villeroy , veuve du duc de Boufflers , de laquelle il n'a pas eu d'enfants.

» Dans la guerre de 1733 , M. de Luxembourg servit en Allemagne et se trouva aux sièges de Kell , de Truerbak et Philisbourg. Ses services lui méritèrent les grades de brigadier et de maréchal-de-camp.

» La guerre de 1741 le fit marcher en Bavière , et de là à Prague à la défense duquel il concourut par sa valeur et son patriotisme.

» Il eut l'honneur , dans les campagnes de Flandre , d'être aide-de-camp de S. M. , et il prit une part très-active dans les batailles de Fontenoy , de

1765. Rocoux et Lavfelt. Il obtint , en 1757 , le bâton de Maréchal de France.

» Son grand crédit auprès du Roi ne fut point un trésor confié à des mains avares , et perdu pour les autres. Cette province , cette Académie l'ont toujours éprouvé. Tout le monde sait que c'est à sa protection que nous devons notre établissement. Il excita , par ses bienfaits , l'émulation parmi nous , et l'anima en notre faveur , chez les étrangers , par des prix fondés par sa munificence.

» Le souverain plaisir de M. de Luxembourg était d'obliger. Avec cet heureux caractère , on croira facilement ce qui m'a été assuré de lui , que , dans toute sa vie , il n'avait jamais formé le dessin de déobliger qui que ce soit.

» Devenus ses enfants adoptifs , nous devions espérer de le posséder long-temps encore lorsque les ravages d'une affreuse maladie , la goutte , vinrent nous plonger dans le deuil. Les dernières années de sa vie furent une chaîne d'infirmités. Dix mois de souffrances continuelles ne purent altérer sa patience et sa sérénité.

» Ne se dissimulant pas le danger de son état , il s'aperçut aisément qu'il touchait à ses derniers moments , il s'y prépara en philosophe et en chrétien. Il mourut le 18 mai 1764 , dans sa soixante-deuxième année , laissant pour seul héritier de son nom M. le Prince de Tingry , descendant du quatrième fils du fameux Maréchal de Luxembourg.

» M. le Maréchal de Luxembourg avait été à la cour un modèle de probité et de candeur , son illustre moitié y devint un exemple aussi rare. Qu'il est beau de voir les grands du monde donner de ces exemples au reste de la nation !

» Qu'il est flatteur pour nous de les publier , et de

réunir les éloges de deux époux qui ont également 1765.
concouru à l'établissement et à l'illustration de l'Académie ! »

Eloge de MM. Paul et Michel-Ange Slodtz ; par
M. DUBOULLAY.

« Trois frères , fils d'un artiste célèbre , parvenus tous trois à une réputation supérieure , en parcourant la même carrière , plus respectables encore par cette concorde vraiment fraternelle qui leur fit mettre en commun l'amitié , la fortune et la gloire , sont un spectacle aussi intéressant pour les âmes sensibles que pour les amateurs des beaux arts.

» Nous rendîmes , en 1756 , à la mémoire de l'aîné , les honneurs qui lui étaient dus , nous essayons aujourd'hui de payer le même tribut aux deux frères qui lui survécurent.

» Paul-Ambroise Slodtz , sculpteur du Roi , professeur à son Académie de peinture et sculpture , dessinateur de son cabinet , partagea avec son frère le travail et la gloire de plusieurs embellissements de la capitale. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer l'inscription touchante qu'ils mettaient à leurs monuments : *Par les frères Slodtz.*

» Les arts doivent spécialement à celui dont nous nous occupons , les décorations du chœur de Saint-Merry , et celles de la chapelle de la communion , dans la même église. La capitale de cette Province lui doit le méridien de la Bourse , dans lequel on ne se lasse pas d'admirer le caractère des têtes , celle du Temps en particulier ;

» 2^o Les deux Anges adorateurs , en plomb doré , qui

1765. décoraient le grand autel de l'église de Saint-Ouen avant la révolution ;

3^o La statue de la Pucelle d'Orléans , que l'on admire justement à la place qui en porte le nom. L'attitude guerrière de cette héroïne n'exclut en rien la modestie et les grâces de son sexe. Les traits de son visage expriment ce genre de beauté dont les anciens étaient si grands admirateurs , parce que leurs âmes élevées dédaignaient , jusque dans les objets de leur amour , tout ce qui respirait la mollesse.

» René-Michel Slodtz , que l'Italie ne trouva pas indigne du nom de Michel-Ange , sculpteur du Roi , de son Académie de peinture et sculpture , dessinateur de son cabinet , associé régnicole de l'Académie de Rouen , naquit à Paris le 29 septembre 1705. Il puisa dans sa propre maison les principes de son art.

» A vingt-un ans , il remporta le prix de l'école de sculpture et fut envoyé à Rome en qualité de pensionnaire. Quel spectacle et quelle école pour un génie tel que le sien ! Cette grandeur qui respire dans les monuments des maîtres du monde , éleva rapidement l'âme du jeune artiste au sublime , pour lequel il était né. Il ne tarda pas à se faire admirer dans cette patrie des beaux-arts , et fut choisi pour exécuter , dans l'église de Saint-Pierre de Rome , la statue de S. Bruno qui refuse la mitre. Il manquerait quelque chose à son triomphe si nous négligions de faire observer que notre compatriote , le célèbre Legros , français comme lui , et François Duquesnay , flamand , sont les seuls étrangers qui , jusqu'à présent , aient eu l'honneur de coopérer à la décoration de cette basilique superbe.

» Bientôt les particuliers s'empressèrent de lui confier les ouvrages les plus importants. Il fut choisi

pour exécuter, dans l'église de Saint-Jean des Florentins, à Rome, le tombeau du marquis de Caponi. 1765.
A la sublimité de l'expression par laquelle il s'était fait connaître, il réunit toutes les beautés de détail, et ce nouveau chef-d'œuvre mit le comble à sa gloire.

» Il eût pu vivre avec honneur dans la capitale des beaux-arts; l'amitié et l'amour de la patrie le ramenèrent en France. Il s'y était déjà fait connaître par les bustes magnifiques d'Iphigénie et de Calchas, qu'il avait composés pour M. l'abbé de la Croix. Ces deux morceaux sont, au témoignage de ceux qui ont le droit d'en juger, des plus précieux ouvrages que l'on connaisse en sculpture. Le tombeau du cardinal d'Auvergne, à Vienne en Dauphiné, est encore un ouvrage de son immortel ciseau.

» A son retour en France, M. Slodtz trouva les beaux arts dégradés par un luxe frivole, et il n'était pas de son caractère de céder à ce torrent destructeur du vrai beau.

» Il fut d'abord accueilli assez froidement; mais bientôt on reconnut en lui la supériorité du talent, et tout s'empressa de lui rendre hommage.

» Ce fut encore l'Amitié qui lui ouvrit les portes de l'Académie. Le buste de cette déesse, qu'il présenta comme morceau de réception, est d'une beauté inimitable.

» Un travail d'une plus vaste étendue est le tombeau de M. le curé de Saint-Sulpice. Nous n'entrons pas dans le détail de ce monument universellement connu et admiré; nous nous contenterons de dire que la figure de ce pasteur est un chef-d'œuvre d'expression et de travail.

» Les décorations du chœur de la cathédrale de Beauvais furent pour lui un nouveau sujet de faire

1765. briller ses grands talents en sculpture et en architecture. La place de dessinateur du cabinet du Roi lui donna souvent l'occasion de montrer combien il était habile architecte.

» Un Prince étranger , ami des beaux-arts , nous envia la possession de M. Slodtz , et lui fit les offres les plus avantageuses. L'amitié nous conserva cet homme célèbre ; mais ce fut pour bien peu de temps. La mort nous l'enleva le 26 octobre 1764. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

» Qu'il me soit permis , ajoute M. Duboullay , de terminer cet éloge par une inscription en style lapidaire , en l'honneur de cette concorde si rare entre les trois frères :

D. O. M.

Piis cineribus fratrum Slodtz

Quos

Natura , amicitia , gloria

Junxit.

Eximias Artes eximiis virtutibus

Nobilitavére....

Non sibi , sed Principi , Patriæ , Relligioni

Vixisse optimos cives

Marmora clamant , publica desideria

Testantur.

Concordes animas debitis lachrymis et precibus

Solare , pie Lector.

Sic te bonum et felicem laudet aliquando

Intemerata veritas.

M D C C L X V. ♀

Eloge de M. Delaisement ; par M. LECAT.

« M. Charles-Michel Delaisement est né à Cléry- 1766.
sur-Andely, le 17 septembre 1682.

» Il était le dernier de sept enfants , dont cinq garçons et deux filles. L'aîné, de treize ans plus âgé que Charles , était sous-principal des grammairiens au collège de Navarre ; et , quand ce dernier fut en état de commencer ses études, il fut son instituteur. Reçu maître ès Arts, le 11 août 1703, il passa aux écoles de médecine, où il fit son cours d'études complet. Son goût le décida pour la pharmacie. Il en prit les éléments chez M. Héron , et succéda à M. Danjou, depuis médecin célèbre et pharmacien à Conches, avec lequel il fut toujours étroitement lié.

» Henri Delaisement, sous-principal de Navarre, ayant été nommé à un canonicat de la cathédrale de Rouen, cette circonstance décida le domicile de son frère Charles auprès de lui ; mais avant de se fixer invariablement, il voulut connaître par lui-même les diverses mines de la France. Il parcourut ainsi la Normandie, la Bretagne, l'Auvergne. Il était alors à Lyon lorsqu'il apprit que son frère le chanoine était attaqué d'une maladie grave ; la tendresse et la reconnaissance lui donnent des ailes ; mais, quelque diligence qu'il put faire, il n'arriva que pour pleurer sa perte.

» L'étude est la grande consolation des savants ; ce fut celle de M. Delaisement. Orphelin pour la seconde fois, il se retira loin du tumulte de la ville, et partagea son temps entre l'étude et les opérations chimiques.

1766. » En 1722, la place d'apothicaire gagnant maîtrise à l'Hôtel-Dieu de Rouen, étant devenue vacante, il se présenta au concours, et obtint la place. L'examen fait en latin montra qu'il était également familier avec les langues et avec les arts. Le temps de jouir de ses droits étant arrivé, il prit une maison grande et commode dans la rue de la Chaîne, qui depuis a été bien plus connue sous le nom de rue de M. Delaisement, que sous sa propre dénomination.

» Son savoir profond, sa candeur, son désintéressement, son dévouement au service des pauvres, lui attirèrent bientôt le concours des citoyens de tous les ordres, et sa maison devint le rendez-vous de tous les Savants.

» A la première promotion qui suivit immédiatement la création de l'Académie, cette Compagnie s'empressa de s'associer M. Delaisement. Nous étions instruits de ses vastes connaissances dans son art, connaissances acquises et par une longue pratique et par la lecture des livres originaux. Pour fouiller plus utilement dans ces sources, outre le latin et le grec, qu'il avait appris dans ses classes, il avait appris seul la plupart des langues vivantes, et la langue allemande spécialement. On sait combien cette dernière est riche en ouvrages métallurgiques. Il les lisait tous et ne se serait pas fié à un procédé qu'il n'aurait pas répété.

» Les jours ne suffisant pas pour lui à l'étude, il y consacrait une partie des nuits. Des douleurs néphrétiques qu'il enchantait, pour ainsi dire, par le travail, avaient eu une part considérable à ces veilles prolongées qu'il sut si bien mettre à profit.

» Tant de travaux et de savoir promettaient à l'Académie une ample moisson. Il fut en effet, pour

elle , une bibliothèque vivante ; et lorsqu'en 1747 1766. il fit , de concert avec M. Ledannois , la thériaque à l'hôtel de ville , il accompagna cette opération de dissertations savantes sur les drogues qui entrent dans sa composition , en indiquant les caractères et propriétés de chacune.

» M. Delaisement accordait à ses travaux deux sortes de délassements , une société d'amis et un jardin. Ses amis étrangers étaient tous les savants qui cultivaient avec éclat les diverses branches de la médecine , les Tournefort , Disnard , Vaillant , Jussieu , Rouelle , Guettard. Il en devait à son frère le chanoine plusieurs autres qui couraient une carrière très-différente , les PP. Mallebranche , Tourne- mine , Montfaucon , Sauveur , etc. , etc.

» Son jardin était une école de botanique et un laboratoire de chimie ; car ses plaisirs réunissaient toujours quelque chose d'utile.

» Cette activité se conserva jusqu'à un âge fort avancé. Il avait quatre-vingt-quatre ans et s'occupait d'une opération qui lui fit éprouver un froid considérable et qui éteignit en lui les principes de la vie. En trente heures il subit toutes les dégradations qui conduisent à la mort ; il la vit arriver avec la tranquillité d'un philosophe , et la reçut avec les dispositions d'un chrétien.

» Il avait fait des dispositions testamentaires par lesquelles il assurait la paix entre ses cohéritiers. Il a joui ainsi , par avance , du plaisir de voir son établissement , ses acquisitions littéraires à l'abri des révolutions ordinaires , en passant dans les mains d'un neveu distingué lui-même dans plusieurs genres. C'est dans cette douce perspective et avec le calme d'une ame bienfaisante qu'il s'endormit dans le sein de l'éternité. »

Eloge de M. de Limési ; par M. DUBOULLAY.

1766. « Charles de Toustain , chevalier , seigneur de Limési , etc. , naquit à Rouen le 11 juin 1676.

» Il était l'héritier de l'aînée des quatre branches connues sous ce nom. Il apprit , dès l'âge le plus tendre , que ses ancêtres avaient tous versé leur sang pour la patrie ; leur exemple à suivre fut la première leçon qu'il reçut. On ne négligea pas cependant de lui procurer des connaissances et des lumières plus nécessaires au guerrier qu'on ne le croit communément.

» A l'âge de quatorze ans , il entra dans le corps des cadets , et deux ans après dans le régiment de Champagne. Depuis plus d'un siècle , ses ancêtres étaient en possession de cueillir des lauriers dans ce corps illustre , si respecté de la nation , si estimé des ennemis. C'était le moment le plus brillant du règne de Louis XIV.

» La première campagne de M. de Limési fut pour lui un apprentissage terrible des périls et des fatigues de la guerre. M. de Luxembourg , surpris à Steinkerque , fit en un instant des dispositions si sages qu'il fit payer cher à l'ennemi l'avantage passager qu'il avait d'abord obtenu. Le régiment de Champagne y fit des prodiges de valeur , et M. de Limési en partagea la gloire.

» La malheureuse guerre de 1701 mit la France à deux doigts de sa perte. Ramillies , Oudenarde , Malplaquet furent témoins de notre valeur et de nos revers. Champagne , qui faisait partie des armées qui prirent part à ces actions , y soutint sa haute

réputation de bravoure. Les calamités de la France 1766. étaient à leur comble, et tout l'éclat du règne de Louis XIV allait s'ensevelir avec honneur sous les débris de son trône. Deux hommes, par des services égaux, quoique divers, mirent un terme à nos misères. M. Ménager, notre compatriote, par la négociation la plus habile, désunit le faisceau de la grande alliance; et la journée de Dénain, si glorieuse au maréchal de Villars, releva tout-à-coup la réputation de nos armes. Ce fut sur le champ de bataille que M. de Limési fut proclamé l'un des plus braves capitaines, et peu de temps après, il reçut des mains du Roi la décoration militaire, le plus beau gage de la valeur.

» Outre MM. de Luxembourg et de Villars, il eut encore pour généraux, MM. de Vendôme, de Boufflers et de Catinat. Ce dernier, sur-tout, lui inspirait une admiration toute particulière; il disait qu'il tenait, parmi les généraux, le même rang que Racine parmi les Poètes. Il admirait sur-tout en lui cette sublime simplicité de mœurs, cette inaltérable vertu, qui le rendaient le modèle des guerriers et des sages.

» La dernière campagne de M. de Limési fut le siège de Fribourg, en 1726, qui, vingt ans après, fut la première campagne de son fils.

» Après trente-quatre ans de service, M. de Limési crut pouvoir jouir avec honneur d'un repos si glorieusement mérité. Il se retira dans ses terres, où il épousa Mademoiselle de Godefroy, d'une famille distinguée dans la magistrature. Il en eut deux enfants, une fille morte très-jeune, et un fils à l'éducation duquel il consacra tous ses instants. Il avait de grands moyens pour remplir avec avantage cette importante fonction. Plus attentif encore à former le cœur de son fils qu'à orner son esprit, il re-

1766. connut combien les leçons de l'exemple sont supérieures aux préceptes les plus lumineux , et il eut la consolation de voir son élève marcher sur ses traces dans les sentiers de l'honneur.

» Indépendamment de sa langue maternelle , dont M. de Limési possédait les principes , il savait le latin , l'italien et l'allemand. Il était savant en histoire et en géographie ; et , dans l'immensité de ses lectures , il n'avait négligé de connaître aucun des ouvrages importants relatifs au métier des armes.

» Cet homme rare avait trop de titres littéraires pour voir avec indifférence une Académie se former dans sa patrie. Il désira d'en partager les travaux , et y fut honorablement accueilli , et y tint toujours une place distinguée.

» M. de Limési fils étant entré dans le régiment de Champagne , où la mémoire de son père était encore si récente et si respectée , notre confrère crut ne plus avoir désormais que des occupations de son choix. Cependant le tribunal des Maréchaux de France jeta les yeux sur lui pour lui confier la commission de juge du Point d'honneur. M. de Limési ne l'accepta que sous la condition de ne toucher aucun des émoluments qui y étaient attachés. Il eut le bonheur de faire bien plus souvent le personnage de conciliateur que celui de juge , et mérita la reconnaissance et l'estime de tous ceux dont il termina les différens.

» La mémoire fut la première fonction qui s'affaiblit en lui. Il s'en aperçut , remit sa commission au tribunal , et demanda à l'Académie la vétéranee. En février 1766 , il fut attaqué d'une fièvre continue qui lui annonça une fin prochaine. Il s'y prépara en recevant avec fermeté et piété les secours de l'Eglise , et s'éteignit enfin le 18 avril , âgé de quatre-vingt-neuf ans.

» Vif, franc, impatient, M. de Limési marquait 1766, assez ouvertement et son mépris et son estime. Digne d'avoir des amis, ce fut un malheur pour lui de leur survivre. Il avait pris de bonne heure ce ton de vérité et de vigueur qui caractérisait alors le militaire français. Il y joignit une candeur inaltérable et les mœurs les plus pures. »

Eloge de M. Paviot ; par M. DUBOULLAY.

« Depuis la fondation de l'Académie aucune année 1767, ne lui avait été aussi funeste que celle qui vient de s'écouler. Elle a à regretter la perte de quatre Académiciens titulaires, et trois associés, perte d'autant plus douloureuse pour nous, que la mort ne s'est choisie que d'illustres victimes. Dans l'impossibilité de rendre à chacun d'eux les devoirs d'usage, nous nous bornerons à l'éloge des Académiciens titulaires, et nous serons encore obligés de restreindre l'hommage que nous devons à leurs vertus.

« Hector-Nicolas Paviot, Président à la Cour des Comptes, etc., Conseiller honoraire au Parlement de Rouen, naquit en cette ville le 7 avril 1715. Des monuments publics nous apprennent que dès 1271 sa famille jouissait de la noblesse, et servait l'état dans la profession des armes. D'autres rejetons de la même famille ne l'ont pas moins illustrée dans l'église et dans la magistrature.

» Celui qui est l'objet de cet éloge avait perdu sa mère étant encore fort jeune, et était resté seul pour consoler son père des malheurs de son veuvage. Le désir de lui procurer dans la capitale une éducation distinguée, le détermina à s'en séparer. Hélas ! il

1767. lui faisait un éternel adieu , et M. Paviot le fils se trouva maître de ses actions dans un âge où ce privilège est souvent le plus grand des malheurs. Mais un des traits qui le caractérisent est de n'avoir jamais été jeune , des passions douces et une ame forte lui avaient donné de bonne heure la raison d'un homme consommé.

» S'étant consacré aux fonctions ingrates de la magistrature , à vingt ans , il fut reçu Conseiller au Parlement , persuadé qu'il n'était point d'école où il pût acquérir plus de vertus et de capacité que le sein même de sa Compagnie.

» M. Paviot , ne laissant de place dans son cœur que pour des affections légitimes , forma de premiers nœuds avec Mademoiselle de Catteville , nièce de M. le Président d'Esneval. Une mort précipitée lui enleva cet objet de sa tendresse. Une fille était l'unique gage de cette union. M. Paviot venait d'être pourvu d'une charge de Président en la Cour des Comptes. L'assiduité aux devoirs de ce nouvel état fut pour lui une diversion salutaire aux souvenirs amers qui le déchiraient.

» Un second mariage avec Mademoiselle Duquesne de Brotonne le rendit père d'une nombreuse famille , et lui fit éprouver la satisfaction si douce d'en être adoré. Les vertus privées et les sentiments de la nature sont les sources des vertus publiques , et les qualités les plus brillantes n'ont de véritable lustre que lorsque leur éclat rejait sur l'innocence pour la diriger et l'embellir. C'est dire assez les soins affectueux que M. Paviot donna à l'éducation de sa famille , et il en recueille tous les jours les fruits précieux.

» Magistrat également éclairé et modeste , pénétré de l'importance des fonctions qu'il avait à remplir ,
il

il ne cessait de répéter que les deux qualités les 1767.
plus essentielles du Magistrat étaient une équité impartiale et la prompte expédition des affaires, et personne ne fut jamais plus fidèle que lui à ses propres principes.

» Dans les affaires publiques , il eût regardé comme un crime de séparer les intérêts du peuple de ceux du Souverain. Clair, précis, méthodique, ses avis étaient écoutés avec le plus grand intérêt et avaient toujours beaucoup d'influence sur les délibérations.

» M. Paviot devait cet avantage à la droiture de son cœur et au soin qu'il avait pris d'orner et de cultiver son esprit. Il aimait les Muses, mais il les cultivait comme il convient au Magistrat, comme un amusement subordonné à des fonctions plus importantes. Dans des instants de loisir, la peinture et le dessin lui procuraient des amusements aussi agréables qu'innocents.

» Ces dispositions et un mérite connu lui ouvrirent les portes de l'Académie. Il fut reçu en 1748 Académicien titulaire. Des Mémoires sagement écrits sur des matières intéressantes sont le témoignage de son zèle. Notre bibliothèque s'est accrue de son côté par sa munificence.

» Un autre amusement, le partage des ames paisibles, était l'agriculture. Il la cultivait avec succès, et particulièrement ce qui est relatif aux plantations. C'est par cette attention soutenue qu'il embellit et féconda sa belle terre de Saint-Aubin, et fit servir ses goûts et ses plaisirs à la décoration de sa retraite et à l'utilité de ses enfants.

» Ce goût éclairé, qui n'échappait à personne, le fit choisir pour l'un des membres de la Société d'agriculture, dont il fut un des plus beaux ornements.

1767. » En rendant hommage aux talents et aux vertus de M. Paviot , nous ne devons pas omettre que la religion en était le premier principe ; mais sa religion était éclairée et son zèle sans amertume. Ainsi il coulait des jours sereins dans le sein de sa famille et le commerce de l'amitié , lorsqu'il leur fut enlevé en peu de moments par une maladie foudroyante , aussi terrible qu'inopinée. Mais écartons ces funestes images pour ne conserver du Magistrat que nous pleurons , que l'exemple d'une vie pure , et le souvenir de ses vertus. »

Eloge de M. de Prémagny ; par M. DUBOULLAY.

» Etienne-François Boistard de Prémagny , naquit à Rouen le 14 août 1708.

» Depuis deux générations ses aïeux donnaient , dans le barreau de la Cour des Comptes , l'exemple de la probité , de la capacité et du désintéressement.

» Il reçut sa première éducation au collège des Jésuites de cette ville ; mais il termina ses études chez les PP. de l'Oratoire , au collège de Juilly. L'usage qui y était établi de former une Académie de l'élite des élèves peut être regardé comme l'un des plus ingénieux ressorts de l'émulation. M. de Prémagny étant en rhétorique , il était alors âgé de quatorze ans , composa une pièce de vers intitulée *Narcisse* , qui fut entendue avec plaisir.

» Il essaya d'abord de suivre , dans le barreau de la Cour des Aides , la route que ses aïeux lui avaient tracée ; mais la délicatesse de sa poitrine l'engagea bientôt à se désister de ce projet , et il se livra sans réserve à l'étude. Histoire , antiquités ,

poésie , éloquence , tout était de son ressort ; et , 1767. dans tous ces genres , il obtint des succès. Convaincu cependant qu'il est une dette imprescriptible que chaque citoyen doit payer à la société , M. de Prémagny , s'attacha de nouveau à la Cour des Aides dans les fonctions du ministère public , et , pendant dix années , il s'en acquitta avec distinction. Elles furent immédiatement suivies par les six années ordinaires d'administration municipale ; et c'est ainsi qu'il crut devoir acquérir le droit de consacrer le reste de ses moments à l'étude.

» En 1744 , lors de la fondation de l'Académie , la réputation de M. de Prémagny et la douceur de sa société le firent regarder , avec raison , comme devant en être l'un des principaux ornements. L'année suivante , ayant eu le malheur de perdre M. de Bettancourt , secrétaire des belles-lettres , M. de Prémagny fut choisi pour lui succéder. Personne n'était plus en état de remplir cette fonction délicate , et il s'y fit honorablement distinguer jusqu'en 1755 , qu'appelé de nouveau à l'administration municipale , il pria la Compagnie d'agréer sa démission , qui ne fut acceptée que sur des instances réitérées et l'exposition des motifs les plus solides. M. de Prémagny n'en fut pas moins assidu à nos séances toutes les fois que l'importance des fonctions publiques lui en laissait le loisir. Ses trois années d'échevinat révolues , il fut unanimement élu pour présider l'Académie , distinction que cette Compagnie croyait devoir à sa profonde érudition et à ses longs services.

» Le corps municipal ne lui donna pas des marques moins honorables de confiance et d'estime en le chargeant de soutenir au conseil du Roi les intérêts de la Cité. Les mouvements qu'il se donna altérèrent sa santé délicate. La mort rapide d'un

1767. frère qu'il aimait tendrement la détruisit entièrement. Il ne fit plus que languir. Personne ne connaissait mieux la religion que lui. Il s'était plu à en approfondir les principes ; elle devint sa consolation dans ses derniers moments. Après de longues souffrances , durant lesquelles sa fermeté ne l'abandonna jamais , il nous fut enlevé le 5 février , âgé de cinquante-huit ans. »

Ce serait ici le lieu de donner le catalogue des Mémoires que M. de Prémagny a lus aux diverses séances de l'Académie ; mais tous sont assez intéressants pour être présentés au moins dans des extraits suffisamment étendus. C'est une tâche honorable que nous nous sommes proposée ; heureux si le succès répond à nos désirs (1) !

Eloge de M. de Pontcarré ; par M. DUBOULLAY.

Le plus digne éloge de ceux qui ont occupé avec honneur des places éminentes , est le simple récit de leurs actions. De toutes les voix qui , pendant leur vie , s'empressent de publier leurs louanges , celles de la reconnaissance et de la vérité sont les seules qui se fassent entendre lorsqu'ils ne sont plus. Ce sont elles qui vont nous dicter l'éloge d'un Magistrat auquel cette Compagnie et plusieurs de ses Membres ont des obligations essentielles. En acquittant notre dette particulière , puissions-nous également acquitter celle de la Patrie !

(1) Voir sur les deux épîtres de S. Clément , dont il est l'éditeur et le traducteur , le Dict. historique , au mot *Wetstein* , en observant que dans ses notes , M. de Prémagny regarde ces lettres comme apocryphes.

» Geoffroy-Macé Camus de Pontcarré , ancien 1767.
premier Président du Parlement de Normandie ,
naquit le 29 septembre 1698. Son père , dont la mé-
moire est encore justement respectée dans cette
Province , avait rempli avant lui la dignité impor-
tante dans laquelle il lui succédait ; et , pour en
remplir les devoirs , il lui suffisait d'imiter ses exem-
ples. En 1713 , n'ayant encore que quinze ans , il fut
reçu Conseiller au Parlement de Paris ; quatre ans
après , Maître des requêtes ; enfin , le 5 décembre
1726 , il obtint la survivance de premier Président du
Parlement de Normandie. Ses provisions font le ré-
censement de cinq générations de ses ancêtres dis-
tingués dans les premières places de la magistrature.

» M. de Pontcarré , dernier mort , remplit cette
place pendant trente années. Nous n'entreprendrons
d'exposer , ni les grands talents qu'il y développa ,
ni les difficultés qu'il eut à surmonter pendant sa
longue administration ; nous nous contenterons de
dire qu'affable et bienfaisant , le mérite était sûr
de trouver en lui un appui ; que nul ne réclama
vainement sa justice , et que non content de ter-
miner , comme juge , les différends de ses conci-
toyens , il les conciliait en père , et faisait souvent
les frais de la paix dont il les faisait jouir.

» Il contribua beaucoup à l'établissement de l'école
d'anatomie dans cette ville , et l'Académie le compte
avec reconnaissance au nombre de ses plus zélés
protecteurs. La Compagnie fut à peine installée
qu'elle le pria d'en agréer la présidence , et il ne
cessa depuis de lui donner des preuves d'un sin-
cère attachement. Un seul événement ne sembla un
moment en arrêter le cours que pour mettre dans
un plus beau jour toute la droiture , toute la sensi-
bilité de son cœur.

« 767. » Des motifs dont nous avons rendu compte avaient déterminé à proposer quelques changements aux statuts.... M. de Pontcarré s'opposa formellement à toute espèce d'innovation ; mais un examen réfléchi lui ayant montré l'utilité du projet , il ne balança pas à l'approuver , il fit même des démarches efficaces pour le faire réussir.

» L'Académie crut devoir donner à M. de Pontcarré une faible marque de sa reconnaissance , en le mettant une seconde fois à la tête de la Compagnie. Il y fut sensible parce qu'il vit le motif qui avait déterminé les suffrages ; mais il n'en jouit pas longtemps. Il perdit , cette même année , Madame de Pontcarré. Ce malheur , et le désir de goûter enfin quelque repos , le déterminèrent à supplier le Roi de vouloir bien agréer sa démission.

» La tranquillité dont il avait joui dans les premières années de sa magistrature avait été troublée par quelques orages. Il profita d'un moment de calme pour entrer au port. Il écrivit pareillement à l'Académie pour lui demander la vétérance. Ce fut le dernier acte de reconnaissance qu'elle eut la consolation de lui donner.

» Le reste de sa vie fut consacré à l'exercice des vertus privées. Il fut le père des pauvres dans ses terres , comme il avait été à Rouen celui du peuple. Il mourut à Paris le 8 janvier dernier , des suites d'une maladie longue et douloureuse , dans les sentiments d'une grande piété et d'une entière résignation. Il était âgé de soixante-huit ans et quelques mois.



Eloge de M. l'abbé Gouget ; par M. DUBOULLAY.

» Claude-Pierre Gouget , chanoine de Saint-Jacques 1768. de l'Hôpital , associé titulaire de l'Académie royale des Sciences de Rouen , etc. , naquit à Paris le 19 octobre 1697. Nous réduirons son éloge à une simple notice. Il a suppléé lui-même ce qui pourrait y manquer par un Mémoire dans lequel il entre dans les moindres détails de sa vie et qui a été imprimé après sa mort. Né avec l'ame la plus douce , il montra toute sa vie l'attachement le plus constant à des opinions que leur extrême sévérité distingue , et il leur fit le sacrifice le plus rigoureux que puisse faire un homme de lettres. Désigné par l'Académie des inscriptions , dont il avait mérité la couronne , pour remplacer M. l'abbé de Vertot , ses opinions lui en fermèrent l'entrée. La même cause empêcha qu'il ne fût agrégé à la Société qui travaille au journal des Savants , pour laquelle il avait été pareillement désigné par M. l'abbé Bignon. Le style de M. l'abbé Gouget était pur et correct. Dans les ouvrages où l'érudition ne surabonde pas comme ses morceaux historiques , ses éloges , il se fait lire avec intérêt.....

» Sincèrement attaché à sa religion , il avait les vertus de son état et celles de la société , et beaucoup de gens de lettres qui lui accordaient leur amitié se réunissaient chez lui pour jouir de sa conversation et profiter de ses lumières.

» Les infirmités affligèrent ses dernières années et exercèrent sa constance. La perte de la vue lui ayant rendu sa bibliothèque inutile , il s'en détacha sans se plaindre. Ce sacrifice est peut-être le plus

1768. coûteux que puisse faire un savant. Malgré des avertissements répétés, sa fin, pour tout autre que lui, aurait encore été imprévue. Une attaque d'apoplexie l'enleva le dimanche 1^{er} février 1767. Il était âgé de soixante-neuf ans. »

Eloge de M. d'Eprémenil ; par M. DUBOULLAY.

» Jacques Duval d'Eprémenil, ancien Gouverneur de Madras, associé à l'Académie royale des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen, naquit à Paris en 1714. Elevé dans le sein de la Compagnie des Indes, dont son père avait été long-temps directeur, il se détermina de bonne heure à passer dans ces contrées éloignées, et se proposa d'étudier à fond la religion, les mœurs et les coutumes des peuples qui les habitent ; il en avait adressé l'esquisse à l'abbé Desfontaines, qui l'avait inserée dans le 4^e volume de ses Jugements sur les ouvrages nouveaux. Depuis cet instant, il ne perdit pas son projet de vue, et ne négligea rien pour l'exécuter. Il eut besoin plusieurs fois de prendre des déguisements qui compromettaient sa vie ; mais que ne peut sur des ames nobles le désir d'acquérir des lumières et de les répandre ?

» Ce fut à ce prix que M. d'Eprémenil rassembla d'immenses matériaux qu'il envoya par mer à Chandernagor, tandis que lui-même s'y rendait par terre. Le vaisseau qui portait son trésor littéraire fut englouti par les flots à l'entrée du Gange ; lui-même fut arrêté par les marattes, dépouillé et conduit à Chandernagor sans avoir pu remplir aucune de ses vues.

» La perte de ses manuscrits, de ses cartes et

dessins lui fut infiniment plus sensible que celle de 1768.
sa fortune , cette dernière pouvait se réparer.

» De Chandernagor il revint en France , où il commença un genre de vie tout nouveau. Sédentaire par goût et par nécessité (il était affligé de la surdité) , son infirmité d'ailleurs l'éloignait du monde.

» En 1760, il publia une lettre sur l'histoire. En 1762, une savante dissertation sur le commerce du Nord. En 1763, une correspondance suivie avec l'auteur du *Gentilhomme cultivateur*, et bientôt après une lettre sur l'imputation faite à Colbert d'avoir arrêté le commerce des blés.

» Outre ces ouvrages imprimés , il existe de lui , en manuscrit , une savante dissertation sur la guerre du Decan , entreprise par Dupleix.

» Il est encore l'auteur d'une lettre sur la cécité et la surdité , insérée dans le *Mercur* de 1756, et dans laquelle il préfère la cécité.

» Il est mort en 1764 , et il n'existe de son mariage qu'un fils , avocat du Roi au Châtelet de Paris.

» Les mœurs de M. d'Eprémenil étaient simples et douces , son caractère ouvert , son commerce agréable ; sa surdité ne lui avait rien enlevé de sa gaîté naturelle. Il a laissé sur les Indes un grand nombre de matériaux auxquels il n'a pas eu le loisir de donner une forme régulière. »

Eloge de M. Restout ; par M. DUBOULLAY.

« Jean Restout , peintre du Roi , ancien directeur et chancelier de son Académie de peinture et sculpture des Académies de Rouen et de Caen , naquit à Rouen , le 26 mars 1692. Son père et son

En 1748.

1768. grand-père avaient cultivé la peinture avec succès, et Jouvenet était son oncle. Entouré dès son enfance des monuments de cet art séduisant, le jeune Restout pouvait-il échapper à la peinture ? Tous les secours cependant semblèrent d'abord lui manquer. Il perdit son père de très-bonne heure, et passa sous la tutelle d'un oncle, peintre médiocre, qui lui donna à regret ses premières leçons. Bientôt celui-ci se déchargea des soins de sa tutelle sur un autre oncle, prémontré, qui joignait l'étude de la

En 1784. peinture à celle des lettres. Il existe de lui un manuscrit sur l'harmonie des couleurs dans lequel il compare la peinture et la musique, et semble avoir devancé de plus d'un demi-siècle le P. Castel. Cet oncle, naturellement austère, affligea souvent l'ame sensible du jeune Restout. Heureusement pour lui un autre oncle, également prémontré, et peintre, mais d'un caractère plus doux, fut touché de son sort, le présenta à son oncle Jouvenet, et l'intéressa si vivement en sa faveur qu'il se décida à le retenir près de lui.

» Un bien-être jusqu'alors inconnu, le charme d'une société choisie, devinrent, pour le jeune Restout, des motifs de dissipation. L'oncle, sensible, mais ferme, s'en aperçut, et une seule observation suffit pour rendre son élève le plus laborieux des artistes. Il domptait le sommeil pour lequel il avait une grande propension, pour se rendre, durant les hivers les plus rigoureux, dans un vaste atelier, sans autre couvert qu'un toit d'ardoises, sans autre feu que celui du génie. Là, il crayonnait ces magnifiques compositions qui l'ont rendu le successeur et presque le rival de son oncle.

» Le jeune Restout, commençant à voler de ses propres ailes, et amoureux, comme il arrive presque

toujours, de ses premières productions, était corrigé 1768. sévèrement par son oncle. Voyant détruire un tableau, l'objet de ses complaisances, il ne laissait échapper aucune plainte ; mais son visage le trahissait. Jouvenet s'en aperçut. *Pourquoi donc*, lui dit-il, *changez-vous ainsi de couleur ? — Ce qui se passe sur mon visage n'est pas en mon pouvoir*, lui répondit son neveu, *et j'exprime des mouvements que ma raison et ma reconnaissance condamnent*. Jouvenet était grand et juste, ses bras s'ouvrirent ; il serra tendrement son neveu ; et, dans ce mouvement de sensibilité, *je me reproche*, dit-il, *d'avoir été trop vif*. Exemple mémorable qui honore également le maître et l'élève !

» Le moment arriva où le jeune Restout put donner à son oncle des marques effectives de sa reconnaissance. Jouvenet était devenu paralytique de la main droite, et s'occupait à faire opérer son neveu sous ses yeux. Impétueux, bouillant, et ne pouvant faire passer dans l'ame de Restout le feu qui l'animaient, il tente vainement de saisir le pinceau de la main droite. Frustré de cet espoir, il le saisit de la gauche, et donne à la tête de S. François mourant, l'objet de son enthousiasme, ce caractère céleste qui a immortalisé ce tableau.

» C'est à cet événement, célèbre dans l'histoire des arts, que l'on doit le fameux *Magnificat* de Notre-Dame de Paris, le plat-fond de la seconde des enquêtes du Parlement de Rouen, etc., etc.

» L'habitude de copier pendant onze ans les tableaux de son oncle avait tellement accoutumé Restout à sa manière, que les premiers tableaux que celui-ci exposa aux yeux du public, après la mort de Jouvenet, furent attribués à ce dernier.

» A la mort de son oncle, arrivée en 1717, Restout

1768. crut tout perdu , lui seul ignorait ce qu'il valait ; et lorsqu'au premier concours pour le prix de l'Académie , il se mit sur les rangs , cette Compagnie , au lieu de lui décerner le prix , l'associa à l'Académie , et considéra son tableau comme son morceau de réception.

» Restout , qui ne vit dans cette faveur qu'un hommage rendu à la mémoire de son oncle , n'en continua pas moins d'étudier le modèle , et un jour qu'il présentait son dessin au professeur , celui-ci ne considérant que le dessin , lui donna une approbation absolue ; puis , ayant jeté les yeux sur celui qui le lui présentait , il lui en fit des excuses..... *Monsieur* , répondit Restout , *je n'ai pas fait assez de progrès depuis quatre jours que j'ai l'honneur d'être agréé de l'Académie , pour que vous cessiez de me donner des avis.*

» Le célèbre Largillière était , depuis la mort de Jouvenet , devenu le principal conseil de Restout , et ce fut lui qu'il pria de présenter à l'Académie son tableau de réception. Le sujet est Alphée près de joindre Arcéthuse , que Diane reçoit dans ses bras.

» Ce tableau , plein de graces , est un des plus beaux de l'Académie. Largillière , consulté , blâma la main d'Alphée. Restout la corrigea. Le tableau présenté fut généralement applaudi à la réserve de la main. Largillière , en galant homme , se chargea du blâme , et la main fut restituée comme elle avait été peinte d'abord.

» Chargé par le Roi de finir un très-grand tableau de son oncle , pour les Gobelins (le sujet est la Cène) , il maria tellement son travail avec celui de l'illustre mort , que le tout semble d'une même main.

» Il composa ensuite , pour la même manufacture , quatre grands tableaux allégoriques représentant

la Peinture , la Sculpture , l'Architecture et la Mu- 1768.
sique ; deux autres représentant un lavement des
pieds et un baptême de N. S. Pour les appartements
de Versailles , la confiance d'Alexandre envers Phi-
lippe ; et , pour les appartements de M^m la Dauphine,
l'Histoire de Psyché.

» Nous ne pouvons entrer dans le détail des œuvres
de M. Restout , qui se montent à près de cent-cin-
quante , dont un grand nombre de quinze à vingt-
cinq pieds. Tous sont dignes de l'élève de Jouvenet.

» M. Restout joignit à ces rares talents toutes les
vertus qui les embellissent , l'amitié , la modestie ,
le désintéressement , la générosité. Il avait épousé
en 1729 , la fille de l'un de ses respectables collègues.
De trois enfants qu'elle lui a donné un seul lui a
survécu.

» Il était à Rome pour se perfectionner dans l'art
de la peinture lorsqu'il apprit que la santé de son
père était altérée. Il part aussitôt et fait assez de dili-
gence pour le trouver encore vivant ; mais il jouit peu
de temps de cet avantage , cet artiste célèbre termina
sa carrière le 1^{er} janvier 1768 , âgé de soixante-quinze
ans.

» La religion , par la magnificence de ses sujets ,
avait souvent exercé son pinceau ; elle avait été la
règle de sa conduite , et elle fut sa consolation à ses
derniers moments. »

Notice historique sur M. MARTÉAU DE GRANDVILLERS ,
Docteur-Médecin , associé au Collège des Médecins
d'Amiens , des Académies d'Amiens , Rouen , etc.

« Cet estimable et laborieux collègue semble ne 1770.
s'être montré parmi nous que pour nous faire dé-
plorer sa perte. Admis à partager les travaux de cette

1770. Académie en janvier 1770 , au premier août de la même année, nous venons couronner de cyprès son urne funéraire. Mais si nous avons joui trop peu de temps des avantages que nous promettaient ses talents et la douceur de son commerce , il nous laisse dans de nombreux écrits , monuments d'une réputation solide , des observations importantes , des instructions lumineuses , et vit en quelque manière parmi nous par ces utiles communications.

» Nons ne pourrions, sans dépasser de beaucoup les limites que nous nous sommes tracées , présenter l'extrait raisonné de tous les ouvrages de M. Marteau. La plupart ont été communiqués au public , soit par l'impression isolée , soit par la voie des ouvrages périodiques , et nous nous contenterons d'en citer les titres, en suivant, autant qu'il nous sera possible , l'ordre chronologique.

1756. Analyse des eaux de Forges.

Esquinancie gangreneuse à Guise.

Ouverture de l'ombilic.

Péripneumonie épidémique à Aumale.

1757. Noyaux de cerises et de pêches avalés , accidents mortels qui en résultent.

Fièvre inflammatoire cérébrale épidémique , à Aumale.

1758. Marasme.

Ouverture du cadavre d'un phthisique.

Accidents de l'humeur laiteuse répercutée.

1759. Fièvre cholérique maligne.

Maux de gorge gangreneux.

Hydropisie de poitrine.

Effets du tonnerre.

1760. Analyse des eaux minérales d'Aumale.

Dyssenterie épidémique à Bival.

Calcul urinaire.

Abstinence extraordinaire.

Cardialgie.

Vomissement de sang.

1761. Sur le cancer du sein.

Ecouelles.

1762. Sur la ciguë et la belladone.

Fièvres vermineuses.

1763. Coliques de Poitou.

1766. Grossesse prolongée.

1768. Autre grossesse de dix-huit mois.

Usage des bains pendant la petite vérole.

Colique hépatique.

Esquinancie gangreneuse épidémique.

1769. Eaux minérales d'Aumale.

Naissance tardive.

1770. Passion iliaque.

Vapeurs guéries par le quinquina.

Bains et douches.

Analyse des eaux minérales, ouvrage couronné
par l'Académie de Bordeaux.

Res in saluberrimâ Facultate Parisiensi gestæ.

» On voit, par ce long catalogue d'ouvrages, la plupart publiés ou analysés dans le Journal de Médecine, combien M. Marteau était laborieux, attentif à observer, et jaloux de la gloire d'une profession qu'il honorait. Ses écrits, en général, se distinguent par la méthode et la solidité; mais nous laisserons à M. le Docteur Vandermonde le soin d'apprécier le mérite de notre savant confrère.

» Nous ne pouvons nous dispenser de témoigner
» ici à M. Marteau, notre reconnaissance par rap- Journal de
» port aux observations dont il veut bien nous gra- Méd., t. 9.
» tifier. Nous ne sommes ici que l'écho du public, Vanderin.

1770. » qui trouve , dans toutes ses observations , des caractères d'intérêt et de nouveauté , et des preuves complètes qu'elles partent d'un bon Médecin et d'un homme instruit. »

Notice biographique sur M. l'abbé NOLLET.

Il est des hommes tellement recommandables par l'étendue et la variété de leurs connaissances , tellement connus par leurs leçons savantes et les écrits qui les ont rendus célèbres , que les nommer suffirait presque à leur éloge , et tel fut M. l'abbé Nollet. Mais si on joint à ces avantages qui font admirer , toutes les qualités qui font chérir celui qui les possède , la candeur , l'urbanité , la modestie , le caractère le plus officieux , on trouve un nouveau motif de louer celui qui reçut ces dons précieux , et tel fut encore M. l'abbé Nollet.

Aussi n'est-ce pas son histoire que je prétends écrire. Quarante-sept ans qui se sont écoulés depuis qu'il a fermé les yeux à la lumière rendent superflus une infinité de détails qu'on retrouve par-tout aujourd'hui , et je me contenterai de présenter le tableau des principales époques de sa vie.

« Jean-Antoine Nollet , diacre , licencié en théologie de l'Université de Paris , associé aux principales Académies de l'Europe , naquit à Pimpré , village du diocèse de Noyon , le 19 novembre 1700.

» Peu favorisé de la fortune , il sentit de bonne heure l'utilité du travail , et la régularité de ses mœurs détermina M. Taitebout , greffier de l'hôtel de ville de Paris , à lui confier , malgré sa jeunesse , l'éducation de ses enfants. Ce fut pour M. Nollet le premier pas vers l'aisance et le principe du développement

loppement de ses talents, par les liaisons qu'il y contracta avec MM. Clairaut, Dufay, de Réaumur, et autres Académiciens célèbres.

» En 1734, il accompagna M. Dufay dans un voyage de Londres, et s'y fit estimer.

» En 1736, étant en Hollande, il connut et se lia d'amitié avec MM. Menschenbroek et Alleman.

» En 1732, il fut reçu à l'Académie des Sciences de Paris, adjoint mécanicien.

» En 1736, il fut nommé associé.

» Peu de temps après, il fut appelé à la Cour de Turin, pour y faire un cours de physique expérimentale.

» En 1742, il fut invité par l'Académie de Bordeaux à venir y faire un cours pareil.

» En 1744, il fut appelé à Versailles pour y faire, en présence de la Cour, un cours complet, qu'il répéta l'année suivante en présence des Princesses de la Famille royale.

» En 1756, il fut nommé par le Roi à la chaire de physique expérimentale, que Sa Majesté venait de fonder au collège de Navarre.

» Au commencement de 1757, il fut nommé, par brevet, maître de physique expérimentale et d'histoire naturelle des Enfants de France.

» La même année, et en 1761, il fut nommé professeur de physique expérimentale aux écoles royales d'artillerie et du génie de la Fère et de Mézières. Par-tout il se fit des admirateurs et des amis.

» Tant de travaux et tant de titres eussent suffi à sa célébrité. Il y mit le comble par les nombreux ouvrages qu'il publia sur toutes les parties de la physique, et qui tous se recommandent par la précision, la clarté, la méthode. Je n'en répéterai point le cata-

17... logue ; ils sont tous connus et ornent la bibliothèque de tous les amateurs de la physique.

» Comblé d'honneurs et estimé de toute l'Europe savante , M. l'abbé Nollet désira de revoir le hameau qui l'avait vu naître , tant il est vrai que

*Natale solum dulcedine cunctos
Trahit , et immemores non sinit esse sui.*

» Il descendit chez le digne Pasteur qui gouvernait cette paroisse , et visita avec lui l'église , qu'il trouva dans un dénuement presque absolu. Il la décora à ses frais ; et , quelque temps après , voulant juger par lui-même de la manière dont ses intentions avaient été remplies , il y retourna de nouveau et trouva tout dans le meilleur ordre. L'église était parfaitement balayée et propre ; mais un petit tas d'ordures était demeuré précisément à l'entrée du chœur. Il en fit l'observation avec sa douceur ordinaire. M. le Curé se chargea du reproche , dont le principe était une délicatesse de sa part. Il avait fait graver sur une pierre carrée , que cette poussière recouvrait , le nom du bienfaiteur , et l'avait recouverte ainsi pour ne pas alarmer sa modestie. Au départ de M. l'abbé Nollet , la poussière fut enlevée , et laissa à la reconnaissance tout son mérite.

» En 1770 , M. Nollet fut nommé sous-directeur de l'Académie , et ce fut la dernière de ses dignités , dont il jouit peu de temps. Il fut enlevé à ses amis et à ses travaux , le 25 avril de la même année , et termina en chrétien une vie consacrée à l'instruction publique et à des actes de bienfaisance.

» Il avait été associé à l'Académie royale des Sciences , etc. , de Rouen , en 1757. »

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES.

<i>SUITE DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ,</i>	page 1
<i>Discours prononcé à la séance du 26 juillet 1816 ;</i>	
<i>par M. Gosseume , en offrant à l'Académie le</i>	
<i>troisième tome manuscrit du Précis analytique des</i>	
<i>travaux de cette Compagnie , depuis janvier 1761</i>	
<i>jusques et compris décembre 1770 ,</i>	ibid.
<i>Tableau des Membres de l'Académie royale pour</i>	
<i>l'année 1770 ,</i>	12
<i>Liste des Mémoires lus à l'Académie , de 1761 à 1770</i>	
<i>inclusivement ,</i>	18
<i>Séances publiques de l'Académie ,</i>	36

<i>SUITE DU PRÉCIS ANALITIQUE ,</i>	53

DÉPARTEMENT DES SCIENCES.

AGRICULTURE.

<i>Extrait d'un discours de M. de Brou , concernant</i>	
<i>l'Agriculture ,</i>	53
<i>— D'un Mémoire de M. Betti , de Vérone , sur la</i>	
<i>chenille du pommier , et les moyens de la détruire ;</i>	
<i>par M. Ballière.</i>	56

<i>Sur l'Ypréau ; par M. de Menilcoté ,</i>	57
<i>Ruche de forme nouvelle ; par M*** , habitant de l'Isle-de-France ,</i>	58
<i>Essai sur les labours ; par M. Dedun d'Ireville ,</i>	60
<i>Sur la culture de la gaude ; par M. d'Ambournay ,</i>	61
<i>Sur les forêts de pins et sapins qui se trouvent en Auvergne ; par M. Pellissier ,</i>	62
<i>Observations sur l'Agriculture ; par M. Oudard ,</i>	63
<i>Sur la culture du grand chou d'Anjou ; par M. le marquis de Turbilly ,</i>	64

E C O N O M I E.

<i>Tarif du prix du pain ; par M. d'Ireville ,</i>	65

S C I E N C E S M É D I C A L E S.

<i>Extrait d'une lettre de M. Ferrand , sur la sensibilité animale ,</i>	66
<i>Mémoires sur une tumeur à pédicule au visage , devenue chancreuse , et extirpée avec succès ;</i>	
— <i>Sur l'usage des eaux de l'Amnios ;</i>	
— <i>Sur le mécanisme de la respiration ;</i>	
— <i>Sur les usages du placenta ;</i>	
— <i>Sur la nutrition ;</i>	
— <i>Sur une machine à récolter les pilotis sous l'eau , par M. David ,</i>	67
<i>Sur la maladie des bestiaux à Sotteville ; par M. Lecat ,</i>	68
<i>Suppression de règles guéries par la commotion électrique ; par M. de Marigues ,</i>	69
<i>Observation d'une maladie singulière ; par M. Leblanc ,</i>	71
<i>Des pensées et des actions d'un homme qui dort ; par M. Lecat ,</i>	75

<i>Observations pathologico-anatomiques ; par M. Lecat ,</i>	78
<i>Usage de la ciguë dans le traitement du cancer au sein ; par le même ,</i>	79

A N A T O M I E.

<i>Observation sur une pierre biliaire considérable , engagée à l'origine du canal cystique ; par M. de Marigues ,</i>	81
<i>Sur un anévrisme de l'artère aorte , compliqué d'ossification ; par le même ,</i>	82
<i>Extraction de trois pouces dix lignes de l'os du bras , suivie de la régénération de cette portion osseuse ; par M. Lecat ,</i>	83
<i>Sur une espèce skelotyrbe ; par M. Desplanques.</i>	85
<i>Observation d'une lésion mortelle de la pie-mère ,</i>	86
<i>Mémoire sur le scorbut ; par M. P***, Aide-Major de l'hôpital-général de.....</i>	87
<i>Observation d'un engorgement skirreux de l'estomac ; par M. Ferrand.</i>	88
<i>Mémoire sur les ischuries vésicales ; par M. Gros-sart fils ,</i>	89
<i>Sur un dépôt survenu à l'aîne droite , et le principe de ce dépôt ; par M. Ferrand ,</i>	91
<i>Sur l'extraction des cataractes membraneuses secondaires ; par M. Pamard ,</i>	92
<i>Mémoire sur les diarrhées des femmes nouvellement accouchées ; par M. Bonté ,</i>	93
<i>Observation d'un vomissement mortel déterminé par la callosité du pylore ; par M. Gosseaume ,</i>	95
<i>Observations médico-chirurgicales ; par M. de Champeaux ,</i>	97
<i>Usage dangereux des champignons ; par M. Bonté ,</i>	101

<i>Administration du lait de vache aux enfants abandonnés ;</i>	par M. l'abbé Neveu ,	103
<i>Hydropisie enkistée ;</i>	par M. de Boisduval ,	ibid.
<i>Observation d'une paralysie locale et circonscrite ;</i>	par M. Gosseaume ,	105
<i>— Sur un vomissement mortel causé par le skirr e du</i>	<i>pancréas ;</i>	
	par M. de Marigues ,	107
<i>Nouvelle méthode d'extirper les loupes ;</i>	par M. Pamard fils ,	108

C H I M I E.

<i>Sur la dissolubilité du mercure dans le vinaigre distillé ;</i>	par M. Lechandelier ,	110
<i>Examen de la poudre de vie (du Dictionnaire portatif de Médecine , 1763) ;</i>	par le même ,	113
<i>Examen chimique de cidre qui avait occasionné des coliques violentes ;</i>	par le même ,	114
<i>Examen analytique de la racine du jalap ;</i>	par le même.	115
<i>Expériences qui prouvent la possibilité de rendre l'eau de la mer potable ;</i>	par le même ,	117
<i>Analyse nouvelle de l'eau de la mer , prise devant Dieppe ;</i>	par M. Monnet ,	ibid.
<i>— Des eaux minérales de Rouën ;</i>	par MM. Lechandelier et Monnet ,	119
<i>Examen des soudes de varec ;</i>	par M. Monnet ,	120
<i>Salines du Cotentin et de l'Avranchin ;</i>	par le même ,	122
<i>Sur la combinaison du mercure avec l'acide marin , par la voie humide ;</i>	par le même ,	124
<i>Examen chimique d'un collyre ;</i>	par M. Lechandelier ,	126
<i>Observation sur une substance saline fortuitement formée ;</i>	par M. Gosseaume ,	127

<i>Examen de l'eau de la mer relativement à son prétendu bitume ;</i>	par M. Lechandelier ,	130
<i>Expériences relatives aux changements des couleurs , etc. ;</i>	par M. Groult ,	ibid.
<i>Observation sur le bitume de la mer ;</i>	par M. de Machy ,	131
<i>Sur la possibilité de rendre l'eau de la mer potable par la simple filtration ;</i>	par M. Oursel ,	132
<i>Réponse aux expériences de MM. Macquer et Lepoulletier de la Salle ;</i>	par le même ,	139
<i>Sur l'état vitriolique du fer dans les eaux minérales ;</i>	par M. Marteau ,	140
<i>Mémoire sur la nature des eaux de la ville de Rouen ;</i>	par M. Lavoisier ,	141
<i>Observations sur l'affinage de l'argent ;</i>	par M. de Machy ,	143

HISTOIRE NATURELLE.

<i>Sur une cause des transpirations sensibles des plantes ;</i>	par M. l'abbé Neveu ,	144
<i>Accouchement prématuré de deux enfants , l'un au terme d'environ quatre mois , l'autre à celui de dix-huit à vingt jours ;</i>	par M. Pillore ,	145
<i>Sur la pourpre des Anciens ;</i>	par M. l'abbé Neveu ,	147
<i>Singularités naturelles ;</i>	par M. Bonté ,	148

SCIENCES PHYSIQUES.

<i>Sur les principales analogies entre les règnes végétal et animal ;</i>	par M. Lecat.	149
<i>Discours sur les connaissances physiques ;</i>	par M. Oursel.	151
<i>Sur les mines de fer de Normandie ;</i>	par M. Monnet ,	152

<i>Extrait d'un Mémoire sur la cause de la pesanteur et de l'uniformité des phénomènes qu'elle présente ;</i>	
par M. David ,	153
<i>Observations sur l'origine des fontaines ;</i>	
Groult ,	154
<i>Sur le choix de la matière la plus propre à faire les verres d'optique ;</i>	
par un anonyme ,	155
<i>Extrait d'une lettre de M. d'Ambournay ,</i>	ibid.
<i>Carrière de M. Le Roux ; ses particularités ;</i>	
Gosseume ,	156
<i>Herborisation du Givre , observée le 31 décembre 1767 ;</i>	
par M. Lecat ,	159
<i>Sur un effet singulier de la chute du tonnerre ;</i>	
M. de Marigues ,	ibid.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

<i>Expériences et réflexions sur la chute des corps graves ;</i>	
par MM. Lecat et Neveu ,	162
<i>Sur la forme des ailes dans les moulins à vent ;</i>	
M. l'abbé Neveu ,	163
<i>Construction des presses, vis, etc. ;</i>	
par M. Dieullois ,	164
<i>Mémoire sur un rouet à filer des deux mains à-la-fois ;</i>	
par M. de Bernières.	165
<i>Boîte pneumatique adaptée à l'arbre d'un tour en l'air , pour exécuter des figures excentriques ;</i>	
M. Chef-d'Hôtel ,	168
<i>Mémoire sur la navigation de la Seine ;</i>	
par M. Magin ,	169
— <i>Sur un bateau conduit par une mécanique ;</i>	
M. de Brossard ,	160
<i>Appareil pour tracer une Méridienne ;</i>	
par M. Lucas ,	171

- Description du Cosmoplane ;* par M. l'abbé Dicquemare , ibid.
- Remarques sur les propositions universelles ;* par M. Ballière , 172
- Recherches sur la théorie de la Musique ;* par M. Jamard , ibid.
- Cause de l'applatissage de l'orbite lunaire ;* par M. Pingré , 173
- Disque de la lune rendu visible dans une éclipse de soleil ;* par M. Groummert , 174
- Réflexions sur les défauts de la navigation ;* par M. Levallois , 175
- Détermination de la longitude en mer ;* par le même , 175
- Horizon artificiel ;* par le même , 176
- Observation du passage de Vénus sur le disque du soleil ;* par M. le Cardinal de Luynes , 177
- Mémoire sur le choix des lieux pour l'observation du passage de Vénus sur le disque du soleil ;* par M. Pingré , 178
- Notice sur les éléments de deux comètes ;* par M. Steigenberg , ibid.
- Extrait d'une lettre sur l'éclipse de soleil du 1^{er} avril 1764 ;* par M. Clouet , 179
- Notice sur un Météore lumineux ;* par M. l'abbé Jacquin , ibid.
- Observations d'une comète ;* par M. Levallois ; 180
- D'une Aurore boréale ;* par M. le Chevalier d'Angos , ibid.
- Conjonction de deux Planètes ;* par M. Volz , 181
- Calculs pour déterminer les lieux vrais de Vénus , Mars et Jupiter ;* par M. le Chevalier d'Angos , ibid.

DÉPARTEMENT DES LETTRES.

BELLES-LETTRES.

<i>Laus Bononiæ ; par un anonyme ,</i>	182
<i>Dissertation sur un passage de Saint-Marc , d'après la Vulgate ; par M. de Prémagny ,</i>	182
<i>Sur l'explication d'un passage d'Hérodote ; par M. de Saint-Paul ,</i>	184
<i>Recherche sur le caractère des anciens Crétois ; par M. de Prémagny ,</i>	187
<i>Observations sur un passage de Suétone , relatif à l'expulsion des Juifs , sous Claude ; par le même ,</i>	189
<i>Sur les hiéroglyphes égyptiens ; par M. de Saint-Paul ,</i>	191
<i>De l'influence des mœurs sur le goût , et du goût sur les mœurs ; par M. Duboullay ,</i>	193
<i>Sur l'origine et les droits de la Souveraineté ; par M. l'abbé Guérin ,</i>	196
<i>Dissertation sur le passage d'Alexandre à Jérusalem , rapporté par Joseph ; par M. de Prémagny ,</i>	198
<i>Quels avantages l'homme de lettres retire-t-il , dans la vie privée , de l'amour et de l'étude des Belles-Lettres ? Par M. Charles ,</i>	200
<i>Observations sur l'orthographe ; par M. Midy ,</i>	203
<i>De l'empire des Lois ; par M. Charles ,</i>	204
<i>Sur la nécessité du patriotisme pour la prospérité des Etats ; par le même ,</i>	ibid.
<i>De l'amitié entre les Gens de Lettres ; par M. l'abbé des Houssayes ,</i>	206
<i>Discours servant de développement à un tableau analytique de la Géographie , la Chronologie et l'Histoire ; par M. Mentelle ,</i>	207

- Sur l'heure des repas en France , avant et depuis le
XV^e siècle ;* par M. Dreux-Duradier , 208
Discours sur l'étude de l'Antiquité ; par M. Lemoine ,
209
Mémoire sur l'Education ; par M. de Saint-Paul , 213
*Combien il est utile dans tous les états de cultiver les
Lettres ;* par M. de Macquerville , ibid.
*Estampe allégorique de l'Echiquier de Normandie ,
rendu sédentaire ;* par M. Toustain de Richebourg ,
215
Dissertation sur les Almanachs ; par M. l'abbé Jacquin ,
216

BEAUX-ARTS.

- Sur les Monuments que la Lorraine doit au Roi
Stanislas ;* par M. d'Ornay , 217

CONCOURS.

- Y a-t-il entre les trois règnes animal , végétal et mi-
néral des limites sensibles et distinctes , ou ces trois
règles se lient-ils par une chaîne continue qui en
fasse une unité réelle ?* 218

POÉSIE.

- Le véritable Amour ,* Epître à Chloé ; par M. Lemesle ,
226
Le Troupeau mal conduit , Fable ; par M. de Mentelle ,
229
*Les Avantages du Gouvernement monarchique hérédi-
taire ,* Ode ; par M. Duboullay , 231

ÉLOGES HISTORIQUES.

<i>Eloge du P. Castel , Jésuite ;</i> par M. Lecat ,	236
— <i>De M. l'abbé du Resnel ;</i> par M. Duboullay ,	241
— <i>De M. de Rougeville ;</i> par le même ,	244
— <i>De M. de Moy d'Ectot ;</i> par M. Lecat ,	246
— <i>De M. de Brou ;</i> par M. Duboullay ,	247
<i>Réflexions sur M. de Crébillon ;</i> par le même ,	251
<i>Eloge de M. Pesselier ;</i> par le même ,	254
— <i>De M. Titon du Tillet ;</i> par le même ,	256
— <i>De M. le Maréchal duc de Luxembourg , protecteur de l'Académie ;</i> par M. Lecat ,	259
— <i>De MM. Paul et Michel-Ange Slodtz ;</i> par M. Du- boullay ,	261
— <i>De M. Delaisement ;</i> par M. Lecat ,	265
— <i>De M. de Limési ;</i> par M. Duboullay ,	268
— <i>De M. Paviot ;</i> par le même ,	271
— <i>De M. de Prémagny ;</i> par le même ,	274
— <i>De M. de Pontcarré ;</i> par le même ,	276
— <i>De M. l'abbé Gouget ;</i> par le même ,	279
— <i>De M. d'Eprémenil ;</i> par le même ,	280
— <i>De M. Restout ;</i> par le même ,	281
<i>Notice historique sur M. Marteau de Grandvillers ,</i>	285
<i>Notice biographique sur M. l'abbé Nollet ,</i>	288